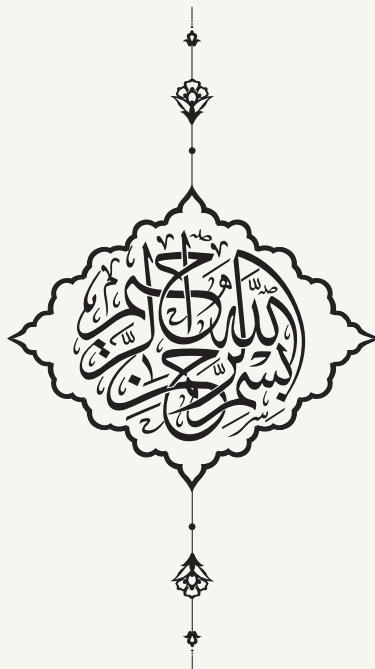


LIVRE DE COURS

LA DOCTRINE ISLAMIQUE



 ÉDITIONS
ERKAM



LA DOCTRINE ISLAMIQUE

© Édition Erkam 2019 / 1440 H

LA DOCTRINE ISLAMIQUE

Titre original: İslam Akaidi (Ders Kitabı)
Auteur: Commission
Coordinateur: Yrd. Doç. Dr. Faruk Kanger
Conseillers religieux: Lokman Helvacı
Traducteur: Seydou Nour Coulibaly
Editeur: Mohamed Roussel
Rédacteur : Mohamed Roussel
Graphique: Cihangir Taşdemir
Impression: Éditions Erkam
ISBN: 978-605-302-414-9
Adresse: İkitelli Organize Sanayi Bölgesi Mah.
Atatürk Bulvarı, Haseyad 1. Kısım
No: 60/3-C Başakşehir, İstanbul, Turkey
Tel: (90-212) 671-0700 pbx
Faxe: (90-212) 671-0748
E-mail: info@islamicpublishing.org
Web: www.islamicpublishing.org
Language: French



LIVRE DE COURS



LA DOCTRINE ISLAMIQUE



Tables des matières

CHAPITRE I

LA FOI (IMAN) ET LA MÉCRÉANCE (KUFR)

I. L'AKAID OU DOGME ISLAMIQUE	11
A. Définition et objet	11
B. Objectif.....	11
C. Méthode.....	11
D. Portée de la théologie sur les autres sciences islamiques	11
E. Sources	12
2. LA FOI ET LA MÉCRÉANCE	12
A. Qu'est-ce que la foi?	12
B. La foi générale et détaillée	18
C. La foi imitée et la foi consciente	20
D. La relation entre la foi et l'œuvre	20
E. La limite entre la foi et la mécréance	26
F. La foi et l'Islam	26
G. Les hommes du point de vue de la foi et de la négation	27
H. Certains courants vicieux et négateurs de nos jours	30
I. Le takfir et ses dangers	31
Questions du Chapitre.....	34

CHAPITRE II

LA FOI EN DIEU

A. La foi en Allah ﷻ.....	41
B. L'Existence et l'Unicité d'Allah ﷻ	43
C. Les noms et attributs d'Allah ﷻ	52
D. Les attributs actifs d'Allah ﷻ	64
Morceau de Lecture : « Je croyais en Dieu mais je n'en étais pas conscient »	67
Questions du Chapitre.....	70

CHAPITRE III

LA FOI AUX ANGES

A. La foi aux Anges عَلَيْهِمُ السَّلَام.....	79
B. Les particularités des Anges	80

C. Les divers groupes et fonctions D'anges	83
D. Les bienfaits de la croyance aux Anges.....	87
E. Les preuves révélées et logiques référant à l'existence des Anges	87
F. Les autres diverses créatures invisibles	88
Morceau de Lecture : « Les assemblées auxquelles participent les Anges. »	93
Questions du Chapitre	94

CHAPITRE IV

LA FOI AUX LIVRES

A. La foi aux livres révélés	101
B. Le concept du livre divin (Kitab Ilahi)	102
C. Les Causes de la révélation des livres saints.....	103
D. Suhuf (Les Pages).....	104
E. La Torah	104
F. Le Zabur (Les Psaumes).....	106
G. L'évangile (L'Injil).....	106
H. Le Saint Coran	108
Morceau de Lecture : « Comment un Juif s'est converti à l'Islam »	124
Questions du Chapitre	126

CHAPITRE V

LA FOI AUX PROPHÈTES لَيْهِمُ السَّلَامَ

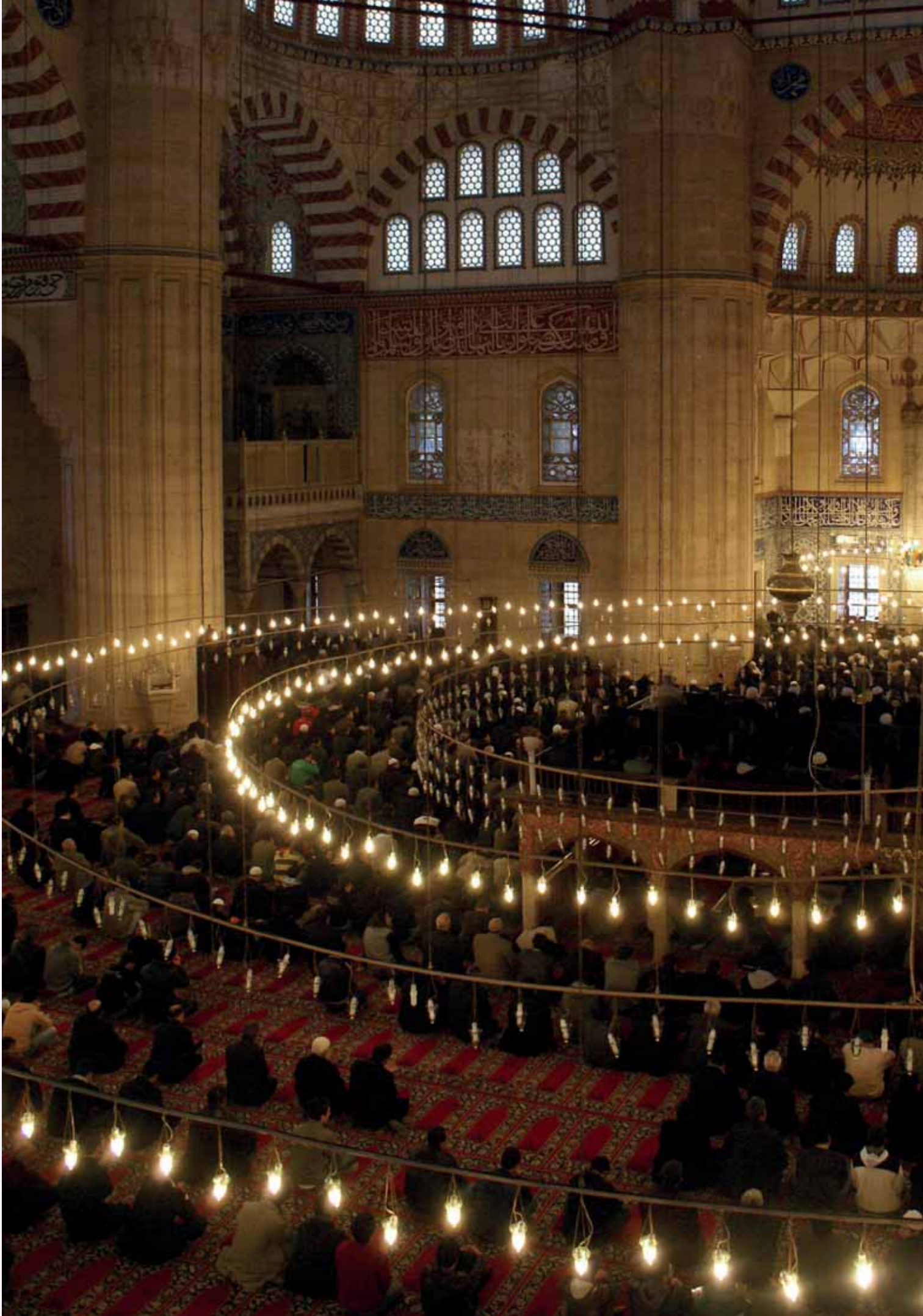
A. La foi aux Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام	133
B. La nécessité d'avoir des Prophètes	135
C. La prophétie et la révélation	136
D. Les qualités des Prophètes	139
E. Les qualités du dernier Prophète Mohammed ﷺ	143
F. Missions des Prophètes et serviteurs d'Allah ﷻ	144
G. Les Degrés d'importance des Prophètes.....	145
H. Les miracles et autres faits extraordinaires	146
I. Principes communs aux religions révélées	149
J. Les Prophètes cités dans le Coran.....	150
K. Attributs de Mohammed ﷺ Sceau des Prophètes.....	150
L. L'authenticité de la prophétie de Mohammad ﷺ	151
M. Les miracles du Prophète Mohammad ﷺ.....	152
Morceau de Lecture : « Le Mouton miraculeux. »	156
Questions du Chapitre	158

CHAPITRE VI**LA FOI DANS L'AU-DELÀ**

A. La foi dans l'au-delà	165
B. Démonstration de l'existence de l'au-delà	166
C. Les bienfaits de la croyance dans l'au-delà	168
Morceau de Lecture : « Il n'emporta rien d'autre que son linceul »	169
D. Le jour dernier et ses circonstances	170
E. Preuves et modalités de la résurrection	173
Morceau de Lecture : « Y-a-t-il une vie après la naissance? »	176
F. Le jour du jugement et ses diverses étapes	178
Morceau de Lecture : « Cheikh Chibli »	183
G. La récompense et le châtiment	187
H. Effets quotidiens de la foi dans l'au-delà	190
Morceau de Lecture : « Mes frères me manquent! »	191
Questions du Chapitre	192

CHAPITRE VII**LA FOI AU DESTIN ET AU DÉCRET DIVIN**

A. La foi au destin et au décret divin	201
Morceau de Lecture : « Découvrir les limites de la raison »	203
B. Versets et hadiths sur le destin et le décret divin	205
C. La volonté	206
D. Avis sur le destin et le décret divin	208
Morceau de Lecture : « Une unique réponse aux trois questions »	210
E. Concepts sur la question du destin et du décret divin	212
Morceau de Lecture : « La croyance des nobles compagnons au destin »	216
Questions du Chapitre	218
Réponses aux questions	222





CHAPITRE

LA FOI (IMAN) ET LA MÉCRÉANCE (KUFR)

SUJETS DU CHAPITRE

L'AKAID OU DOGME ISLAMIQUE



LA FOI ET LA MÉCRÉANCE



1. L'AKAID OU DOGME ISLAMIQUE

A. DÉFINITION ET OBJET

L'Akaid est la science de tous les préceptes de la foi en Islam. Préalablement, elle se base sur la croyance en l'Existence d'Allah, Son Unicité, Ses Attributs et Ses Verbes, puis sur la croyance aux Anges, aux Prophètes, aux Livres saints révélés, au Jour dernier et enfin au Destin. Par conséquent, la théologie est la branche qui traite des notions de base de la foi islamique ainsi que les questions référant à cette foi.

B. OBJECTIF

L'Akaid a pour objectif d'assurer le bien-être des humains sur terre et leur bonheur éternel dans la vie céleste en leur enseignant les principes fondamentaux de la foi islamique ainsi que les faits qui s'y rapportent. Tels sont les éléments que l'Akaid prend en compte pour la concrétisation de ce noble idéal:

1. Démontrer, expliquer et commenter les bases de la foi.
2. Exposer les voies qui mènent à une foi inébranlable.
3. Servir de guide aux vrais croyants et chercheurs de la Vérité.
4. Désapprouver les objections et idées malsaines des négateurs concernant l'Islam.
5. Instaurer dans les cœurs la croyance en l'Unicité d'Allah et aider les croyants à l'accomplissement des œuvres pie et la sincérité dans la pratique religieuse.

C. MÉTHODE

Quand l'Akaid enseigne aux hommes les préceptes de la foi en se basant sur les versets coraniques et les hadiths, elle se sert de la science et de l'intellect car, la science et l'intellect sont des éléments essentiels pour éclaircir à l'homme les notions de la foi. De ce fait, nous pouvons affirmer que les enseignements de la théologie sont fondés sur les récits narrés dans le Coran et la Sounna; puis, sur les preuves logiques palpables.

À l'instar du Coran et de la Sounna, les principes de base de la théologie sont la conviction, la guidance et l'espérance des hommes à travers l'annonce de la bonne nouvelle du Paradis aux patients.

D. PORTÉE DE LA THÉOLOGIE SUR LES AUTRES SCIENCES ISLAMIQUES

L'Akaid a une portée primordiale sur les autres sciences islamiques à tel enseigne qu'elle est considérée comme étant la plus haute et la plus prépondérante des connaissances islamiques. En effet dans la mesure où l'on nierait l'Existence du Détenteur d'Autorité sur toute chose, Ses Prophètes et Ses Livres



saints révélés il serait impossible d'aborder le thème de l'exégèse du Coran, de l'hadith, la Loi sacrée islamique, l'éthique et la spiritualité.

Si l'on assimile les sciences islamiques à un édifice, la théologie serait la fondation et les autres sciences constitueraient les différents étages et compartiments de cette construction. Tout comme on ne peut s'imaginer un bâtiment sans pilier ; sans théologie, les autres sciences islamiques sont rendues impossibles.

Assurément, une négation des fondements de la théologie ne peut susciter une bonne moralité, une réflexion spirituelle et une conformité aux normes régies par la Loi sacrée islamique référant à la prière, le jeûne, l'aumône légale, le pèlerinage et aux affaires quotidiennes telles le commerce, l'agriculture et la lutte dans le sentier d'Allah.

E. SOURCES

Sa source mère et la plus importante demeure le Saint Coran puis suivent les hadiths authentiques. Les principes du dogme islamique sont explicitement énumérés dans le Coran et les hadiths. Un nombre pléthorique de versets coraniques véhiculent des informations sur Allah, Ses Anges, Ses Prophètes, Ses Livres saints, le Jour dernier et la Prédestination. Il y a également des informations supplémentaires dans les recueils d'hadiths traitant des chapitres de la foi, des Prophètes, de l'Unicité, du Paradis, de l'Enfer, de la Destinée et du Jour du jugement.

Le dogme islamique se sert tout aussi de l'intellect, les organes de sens, la philosophie et les sciences mondaines. Toutefois, les données de la pensée et des organes de sens ne constituent pas une source directe dans l'établissement des principes théologiques. La source unique de la Loi sacrée islamique est la révélation c'est-à-dire les versets coraniques et les hadiths authentiques. La raison et les organes de sens servent plutôt d'équipements d'éclaircissements, de démonstrations et de commentaires détaillés des versets coraniques et hadiths.

Le dogme islamique est la science que les musulmans doivent préalablement acquérir. Car, pour qu'un musulman s'acquitte dignement du devoir de sa servitude vis-à-vis de son Créateur, il doit impérativement et parfaitement apprendre les préceptes théologiques vu que ceux-ci l'orienteront dans sa foi, ses adorations et sa moralité.

2. LA FOI ET LA MÉCRÉANCE

A. QU'EST-CE QUE LA FOI ?

1. Définitions selon le dictionnaire et la terminologie

Selon le dictionnaire, le mot "foi" veut dire : certifier les propos d'une personne, accepter ses propos, rendre conforme à la sérénité du cœur, avoir confiance à celui d'en face, être en confiance, croire dans le tréfonds du cœur sans aucun doute.

Selon le sens terminologique, la foi veut dire “confirmer, croire et accepter sans doute ni hésitation dans notre for intérieur tous les messages et enseignements révélés par Allah ﷻ au Noble Prophète ﷺ par l’entremise de l’Ange Gabriel ﷺ.”

Les sentences qui doivent être appliquées en Islam sont celles enseignées par Allah ﷻ à Son Prophète ﷺ dans le Coran ainsi que celles des hadiths authentiques. Le refus de ces sentences bien définies par l’Islam est synonyme de reniement de la foi car, celles-ci constituent “les obligations formelles de l’Islam”.

HADITH AUTHENTIQUE : Le Hadith authentique est un hadith rapporté par une chaîne de transmission fiable et qui est admis à l’unanimité des savants comme étant authentique.

2. Rôle de l’acceptation dans la foi

La foi, c’est la croyance profonde et l’acceptation de bon gré de tous les messages véhiculés par le Prophète et qui nous sont parvenus par une chaîne de transmission crédible. Par conséquent, la foi est un élément en rapport avec le cœur et n’est pas une entité tangible et visible. Chaque homme croyant sait effectivement ce en quoi il croit. Néanmoins, toute personne reconnue comme croyante ne l’est pas obligatoirement. Pour admettre qu’on croit en une chose, la croyance et l’acceptation doivent volontairement résider dans le cœur.

Ainsi, le Coran nous enseigne-t-il que les Juifs et Chrétiens savaient sans détours que Mohammed ﷺ était le Prophète d’Allah ﷻ mais pourtant, ils renièrent sa prophétie par pure jalousie.¹

Cela nous enseigne qu’étant plus qu’un simple savoir, la foi nécessite beaucoup plus de conscience et de volonté. Certains versets coraniques et hadiths montrent que la foi passe par l’acceptation dans le cœur. Ceci nous est défini par Allah l’Exalté Lui-même qui révéla ce verset à propos des mécréants:

«Ô Messager ! Que ne t’affligent point ceux qui concourent en mécréance; parmi ceux qui ont dit : “Nous avons cru” avec leurs bouches sans que leurs coeurs aient jamais cru. »²

Allah évoque dans ce verset les bienheureux qui entreront au Paradis et auront Son Agrément :

أُولَئِكَ كَتَبَ فِي قُلُوبِهِمُ الْإِيمَانَ وَأَيَّدَهُم بِرُوحٍ مِنْهُ

«Il a prescrit la foi dans leurs coeurs et Il les a aidés de Son secours.»³

Ce doua que notre Prophète ﷺ lisait sans cesse montre la portée du cœur du point de vue de la foi :

يَا مُقَلِّبَ الْقُلُوبِ ثَبِّتْ قَلْبِي عَلَى دِينِكَ

1. Voir sur le sujet les sourates Al Bakara (2) verset 146 et Al An’am (6) verset 20.

2. Saint Coran sourate Al Maida (5), verset 41.

3. Saint Coran sourate Al Mudjadala (58) verset 22.

“Ô Seigneur, Ô Toi qui fait tourner les coeurs affermit mon coeur sur Ta religion!”⁴

Tel qu’il a été démontré, le fondement de la foi est bel et bien l’acceptation au niveau du coeur. L’affirmation par la langue sans l’acceptation dans le coeur ne fait pas d’un homme un croyant.

A l’opposé celui qui accepte la foi dans son for intérieur sans toutefois l’affirmer oralement peut être admis le Jour dernier comme étant un croyant.

En outre, un muet qui croit sans pouvoir affirmer par la langue sa croyance vu son handicap est bien évidemment un croyant.

Un homme qui renie à sa foi sous une menace de mort demeure toujours croyant.

Voici un bel exemple qui corrobore ces dires:

Ammâr ؓ était un des compagnons ؓ qui résistaient patiemment avec une foi inébranlable face aux persécutions et brimades des mécréants.

Un jour, il tomba à nouveau sous les mains des mécréants Quraychites et ceux-ci l’introduisirent par la tête dans un puits et le torturèrent par étouffement en lui disant: « Nous ne te lâcherons point jusqu’à ce que tu blasphèmes Mohammed et avoues ta soumission à nos idoles Lât et Uzzâ ! »

Ils le tourmentèrent ainsi au point qu’il cédât à la torture. À la suite de cet incident, les gens vinrent dire au Messenger ﷺ: « Ô Messenger! Ammâr est devenu mécréant ! »

Le Prophète ﷺ leur répliqua:

« Non! Ammâr est intégralement imprégné par la foi! La foi est ancrée dans toute sa chair et son sang! »

Cela coïncida avec l’arrivée du compagnon Ammâr qui s’approcha du Prophète en versant des larmes...

La meilleure des créatures lui demanda en essuyant ses larmes: « Que t’est-il arrivé ô Ammar ? »

Il répondit au Prophète ﷺ: « Ô Messenger d’Allah! En plus d’avoir proféré à Ton égard des blasphèmes, j’ai été torturé au point de valoriser les idoles au détriment de Ta religion! »

Le Messenger d’Allah ﷺ le questionna : « Quel était l’état de ton coeur, lorsque tu prononçais ces paroles? »

Ammâr ؓ répondit: « Mon coeur était dans le soulagement de la foi en Allah et en Son Messenger. Ma croyance religieuse était plus solide que le fer! »

Suite à cela, le Prophète ﷺ délivra ces mots tout en essuyant les larmes d’Ammâr ؓ avec Sa main bénie:

« Ô Ammâr ؓ ! S’ils te torturent à nouveau en exigeant que tu répètes ces paroles, n’hésite pas ! »⁵

Ce verset coranique fut révélé à la suite de cet évènement:

4. At Tirmidhi, Kitab al Qadar (32) Hadith 2290.

5. Al Hakim Mustadrak (2/389); Al Bayhaqui Sunan al Koubra (8/208).

مَنْ كَفَرَ بِاللَّهِ مِنْ بَعْدِ إِيْمَانِهِ إِلَّا مَنْ أُكْرِهَ وَقَلْبُهُ مُطْمَئِنٌّ بِالْإِيْمَانِ وَلَكِنْ مَنْ شَرَحَ بِالْكُفْرِ
صَدْرًا فَعَلَيْهِمْ غَضَبٌ مِنَ اللَّهِ وَلَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ

« Quiconque a renié Allah après avoir cru... - sauf celui qui y a été contraint alors que son cœur demeure plein de la sérénité de la foi - mais ceux qui ouvrent délibérément leur cœur à la mécréance, ceux-là ont sur eux une colère d'Allah et ils ont un châtement terrible. »⁶

3. Le rôle de l'affirmation dans la foi

L'affirmation, c'est le fait de dire verbalement et explicitement ce que recèle notre cœur.

Etant donné que les autres ne peuvent savoir le contenu de notre cœur, il faut affirmer clairement notre foi pour la conviction de nos semblables.

Sinon personne ne saurait pas s'il faut nous traiter comme un mécréant ou croyant de notre vivant et même après notre mort.

C'est pour cela que l'affirmation est plus qu'un élément de la foi c'est une condition nécessaire de la foi.

Il n'y a que Dieu qui sait ce que recèlent les cœurs. On juge croyant toute personne par sa profession de foi ou soit par son accomplissement des adorations qui manifestent sa foi comme la prière en communauté. Dans ce cas on reconnaît cette personne en tant que croyante et on lui voue le traitement que mérite un musulman. Par exemple, on ne peut donner en mariage une musulmane à un homme ou consommer la bête qu'il immole à condition que celui-ci soit musulman. Pareillement, c'est à cette condition qu'on lui réclamera les taxes religieuses telles l'aumône légale et le prélèvement du décimal sur ses biens. En outre, on effectuera la prière mortuaire sur lui à sa mort et il sera enterré dans le cimetière des musulmans. Si un homme n'affirme pas verbalement sa foi, on n'appliquera point sur lui les sentences particulières aux musulmans.

Le Prophète ﷺ à travers ce hadith, nous enseigne l'importance de l'affirmation verbale de la foi :

“Celui qui détient dans son cœur le poids d'un atome de foi et qui atteste qu'il n'y a point de Divinité excepté Dieu et Mohammad est Son Messenger entre au Paradis.”⁷

L'affirmation verbale de la foi a une portée cruciale au point que la foi est généralement définie en ces termes: “La foi, c'est l'acceptation par le cœur et l'affirmation par la langue”. Toutefois, affirmer par la langue une foi qui n'est pas ancrée dans le cœur ne fait pas de nous un croyant.

À ce propos, Il est mentionné ainsi dans un verset coranique:

« Parmi les gens, il y a ceux qui disent : “Nous croyons en Allah et au Jour dernier ! ” Tandis qu'en fait, ils n'y croient pas.»⁸

Il est possible qu'une personne professe sa foi sans croire dans son cœur tout en se comportant comme un musulman dans ce monde. Cette personne sera vouée au châtement éternel dans l'au-delà

6. Saint Coran sourate Nahl (16) verset 106. Vr. Ibn Sa'd, III, 249.

7. Al Boukhari Iman(2) Chapitre 33 Hadith 44; At Tirmidhi Jehennem (39) Hadith 2797; Ibn Majah Zuhd(37) Hadith 4442.

8. Saint Coran sourate Al Bakara(2) verset 8.

pour avoir mécré dans son for intérieur. Eu égard à ces notes, nous attestons que l'acceptation par le cœur est le fondement de la foi, quant à l'affirmation par la langue, c'est la condition qui matérialise ce fondement.

4. La foi dans l'invisible

L'invisible, c'est l'ensemble de tout ce qui est imperceptible à l'homme et à son esprit.

Les créatures sont classifiées en deux groupes:

- “Les créatures du monde visible” qui sont perceptibles par l'œil et les organes de sens et
- “Les créatures du monde invisible” qui sont imperceptibles par l'œil et les organes de sens.

Mais le monde invisible n'est un mystère que pour l'homme car il est une créature à l'esprit et aux sens limités. En revanche rien n'est invisible pour Allah ﷻ car Il voit tout et sait tout.

Les créatures du monde invisible sont de deux sortes:

1) Les choses dont Allah ﷻ seul sait l'existence et dont Il n'a donné aucun indice concernant leur nature. On peut citer en exemple la connaissance du Divin, le Jour dernier et le Destin.

C'est de cette invisibilité dont il est question dans le verset coranique suivant:

« C'est Lui qui détient les clefs de l'Inconnaissable. Nul autre que Lui ne les connaît. »⁹

2) Les choses invisibles dont l'existence est prouvée par des indices tels que l'Existence d'Allah ﷻ, Ses Attributs, Ses Anges, le Paradis et l'Enfer auxquels ce verset coranique fait allusion:

...الَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِالْغَيْبِ...

« ...Qui croient à l'invisible... »¹⁰

En effet, même s'ils ne les voient pas, les croyants croient en l'Existence Divine, aux Anges, à l'Heure ultime, au Paradis et à l'Enfer au moyen des preuves révélées dans le Coran et des preuves logiques.

Le récit rapporté par Omar ؓ sur l'interrogation faite par l'Ange Gabriel ؑ au Prophète ﷺ nous éclaire sur l'existence de l'invisible. Le calife 'Omar ؓ a dit : « Alors que nous étions un jour assis auprès du Messager de Dieu ﷺ voilà que se présenta à nous un homme dont les vêtements étaient très blancs et les cheveux très noirs. Il ne portait aucune marque de voyage et nul parmi nous ne le connaissait. Il s'avança pour venir s'asseoir face du Prophète plaçant ses genoux contre les siens et posant les paumes de ses mains sur ses cuisses.

Il dit au Prophète : « informe-moi, O Mohammad, sur l'Islam! ».

Le Messager de Dieu ﷺ dit: « *L'Islam consiste à attester qu'il n'y a pas de divinité autre que Dieu et que Mohammad est le Messager de Dieu. Il consiste aussi à observer correctement la prière, à s'acquitter de l'aumône légale (zakat), à faire le jeûne de Ramadhân et à effectuer le pèlerinage de la Mecque si on en a les moyens.* »

9. Saint Coran sourate Al An'am, verset 59.

10. Saint Coran sourate Al Bakara, verset 3.

L'autre dit : « Tu as dit vrai ». Nous fûmes étonnés de voir cet homme s'informer auprès de lui et en même temps l'approuver. Puis il dit : « Informe-moi sur la foi ! »

Il lui dit : « *La foi consiste aussi à croire à Dieu, en Ses anges, Ses livres, Ses Messagers et au jour dernier. Elle consiste aussi à croire au destin bon ou mauvais* ».

Il dit : « Tu as dit vrai ». Il dit encore : « Informe-moi sur la foi parfaite ! ».

Il dit : « *C'est le fait d'adorer Dieu comme si tu Le voyais, car si toi tu ne Le vois pas, Lui te voit* ».

Il dit : « Informe-moi sur l'Heure (du jugement dernier) ! ».

Il dit : « *Celui qui est interrogé n'en sait pas plus sur elle que celui qui l'interroge* ».

Il dit : « Informe-moi sur ses signes précurseurs ! ».

Il dit : « *Quand la femme donnera naissance à sa propre maîtresse. Quand tu verras le va-nu-pieds, les déguenillés et les gueux, gardiens de bêtes, se montrer chaque jour plus arrogants dans leurs constructions, voilà les signes de l'Heure* ».

Puis l'homme partit. Je restai un certain temps (trois jours) à ne rien demander sur cette affaire, puis le Messager de Dieu me dit : « 'Omar ! Sais-tu qui est celui qui est venu m'interroger ? »

Je dis : « Dieu et Son Messager le savent mieux que moi ».

Il dit : *C'est l'Ange Gabriel venu vous apprendre votre religion* ». ¹¹

La foi authentique consiste à croire en quelque chose sans l'avoir vu.

Le fait que les compagnons (Ashab-i Kiram) ﷺ du Messager d'Allah ﷺ aient accepté sans ambages ni détours tous les enseignements dispensés par le Prophète ﷺ afférents au monde invisible prouve la fermeté de leur foi.

C'est ainsi par exemple que les mécréants, rejetèrent catégoriquement le récit qu'ils avaient entendu à propos de l'ascension du Prophète ﷺ et supposèrent qu'il s'agissait d'un mensonge évident.

La nouvelle se propagea et les mécréants en profitèrent pour inciter les croyants à renier leur foi en semant la confusion dans leur esprit et prirent même pour cible privilégiée Aboubakr ﷺ et lui dirent : « Que penses-tu de ton compagnon qui prétend qu'il est parti à Jérusalem y avoir prié, et est revenu du Qods (Beytü'l-Makdis) à la Mecque en une seule nuit ? ».

Aboubakr ﷺ, qui avait une foi inébranlable au Saint Prophète ﷺ, leur répondit : « Vous dites un mensonge à son égard ».

Ils dirent : « Non, certes, le voilà là-bas dans la mosquée, il raconte cela aux gens ».

Aboubakr ﷺ, qui avait une foi inébranlable au Saint Prophète ﷺ, dit : « Je jure par Allah que s'il dit cela, il dit la vérité [...] ».

Il se dirigea alors vers le Prophète ﷺ et lui demanda : « Ô Messager d'Allah ! Est-ce vrai que tu as dis à ces gens que tu es allé à Jérusalem cette nuit ? ».

Le Prophète ﷺ répondit par l'affirmative et décrivit Jérusalem à Aboubakr ﷺ qui y avait déjà été.

11. Muslim, Îmân, 1.

A chaque fois que le Prophète ﷺ décrivait quelque partie de Jérusalem, Aboubakr ؓ répliquait : «Tu as dit vrai, tu es le Messager d'Allah ».

Quand il eut fini sa description devant Aboubakr ؓ le Prophète ﷺ lui dit : «Ô Aboubakr ! Tu es certes le véridique. »¹²

À la suite de cet événement Abou Bakr ؓ fut surnommé As Siddiq (le Véridique).

B. LA FOI GÉNÉRALE ET DÉTAILLÉE

1. La foi générale

C'est la croyance, de façon générale, à toutes les choses auxquelles le musulman doit croire en Islam. Le procédé le plus court et le plus simple de la foi générale a été résumé aux thèmes de l'unicité (tawhid) et de l'attestation de la foi (chahada).

La parole d'unicité (Tawhid):

Cette parole qui signifie : “Pas de divinité excepté Allah et Mohammad est Son Messager.” est :

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ مُحَمَّدٌ رَسُولُ اللَّهِ

« La Îlaha Îllallah Mohammadoun Rasulullah. »

La formule de l'attestation de foi

L'attestation de foi, qui se prononce comme indiqué ci-dessous, est le premier pilier de l'Islam, le premier niveau de la foi. Elle signifie :

“J'atteste qu'il n'y a de Dieu que Dieu; et Mohammad est Son Serviteur et Messager.”

أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ

“Achadou an la ilaha illallah wa ach hadou anna Mohammadan abdouhou wa Rasoulouhou.”

Celui qui reconnaît sincèrement Allah ﷻ comme seule Divinité et Mohammad ﷺ comme étant que Son Prophète aura généralement cru à tous les piliers de la foi et à tous les enseignements apportés par le Prophète ﷺ qui nous a enseigné tous les autres principes de la foi et la nécessité d'y croire.

Confirmer la prophétie de Mohammad ﷺ revient donc à confirmer naturellement tous les messages qu'Il a véhiculés.

L'attestation (chahada) sincère de l'unicité (tawhid) et de la foi (Imân) est appelée “la foi générale” étant donné qu'on n'atteste pas séparément la foi en toutes les choses auxquelles on doit croire. Aussi, pour mériter le titre de croyant, faut-il croire aux autres préceptes de l'Islam et les apprendre dans les moindres détails après avoir proférer la foi générale.

12. Ibn-i Hichâm, II, 5.

2. La foi détaillée

La foi détaillée c'est croire nettement et largement à tous les codes de l'Islam. Elle est faite de 3 degrés :

Premier degré :

C'est croire absolument en Dieu, en la prophétie de Mohammed ﷺ et au Jour ultime.

Ce premier degré est encore plus large que la foi générale car, la croyance en l'au-delà vient en supplément.

Ainsi, la foi en Dieu et la croyance au Jour ultime sont-elles mises ensemble en relief dans certains versets coraniques. C'est le cas du verset suivant :

وَالْمُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ أُولَٰئِكَ سَنُؤْتِيهِمْ أَجْرًا عَظِيمًا

« *Et croient en Allah et au Jour dernier, ceux-là Nous leur donnerons une énorme récompense.* »¹³

Deuxième degré :

À ce niveau, il nous incombe de croire séparément en Dieu, en Ses Anges, Ses Livres, Ses Prophètes, au Jour du jugement, à la résurrection, au Paradis et à l'Enfer, à la récompense et au châtimement pour nos actions commises, à la Prédestination. La majorité des principes de la foi de ce deuxième degré sont évoqués dans le verset qui suit :

وَلَكِنَّ الْبِرَّ مَنْ آمَنَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ وَالْمَلَائِكَةِ وَالْكِتَابِ وَالنَّبِيِّينَ

« *Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux Anges, au Livre et aux prophètes, de donner de son bien.* »¹⁴

Troisième degré :

À cette étape de la foi, nous sommes censés accepter et croire à tous les enseignements et sentences portés par le Prophète ﷺ et qui nous sont parvenus par une chaîne de transmission fiable, authentique.

En d'autres termes, c'est croire distinctement à chaque précepte de la foi tel qu'il est établi par Allah ﷻ et Son Prophète ﷺ dans les versets coraniques au sens précis et les hadiths certifiés. La particularité de ce troisième degré, c'est de s'acquitter de toutes les obligations religieuses comme par exemple la prière, l'aumône légale, le pèlerinage et autres, d'apprendre tous les concepts du licite et l'illicite et de les mettre en pratique tout en ayant une conviction sur leur caractère obligatoire, licite ou illicite.

On fait son entrée en Islam par l'attestation de la foi générale. C'est-à-dire qu'un non-musulman qui profère la formule de la foi générale devient automatiquement musulman. Mais c'est à travers de la foi détaillée que la foi du musulman atteint sa maturité et repose sur des bases solides. Après qu'un homme ait accepté du



13. Saint Coran sourate An Nisa, verset 162.

14. Saint Coran sourate Al Bakara, verset 177.

tréfonds du cœur l'Unité de Dieu et tous Ses ordres, il doit impérativement obéir à tous les enseignements dispensés par le Prophète et admettre obligatoire ce qui est obligatoire, licite ce qui est licite, et illicite ce qui est illicite. Au bout du compte, le troisième degré de la foi détaillée comporte tous les rudiments auxquels un musulman doit impérieusement se soumettre.

C. LA FOI IMITÉE ET LA FOI CONSCIENTE

La foi imitée, c'est la foi de celui qui suit la croyance de ses parents et proches; c'est-à-dire, celui qui a cru en ce que croient ses ascendants et proches après les avoir observés. En d'autres expressions, c'est la foi acquise naturellement par une personne qui naquit et grandit au sein de la communauté islamique. Selon la majorité des savants de l'Islam, la foi de cette personne est valable; toutefois, elle est elle-même responsable si elle ne renforce pas sa foi au moyen des preuves logiques et religieuses. Car, la foi par imitation peut facilement s'ébranler face aux aveux des négateurs et vicieux.

Quant à la foi consciente (ou acquise suite aux recherches), c'est la foi de celui qui a cru après avoir obtenu des preuves et informations palpables, après avoir mené des investigations afin d'aboutir à la compréhension et à la vérité. Cette foi est beaucoup plus consciente que celle acquise naturellement. La personne qui fonde sa croyance sur des éléments indubitables et pragmatiques peut renforcer sa foi et se défendre contre les négateurs et semeurs de doute. C'est pour cette raison qu'il incombe à chaque musulman d'accroître sa foi grâce aux preuves logiques et religieuses en franchissant l'étape de la foi imitée pour accéder à une foi plus solide, plus consciente. L'élément le plus fondamental, c'est que chaque musulman puisse atteindre la véritable foi tout en demeurant dans la conscience des raisons qui l'ont poussé à croire.

D. LA RELATION ENTRE LA FOI ET L'ŒUVRE

L'œuvre, c'est l'ensemble des actes commis volontairement et admis comme œuvre pie ou péché. L'accomplissement de la prière, le jeûne, la piété filiale, l'assistance des nécessiteux et la bonne lecture du Coran constituent chacun des œuvres pie. Bien que la foi et l'œuvre soient deux notions différentes, il existe une forte dépendance et une relation entre elles.

Ahl-i Sunna (Sunnite) :

C'est celui qui se conforme absolument et logiquement à tous les enseignements et pratiques du Prophète, suit la voie de Ses compagnons et de ceux qui les ont suivis.

I. L'œuvre n'est pas un élément de la foi

Selon les savants sunnites, l'œuvre ne constitue pas une partie de la foi. C'est pour cette raison que tous les principes de la foi sont assimilés au cœur; toutefois, le croyant qui enfreint ces règlements pour divers motifs est considéré comme un croyant pécheur dans la mesure où il n'admet pas comme licite le péché qu'il a commis.

Telles sont les preuves qui démontrent que l'œuvre n'est pas un objet de la foi :

a) Dans le Saint Coran

Un nombre pléthorique de versets coraniques débutent ainsi :

إِنَّ الَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ

« *Ceux qui ont la foi, ont fait de bonnes œuvres...* »¹⁵

Dans ces versets, les groupes des croyants et de ceux qui font de bonnes œuvres sont cités séparément.

Si la foi et l'œuvre étaient deux idées associées le fait de citer le groupe des "croyants" n'aurait pas nécessité de citer aussi les "faiseurs de bonnes œuvres" car, par exemple si on dit cette phrase "Ali est venu" nous ne citons pas chaque partie du corps d'Ali tel: "Ali, ses mains, ses pieds et sa tête sont venus".

b) Certains versets établissent la foi comme condition de validité de l'œuvre comme par exemple :

« *Et quiconque aura fait de bonnes œuvres tout en étant croyant, ne craindra ni injustice ni oppression.* »¹⁶

Ici, la foi est la condition pour qu'une œuvre soit valable. Si la foi et l'œuvre étaient similaires ou si l'œuvre était un constituant de la foi, ces deux concepts n'auraient été mentionnés isolément.

c) Dans certains versets, dont le suivant, on trouve une coexistence entre la foi et le péché majeur:

« *Et si deux groupes de croyants se combattent, faites la conciliation entre eux.* »¹⁷

Il est ici question de l'homicide, un péché majeur, commis par des croyants. Si l'œuvre faisait partie de la foi, le meurtre commis par ces croyants en question aurait été considéré comme un reniement de leur foi et le Coran ne les aurait pas non plus évoqués en les qualifiant de "croyant".

d) Depuis l'ère du Prophète ﷺ les grands savants de l'Islam considèrent croyants pécheurs les musulmans qui transgressent les limites sacrées de Dieu s'ils n'admettent pas comme licite le péché qu'ils commettent. Les croyants pécheurs ne sont pas exemptés du traitement qui doit être dispensé à un musulman et ils sont considérés comme croyants pécheurs à l'unanimité des savants de l'Islam.

II. Les exigences de l'œuvre et sa liaison à la foi

Bien que la foi et l'œuvre soient différentes du point de vue concept et portée, elles sont reliées l'une à l'autre comme l'ongle à la chair. Le fait de ne pas s'acquitter strictement des obligations religieuses, avoir de bonnes habitudes ou entreprendre de bonnes œuvres pour diverses raisons n'exclut pas un croyant de la religion.

Mais, l'accession à la véritable foi et l'obtention des bienfaits promis par Allah ﷻ exigent l'adoration et l'accomplissement de bonnes œuvres.

Une foi ancrée dans le cœur et non confirmée par les bonnes actions est similaire à un arbre sans fruit. Les adorations, les œuvres pie et la bonne moralité sont les éléments qui permettent à la foi de demeurer flamboyante et d'éclairer les environs.

15. Saint Coran sourates Al Bakara, verset 277; Yunus, 9; Hud, 23; Ankabut, 7, 9; Lokman, 8; Fatir, 7.

16. Saint Coran sourate Taha, verset 112.

17. Saint Coran sourate Hujurât, verset 9.

Cela car, si l'homme se contente seulement de croire dans son cœur sans pratiquer les ordres divins et les enseignements prophétiques, sa relation avec son Seigneur se détériorera au fil du temps au point qu'il est fort probable qu'un jour viendra où il perdra sa foi.

Tout autant que les bonnes actions et la bonne moralité renforcent la foi du croyant, elles le rendent heureux dans les deux mondes.

Un croyant qui admet absolument comme obligatoire la prière, le jeûne et illicite la consommation du vin, l'homicide même s'il commet des actes illicites et ne parvient pas à s'acquitter de ses obligations religieuses, n'est pas exclus du cercle de la croyance mais il compromet la maturité de sa foi ce qui risque de la détériorer.

Un arbre qui perd ses branches et nœuds est toujours considéré comme un arbre mais avec l'évolution du temps, cet arbre risque de sécher.

Telle est la situation d'un croyant qui ne commet pas de bonnes œuvres.

C'est pour cela que cette expression fut renommée : *“Conserver la foi est plus difficile que de l'obtenir.”*

On peut comparer la foi à un feu flamboyant et les œuvres à la lanterne qui abrite ce feu.

Tout comme la lanterne empêche l'extinction du feu quelque soit la violence du vent, l'adoration, l'éloignement des actes illicites et le contentement pour les choses licites protègent la foi du croyant.

Aucun croyant n'est garanti de mourir en toute soumission aussi chaque croyant doit vivre avec cette anxiété et doit tout le temps se confier à Allah pour vivre dans la croyance, mourir en toute soumission et rencontrer son Seigneur en étant croyant.

Il ne faut surtout pas omettre d'évoquer cette formule de prière de Joseph (Yusuf – عليه السلام) :

تَوَفَّنِي مُسْلِمًا وَالْحَقْنِي بِالصَّالِحِينَ...

“...Seigneur, Fais-moi mourir en parfaite soumission et Fais-moi rejoindre les vertueux!”¹⁸

III. La hausse et la baisse de la foi selon les sunnites

On peut examiner la hausse et la baisse de la foi sur deux volets :

a) La foi n'augmente pas ni ne décroît pas du point de vue de la croyance aux préceptes de la foi.

Celui qui croit à tous les préceptes de la foi sans croire aux anges, admettre le caractère obligatoire de la prière et le caractère illicite de la fornication n'est pas considéré comme un croyant.

Du moment où on ne croirait pas à un seul parmi les préceptes de la foi, on n'aurait pas encore adhéré à la foi. Par conséquent, on ne pourrait évoquer la hausse ou la baisse de la foi.

Chaque croyant a le devoir de croire aux mêmes recommandations. Point de différence entre le savant et l'ignorant, l'homme et la femme, un prophète et un non-prophète en ce qui concerne la croyance à tous les éléments fondamentaux de la foi.

L'imam Abou Hanifa عَلَيْهِ السَّلَام fit un très bel éclaircissement sur ce point :

18. Saint Coran sourate Yusuf, verset 101.

« La foi n'augmente pas ni ne décroît pas. En effet, la foi ne peut croître que lorsque la mécréance décroît, de même, la foi décroît que lorsque la mécréance augmente. Il est impossible d'admettre qu'un homme soit en même temps croyant et mécréant. »¹⁹

b) La foi croît et décroît du point de vue de la qualité.

Certains ont une foi haute et inébranlable et d'autres en ont une foi faible.

Certains sont au degré de "*ilm al yakin*" (le savoir et la foi reliés à la science certaine), d'autres sont au niveau de "*ayna'l yakin*" (le savoir et la foi avec l'œil de la certitude) ou de "*hakka'l- yakin*" (vivre ou ressentir dans le cœur le savoir et la foi).

Ce genre de croissance ou décroissance de la foi est mentionné dans certains versets coraniques et hadiths.

Le récit coranique ci-dessous en est une belle illustration :

« **Et quand Abraham dit: «Seigneur! Montre-moi comment Tu ressuscites les morts», Allah dit: «Ne crois-tu pas encore?» «Si! dit Abraham; mais que mon coeur soit rassuré»...** »²⁰

C'est ainsi qu'après avoir vu la manière dont Allah ressuscite les morts, sa foi s'est accrue.

إِنَّمَا الْمُؤْمِنُونَ الَّذِينَ إِذَا ذُكِرَ اللَّهُ وَجِلَتْ قُلُوبُهُمْ وَإِذَا تُلِيَتْ عَلَيْهِمْ آيَاتُهُ زَادَتْهُمْ إِيمَانًا

«**Les vrais croyants sont ceux dont les coeurs frémissent quand on mentionne Allah. Et quand Ses versets leur sont récités, cela fait augmenter leur foi.** »²¹

Ce verset coranique tout comme bien d'autres versets²² et certains hadiths montrent la possibilité de croissance et de décroissance de la foi sur le plan qualité et non sur le plan quantitatif et volumineux.

IV. Le péché majeur

Le mot arabe "kabira" (au pluriel, kabâir) est utilisé pour désigner un péché majeur; un péché pour lequel une menace est précisée dans un verset ou un hadith. Celui qui commet un péché majeur encourt un châtiment dans l'au-delà et parfois dans cette vie présente.

L'associationnisme (chirk) et la mécréance (koufr) sont les plus grands péchés majeurs. On trouve dans les hadiths différents détails sur les péchés majeurs dont ce récit relatant la parole du Prophète ﷺ :

"Voudriez-vous que je vous enseigne les plus grands des péchés majeurs? Ce sont: l'associationnisme, la désobéissance aux parents et le faux témoignage."²³

Ou cet autre hadith: "pratiquer la sorcellerie, commettre injustement l'homicide, s'arroger le bien d'un orphelin, pratiquer le prêt à intérêt, fuir la guerre sainte, établir une calomnie de fornication contre une femme pieuse et chaste sont les plus grands des péchés."²⁴

19. Ali al- Kâri, Charhu'l- fikhi'l- Akbar, s. 79.

20. Saint coran sourate Al Bakara, verset 260.

21. Saint coran sourate Al Anfâl, verset 2.

22. Saint coran sourate Al'i-Îmran, verset 173, Ahzab, 22, Fatih, 4.

23. Al Boukhari, Adab, 6; Muslim, Îman, 38; At Tirmidhi, Tafsir, 5.

24. Ahmed b. Hanbel, II, 201, 214; Muslim, Îman, 143-146.

Un autre récit dénombre neuf péchés majeurs dont les suivants ajoutés au hadith précédent :

“La désobéissance aux parents et la pratique d’un acte interdit dans la Sainte Mosquée”.

Celui qui a cru dans le cœur et professé sa foi reste considéré comme étant croyant même s’il délaisse l’adoration, commet pour diverses raisons l’un des péchés majeurs excepté l’associationnisme ou un acte de mécréance, sauf s’il ne reconnaît le caractère illicite du péché qu’il a commis.

Le Jour Dernier il sera châtié pour le péché commis mais la porte du repentir lui demeure ouverte et il appartient à Allah de lui accorder Son Pardon ou de le châtier en fonction de l’importance des péchés qu’il aura commis. Mais au bout du compte, il accèdera probablement au Paradis pour avoir cru.²⁵

Tels sont quelques uns des versets coraniques et hadiths qui montrent que celui qui commet les grands péchés en dehors de l’associationnisme et la mécréance est toujours croyant et non mécréant :

a. Dans la compréhension du verset suivant :

«Et si deux groupes de croyants se combattent, faites la conciliation entre eux.»²⁶,

Les croyants qui se combattent au point de s’entretuer sont considérés croyants dans ce verset :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا تَوْبُوا إِلَى اللَّهِ تَوْبَةً نَصُوحًا...

“Ô vous qui avez cru! Repentez-vous d’un repentir sincère...”²⁷

Nous voyons dans ce verset que Dieu utilise le thème **“Ô vous qui avez cru!”** pour des croyants présumés avoir commis des péchés en les exhortant au repentir.

b. Selon l’un des compagnons Abou Dharr al-Gifari ؓ le Prophète ﷺ a dit :

“Celui dont la dernière parole est “il n’y a de Dieu que Dieu” entre au Paradis.”

Abou Dharr ؓ demanda au Prophète : « Et si ce dernier commet la fornication, le vol? »

L’Envoyé de Dieu ﷺ répondit : « Oui, même s’il commet la fornication et le vol ! »



Après que le Prophète ﷺ ait répondu à la même question posée à trois reprises et qu’Abou Dharr ؓ posa pour la quatrième fois la même question l’Envoyé de Dieu ﷺ répondit :

*« Il entrera au Paradis, n’en déplaie à Abou Dharr.»*²⁸

En fait nous, êtres humains, sommes faillibles face aux péchés bien que nous fassions attention.

Mais un musulman qui commet un péché ne doit pas le négliger et immédiatement se repentir. Le plaisir avec lequel une personne continue de commettre un péché pour l’avoir sous-estimé est un péché encore plus grave que le péché commis.

25. Al Boukhari, Wasaya, 23, Muslim, Īman, 38, Abou Daoud, Wasayâ, 10.

26. Saint coran sourate Al Hujurât, verset 9.

27. Saint coran sourate Tahrim, verset 8.

28. Al Bouhhari, Tawhid. 33; Rikak; 16; Muslim; Īman, 40; At Tirmidhi. Īman. 18.

C'est d'ailleurs ce que disent les savants :

«Ne regarde pas la petitesse du péché que tu commets, mais plutôt la Grandeur de Celui en face de qui tu commets le péché! »

Encore une fois, les savants de l'Islam ont fait de cette parole un proverbe :

لا كبيرة مع استغفار ولا صغيرة مع إصرار...

« ...il n'y a pas de grands péchés avec la demande de pardon et il n'y a pas de petits péchés s'il est fait de manière répétée. »²⁹

V. Les conditions de validité de la foi

Pour que la foi soit valide et permette à celui qui la possède d'atteindre le salut au jour dernier, il faut qu'elle soit soumise à plusieurs conditions qui sont les suivantes:

1) L'homme ne doit pas croire au moment où il est dans une situation de désespoir (ya's).

Par exemple la foi d'un non-musulman venue après qu'il ait vu dans l'agonie de la mort les signes du châtiment divin n'est pas valable car l'Islam ordonne la foi dans l'invisible comme ce verset l'explique :

« Puis, quand ils virent Notre rigueur ils dirent: «Nous croyons en Allah seul, et nous renions ce que nous Lui donnions comme associés ».

Mais leur croyance, au moment où ils eurent constaté Notre rigueur, ne leur profita point; Telle est la règle d'Allah envers Ses serviteurs dans le passé. Et c'est là que les mécréants se trouvèrent perdants. »³⁰

2) Le croyant ne doit pas commettre un acte considéré comme étant une négation de la religion.

Par exemple croire en Dieu et à tous Ses Prophètes à l'exception du Prophète Mohammed ﷺ, rejeter volontairement le caractère obligatoire des obligations religieuses (l'accomplissement de la prière etc...) et le caractère illicite des actes interdits (la consommation du vin...), adorer les idoles, les fétiches, la croix sont tous des actes de reniement de la foi.

3) Le croyant doit croire à tous les préceptes de la foi dans leur intégralité sans aucune exception.

Par exemple, celui qui accepte les ordres divins en méprisant et en rejetant l'un d'eux perd sa foi. De même, une personne qui abandonne les adorations et commet sciemment des péchés juste parce que c'est une prescription divine sort du cercle de la foi.

4) Le croyant ne doit ni désespérer de la Miséricorde Divine, ni être sur d'échapper au Châtiment Divin.

Il doit vivre entre la crainte et l'espoir. Le croyant peut perdre sa foi s'il a l'assurance totale d'échapper au Châtiment Divin et dit "Quoi qu'il en soit, j'entrerais au Paradis car j'ai la foi " ou s'il désespère en la Miséricorde Divine en disant "Je serai en Enfer car j'ai commis trop de péchés. " Allah nous dit :

29. Ibn Jarir At Tabari Tafsir n°9207 authentifié par Ibn Mouflih Al Hanbali dans Al Adab Char'iya vol 1 p 153.

30. Saint coran sourate Mû'min, versets 84 et 85.

« Et ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Ce sont seulement les gens mécréants qui désespèrent de la miséricorde d'Allah. »³¹

« Sont-ils à l'abri du stratagème d'Allah ? Seuls les gens perdus se sentent à l'abri du stratagème d'Allah. »³²

E. LA LIMITE ENTRE LA FOI ET LA MÉCRÉANCE

Le musulman qui professe sa foi doit être considéré croyant et ne doit pas être exclu de la communauté islamique car les humains doivent être traités ici-bas selon l'apparence et l'attestation de la foi car Seul Allah ﷻ sait qui croient sincèrement ou n'est pas sincère. Cela est évoqué dans ce verset:

« Et ne dites pas à quiconque vous adresse le salut (de l'Islam) : “Tu n'es pas croyant”, convoitant les biens de la vie d'ici-bas. »³³

Le Prophète ﷺ pour nous signaler d'admettre comme musulman toute personne qui atteste la foi, a dit : *« Dieu m'a donné l'ordre de combattre les polythéistes jusqu'à ce qu'ils attestent qu'il n'y a d'autre dieu que Dieu et que Muhammad est le Messager de Dieu; qu'ils accomplissent la prière obligatoire et qu'ils payent la zakât. Ayant fait cela, leurs vies et leurs biens seront respectés par moi, exception faite du cas où l'Islam permet le contraire. Quant à leur for intérieur, leur compte n'incombera qu'à Dieu. »³⁴*

Même l'hypocrite qui professe sa foi sans croire sincèrement dans son for intérieur doit être traité dans cette vie comme un musulman, car nous ignorons ce que recèle son cœur.

En résumé, s'il est nécessaire de le rappeler, la foi est l'acceptation sincère des préceptes religieux et la mécréance en est le rejet. Puisque les personnes sont jugées selon l'apparence et la profession de ce que recèle le cœur, il nous incombe donc de considérer comme croyant celui qui atteste sa foi, et comme mécréant celui qui nie verbalement la religion.

F. LA FOI ET L'ISLAM

Dans le dictionnaire, les sens donnés au mot “Islam” sont: obéir, se soumettre, se lier, se confier à quelque chose, être dans la paix.

Selon la terminologie Islam signifie “obéir à Allah l'Exalté, croire sincèrement et vivre tous les enseignements véhiculés par le Prophète Mohammed ﷺ au nom de la religion. “

Dans le Saint Coran, l'Islam et la foi sont souvent utilisés comme deux notions similaires et désignent parfois des concepts différents.

Dans le cas où l'Islam et la foi sont synonymes l'Islam est la croyance aux sentences religieuses en tant que principes fondamentaux de l'Islam c'est-à-dire que l'Islam est assimilé à une religion.

L'Islam a une ample notion dont le sens général est la soumission qui se manifeste de trois façons:

- Dans le cœur, c'est la foi absolue

31. Saint coran sourate Yusuf, verset 87.

32. Saint coran sourate Al Araf, verset 99.

33. Saint coran sourate An Nisa, verset 94.

34. Al Boukhari, Djihad, 102; Muslim; Īman, 8; Abu Daoud, Jihad;104.

- Sur la langue, il s'agit de la profession
- Dans la conduite, ce sont les œuvres.

Ainsi, l'une des trois formes de soumission de l'Islam est-elle la foi.

Dans le verset suivant, l'Islam et la foi sont employés pour faire référence à la même signification:

مَنْ يُؤْمِنُ بِآيَاتِنَا فَهُمْ مُسْلِمُونَ

« ...Tu ne feras entendre que ceux qui croient en Nos versets et se soumettent. » ³⁵

Si Islam et foi ont le même sens c'est-à-dire religion et acceptation dans le cœur toutes les sentences religieuses on déduit que chaque croyant est musulman et que chaque musulman est croyant.

Dans le contexte où le sens d'Islam est dissocié de celui de la foi, chaque croyant est un musulman mais chaque musulman n'a pas la qualité du croyant car dans ce contexte, l'Islam veut non seulement dire soumettre son cœur mais aussi verbaliser cette soumission à travers l'attestation de foi et la matérialiser à travers l'accomplissement de bonnes œuvres.

Dans ce cas, l'Islam représente un concept plus large, tandis que la foi, quant à elle, désigne un concept plus particulier. Nous pouvons citer le cas de l'hypocrite qui, sans croire sincèrement, professe sa foi et fait de bonnes œuvres dignes d'un musulman.

En vérité, l'hypocrite peut être vu et considéré comme un musulman dans ce monde alors que sa foi n'est pas sincère. Ce verset nous dessine la différence entre les deux notions que sont la foi et l'Islam:

« Les Bédouins ont dit : “Nous avons la foi”. Dis : “Vous n'avez pas encore la foi. Dites plutôt: Nous nous sommes simplement soumis, car la foi n'a pas encore pénétré dans vos cœurs.” » ³⁶

G. LES HOMMES DU POINT DE VUE DE LA FOI ET DE LA NÉGATION

Du point de vue de la foi les hommes sont classés en trois groupes distincts: croyants, mécréants et hypocrites.

1. Les croyants

On appelle croyant celui qui croit sincèrement en l'Existence et l'Unicité de Dieu, qui accepte et atteste que Mohammed ﷺ est Son Serviteur et Messager et se conforme à tous les enseignements qu'il ﷺ a dispensés.

Les croyants, s'ils meurent en toute soumission, accéderont au Paradis et jouiront éternellement de tous ses bienfaits et délices. Les péchés de ceux qui, parmi les croyants auront commis des péchés, seront pardonnés le jour dernier s'il plait à Dieu et ils entreranno au Paradis.

S'il plait à Dieu, Il les châtiara dans l'Enfer proportionnellement à la mesure de leurs péchés et les fera ensuite entrer au Paradis.

Assurément, aucun croyant ne restera éternellement dans la Géhenne.

35. Saint coran sourate An Naml, verset 81.

36. Saint coran sourate Al Hujurat, verset 14.

2. Les mécréants

Au sens général la mécréance étant l'opposé de la foi, le mécréant est donc celui qui nie Allah ﷻ et Son Prophète ﷺ.

Plus explicitement, le mécréant est la personne qui ne croit pas aux principes fondamentaux de l'Islam, qui nie la Prophétie de Mohammed ﷺ qui rejette un ou quelques uns ou même la totalité de tous les enseignements et préceptes obligatoires établis par celui-ci et qui nous sont parvenus par une chaîne de transmission authentique.

Par exemple, celui qui n'accepte pas la prophétie de Mohammed ﷺ, le caractère obligatoire de l'accomplissement de la prière et le caractère illicite de la consommation du vin, qui ne croit pas en l'existence des anges et djinns (génies) est un mécréant.

Les mécréants demeureront éternellement dans l'Enfer et ne verront jamais le Paradis.

Le Mouchrik (associationniste ou polythéiste) est celui qui associe dans son adoration d'autres divinités à Dieu.

Tous ceux qui adorent, en plus de Dieu, des fétiches et admettent que Dieu à une femme, un fils ou une fille sont des Mouchrikins.

Ce groupe de personnes aussi sera châtié éternellement dans l'Enfer.

3. Les hypocrites

Ce sont les gens qui attestent l'Existence et l'Unicité de Dieu ﷻ, la prophétie de Mohammed ﷺ et paraissent comme des musulmans alors qu'ils ne croient pas sincèrement.

Le for intérieur des hypocrites est une toute autre réalité par rapport à leur apparence. Les paroles qu'ils profèrent ne sont pas conformes à leur essence.

La nature mécréante des hypocrites est définie dans ce verset coranique: « **Parmi les gens, il y a ceux qui disent : “Nous croyons en Allah et au Jour dernier !” tandis qu'en fait, ils n'y croient pas.** »³⁷

À la suite de ce verset, Dieu nous informe qu'un châtiment très douloureux attend les hypocrites qui sont plus dangereux que les mécréants pour la communauté islamique car, l'apparence des croyants qu'ils affichent rend impossible le dévoilement de ce que recèle leurs cœurs.

Le Prophète ﷺ du fait que la révélation lui avait dévoilé la véritable identité des hypocrites ne leur confia pas de responsabilités importantes dans la communauté. Après lui ﷺ à défaut de source comme la révélation pour les démasquer les musulmans virent et traitèrent les hypocrites comme eux, mais ceux-ci seront destinés au châtiment éternel dans la vie céleste.

Comme le dévoile ce verset coranique, le châtiment le plus douloureux sera celui des hypocrites :

« **Les hypocrites seront certes au plus bas fond du Feu et tu ne leur trouveras jamais de secour.** »³⁸

4. Les concepts de mécréance (koufr) et d'associationnisme (chirk)

Selon le dictionnaire, le mot “koufr” veut dire voiler, masquer, cacher, occulter.

37. Saint coran sourate Al Bakara, verset 8.

38. Saint coran sourate An Nisa, verset 145.

Mais la signification terminologique est “nier Dieu, Son Prophète et tous les enseignements qui constituent les bases fondamentales de la religion. “

Quant au mot “chirk“, le dictionnaire nous donne comme définition associer, partager.

Selon la terminologie, c'est accepter ou associer d'autres divinités à Dieu dans Sa Divinité, Ses Noms, Ses Attributs et Ses Verbes.

Les associationnistes ne nient pas l'Existence de Dieu; ils croient plutôt en d'autres divinités et vouent un culte à celles-ci en plus de Dieu; Ils attribuent à Dieu des égaux du point de vue de Ses Noms, Ses Attributs, Sa Saine Volonté et Son Autorité Suprême.

La mécréance et l'associationnisme sont deux concepts proches l'un de l'autre. La différence entre eux, c'est que la mécréance englobe une portée encore plus générale, tandis que l'associationnisme renvoie à une notion beaucoup plus particulière. Dans ce contexte, toute mécréance est associationnisme, néanmoins, toute associationnisme n'est pas mécréance; pour plus d'élucidation, tout mécréant est un associationniste; par contre, tout associationniste n'est pas mécréant. Car, l'associationnisme, c'est attribuer à Dieu un égal dans Son Essence, Sa Seigneurie; pour ce qui est de la mécréance, c'est le refus, le rejet de tous les préceptes de la foi.

Admettre que Dieu a un associé c'est une des formes de mécréance. Par exemple, dans le Zoroastrisme, l'admission de l'existence de deux divinités est à la fois associationnisme et mécréance. Cependant, l'incroyance au jour dernier, plus que de l'associationnisme, c'est une forme de pure mécréance.

Associer à Dieu d'autres divinités est le plus grand des péchés. Dans ce verset coranique Dieu nous informe qu'Il pardonne tous les péchés selon Sa volonté excepté la mécréance et l'associationnisme :

إِنَّ اللَّهَ لَا يَغْفِرُ أَنْ يُشْرَكَ بِهِ وَيَغْفِرُ مَا دُونَ ذَلِكَ لِمَنْ يَشَاءُ
وَمَنْ يُشْرِكْ بِاللَّهِ فَقَدْ ضَلَّ ضَلَالًا بَعِيدًا.

«Certes, Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne des associés. A part cela, Il pardonne à qui Il veut. Quiconque donne des associés à Allah s'égare, très loin dans l'égarement. » ³⁹

5. Certaines croyances, paroles et actions qui conduisent à la mécréance

- Dire que Dieu est injuste, inéquitable.
- Dévaluer et ironiser avec l'Essence de Dieu, Ses Noms, Attributs, Verbes, Ordres et Interdits.
- Mépriser, blâmer et blasphémer les Anges.
- Sous-estimer, mépriser, condamner et se railler des Prophètes.
- Rejeter, nier ne serait-ce qu'un seul parmi les versets coraniques et hadiths authentiques.
- Désespérer en la Miséricorde Divine et ne point craindre le Châtiment Divin.
- Se réjouir d'être mécréant.
- Dire “Si Dieu ordonne cela, je ne le ferai point! “
- Croire en ce qu'une âme peut quitter un corps pour s'installer dans un autre.

39. Saint coran sourate Nisa, verset 116.

H. CERTAINS COURANTS VICIEUX ET NÉGATEURS DE NOS JOURS

1. Le déisme

Le déisme n'est pas une religion. C'est la doctrine de ceux qui croient en l'Existence d'un Dieu, sans référence à une religion.

Pour avoir rejeté toute religion, aucune foi telle que la croyance aux Prophètes, aux Livres Saints, à la vie après la mort c'est-à-dire au Paradis et à l'Enfer, aux Anges et en l'existence du diable n'existe dans leur doctrine.

La doctrine du déisme, c'est la croyance à une divinité qui établit les lois de l'univers et la nature sans ingérence entre cette divinité et les hommes. Selon les déistes, Dieu, après avoir créé l'univers, l'a établi comme une montre livrée à son propre fonctionnement. Par conséquent, les déistes ne croient point à la Prédestination comme les musulmans.

La source du déisme, c'est la croyance logique selon laquelle l'on peut accéder à la connaissance de l'Existence de Dieu à travers la raison et les perceptions directes de l'univers et la nature.

Vu qu'il n'y a aucune forme d'adoration et de rites religieux dans le déisme, aucune différence ne peut être établie entre les déistes et les athéistes. Par conséquent, les déistes sont des mécréants.

2. Les athéistes

Les athéistes nient l'existence de Dieu. Selon leur croyance vicieuse, aucun créateur n'est à l'origine de l'univers. Ils nient aussi les réalités spirituelles telles l'existence des Anges, du Paradis, de l'Enfer, du Destin et du Jour du jugement. Par conséquent, ils rejettent le Prophète ﷺ et les Livres Saints révélés. Selon eux, tout ce qui est inaccessible à l'œil et à l'esprit n'existe pas; pour eux, l'entité physique est la seule réalité. Dès lors, tel qu'ils l'admettent eux-mêmes, les athéistes sont des mécréants.

3. Les polythéistes

Les polythéistes croient en l'existence de plusieurs divinités. La forme de croyance des arabes avant l'Islam et certaines croyances locales de l'Afrique sont un exemple de polythéisme. Selon leur doctrine, l'administration de chaque endroit et chaque domaine de la nature est assurée par différentes divinités. Comme illustrations, ils admettent le dieu de la terre, du ciel, de la prospérité, de l'amour, de la pluie.

Selon les polythéistes aucune religion, aucun Prophète et aucun Livre Saint n'est venu de Dieu.

4. L'agnosticisme

Selon les agnostiques, l'existence de Dieu est inaccessible à l'esprit et aux sens. Ils arguent qu'aucune religion n'a été révélée. Ils soutiennent d'ailleurs que personne ne peut prouver que les religions de nos jours ont été révélées par Dieu, qu'on ne pourra jamais démontrer l'existence d'un Dieu, d'un Créateur. De ce point de vue, les agnostiques se sont démarqués des déistes qui admettent qu'ils sont les créatures de Dieu et des athéistes qui eux nient qu'ils sont les créatures de Dieu. Toutefois, il n'y a aucune différence entre les agnostiques et les athéistes, en ce qui concerne le mode de vie.

Par déduction, les agnostiques sont des mécréants pour avoir nié Dieu, Son Prophète et le Jour dernier.

I. LE TAKFIR ET SES DANGERS

Le “takfir”, c’est le fait de désigner un homme comme mécréant. Les savants de la théologie islamique ont précisé à quel moment une personne sort du cercle de la croyance.

La loi islamique a établi les sentences applicables sur le croyant qui renie sa foi (le mourtadin).

De ce fait seul un savant autorisé qui maîtrise à la fois la loi islamique pour résoudre les problématiques et qui détient une compréhension parfaite de tous les détails de la théologie islamique peut prendre la décision de qualifier de “mécréant” celui qui renie sa foi.

En examinant la vie du Prophète ﷺ on observe que, durant la période mecquoise, un groupe de personnes avait été désigné pour s’acquitter de la fonction du takfir et il est clair que pendant la période médinoise, la présence des hypocrites entre les musulmans était une réalité évidente.

À plusieurs endroits du Saint Coran, les hypocrites, les mécréants et les associationnistes sont évoqués les uns après les autres avec cette précision que tous subiront le même châtement.

Le Prophète ﷺ recevait la révélation et de ce fait connaissait exactement les croyants sincères et les hypocrites qui paraissaient comme des croyants. Il ﷺ s’abstint de nommer des hypocrites dans le groupe du takfir et lutta sans cesse pour qu’ils soient de vrais musulmans.

Le Prophète ﷺ ne jugea pas bienséant d’exclure de la communauté islamique celui qui se proclamait musulman même s’il était du nombre des hypocrites.

Dans l’histoire de l’Islam, le premier mouvement takfiri débuta avec les Kharidjites (ceux qui sont sortis). Ce groupe apparut après le conflit entre le compagnon Ali ؑ et Muawiya ؓ, et les membres de ce groupe traitèrent de mécréants tous ceux qui participèrent à la guerre qui opposa Ali et Muawiya.

À la suite, pour avoir considéré l’œuvre comme un élément de la foi, les Kharidjites désignèrent comme mécréants tous ceux commirent les grands péchés, créèrent l’anarchie dans le monde islamique et furent le premier groupe qui sema les graines de terreur et de discorde au sein de l’Islam.

À l’instar des Kharidjites, les Mou’tazilites exclurent aussi du cercle de la croyance tous ceux qui commirent les grands péchés, toutefois, ils atténuèrent leurs pensées à l’égard de ceux-ci et ne les considérèrent pas comme des mécréants. Ils soutiennent qu’une personne qui commet un des grands péchés se trouve sur la limite entre la croyance et le mécréance.

Quant aux savants sunnites, celui qui commet un péché majeur n’est pas considéré comme étant mécréant mais comme un croyant pécheur. Ils se sont montrés plus sensibles et sérieux en matière de takfir (désignation du caractère mécréant d’une personne).

Avec l’évolution du temps, les adeptes très opiniâtres de chaque mazhab (école juridique) commencèrent à désigner les adeptes des autres mazhab (école juridique) comme des mécréants.

Mais, les savants sunnites, considérés aussi comme les Ahl-u Ka’ba (partisans de la Ka’ba), après avoir adopté les conseils prodigués par la Prophète ﷺ en ce qui concerne le takfir, ont établi comme un des principes des sunnites le fait de ne pas désigner comme mécréant tout homme qui commet un grand péché.

Ainsi ils firent preuve d’une plus grande attention quant à la protection de la communauté islamique toute entière.

AHL-U KA'BA :

Thème désignant les croyants qui admettent le caractère obligatoire de l'orientation vers la Ka'ba pour l'accomplissement de la prière.

Selon eux on ne doit pas juger mécréant un homme qui croit en Allah ﷻ, au Prophète ﷺ, aux principes de la foi et admet le caractère obligatoire de la prière, même s'il commet trop de péchés.

Nos savants ont brièvement établi sur cela une règle en disant: "Ahl-u Ka'ba ne traite pas de mécréant un musulman.

Traiter de mécréant un musulman conduit à des conséquences néfastes sur le plan individuel et amène des blessures incicatrisables, détruit l'unité et l'entière des individus et disloque la communauté.

C'est pour cette raison que l'imam Ghazali رَحِمَتْهُ اللهُ عَلَيْهِ (m. 505/1111), ce grand savant de l'Islam et de la théologie a dit:

« Quelque soit le nombre de voies divergentes qui apparaîtront au sein de l'Islam, aussi longtemps que chacune de ces voies sera sincèrement liée au principe de l'Unité de Dieu, prenez-garde de ne pas blâmer les musulmans et de ne pas désigner comme mécréantes les mazhab (école juridique). »

De même, les savants sunnites de la théologie ont mis l'accent sur les inconvénients qui pourraient découler du fait de désigner vainement sans raison les hommes comme des mécréants.

Ce point de vue est beaucoup répandu dans le cercle des savants: "S'il y a quatre-vingts dix neuf preuves qui montrent qu'un homme est mécréant et une seule qui prouve qu'il est musulman, il incombe au moufti (juge religieux) de réagir avec la seule preuve qui montre que l'homme est musulman." ⁴⁰

Un des savants Hanéfite du 19^{ème} siècle Ibn Abidin رَحِمَتْهُ اللهُ عَلَيْهِ se montra équitable et tolérant en se prononçant sur le takfir et dit: « ...S'il y existe une possibilité de mal interpréter intentionnellement une parole compromettant la croyance d'un musulman, on doit le faire afin de ne pas considérer ce musulman comme un mécréant. » ⁴¹

La raison qui a poussé les savants à faire preuve d'une sensibilité et sévérité remarquables concernant le takfir, c'est le caractère hautement important de la détermination de la limite entre la croyance et la mécréance car, traiter un musulman de mécréant compromet la sécurité de son âme et de ses biens.

De plus, il est interdit de répondre à la salutation du musulman désigné comme mécréant, de lui adresser la salutation et de consommer la bête immolée par ce dernier. De même, il n'est pas permis de lui accorder en mariage la main d'une musulmane, de prier sur sa dépouille mortuaire, de l'enterrer dans le cimetière des musulmans; et le jour dernier, celui-ci sera châtié dans le feu de l'Enfer.

En matière de takfir, il est nécessaire de faire preuve d'une attention très particulière quant à la conformité de l'application des sentences qui demandent qu'on bannisse de la communauté le musulman traité de mécréant. Selon plusieurs hadiths, le Prophète ﷺ mentionna les dangers de la calomnie de mécréance établie contre un croyant et avertit les musulmans de s'en éloigner. On peut citer parmi ces hadiths:

40. Ibn Abidin, Madjmuatu'r- Rasâil, l. 367.

41. Ibn Abidin, a.g.e. I.342.

« Celui qui prie et s'oriente vers la Ka'ba comme nous, qui consomme la bête que nous immolons aurait obtenu l'assurance de Dieu et de Son Messenger. Ne brisez donc pas l'assurance de Dieu à l'égard d'une telle personne. »⁴²

« Celui qui traite un autre de mécréant ou d'ennemi de Dieu alors qu'il ne l'est pas, c'est contre lui que retourne sa propre accusation. »⁴³

« Quand l'homme dit à son frère: «Espèce de mécréant!» l'un des deux a sûrement mérité ce titre. Il s'applique à l'autre si ce qu'il a dit est vrai, sinon c'est à lui qu'il revient. »⁴⁴

Le compagnon Ousama bin Zayd ؓ relata ainsi un fait très important concernant le takfir :

Le Messenger de Dieu ﷺ nous a envoyés en expédition à Al Horqa, de la tribu de Jouhayna.

Le lendemain matin nous étions devant leur point d'eau.

Nous poursuivîmes, un ansarite et moi, l'un de leurs hommes.

Quand nous le rattrapâmes il dit: «II n'est de dieu que Dieu»,

L'ansarite l'épargna mais moi je le tuai avec ma lance.

De retour à Médine, le Prophète ﷺ eut vent de la chose et me dit:

«O Ousama! Tu l'as donc tué après qu'il a dit: «II n'est de dieu que Dieu ?»

Je dis: «O Messenger de Dieu! Il ne l'a dit que pour sauver sa tête !».

Il ﷺ dit: «L'as-tu donc tué après qu'il a dit: «II n'est de dieu que Dieu ?»

Et il ne cessa de le répéter jusqu'à ce que je souhaitasse que je n'eusse pas embrassé l'Islam avant ce jour».⁴⁵

Malgré les avertissements et conseils des savants sunnites qui suivent les traces du Prophète ﷺ certains musulmans outrepassent les limites en traitant de mécréants certaines personnes et certains groupes.

Les raisons principales qui poussent à considérer vainement les gens comme mécréants sont: l'ignorance, le fanatisme, l'intolérance, le dégoût et la garantie de l'intérêt personnel.

De plus penser à se servir du takfir comme arme pour condamner le côté adverse c'est faire preuve d'insouciance et d'inconscience.

42. Al Boukhari, Salat, 28; Abou Dawood, Jihad, 95.

43. Al Boukhari, Feraiz, 29; Muslim, Iman, 27.

44. Abou Dawood, Sunna, 15.

45. Muslim, Iman, 41; Abu Daoud, Jihad, 95; Ibn Majah, Fitan, 1.

QUESTIONS DU CHAPITRE 1

QUESTIONS DE RÉVISION

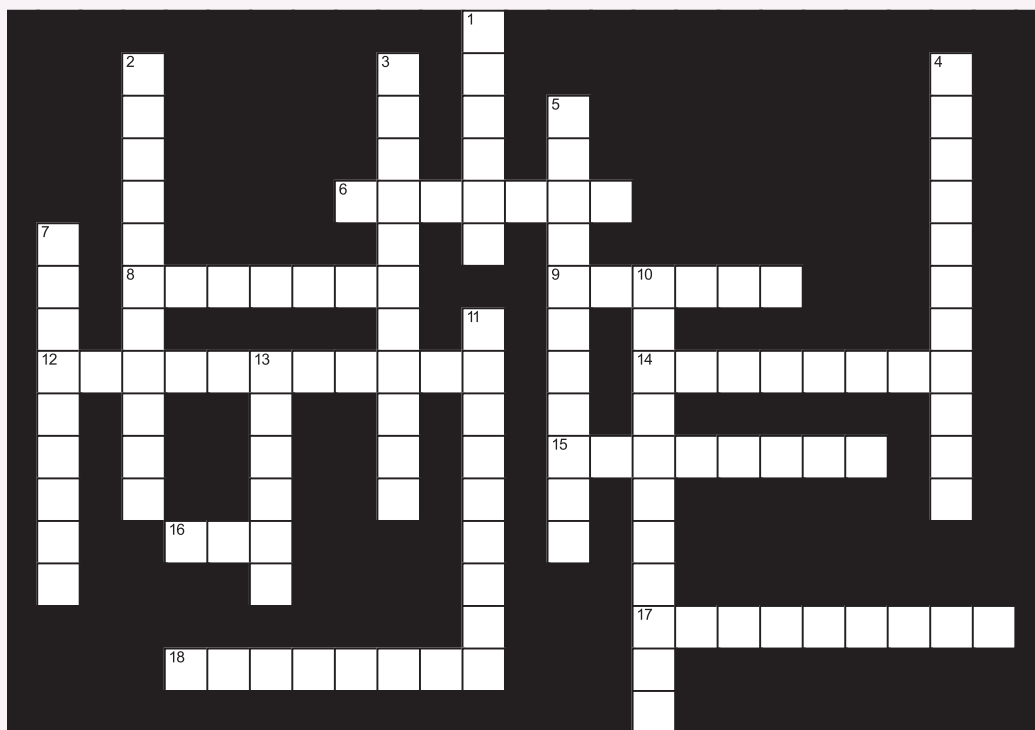
1. Quels sont les objectifs de la théologie islamique?
.....
2. Quelle est la portée de la théologie sur les autres sciences islamiques?
.....
3. Quelles sont les sources de la théologie islamique?
.....
4. Quelle est la signification de la foi selon le dictionnaire et la terminologie?
.....
5. Citez un verset coranique et un hadith qui montrent l'importance de l'attestation de la foi?
.....
6. Quelle est la différence entre la foi générale et la foi détaillée?
.....
7. Détaillez les différents niveaux de la foi détaillée.
.....
8. Quelles sont les conditions de validité de la foi?
.....
9. Définissez les thèmes suivants: croyant, mécréant, hypocrite.
.....
10. Que signifient la mécréance et l'associationnisme?
.....
11. Qui appelle-t-on un déiste?
.....
12. Un agnostique peut-il être appelé un mécréant?
.....
13. Que signifie takfir?
.....
14. Quelles précautions un musulman doit-il prendre lorsqu'il commet le takfir?
.....

QUESTIONS À CHOIX MULTIPLES

1. **Quel élément ne figure pas dans les thèmes de la théologie islamique?**
 - A) L'Existence et l'Unicité de Dieu
 - B) Les particularités des Prophètes
 - C) Les différentes sortes d'adoration
 - D) Les Livres Saints
2. **Quels éléments ne constituent pas les sources de la théologie islamique?**
 - I. Les versets coraniques
 - II. La prophétie
 - III. Les hadiths
 - IV. La raison
 - V. Les songes
 - A) I et II
 - B) II et V
 - C) II, III et IV
 - D) I, II et III
3. **Quel élément constitue un objectif de la théologie islamique?**
 - A) Enseigner la manière d'accomplir la prière.
 - B) Embellir la moralité des musulmans.
 - C) Apporter les preuves rationnelles, logiques de l'Existence de Dieu.
 - D) Enseigner la vie exemplaire du Prophète.
4. **Quelle proposition n'est pas une définition de la foi selon le dictionnaire?**
 - A) Assimiler à la tranquillité de l'esprit
 - B) Se soumettre
 - C) Croire dans le cœur
 - D) Avoir confiance à celui d'en face
5. **Quel compagnon n'ayant pas résisté aux persécutions des mécréants de la tribu Quraychite, renia sa foi alors qu'il croyait fermement et pour qui un verset coranique fut révélé à son honneur?**
 - A) Sumayya
 - B) Ammar bin Yasir
 - C) Zayd
 - D) Bilal
6. **Après avoir renforcé la foi taklit (la foi imitée) avec les preuves religieuses et logiques, quel concept utilise-t-on pour désigner la foi à laquelle on accède?**
 - A) La foi consciente
 - B) La foi générale
 - C) La foi détaillée
 - D) La foi complète
7. **Selon les sunnites, la foi ne croît ni décroît du point de vue toutefois, du point de vue..... elle peut croître et décroître. Remplissez les pointillés avec les mots corrects?**
 - A) Caractéristique / Attestation
 - B) Choses auxquelles on doit croire / Caractéristique.
 - C) Personne / Choses auxquelles on croît
 - D) Choses auxquelles on croît / Personne

8. Quels péchés sont mentionnés comme les péchés majeurs dans les hadiths?
- I. La désobéissance aux parents
II. Le faux témoignage
III. La sorcellerie
IV. S'adonner au prêt à intérêt
V. S'arroger la propriété de l'orphelin
VI. Être distrait dans la prière
- A) I, II, III et IV B) I, II, III, IV et V
C) II, III, IV et V D) II, III, IV et VI
9. "Le croyant doit demeurer dans..... et..... vis-à-vis de son Seigneur. " Lesquels des mots suivants sont conformes aux pointillés ci-dessus?
- A) La pauvreté/ La richesse
B) L'obéissance/ La soumission
C) La crainte/ L'espérance
D) La générosité/ L'avarice
10. Qui est l'hypocrite, du point de vue de la foi et la négation?
- A) C'est l'imposteur qui trompe les gens.
B) C'est celui qui atteste la foi aux des musulmans alors qu'il nie dans son cœur Dieu et Son Prophète.
C) C'est celui qui est reconnu pour ses mensonges.
D) C'est celui qui combat permanemment les musulmans.
11. Au nombre des éléments ci-dessous, lequel peut être cité comme inconvénient du takfir (traiter de mécréant un musulman) dans le monde islamique?
- I. La division et la dislocation des musulmans lorsque le takfir prend de l'ampleur au sein de l'Islam.
II. Les musulmans peuvent traverser une crise économique s'ils traitent les chrétiens de mécréants.
III. Si l'accusé de takfir est un véritable musulman, cela entraîne son accusateur vers la mécréance.
- A) I et III B) I et II
C) Seulement I D) I, II et III
12. Quel groupe de personnes désigne-t-on par l'expression "Ahl-u Ka'ba" (partisans de la Ka'ba)?
- A) Ceux qui accomplissent les cinq prières canoniques.
B) Ceux qui accomplissent la prière du vendredi, la prière de la fête du ramadan et de la tabaski.
C) Ceux qui accomplissent toutes leurs prières en communauté.
D) Ceux des croyants qui admettent que l'orientation vers la Ka'ba (Maison Sainte) est obligatoire pour l'accomplissement de la prière.

MOTS CROISÉS

Verticalement

6. Créatures perceptibles par l'œil et des organes de sens.
8. Attester l'Existence et l'Unicité de Dieu et puis la prophétie de Mohammed ﷺ.
9. c'est traiter un musulman de mécréant.
12. C'est affirmer par la langue ce que recèle le cœur.
14. Croyants admettant le caractère obligatoire de l'orientation vers la Ka'ba pour prier dont un de ses principes est qu'on ne traite pas de mécréant un musulman. “
15. Terme signifiant Dieu, Créateur, Divinité.
16. c'est l'acceptation dans le cœur et l'attestation par la langue.
17. Une des branches d'étude islamique qui traite du thème des éléments de la foi.
18. C'est le fait de croire globalement à tous les éléments de la foi.

Horizontalement

1. Mot arabe pluriel du mot “kabira” et qui signifie péché majeur.
2. c'est l'un des grands péchés mentionnés dans les hadiths.
3. Sentences enseignées dans le Coran et les hadiths authentiques qui doivent être absolument appliquées.
4. Vivre ou ressentir dans le cœur le savoir et la foi.
5. c'est admettre des égaux à Dieu dans Sa Seigneurie, Ses Noms, Attributs et Verbes.
7. Croire nettement et largement à tous les codes de l'Islam.
10. École juridique qui commença les premiers mouvements du takfir dans le monde islamique.
11. Créatures imperceptibles à l'œil et organes de sens sont du monde de l'.....
13. c'est croire qu'il n'y a aucun Créateur excepte Dieu.



CHAPITRE



LA FOI EN DIEU

SUJETS DU CHAPITRE

LA FOI EN ALLAH ﷻ



L'EXISTENCE ET L'UNICITÉ D'ALLAH ﷻ



LES NOMS ET ATTRIBUTS D'ALLAH ﷻ



LES ATTRIBUTS ACTIFS D'ALLAH ﷻ



A. LA FOI EN ALLAH ﷻ

Croire en Allah L'Unique, Le Plus Grand, Le Créateur de l'Univers, Le Digne d'être adoré et Celui qui meut l'Univers à Sa Guise constitue le premier et fondamental principe de la foi, principe dont le plus important pilier est la foi dans l'Existence et l'Unicité (tawhid) d'Allah qui nous dit dans le Saint Coran:

«Ceci est un message (le Coran) pour les gens afin qu'ils soient avertis, qu'ils sachent qu'Il n'est qu'un Dieu unique, et pour que les doués d'intelligence s'exhortent.»⁴⁶

Tous les savants de l'Islam admettent unanimement le mot **“Allah”** comme Nom de Dieu et le définissent ainsi:

“Allah, est le Nom du Plus Auguste, de Celui dont l'Existence est impérative et du Digne de toutes les louanges.”

L'expression “Celui dont l'Existence est impérative” exprime l'impossibilité d'imaginer l'inexistence de Dieu, Celui qui subsiste par Lui-même, qui a créé l'Univers et l'âme selon Sa Volonté.

Quant à l'expression “Le Digne de toutes les louanges”, elle nous explique la raison pour laquelle Dieu S'est Lui-même caractérisé par les plus beaux Noms et Attributs tels la Perfection et la Grandeur.

Dans les textes religieux, le mot **“Allah”** est employé comme nom particulier de l'Unique Créateur Digne d'être adoré. C'est pour cela que ce nom n'est attribué à aucune créature, que se soit dans la langue arabe ou dans toute autre langue du point de vue de son sens.

Croire en Allah, c'est croire qu'Il est Le Vivant, L'Unique, Celui qui détient les plus éminents Attributs et qui est excepté de toute caractéristique défectueuse.

Le musulman qui croit dans la divinité d'Allah ﷻ pense qu'Allah ﷻ :

- Est le Plus Grand et est Vivant et Unique.
- Est le Créateur et le Moteur de l'Univers et de tous les êtres vivants.
- Est le Commencement et la Fin.
- N'est ni Semblable aux créatures, ni les créatures sont semblables à Lui.
- Le Vivant qui subsiste par Lui-même.
- Sait, entend et voit tout; Il est Indépendant de toute chose et tout dépend de Lui.
- Est Le Détenteur de l'Existence absolue, de la Puissance absolue et de la Volonté absolue. Il entreprend ce qu'Il veut et quand Il veut une chose, Son commandement consiste à dire: “Sois” et c'est.
- S'exprime sans recourir à la voix et aux mots et fait révéler Ses Livres aux humains par Ses Prophètes.

46. Saint coran sourate Ibrahim (14) verset 52.

I. Il est du devoir de tout homme de croire en Allah ﷻ

Croire en Allah l'Omniscient Détenteur de l'Autorité Suprême est le devoir fondamental de tout homme pubère et pourvu de toutes ses facultés mentales.

Selon des savants comme les Imams Abou Hanifa et Maturudi رَحِمَتْهُ اللهُ, les hommes qui ont vécu à des époques où aucune révélation n'est venue de Dieu ou les hommes qui ont mené toute leur existence sans recevoir de message divin, il leur incombait de parvenir à la connaissance de l'Existence et l'Unicité de Dieu à travers leur intellect.

Car, l'homme a été doté de l'instinct de la croyance à une Force Suprême et Absolue et de la capacité lui permettant de percevoir aisément l'Existence d'un Créateur Unique et Puissant qui est à l'origine de l'ordre établi dans l'aménagement de l'Univers tout entier. À ce propos, le Coran nous dit:

«Il est le Seigneur des cieux et de la terre et de tout ce qui est entre eux. Adore-Le donc, et sois constant dans Son adoration. Lui connais-tu un homonyme?»⁴⁷

II. Quelle est la récompense mondaine de celui qui croit en Dieu?

La croyance en Dieu assure à l'homme le développement de sa personnalité et les apports bénéfiques indispensables à son bonheur et bien-être dans cette vie. On peut en énumérer les bienfaits mondains :

1. Il est conduit au droit chemin et à l'accomplissement de bonnes œuvres et aura dans ce monde la contrepartie de ce qu'il fait en bien et en mal. Ce verset nous le dit:

وَمَنْ يُؤْمِنْ بِاللَّهِ يَهْدِ اللَّهُ قَلْبَهُ

« Et quiconque croit en Allah, [Allah] guide son cœur. »⁴⁸

2. Il s'éloigne autant qu'il le peut des mauvaises actions car, il sait qu'il est vu par un Créateur qui sait et voit tout.

3. Il ne devient pas esclave de la richesse, de l'autorité, de la notoriété et n'adore pas les hommes.

4. Il sait que c'est Dieu le Pourvoyeur et de ce fait il s'éloigne des comportements vicieux comme l'avarice, l'envie, l'avidité et la cupidité. Il fait toujours preuve de vertus comme la générosité, le don et l'abnégation tout en sachant que c'est Dieu le Vritable Propriétaire de tout ce qu'il possède.

5. Il peut acquérir des vertus comme la bravoure, le courage et de ne pas craindre la mort. Le croyant admet que la mort sur le sentier de Dieu est le plus distingué honneur qu'un musulman puisse atteindre.

6. Il se réfugie auprès de Lui et reçoit la placidité du cœur. Celui qui a la paix du cœur parvient facilement à résoudre les problèmes de la vie auxquels il est confronté. S'il ne trouve une solution à ses difficultés, il sera patient, endurant et ne sombrera pas dans



47. Saint coran sourate Maryam, (19) verset 65.

48. Saint coran sourate Tagabun (64) verset 11.

le désespoir et la déchéance spirituelle. Car, au nombre des causes principales des problèmes psychologiques voire même du suicide, figure l'incroyance ou la faiblesse de la foi.

7. Pour le croyant, la compassion et la fraternité sont les valeurs fondamentales auxquelles tous les hommes ont droit car tous sont des créatures de Dieu, quelques soient leurs races, nations et cultures.

En résumé, le croyant est la personne sereine, loyale, qui a confiance à son Seigneur et se sent responsable vis-à-vis de Lui, qui ne cause aucun tort aux autres et fait preuve de miséricorde envers eux. Le croyant aime tout le monde et souhaite pour autrui ce qu'il souhaite pour lui-même.

Tout comme l'a dit Yunus Emre, le croyant vit avec cette conscience et ce sentiment: "Après avoir aimé le Créateur, nous devons aimer Sa créature."

B. L'EXISTENCE ET L'UNICITÉ D'ALLAH ﷻ

Vu que l'homme est doté de l'instinct inné de la croyance en Dieu, il est de son devoir de reconnaître et d'accepter l'Existence et l'Unicité de Dieu quelques soient les influences négatives de son environnement sur lui. C'est pour cela que la majorité des versets coraniques référant à Dieu Le Très-Haut nous enseignent Son Existence et Son Unicité. Ces versets en question mettent l'accent sur la croyance du tawhid (l'Unicité de Dieu) c'est-à-dire qu'ils nous informent que Dieu est Unique sans associé et que nul n'est égal à Lui. L'accession à la connaissance de l'Existence Divine a été définie dans le Coran comme une réalité naturelle, impérative et évidente pour l'homme. Le Coran nous précise qu'un homme dont la nature saine n'a pas été corrompue doit normalement reconnaître l'existence de son Créateur.

Néanmoins, on peut trouver dans chaque communauté des hommes qui nient ou qui doutent de l'Existence Divine pour diverses raisons. Pour ce genre de personnes, on doit prouver que Dieu existe au moyen des arguments logiques; et cela peut être possible par l'apprentissage préalable de preuves logiques de l'Existence et l'Unicité de Dieu. D'ailleurs, le Saint Coran et les hadiths constituent des sources très riches regorgeant ces preuves logiques.

Selon la théologie islamique, Dieu est Unique et sans associé. Il ne s'agit pas d'une unicité en thème de nombre car, un nombre peut être divisé et accru. Dieu est Pur et Exempt d'une telle pensée. Il est plutôt question de l'Unicité de Dieu dans Son Essence, Ses Noms, Ses Attributs et Ses Verbes; Dieu est l'Absolu dans Sa Seigneurie et Son Autorité. À ce propos, Dieu Lui-même nous dit dans le Saint Coran:

قُلْ هُوَ اللَّهُ أَحَدٌ اللَّهُ الصَّمَدُ لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ وَلَمْ يَكُنْ لَهُ كُفُوًا أَحَدٌ

« Dis : "Il est Allah, Unique. Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons. Il n'a jamais engendré et n'a pas été engendré non plus. Et nul n'est égal à Lui. »⁴⁹

De même, dans la sourate "Les infidèles", Dieu nous informe ouvertement qu'Il est le Seul Digne d'être adoré, que le Prophète n'adore pas et n'adorera point ce que les infidèles adorent. Bon nombre de versets coraniques nous enseignent que Dieu est l'Unique sans associé:

49. Saint coran sourate Al Ihlas (112) versets 1 à 4.

« Allah ne s'est point attribué d'enfant et il n'existe point de divinité avec Lui; sinon, chaque divinité s'en irait avec ce qu'elle a créé et certaines seraient supérieures aux autres. (Gloire et Pureté) à Allah! Il est Supérieur à tout ce qu'ils décrivent. »⁵⁰

لَوْ كَانَ فِيهِمَا آلِهَةٌ إِلَّا اللَّهُ لَفَسَدَتَا...

«S'il y avait dans le ciel et la terre des divinités autre qu'Allah, tous deux seraient certes dans le désordre...»⁵¹

L'ordre établi dans l'Univers est la preuve la plus évidente de l'Unicité Divine.

La majorité des versets révélés à la Mecque nous enseignent directement le tawhid (l'Unicité de Dieu).

La particularité la plus fondamentale de l'Islam, c'est le tawhid c'est-à-dire le fait d'admettre que Dieu est l'Unique sans associé. Ce qui diffère l'Islam de l'idolâtrie des temps de l'ignorance, de la croyance du Judaïsme et du Christianisme qui furent corrompus avec le temps et de certaines croyances occidentales, c'est la croyance en un Dieu Unique exempt de tout attribut humain.

I. Les preuves logiques de l'Existence Divine

Selon certains savants de l'Islam, étant donné que l'homme fut créé avec le besoin inné de la croyance au Créateur, il n'y a aucune nécessité de chercher des preuves extérieures voire même des arguments logiques démontrant l'Existence de Dieu. Tout homme dont la nature saine (fitrat) n'est pas corrompue et dont l'âme n'est pas affectée sait et comprend que Dieu existe et qu'Il est Unique. Sinon que, les signes de l'Existence Divine ne servent qu'à avertir l'homme et à accroître la conscience en lui. Comment se fait-il que quand le fer et l'aimant s'approchent l'aimant attire le fer? C'est parce que ce secret réside dans la création de l'aimant. Il en est de même de la particularité de la création de l'homme qui, lorsque sa nature saine (fitrat) n'est pas altérée, peut reconnaître l'Existence de son Créateur par l'entremise de son intellect et sa conscience. En effet, l'être humain fut créé avec la spécificité de connaître Dieu rien qu'en observant en lui-même et dans la nature les indices évidents de l'Existence de Dieu. Car, la création de l'homme constitue en elle-même une preuve patente de l'Existence du Divin.

Les savants de l'Islam soutiennent que l'homme dispose de la raison et de la conscience à même de lui permettre de savoir que Dieu existe, s'il médite sur sa propre personne et l'Univers.

لَا تُدْرِكُهُ الْأَبْصَارُ وَهُوَ يُدْرِكُ الْأَبْصَارَ

«Les regards ne peuvent l'atteindre, cependant qu'Il saisit tous les regards.»⁵²

Ce verset nous montre qu'on ne pourra jamais percevoir directement Dieu à travers les sens. Toutefois, les organes de sens servent d'équipements à la raison et au cœur pour parvenir à la connaissance de Dieu. Tous les éléments de la création, l'ordre et l'harmonie établis dans l'Univers constituent tous

50. Saint coran sourate Al Mu'minun (23) verset 91.

51. Saint coran sourate Anbiya (21) verset 22.

52. Saint coran sourate An'am (6) verset 103.

des équipements pour la connaissance du Divin. L'homme cherche à atteindre son Créateur à travers sa raison et les maints signes exposés dans la nature. Le verset coranique suivant dit à ce propos:

سُرِّيهِمْ آيَاتِنَا فِي الْأَفَاقِ وَفِي أَنْفُسِهِمْ حَتَّى يَتَبَيَّنَ لَهُمْ أَنَّهُ الْحَقُّ...

« Nous leur montrerons Nos signes dans l'univers et en eux-mêmes, jusqu'à ce qu'il leur devienne évident que c'est cela (le Coran), la Vérité... »⁵³

D'après les savants, dans l'observation du monde extérieur et l'étude de sa propre création, telles sont les preuves irréfutables de l'Existence de Dieu:

1. La preuve de la nature saine (fitrat) de l'homme: tout homme intègre et conscient de sa faiblesse accepte aisément l'existence d'un Créateur à la Force Absolue. La croyance en Dieu est un instinct et une conscience innés en l'homme.

Le Coran nous invite de cette manière à croire en Dieu à travers cet instinct inné en nous:

فَاقِمِ وَجْهَكَ لِلدِّينِ حَنِيفًا فِطْرَةَ اللَّهِ الَّتِي فَطَرَ النَّاسَ عَلَيْهَا...

« Dirige tout ton être vers la religion exclusivement [pour Allah], telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes ... »⁵⁴

« Et quand le malheur touche l'homme, il fait appel à Nous, couché sur le côté, assis, ou debout. Puis quand Nous le délivrons de son malheur, il s'en va comme s'il ne Nous avait point imploré pour un mal qui l'a touché... »⁵⁵

2. La preuve de l'apparition des créatures (Khudûs): cet argument est très répandu entre les savants du Coran.

Après l'apparition de l'Univers et de toutes les créatures qui y vivent, la nécessité d'un Moteur pour mouvoir en parfaite harmonie toutes les créatures de l'Univers est un signe qu'il existe un Créateur à l'origine de cette animation. Car, chaque créature de l'Univers est apparue après et aucune créature n'a existé de son propre gré. Il doit certainement y avoir un Créateur qui a voulu que chaque créature existe à un moment donné et à un endroit bien défini. Sans nul doute, ce Créateur est Dieu.

Ce verset coranique corrobore l'idée de l'apparition des créatures qui n'existaient pas auparavant:

أَوَلَا يَذْكُرُ الْإِنْسَانُ أَنَّا خَلَقْنَاهُ مِنْ قَبْلُ وَلَمْ يَكُ شَيْئًا...

« L'homme ne se rappelle-t-il pas qu'avant cela, c'est Nous qui l'avons créé, alors qu'il n'était rien? »⁵⁶

3. La preuve de la faisabilité de l'Univers: cet argument est beaucoup avancé par les savants de l'Islam; en effet, l'existence de l'Univers n'est pas un "impératif", il peut exister comme ne pas exister et son existence étant conditionnée par la saine volonté préalable d'un Créateur montre que Dieu existe. C'est ce que nous montre ce verset coranique :

53. Saint coran sourate Fussilat (41) verset 53.

54. Saint coran sourate Rum (30) verset 30.

55. Saint coran sourate Yûnûs (10) verset 12.

56. Saint coran sourate Maryam (19) verset 67.

أَمْ خُلِقُوا مِنْ غَيْرِ شَيْءٍ أَمْ هُمُ الْخَالِقُونَ...

« Ont-ils été créés à partir de rien ou sont-ils eux les créateurs? »⁵⁷

4. La preuve de l'ordre établi dans l'Univers (Nizam): l'évidence de la parfaite harmonie et l'ordre permanemment infaillible de tous les événements qui se produisent dans l'Univers sont des indices qui prouvent qu'il y a à l'origine de tous ces mouvements un Créateur qui sait et peut absolument toute chose. Cette preuve est définie comme la preuve du dessein, de la sagesse, de l'assurance et de la grâce.

Nous pouvons citer en exemple ce verset coranique:

أَفَلَا يَنْظُرُونَ إِلَى الْإِبِلِ كَيْفَ خُلِقَتْ * وَإِلَى السَّمَاءِ كَيْفَ رُفِعَتْ * وَإِلَى الْجِبَالِ كَيْفَ نُصِبَتْ * وَإِلَى الْأَرْضِ كَيْفَ سُطِحَتْ.

« Ne considèrent-ils donc pas les chameaux, comment ils ont été créés, et le ciel comment il est élevé, et les montagnes comment elles sont dressées, et la terre comment elle est nivelée? »⁵⁸

L'ordre dans le fonctionnement du monde démontre que Dieu est Unique sans égal ni associé. C'est ce que nous dit ce verset coranique:

لَوْ كَانَ فِيهِمَا آلِهَةٌ إِلَّا اللَّهُ لَفَسَدَتَا...

« S'il y avait dans le ciel et la terre des divinités autre qu'Allah, tous deux seraient certes dans le désordre. »⁵⁹

Exemples des preuves logiques de l'Existence Divine :

De nos jours, les arguments étayés sur l'Existence de Dieu visent à éradiquer la doctrine vicieuse du matérialisme et de l'évolutionnisme⁶⁰.

En restant logique, nous pouvons avancer trois probabilités concernant la création de l'Univers:

1. L'Univers a existé de lui-même, est venu de lui-même et est apparu par lui-même à partir du néant.
2. L'Univers est apparu par hasard.
3. Il y a un créateur à l'origine de la création de l'Univers et de l'ordre qui y règne.

Nous voudrions éclaircir la troisième probabilité. Pour ce faire, nous devons rejeter les deux autres.

A) Première probabilité: C'est absurde, irraisonnable de défendre cette thèse sur la création de l'Univers.

57. Saint coran sourate Tûr (52) verset 35.

58. Saint coran sourate Al Ghachiya (88) versets 17-20.

59. Saint coran sourate Al Anbiya (21) verset 22.

60. Matérialisme : dogme niant l'existence d'un credo spirituel ramenant la réalité à la matière et à ses variations.
Evolutionnisme : doctrine philosophique selon laquelle le monde réel, notamment les sociétés se développent selon une loi d'évolution.

Cela car, selon la règle de “causes à effets”, il y a une cause à tout effet, un auteur à tout ouvrage, un créateur à toute création et donc naturellement une cause à l’apparition de l’Univers.

Tout comme l’esprit et la logique ne peuvent admettre l’apparition d’un beau tableau sans artiste, l’érection d’un bâtiment sans ingénieurs et ouvriers, il est impossible de soutenir également que l’Univers est apparu de lui-même.

Le poète Nejib Fazil⁶¹ رَحِمَتْهُ اللهُ explique cette réalité:

« Quelle que soit la direction de mon regard, je vois que je suis encerclé

Et si je suis encerclé n’y-a-t-il pas quelqu’un qui m’encerclé ?

Qui est cet artiste peintre qui dessine ce visage d’homme?

Y-a-t-il quelqu’un qui reste devant le miroir et interroge? »

Dans un autre poème, ces paroles si élégantes sont mentionnées :

Ce lieu est-il venu de lui-même ?

Cette caravane s’est-elle levée aussi d’elle-même ?

Les cheminées sur les toits te disent,

Qu’il n’y a pas de fumée sans feu.

Le jardinier devrait-il quitter de lui-même sa vigne ?

Le blé devrait-il se passer de la paille?

Est-ce sans pouvoir,

Et par lui-même que cet univers tourne ?...

Le Coran nous enseigne à travers ce verset à quel point il est insensé d’imaginer qu’il n’y ait pas une cause à la création de l’Univers :

«Ont-ils été créés à partir de rien ou sont-ils eux les créateurs? Ou ont-ils créé les cieux et la terre? Mais ils n’ont plutôt aucune conviction.»⁶²

B) Deuxième probabilité: Aussi irrationnelle que la première on ne peut concevoir la probabilité de l’apparition de l’Univers à partir du néant.

La terre, les hommes, les animaux, les plantes et toutes les autres créatures ne sont et ne peuvent être le fruit du hasard. Il existe certainement un administrateur qui maintient durant des millions d’années cette sphère terrestre sans qu’elle ne dévie de son orbite. Quel esprit peut admettre que c’est le hasard qui meut le soleil et les planètes, chacun dans son orbite et à une vitesse terrifiante sans qu’ils n’entrent en collision? Il est carrément inadmissible que le hasard soit à l’origine du fonctionnement harmonieux et ordonné des organes du corps humain constitués de milliards de cellules et de la liaison parfaite établie entre eux. Le Coran nous expose avec ces signes la réalité de la création :

61. Necip Fazıl Kısakürek رَحِمَتْهُ اللهُ : écrivain, philosophe et poète turc né le 26 mai 1904 à Istanbul et décédé le 25 mai 1983 à Istanbul.

62. Saint coran sourate Tûr (52) verset 35-36.

« Et sur la terre il y a des parcelles voisines les unes des autres, des jardins [plantés] de vignes, et des céréales et des palmiers, en touffes ou espacés, arrosés de la même eau, cependant Nous rendons supérieurs les uns aux autres quant au goût. Voilà bien là des preuves pour des gens qui raisonnent. »⁶³

C) **Troisième probabilité:** Après avoir démenti les deux probabilités précédentes, l'esprit ne peut avoir recours à aucun prétexte pour nier la troisième probabilité selon laquelle il y a indubitablement un Créateur tout Sachant et tout Puissant qui créa l'Univers et établit l'ordre en son sein. Et ce Créateur est Dieu comme le dit ce verset:

...أَفِي اللَّهِ شَكٌّ فَاطِرِ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ...

« Y a-t-il un doute au sujet d'Allah, Créateur des cieux et de la terre. »⁶⁴

Les savants du Coran et de la théologie ont avancé des thèses justifiant l'Existence de Dieu, Créateur de l'Univers. En voici un exemple:

Imaginons un instant l'existence de deux divinités à la volonté absolue et la puissance infinie. Ces deux divinités pourraient avoir le même avis ou des avis différents quant à la création de l'Univers. Si elles ont des points de vue différents un affrontement entre les deux divinités infiniment puissantes pourrait avoir lieu. Vu qu'elles voudront toutes deux créer l'Univers et que l'Univers ne peut être créé que par une seule, il aurait fallu que l'Univers ne fût pas créé ou que deux univers fussent créés. Mais il n'existe qu'un seul Univers. Si les deux divinités s'accordent quant à la création de l'Univers, cet accord engendrerait un compromis impératif. Car, chaque divinité se retrouverait dans l'obligation de renoncer à une partie de ses attentes. Cela signifierait que chacune des deux divinités sera soumise à une faiblesse et une autorité partielle. De plus, chaque divinité n'aurait pu créer un univers conformément à sa guise. Par conséquent, l'on ne saurait aborder dans ce cas le thème d'une divinité car, le mot "divinité" est employé pour désigner celui qui détient une volonté absolue, un pouvoir illimité et absolu, qui agit où, quand et comme il veut. Une divinité ne peut posséder un attribut défectueux. Eu égard à l'inadmissibilité de toutes les probabilités susmentionnées, la croyance à un Dieu Unique, Créateur de l'Univers s'impose.

II. Les preuves coraniques de l'Existence de Dieu

Le Saint Coran nous définit explicitement l'Existence de Dieu :

يَا أَيُّهَا النَّاسُ اذْكُرُوا اللَّهَ عَلَيْكُمْ هَلْ مِنْ خَالِقٍ غَيْرُ اللَّهِ يَرْزُقُكُمْ مِنَ السَّمَاءِ وَالْأَرْضِ
لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ فَآتَى تُؤَفَّكُونَ

« Ô hommes! Rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous: existe-t-il en dehors d'Allah, un créateur qui du ciel et de la terre vous attribue votre subsistance? Point de divinité à part Lui ! Comment pouvez-vous vous détourner [de cette vérité]? »⁶⁵

...أَفِي اللَّهِ شَكٌّ فَاطِرِ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ...

63. Saint coran sourate Ra'd (13) verset 4.

64. Saint coran sourate Ibrahim (14) verset 10.

65. Saint coran sourate Fatir (35) verset 3.

« Y a-t-il un doute au sujet d'Allah, Créateur des cieux et de la terre. »⁶⁶

Afin de percevoir les maintes preuves de l'Existence, de l'Unicité et de la Puissance Infinie de Dieu exposées dans le Saint Coran, l'homme doit nécessairement méditer sur ces réalités :

1. En observant la création de l'homme, œuvre d'une puissance et une science immenses, la constitution du corps humain commandé par la raison, les différents organes et leurs fonctionnements, on réalise que tous ces éléments sont des signes de l'Existence Suprême de Divine. Le Coran nous dit à ce propos:

« Nous avons certes créé l'homme d'un extrait d'argile, puis Nous en fîmes une goutte de sperme dans un reposoir solide. Ensuite, Nous avons fait du sperme une adhérence; et de l'adhérence Nous avons créé un embryon; puis, de cet embryon Nous avons créé des os et Nous avons revêtu les os de chair. Ensuite, Nous l'avons transformé en une tout autre création. Gloire à Allah le Meilleur des créateurs! »⁶⁷

2. La création parfaitement harmonieuse de la terre, des montagnes, des océans et des cieux dans un ordre universel irréprochable prouve l'Existence Divine. Le changement climatique terrestre d'une saison à une autre, la convenance de la terre à la vie humaine, la protection atmosphérique du globe terrestre, l'assujettissement à l'homme de toutes les créatures entre le ciel et la terre sont des arguments irréfutables de l'Existence, du Savoir et de la Force illimités de Dieu.

C'est ce que nous enseigne ce verset:

« N'ont-ils donc pas observé le ciel au-dessus d'eux, comment Nous l'avons bâti et embelli; et comment il est sans fissures? Et la terre, Nous l'avons étendue et Nous y avons enfoncé fermement des montagnes et y avons fait pousser toutes sortes de magnifiques couples de [végétaux], à titre d'appel à la clairvoyance et un rappel pour tout serviteur repentant. »⁶⁸

3. L'eau source de vie, le vent convoyeur de pluie et de nuages, le feu qui permet aux hommes d'assouvir bon nombre de leurs besoins et bien d'autres éléments innombrables de la nature démontrent indubitablement qu'il y a un Créateur à l'origine de tout cela comme ces quelques versets le corroborent:

« Que l'homme considère donc sa nourriture: C'est Nous qui versons l'eau abondante, puis Nous fendons la terre par fissures et y faisons pousser grains, vignobles et légumes, oliviers et palmiers, jardins touffus, fruits et herbages, pour votre jouissance vous et vos bestiaux. »⁶⁹

« Et Nous avons fait descendre du ciel une eau bénie, avec laquelle Nous avons fait pousser des jardins et le grain qu'on moissonne, ainsi que les hauts palmiers aux régimes superposés, comme subsistance pour les serviteurs. Et par elle (l'eau) Nous avons redonné la vie à une contrée morte. Ainsi se fera la résurrection. »⁷⁰

4. La soumission de la lune, du soleil, des étoiles et des planètes à un ordre parfait et interchangeable, l'alternance du jour et de

66. Saint coran sourate Ibrahim (14) verset 10.

67. Saint coran sourate Mü'minûn (23) versets 12-14.

68. Saint coran sourate Qaf (50) versets 6 à 8.

69. Saint coran sourate Abasa (80) versets 24-32.

70. Saint coran sourate Qaf (50) versets 9 à 11



la nuit, la nuit propice au sommeil et au repos, tous ces éléments et tous les bienfaits incommensurables qu'ils procurent aux hommes et êtres vivants sont des indices d'un Dieu qui sait et voit absolument tout. C'est ce que mentionnent les versets suivants :

«Et c'est Lui qui vous fit de la nuit un vêtement, du sommeil un repos et qui fit du jour un retour à la vie active.»⁷¹

« Et une preuve pour eux est la nuit. Nous en écorchons le jour et ils sont alors dans les ténèbres. Et le soleil court vers un gîte qui lui est assigné; telle est la détermination du Tout-Puissant, de l'Omniscient. Et la lune, Nous lui avons déterminé des phases jusqu'à ce qu'elle devienne comme la palme vieillie. Le soleil ne peut rattraper la lune, ni la nuit devancer le jour; et chacun vogue dans une orbite.»⁷²

Les versets précédents comme beaucoup d'autres montrent que toutes les créatures de la nature et les hommes guidés se soumettent à Dieu et L'implorent.

Le Saint Coran avertit constamment les hommes et les exhorte au chemin de la droiture car la soumission au Créateur est innée dans la nature saine de l'être humain.

Aussi, est-il demandé à l'homme de méditer sur sa propre création et l'Univers pour en comprendre la sagesse et la subtilité.

III. Hadiths référant au thème de l'Existence de Dieu

Il a été rapporté un grand nombre d'hadiths révélés au Prophète ﷺ concernant l'Existence Divine.

Une nuit, à l'approche de l'aube, le Prophète ﷺ se leva, sortit pour contempler le ciel et récita ce verset :

« Dans la création des cieux et de la terre, dans l'alternance du jour et de la nuit, il y a des signes pour les gens qui méditent. Qu'ils soient debout, assis ou couchés, ils se souviennent de leur Seigneur, méditent profondément sur la création des cieux et de la terre, et disent : "Seigneur! Tu n'as pas créé tout ceci en vain. Nous te rendons gloire et louange. Préserve-nous du châtimement du feu !" »

Peu de temps après, il retourna dans sa maison et après s'être reposé quelques temps, sortit à nouveau. Il ﷺ contempla le ciel, récita le même verset, prit ses ablutions puis il ﷺ accomplit ses prières.⁷³

Un groupe de personnes du Yémen vinrent dire au Prophète ﷺ: « Ô Messager de Dieu! Nous sommes venus apprendre de Toi les sentences de la religion et comment fut la première création de l'Univers. » Il leur répondit :

كَانَ اللَّهُ وَلَمْ يَكُنْ شَيْءٌ قَبْلَهُ...

“Au commencement était Dieu, et rien n'existait avant Lui”... »⁷⁴

71. Saint coran sourate Al Furkân (25) verset 47.

72. Saint coran sourate Yasin (36) versets 37-40.

73. Muslim, Tahârat. 15.

74. Al Boukhari, Tawhid, 22.

Après la bataille de Badr, un des notables des Quraychites Djubair bin Mut'im t vint à Médine pour discuter du sort des mécréants qui avaient été faits prisonniers. Djubair, qui n'avait pas encore embrassé l'Islam entendit un soir le Prophète ﷺ lire ce verset pendant la prière :

«*Ont-ils été créés à partir de rien ou sont-ils eux les créateurs? Ou ont-ils créé les cieux et la terre ? Mais ils n'ont plutôt aucune conviction.* »⁷⁵

Djubair ؓ, influencé par ces paroles qui lui procurèrent une forte émotion, ne manqua pas de dire : « Mon cœur a failli exploser en écoutant ces paroles. »

Finalement cet évènement fut à l'origine de sa conversion à l'Islam.⁷⁶

Comme on l'a vu beaucoup de hadiths du Prophète ﷺ sont des arguments révélés sur l'Existence de Dieu.

IV. L'amour de Dieu

Le véritable croyant est celui qui réalise la Beauté et la Grandeur de Dieu, qui espère en Ses largesses et qui reconnaît Ses grâces et bienfaits. Le serviteur conscient de cela aime son Seigneur, maintient son cœur dans l'invocation permanente de Celui-ci et vise Sa Satisfaction et Son Agrément à travers tous ses comportements.

Le serviteur prouve à Dieu son amour pour Lui en ayant foi en Celui-ci, en Son Prophète ﷺ et en tous les enseignements qu'Il a véhiculés, en s'acquittant des obligations religieuses et en s'éloignant des interdits de Dieu.

La véritable foi est celle de celui qui aime Dieu plus que sa propre personne. Lorsque le croyant a foi en Dieu de cette manière, son amour pour Lui se perçoit dans tous ses propos, actions et habitudes.

Allah ﷻ nous enseigne dans le verset suivant la manière dont les croyants doivent L'aimer :

«*Dis: "Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu'Allah, Son messenger et la lutte dans le sentier d'Allah, alors attendez qu'Allah fasse venir Son ordre. Et Allah ne guide pas les gens pervers."* »⁷⁷

À propos des croyants qui aiment Dieu et qu'Il aime, Allah ﷻ Lui-même dit ceci :

«*Ô les croyants ! Quiconque parmi vous apostasie de sa religion... Allah va faire venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime, modeste envers les croyants et fier et puissant envers les mécréants, qui lutte dans le sentier d'Allah, ne craignant le blâme d'aucun blâmeur. Telle est la grâce d'Allah. Il la donne à qui Il veut. Allah est Immense et Omniscient.* »⁷⁸

La plus remarquable particularité du croyant, c'est son amour pour son Seigneur. Le cœur qui tombe amoureux de Dieu ne recherche aucun autre amour.

C'est pour cela que le Prophète ﷺ a dit :

75. Saint coran sourate Tûr (52) versets 35 et 36.

76. Al Boukhâri, Tafsir, sourate Tûr.

77. Saint coran sourate Tawba (9) verset 24.

78. Saint coran sourate Mâidah (5) verset 54.

“Celui qui a en lui ces trois particularités, il goûtera au plaisir de la foi: l’amour de Dieu et de Son Prophète par-dessus tout; l’amour du prochain pour Dieu; la crainte de perdre la foi plus que le fait d’être jeté au feu.”⁷⁹

Celui qui aime le Divin et est conscient de tous les bienfaits dont Il l’a comblé donne un sens à sa vie, s’oriente vers le bien, la bonté et la vérité. L’amoureux de Dieu obéit à Ses ordres, à Son Prophète ﷺ et mène sa vie conformément à cela.

Il est stipulé dans le Coran:

قُلْ إِنْ كُنْتُمْ تُحِبُّونَ اللَّهَ فَاتَّبِعُونِي يُحْبِبْكُمُ اللَّهُ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ وَاللَّهُ غَفُورٌ رَحِيمٌ

«Dis: “Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux.”⁸⁰

Tout comme nous trouvons dans le Saint Coran certains versets qui mentionnent l’amour des croyants pour Dieu, nous pouvons également observer des versets qui nous montrent les serviteurs que Dieu aime et ceux qu’Il n’aime pas.

Dieu aime les bienfaiteurs, les repentants, les pieux, les patients, les endurants, les justes et ceux qui craignent de Le désobéir et luttent sur Son sentier.

Aussi, Dieu n’aime-t-Il pas les mécréants, les oppresseurs, les orgueilleux, les dilapidateurs, les malfaiteurs, les semeurs de troubles et ceux qui outrepassent les limites.

L’amour du Seigneur à l’égard d’un serviteur est la source de bonheur pour ce serviteur. Car l’aimé du Maître des mondes bénéficie de Son assistance, Sa protection, Son soutien vers la réussite, Ses grâces et Ses bienfaits.

Embellissons nos propos avec cette formule de prière du Noble Prophète ﷺ:

اَللّٰهُمَّ اِنِّیْ اَسْأَلُكَ حُبَّكَ وَحُبَّ مَنْ یُّحِبُّكَ وَالْعَمَلَ الَّذِیْ یُیْلِغُنِیْ حُبَّكَ

“Ô Seigneur! Fasses que je puisse t’aimer, aimer ceux qui t’aiment et aimer les actions qui me feront mériter Ton amour!”⁸¹

C. LES NOMS ET ATTRIBUTS D'ALLAH ﷻ

Les Noms ou Attributs de Dieu sont les concepts qui caractérisent Son Essence afin que le croyant puisse Le connaître. Les adjectifs tels que le Vivant (*Hayy*), le Sachant (*Alim*), le Créateur (*Khâlik*) sont admis comme les Noms de Dieu et leurs infinitifs “ressusciter, savoir, créer” quant à eux constituent des exemples de concepts qui désignent les Attributs du Divin.

79. Al Boukhârî, Īman, 9. 14.

80. Saint coran sourate Ali Īmran (3) verset 31.

81. Tirmizî, Daawât 73, Tafsîr ul-Kur’ân 39.

I. Le Nom Particulier “Allah”

Selon la majorité des savants de l’Islam, le mot “Allah” qui représente un nom particulier en arabe ne dérive d’aucune racine. Selon les règles de la langue arabe, l’accentuation du mot “Allah” est immuable; il n’admet pas non plus de pluriel. C’est le nom propre à Dieu l’Auguste et le Digne d’être adoré.

II. Le Nom le Plus Glorieux de Dieu (Ism-i Azam)

Selon le dictionnaire, le “Ism-i Azam” est une expression qui désigne le plus grand nom. De par sa terminologie, il est employé pour représenter le nom le plus glorieux parmi les plus beaux noms de Dieu. Toutefois, ce plus glorieux nom en question n’a pas été explicitement mis à nu. Pour un groupe de savants de l’Islam, tous les Noms de Dieu sont glorieux et éminents et aucun nom particulier n’a le dessus sur les autres en termes de valeur. En observant les hadiths, ce groupe n’a pas défendu la thèse selon laquelle certains Noms de Dieu sont plus glorieux et vertueux que d’autres.

Pourtant, dans certains hadiths, le Prophète ﷺ s’est prononcé sur ce plus grand nom (Ism-i Azam) en disant que celui qui évoque Dieu avec ce nom, verra ses prières exaucées.⁸² Néanmoins, nous ne détenons pas les preuves irréfutables pour préciser le nom dont il s’agit. En effet, les Noms Allah, Ar Rahman et Ar Rahim (le Tout-Miséricordieux et le Très-miséricordieux), al-Hayyu’l-Kayyum (le Vivant qui subsiste par Lui-même), Zul Djalal-i wa’l Ikram (l’Auguste et le Bienfaiteur) sont tous mentionnés dans différents hadiths comme les plus glorieux Noms de Dieu.

Il est probable que le Prophète ﷺ ait jugé bon de ne pas enseigner à sa communauté le plus sublime Nom du Seigneur par crainte que les croyants ne se cramponnent à ce seul nom et négligent les autres.

III. Les plus beaux noms de Dieu (Asma-i Husna)

Le terme “Asma-i Husna” est utilisé pour caractériser tous les Noms du Seigneur des mondes.

اَللّٰهُ لَا اِلٰهَ اِلَّا هُوَ لَهُ الْاَسْمَاءُ الْحُسْنٰى

«Allah ! Point de divinité que Lui ! Il possède les noms les plus beaux.»⁸³

«A Lui les plus beaux noms. Tout ce qui est dans les cieux et la terre Le glorifie. Et c’est Lui le Puissant, le Sage.»⁸⁴

Tout comme ces versets le précisent, les plus beaux noms appartiennent à Dieu car, c’est Lui le Détenteur de toute Grandeur, de toute Beauté et de toute Perfection.

Les noms divins portent le sens de la Grandeur Infinie et de la Supériorité Absolue de Dieu et sont aussi désignés par l’expression “Asma-i ilahiyya”. On trouve dans le Coran et dans les hadiths authentiques un grand nombre des noms divins. En apprenant ces noms, le serviteur finit par connaître Dieu; après L’avoir connu, il L’aime; et en L’aimant, il devient un serviteur digne. L’amour du serviteur pour son Créateur l’aide à se purifier des mauvaises habitudes et à adopter les conduites qui Lui plaisent. Il est stipulé dans le Coran :

82. Hadiths sur le thème : voir les récits rapportés par Abou Daoud Witr 23; At Tirmidhi Dua 64, 65, 100; An Nasai, Dua, 58; Ibn Mâjah Duâ, 9, 10.

83. Saint coran sourate Taha (20) verset 8.

84. Saint coran sourate Al Hachr (59) verset 24.

وَلِلَّهِ الْأَسْمَاءُ الْحُسْنَىٰ فَادْعُوهُ بِهَا

«C'est à Allah qu'appartiennent les noms les plus beaux. Invoquez-Le par ces noms.»⁸⁵

Comme on le voit Dieu nous ordonne de L'implorer à travers Ses Noms. Des prières formulées avec sincérité tel "ô mon Seigneur, Couvres mes défauts ici-bas et dans l'au-delà car, c'est Toi qui couvres les défauts de Tes serviteurs!", "Absous-moi car, Tu es Celui qui pardonne et absout les péchés!", "Acceptes mon repentir car, c'est Toi qui accepte le repentir de Tes esclaves!" sont exaucées s'il plait à Dieu. Il n'y a pas de nécessité absolue d'implorer Dieu avec plusieurs différents noms car, l'Essence de Dieu que nous mentionnons à travers un seul nom regroupe tous les autres noms. D'ailleurs ce verset le précise :

قُلْ ادْعُوا اللَّهَ أَوْ ادْعُوا الرَّحْمَنَ * أَيًّا مَا تَدْعُوا فَلَهُ الْأَسْمَاءُ الْحُسْنَىٰ .

« Dis : "Invoquez Allah, ou invoquez le Tout Miséricordieux. Quel que soit le nom par lequel vous l'appellez, Il a les plus beaux noms.»⁸⁶

Selon le Prophète ﷺ il existe en plus des noms divins mentionnés dans le Coran et les hadiths, d'autres noms que Dieu Lui-même garde secret et qu'Il enseigne à Ses serviteurs distingués :

"Ô Seigneur ! Je T'implore par chaque nom qui T'appartient! Ce nom par lequel Tu T'es fait connaître; que ce soit un nom révélé dans le Livre, ou que Tu aies enseigné à un de Tes serviteurs distingués, ou que Tu as réservé à Toi-même sans l'enseigner à aucun serviteur."⁸⁷

Puisque les noms de Dieu nous sont enseignés par l'entremise de la révélation, aucun homme n'a le droit de les changer. Les versets du coran et les hadiths mentionnent les noms divins comme ils doivent l'être. Les plus beaux noms de Dieu mentionnés dans les versets coraniques et hadiths sont :

1- Allah (الله): Allâh est un Nom propre qui désigne l'Être glorifié, Qui mérite l'extrême glorification, et l'extrême limite de l'humilité et de la soumission, Celui Qui a la Divinité, la puissance pour créer c'est-à-dire faire passer du néant à l'existence. C'est le nom particulier de Dieu qui englobe toutes les particularités de Ses 99 noms.



2- ar-Rahmân (الرَّحْمَنُ): Celui Qui est très miséricordieux envers les croyants c'est-à-dire les musulmans et les mécréants c'est-à-dire les non-musulmans dans ce bas monde et envers les croyants uniquement dans l'au-delà, spécifiquement aux croyants dans l'au-delà.

3- ar-Rahîm (الرَّحِيمُ): Celui Qui est très miséricordieux uniquement envers les croyants dans l'au delà.

4- al-Malik (الْمَلِكُ): C'est-à-dire qu'Allâh est attribué d'une souveraineté parfaite et éternelle, sans début ni fin.

5- al-Kuddûs (الْقُدُّوسُ): Celui Qui est exempt de l'associé et des attributs des créatures ; Ainsi Il n'a pas besoin de l'endroit et

85. Saint coran sourate Al A'râf (7) verset 180.

86. Saint coran sourate Al Isrâ (17) verset 110.

87. Ahmed b. Hanbel, Musnad, 1, 391.

ne dépend pas du temps. Il est le Créateur de l'endroit et du temps et de toutes les créatures. Et Il est exempt de toute imperfection.

6- as-Salâm (السَّلَامُ): Celui Qui est exempté de toute imperfection, ainsi Il n'est pas attribué de l'injustice, ou de l'enfant ni de l'associé. Ainsi Il n'est pas attribué de l'injustice, l'injustice est impossible s'agissant de Dieu.

7- al-Mu'min (الْمُؤْمِنُ): Celui Qui est véridique en ce Qu'Il promet à Ses esclaves et réalise ce Qu'Il a promis.

8- al-Muhaymin (الْمُهَيِّمِينَ): Celui Qui est témoin sur Ses créatures de ce qu'ils ont fait et de ce qui est provenu d'eux comme parole ou acte ou croyance.

9- al-Azîz (الْعَزِيزُ): Celui Qui est puissant, Qui n'est pas vaincu. Ainsi tout ce que Dieu a voulu, se réalise immanquablement.

10- al-Djabbâr (الْجَبَّارُ): Celui Qui accorde aux créatures ce dont ils ont besoin et aussi cela a le sens que rien d'autre que ce que Dieu a voulu n'a lieu, il n'y a pas quelques choses qui se réalise sans que Dieu l'ai voulu. Et comme nous l'avions dit Al-Jabbâr au sujet de Dieu n'a pas le même sens qu'au sujet des créatures. Au sujet des créatures al-jabbâr veut dire oppresseur mais au sujet de Dieu cela ne veut pas dire oppresseur car attribuer cela à Dieu est de la mécréance, ceci n'est pas digne de Dieu.

11- al-Mutakabbir (الْمُتَكَبِّرُ): Celui Qui est tout puissant, totalement exempt des attributs des créatures. Et comme nous l'avions dit Al-Mutakabbir au sujet de Dieu ne veut pas dire orgueilleux. Ceci est un sens spécifique aux créatures et attribuer cela à Dieu est de la mécréance, et celui qui commet la mécréance ne revient à l'Islam qu'en prononçant les deux témoignages : il n'est de dieu que Dieu et MouHammad est le Messager de Dieu.

12- al-Khâlik (الْخَالِقُ): Il est Celui Qui fait passer toute chose du néant à l'existence, il n'est de créateur dans ce sens si ce n'est Dieu, seul Dieu fait passer les choses du néant à l'existence.

13- al-Bâri' (الْبَارِئُ): Il a créé les créatures non pas sur un exemple précédent.

14- al-Musawwir (الْمُصَوِّرُ): Celui Qui a créé les créatures avec des images différentes, avec des aspects différents qui se distinguent par leur différence et leur multiplicité.

15- al-Gaffâr (الْغَفَّارُ): Celui Qui pardonne les péchés.

16- al-Kahhâr (الْقَهَّارُ): Celui Qui contraint les créatures par la mort.

17- al-Wahhâb (الْوَهَّابُ): Celui Qui accorde avec profusion, c'est-à-dire récompense à ceux qui ont obéi comme grâce de Sa part.

18- ar-Razzâk (الرَّزَّاقُ): Celui Qui accorde la subsistance à toutes les créatures.

19- al-Fattâh (الْفَتَّاحُ): Celui Qui facilite à Ses créatures leurs affaires comme grâce de Sa part.

20- al-Alîm (الْعَلِيمُ): Celui Qui sait toute chose. Il sait les choses cachées pour nous et les choses apparentes. Il sait toutes choses. Et on ne dit pas Dieu connaît mais on dit Dieu sait toute chose, rien échappe à Sa science, Il sait toute chose avant qu'elle n'arrive. Dieu ne change pas et tous Ses attributs ne changent pas. Dieu n'apprend pas des choses, Il sait toutes choses avant qu'elles n'arrivent. Attribuer à Dieu l'ignorance est de la mécréance.

21- al-QâbiDou (الْقَابِضُ): Celui Qui accorde une subsistance faible par Sa Sagesse et met un terme à la vie des créatures.

- 22- **al-Bâsit** (الْبَاسِطُ): Celui Qui accorde une subsistance large par Sa grâce et insuffle les âmes dans les corps.
- 23- **al-Khâfid** (الْخَافِضُ): Celui Qui rabaisse les oppresseurs et humilie les orgueilleux.
- 24- **ar-Râfi** (الرَّافِعُ): Celui Qui élève Ses saints par l'obéissance et Il leur accorde un haut degré.
- 25- **al-Mouizz** (الْمُعِزُّ): Allâh honore Ses saints, par la félicité c'est-à-dire qu'Il honore Ses saints par la félicité éternelle dans le Paradis
- 26- **al-Mouzell** (الْمُذِلُّ): Allâh humilie les mécréants par le châtement éternel en enfer.
- 27- **as-Samî** (السَّمِيعُ): Celui Qui entend toutes choses, Il entend les choses cachées pour nous et les choses apparentes, Il entend sans organe, Il entend sans oreille, ni aucun autre organe. Et Il est As-Samî` aussi, Il est Samî` ou d-dou`â` c'est-à-dire que Dieu exauce l'invocation.
- 28- **al-Basîr** (الْبَصِيرُ): Allâh voit toutes choses sans comment, sans organe, sans yeux.
- 29- **al-Hakam** (الْحَكَمُ): Celui Qui juge entre Ses créatures dans l'au-delà, il n'y a pas de juge autre que Lui, et Il est juste dans Son jugement.
- 30- **al-Adl** (الْعَدْلُ): Celui Qui est exempt de l'injustice, de l'oppression. L'injustice est impossible s'agissant de Dieu.
- 31- **al-Latîf** (اللطيف): Celui Qui est bienfaisant envers Ses esclaves d'où ils ne s'attendent pas.
- 32- **al-Khabîr** (الْخَبِيرُ): Celui Qui sait la réalité des choses, rien ne Lui est caché, Il sait les choses dans leur totalité et dans leur détail, et renier cela est de la mécréance.
- 33- **al-Halîm** (الْحَلِيمُ): Celui Qui pardonne, alors Qu'Il est capable de châtier.
- 34- **al-Azîm** (الْعَظِيمُ): Qui est éminent, Qui mérite plus de vénération que tout autre, et Qui est exempt des attributs des créatures, Il est le plus éminent.
- 35- **al-Gafûr** (الْغَفُورُ): Celui Qui pardonne beaucoup.
- 36- **ach-Chakûr** (الشَّكُورُ): Celui Qui récompense pour le peu d'acte d'obéissance, beaucoup de récompenses.
- 37- **al-Aliyy** (الْعَلِيُّ): Celui Qui domine Ses créatures par Sa puissance. Il est impossible à Son sujet la localisation et l'endroit, ainsi Il est le Créateur de l'endroit.
- 38- **al-Kabîr** (الْكَبِيرُ): Qui est le plus éminent et Qui mérite plus de vénération que tout autre.
- 39- **al-Hafîz** (الْحَفِيزُ): Celui Qui préserve qui Il veut de la nuisance et de la perdition.
- 40- **al-Moukîr** (الْمُكِيْتُ): Celui Qui est Tout-puissant est Qui accorde la subsistance.
- 41- **al-Hasîb** (الْحَسِيبُ): Celui Qui fait rendre des comptes aux esclaves de ce qu'ils ont fait dans ce bas-monde.
- 42- **al-Djalîl** (الْجَلِيلُ): Celui Qui a l'éminence.
- 43- **al-Karîm** (الْكَرِيمُ): Celui Qui accorde beaucoup de bienfaits.
- 44- **ar-Rakîb** (الرَّقِيبُ): Celui Qui sait toute chose et rien n'échappe à Sa science.
- 45- **al-Moudjîb** (الْمُجِيبُ): Celui Qui exauce celui qui est dans le besoin quand il L'invoque et Qui accorde secours à celui qui demande Son secours.

- 46- **al-Wâsi'** (الْوَّاسِعُ): Celui Qui accorde une subsistance qui suffit à toutes les créatures.
- 47- **al-Hakîm** (الْحَكِيمُ): Celui Qui crée les choses selon une sagesse. Celui Qui a la sagesse absolue.
- 48- **al-Wadûd** (الْوَدُودُ): Celui Qui agréé Ses esclaves vertueux.
- 49- **al-Madjîd** (الْمَجِيدُ): Celui Qui accorde beaucoup de bienfaits et Qui est éminent.
- 50- **al-Bâis** (الْبَائِسُ): Celui Qui ressuscite les créatures après la mort et Qui les réunit pour le jour du jugement.
- 51- **ach-Chahîd** (الشَّهِيدُ): C'est Celui Qui sait tout et rien n'échappe à Sa science.
- 52- **al-Hakk** (الْحَقُّ): Celui Qui a une existence obligatoire selon la raison, Son existence ne fait aucun doute.
- 53- **al-Wakîl** (الْوَكِيلُ): C'est Celui Qui accorde la subsistance aux esclaves et Qui sait leurs états.
- 54- **al-Qawiyy** (الْقَوِيُّ): C'est Celui Qui a une puissance parfaite, rien ne Le rend incapable.
- 55- **al-Matîn** (الْمَتِينُ): C'est Celui Qui n'est pas atteint par la fatigue ni la somnolence.
- 56- **al-Waliyy** (الْوَلِيُّ): C'est Celui Qui donne la victoire à Ses esclaves croyants, ainsi les Prophètes et ceux qui les suivent sont les victorieux car ce sont eux les gagnants dans l'au-delà.
- 57- **al-Hamîd** (الْحَمِيدُ): C'est Celui Qui mérite la louange et le remerciement et la glorification.
- 58- **al-Mouhsî** (الْمُحْصِي): Celui Qui sait toute chose en quantité et en nombre.
- 59- **al-Moubdi'** (الْمُبْدِئُ): Celui Qui a fait passer les créatures du néant à l'existence.
- 60- **al-Mouîd** (الْمُعِيدُ): Celui Qui fait passer les créatures de la vie à la mort et de la mort à la vie.
- 61- **al-Mouhyî** (الْمُحْيِي): Celui Qui fait vivre
- 62- **al-Moumît** (الْمُمِيتُ): Celui Qui fait mourir les vivants.
- 63- **al-Hayy** (الْحَيُّ): Celui Qui est vivant sans coeur, ni âme ni chair. Sa Vie n'a pas de début ni de fin. Il ne meurt pas et ne s'anéantit pas.
- 64- **al-Kayyûm** (الْقَيُّومُ): C'est Celui Qui est éternel Qui ne s'anéantit pas et Qui ne change pas. Celui Qui n'a pas besoin d'autrui.
- 65- **al-Wâdjîd** (الْوَّاجِدُ): Celui Qui n'a besoin de rien.
- 66- **al-Mâdjîd** (الْمَاجِدُ): Celui Qui est éminent et Qui accorde beaucoup de bienfait.
- 67- **al-Wâhid** (الْوَّاحِدُ): Celui Qui est unique Qui n'a pas d'associé dans la divinité. Le Seul Qui est éternel sans début.
- 68- **as-Samad** (الصَّمَدُ): C'est Celui Qui n'a besoin de rien et toutes les créatures ont besoin de Lui.
- 69- **al-Qâdir** (الْقَادِرُ): Qui est puissant sur toute chose. Rien ne le rend incapable. Par Sa puissance Il crée et anéantit.
- 70- **al-Mouktadir** (الْمُقْتَدِرُ): C'est Celui Qui est Tout puissant sur toute chose (sens très proche d'Al-Qâdir).
- 71- **al-Moukaddim** (الْمُقَدِّمُ): Celui Qui crée certaines créatures avant d'autres créatures selon Sa sagesse absolue.

72- **al-Mouakh-khir** (الْمُؤَخِّرُ): Celui Qui crée certaines créatures après d'autres créatures selon Sa sagesse absolue.

73- **al-Awwal** (الْأَوَّلُ): C'est Celui Qui est éternel sans début.

74- **al-Âkhir** (الْآخِرُ): C'est Celui Qui éternel sans fin. Celui Qui ne s'anéantit pas.

75- **az-Zâhir** (الظَّاهِرُ): Celui Qui domine toute chose par Sa puissance. Il est exempt de l'endroit et du comment car ceux sont les attributs des créatures.

76- **al-Bâtun** (الْبَاطِنُ): Celui Qui n'est pas atteint par les imaginations. Il est le Créateur des imaginations.

77- **al-Wâlî** (الْوَالِي): Celui à Qui appartient toute chose et Sa volonté se réalise en toute chose.

78- **al-Mouta'âlî** (الْمُتَعَالِي): Celui Qui est exempt des attributs des créatures et Qui domine Ses créatures par Sa puissance parfaite.

79- **al-Barr** (الْبَرُّ): Celui Qui est bienfaisant envers Ses créatures. Sa bienfaisance englobe toutes Ses créatures.

80- **at-Tawwâb** (التَّوَّابُ): Celui Qui accepte le repentir à chaque fois que le repentir est répété.

81- **al-Mountakim** (الْمُتَّقِمُ): Celui Qui accorde un dure châtement à qui 'Il veut parmi les injustes et Il est Juste.

82- **al-Afouww** (الْعَفُورُ): Celui Qui pardonne et ne châtie pas certains désobéissants.

83- **ar-Raûf** (الرَّؤُفُ): Celui Qui est très miséricordieux.

84- **Mâliku'l-Mulk** (مَالِكُ الْمُلْكِ): À Qui appartiennent les souverainetés qu'Il a accordées à certains de Ses esclaves.

85- **Zu'l-Djalâli wa'l-Îkrâm** (ذُو الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ): Celui Qui mérite qu'on Le glorifie. Il est Celui Qui accorde la réussite complète à Ses saints vertueux le jour dernier.

86- **al-Mouksit** (الْمُقْسِطُ): Celui Qui est juste dans Son jugement, Qui est exempt de l'injustice et Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait.

87- **al-Djâmi'** (الْجَامِعُ): Celui Qui réunit les créatures au jour du jugement, qui ne comporte pas de doute.

88- **al-Ġaniyy** (الْغَنِيُّ): Celui Qui n'a pas besoin des créatures et toutes les créatures ont besoin de Lui.

89- **al-Mouğnî** (الْمُغْنِي): Celui Qui accorde aux créatures ce dont ils ont besoin et leur subsistance.

90- **al-Mânî'** (الْمَانِعُ): Celui Qui prive qui Il veut de ce qu'Il veut.

91- **ad-Dârr** (الضَّارُّ): Celui Qui crée la nuisance pour qui Il veut.

92- **an-Nâfi'** (النَّافِعُ): Celui Qui crée le profit pour qui Il veut.

93- **an-Nûr** (النُّورُ): Celui Qui guide vers la lumière de la foi. C'est-à-dire qu'Allâh donne la foi aux habitants du ciel qui sont les anges et à qui Il veut parmi les habitants de la terre qui sont les humains et les jinn. Allâh ta'âlâ n'est pas (nôur) dans le sens de "lumière". En effet, c'est Lui Qui a créé la lumière.

94- **al-Hâdi** (الْهَادِي): Celui Qui guide qui Il veut parmi Ses esclaves.

95- al-Badî' (الْبَدِيعُ): Celui Qui a créé les créatures sans exemple précédent.

96- al-Bâkî (الْبَاقِي): Celui Qui ne s'anéantit pas. L'anéantissement est impossible selon la raison s'agissant de Dieu.

97- al-Wâris (الْوَارِثُ): Celui Qui ne s'anéantit pas après l'anéantissement des créatures.

98- ar-Rachîd (الرَّشِيدُ): Celui Qui a facilité aux créatures pour accomplir ce qui leur est profitable.

99- as-Sabûr (الصَّابِرُ): Celui Qui retarde le châtement des désobéissants à un temps déterminé.

IV. Les Attributs de Dieu

Croire au Divin signifie admettre Son Existence Suprême et Impérative, Sa Grandeur et Sa Perfection, Ses Attributs Excellents et rejeter tous les attributs défectueux quant à Son Essence. Car, l'Essence de Dieu regroupe tous les Attributs Sublimes et est purifiée de toute imperfection. Tous les attributs divins sont des attributs éternels; il n'y a ni de commencement ni de fin à ces attributs. Les attributs divins n'ont rien de similaire aux attributs des créatures. La Science, la Volonté et la Grandeur de Dieu sont carrément au-delà de toutes nos imaginations. Puisque la nature de Son Essence et de Ses Attributs débordent nos perceptions, nous ne pouvons pas les comprendre parfaitement; nous connaissons Dieu tel qu'Il S'est défini Lui-même. Le Coran nous dit :

لَا تُدْرِكُهُ الْأَبْصَارُ، وَهُوَ يُدْرِكُ الْأَبْصَارَ، وَهُوَ اللَّطِيفُ الْخَبِيرُ.

*«Les regards ne peuvent l'atteindre, cependant qu'Il saisit tous les regards. Et Il est le Doux, le Parfaitement Connaisseur.»*⁸⁸

Nous réalisons à travers ce verset, l'impossibilité de cerner l'Essence Divine.

Le Prophète ﷺ lui-même nous dit à ce propos :

*«Contemplez Ses faveurs (Sa création, Sa puissance et Sa grandeur), mais n'essayez pas de Le contempler (puisque nul, de toute façon, ne possède les moyens de le faire).»*⁸⁹

Les Attributs Divins sont scindés en plusieurs groupes et les plus connus sont scindés en deux groupes:

1. Les attributs par essence

Il y a des attributs qui sont uniquement propres à Dieu et dont il est absolument impossible de les attribuer à une de Ses créatures. Il est impossible d'imaginer des attributs indéfectueux en ce qui concerne Dieu; c'est pour cette raison que ces attributs qui dénotent de l'Eternité et de la Perfection de Dieu sont appelés les attributs parfaits. Tels sont ces attributs par essence :

a. L'attribut de l'Existence : L'existence de Dieu n'est pas due à la création de quiconque. Dieu existe et n'a pas de ressemblance avec les créatures. Il existe sans comment et sans endroit.

b. L'attribut de l'exemption de début : Allâh Ta'âlâ est exempt de début dans le sens que Son existence n'a pas de commencement, c'est-à-dire qu'Il existe de toute éternité. En effet, il est obligatoire

88. Saint coran sourate Al An'âm (7) verset 103.

89. Suyûtî, al- Djâmiu's – saghîr, Adjlûnî, Kachfu'l- hafâ, 1, 311.

que Dieu existe de toute éternité sinon Il aurait besoin d'autre que Lui et celui qui a besoin ne peut être dieu. Ainsi, tout ce qui est hormis Allâh Ta'âlâ est entré en existence c'est-à-dire créé.

c. L'attribut de l'exemption de fin : Allâh existe et Son existence n'a pas de fin. Il ne Lui advient pas d'anéantissement. Puisqu'il a été établi au sujet de Dieu l'obligation de Son exemption de début, il est donc obligatoire à Son sujet l'exemption de fin. L'exemption de fin qui est obligatoire à Dieu est l'exemption de fin propre à Son Être, c'est-à-dire que ce n'est pas autre que Lui qui l'en a attribué. Dieu est exempt de fin par Lui même et non par autre que Lui. Le Coran nous décrit ainsi l'Eternité de Dieu :

هُوَ الْأَوَّلُ وَالْآخِرُ

« C'est Lui le Premier et le Dernier. »⁹⁰

كُلُّ شَيْءٍ هَالِكٌ إِلَّا وَجْهَهُ

« Tout doit périr, sauf Son Visage. »⁹¹

d. L'attribut de la non ressemblance avec les créatures : Dieu a pour attribut toute perfection qui est digne de Lui et Il est exempt de toute imperfection c'est-à-dire de tout ce qui n'est pas digne de Lui Ta'âlâ, comme l'ignorance, l'impuissance, l'endroit, le lieu, la couleur et la limite.

لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ وَهُوَ السَّمِيعُ الْبَصِيرُ

« Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant. »⁹²

Dieu n'est pas concerné par les six directions comme c'est le cas pour tous les corps. En effet, les corps n'échappent pas au fait d'être contenus dans l'une des six directions car le corps est forcément dans un endroit. Ainsi, Dieu existe sans endroit et sans direction.

e. L'attribut du non besoin : Dieu n'a pas besoin de Ses créatures, car le besoin d'autrui est un signe de l'entrée en existence et Allâh est exempt de cela alors que toute chose a besoin de Dieu. Dieu existe sans endroit et sans direction car Il n'est pas un corps.

Cet Attribut Divin est ainsi stipulé dans le Coran :

قُلْ هُوَ اللَّهُ أَحَدٌ اللَّهُ الصَّمَدُ

« Dis : "Il est Allah, Unique. Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons." »⁹³.

يَا أَيُّهَا النَّاسُ أَنْتُمُ الْفُقَرَاءُ إِلَى اللَّهِ وَاللَّهُ هُوَ الْغَنِيُّ الْحَمِيدُ

90. Saint coran sourate Al Hadid (57) verset 3.

91. Saint coran sourate Al Qasas (28) verset 88.

92. Saint coran sourate Ach Chourâ, (42) verset 11.

93. Saint coran sourate Al Ikhlas (112) versets 1 et 2.

«Ô hommes, vous êtes les indigents ayant besoin d'Allah, et c'est Allah, Lui qui se dispense de tout et Il est Le Digne de louange.»⁹⁴.

f. L'attribut de l'unicité : Allâh est unique, Il n'a pas d'associé c'est-à-dire qu'Il n'a pas de second. Dieu n'est pas composé de parties comme les corps; Allâh n'a pas de ressemblant ni par Son Être, ni par Ses attributs, ni par Ses actes.

Cette Unicité Divine nous est ainsi décrite dans le Coran :

لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ وَلَمْ يَكُنْ لَهُ كُفُوًا أَحَدٌ

«Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus. Et nul n'est égal à Lui.»⁹⁵

2. Les attributs permanents

Ce sont les attributs qui manifestent l'Existence obligatoire et la Majesté Suprême de Dieu. Ces attributs, qui sont au nombre de huit, sont appelés attributs permanents car ils nous enseignent les attributs de la vie, de la volonté et de la puissance de Dieu, c'est-à-dire que Dieu est vivant, tout dépend de Sa volonté et Il a pouvoir sur toute chose. Selon les savants sunnites tous les attributs que ce soient la vie, la science, la puissance, Le Vivant, La Vie, La Puissance, peuvent être donnés à Dieu. Ces attributs sont en rapport avec l'univers; tout comme il a été susmentionné, les attributs par essence ne peuvent aucunement être attribués à une quelconque créature, tandis que les attributs permanents peuvent être utilisés pour les créatures en référant à un sens complètement différent que lorsqu'ils sont utilisés à l'égard de Dieu.

a. L'attribut de la vie : Dieu a pour attribut la vie qui est éternelle sans début ni fin. La vie de Dieu n'est pas constituée d'âme ni de chair ni de sang et Sa mort est impossible.

En effet s'Il n'était pas vivant, aucune chose de ce monde n'existerait car ce qui n'est pas vivant n'est pas attribué de puissance, de volonté ni de science.

Si Dieu n'avait pas pour attributs ces attributs-là, Il aurait pour attribut l'opposé de cela, or Dieu est exempt d'imperfection. Ce verset coranique nous parle de cet attribut :

وَتَوَكَّلْ عَلَى الْحَيِّ الَّذِي لَا يَمُوتُ

« Et place ta confiance en Le Vivant qui ne meurt jamais. »⁹⁶.

« Et les visages s'humilieront devant Le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-même "al-Qayyum" »⁹⁷

b. L'attribut de la science : Dieu sait toute chose de toute éternité. Il sait ce qui était, ce qui sera et ce qui n'arrivera jamais. Ainsi, savoir la totalité des choses cachées est spécifique à Dieu. La science de Dieu ne croît ni décroît, et n'a rien de similaire à la science des créatures. Le Coran aborde ainsi cet attribut :

94. Saint coran sourate Fâtîr (35) verset 15.

95. Saint coran sourate Al Ikhlas (112) versets 3 et 4.

96. Saint coran sourate Al Furkân (25) verset 58.

97. Saint coran sourate Al Hadjî (22) verset 75.

وَيَعْلَمُ مَا فِي الْبَرِّ وَالْبَحْرِ * وَمَا تَسْقُطُ مِنْ وَرَقَةٍ إِلَّا يَعْلَمُهَا

« ...Et Il connaît ce qui est dans la terre ferme, comme dans la mer. Et pas une feuille ne tombe qu'Il ne le sache. »⁹⁸

c. L'attribut auditif (de l'ouïe) : Allâh Ta'âlâ entend tout ce qui est audible par une ouïe qui est de toute éternité, exempte de début, sans oreille ni autre organe ; alors que l'ouïe des créatures est entrée en existence c'est-à-dire créée. Le Coran nous dit à propos :

إِنَّ اللَّهَ سَمِيعٌ بَصِيرٌ

«Allah est Audient et Clairvoyant. »⁹⁹

d. L'attribut visuel : Dieu voit ce qui est entré en existence par Sa vue qui est de toute éternité. Sa vue n'a pas de ressemblance avec la vue des créatures car Dieu voit tout ce qui est visible sans avoir besoin de rétine ni de rayon lumineux, alors que la vue des créatures s'effectue grâce à un organe. Il est ainsi mentionné dans l'un des versets coraniques :

« Il (Allah) connaît la trahison des yeux, tout comme ce que les poitrines cachent. Et Allah juge en toute équité, tandis que ceux qu'ils invoquent en dehors de lui ne jugent rien. En vérité c'est Allah qui est l'Audient, le Clairvoyant. »¹⁰⁰

e. L'attribut de la volonté : Dieu a pour attribut la volonté, c'est-à-dire le vouloir. Par cet attribut, Dieu spécifie les possibilités rationnelles par certaines caractéristiques au lieu d'autres. Allâh a obligatoirement l'attribut de la volonté et Sa volonté concerne la totalité des actes des esclaves, que ce soit les actes de bien ou de mal. Le Glorieux Coran nous cite :

« Dis : “ô Allah, Maître de l'autorité absolue. Tu donnes l'autorité à qui Tu veux, et Tu arraches l'autorité à qui Tu veux; et Tu donnes la puissance à qui Tu veux, et Tu humilies qui Tu veux. »¹⁰¹

« A Allah appartient la royauté des cieux et de la terre. Il crée ce qu'Il veut. »¹⁰².

C'est pour cette raison qu'un musulman ne doit jamais omettre d'évoquer cette formule “Inchallah” (si Dieu le veut), lorsqu'il veut entreprendre quelque chose. La prononciation de cette formule doit constituer pour le musulman un principe. Il est dit dans le Coran :

... وَلَا تَقُولَنَّ لِشَيْءٍ إِنِّي فَاعِلٌ ذَلِكَ غَدًا إِلَّا أَنْ يَشَاءَ اللَّهُ

«Et ne dis jamais, à propos d'une chose: “Je la ferai sûrement demain” sans ajouter : Si Allah le veut...»¹⁰³

Il y a deux sortes de volonté de Dieu :

98. Saint coran sourate Tâhâ (20) verset 111.

99. Saint coran sourate Al An'âm (6) verset 59.

100. Saint coran sourate Ghafir (40) versets 19 et 20.

101. Saint coran sourate Al'i-Îmrân (3), verset 26.

102. Saint coran sourate Ach Chourâ (42) verset 49.

103. Saint coran sourate Al Kahf (18) versets 23 et 24.

La volonté de la création : elle prend en compte toutes les créatures. Les créatures apparaissent avec la manifestation de la volonté de création.

إِنَّمَا قَوْلُنَا لِشَيْءٍ إِذَا أَرَدْنَاهُ أَنْ نَقُولَ لَهُ كُنْ فَيَكُونُ

«*Quand Nous voulons une chose, Notre seule parole est : “Sois”. Et, elle est.*» ¹⁰⁴

La volonté du tachrî : c'est lorsque Dieu ordonne à une chose d'être quand Il veut qu'elle soit. Le fait que Dieu commande ce qu'Il veut n'exige pas l'application de cet ordre par tous les serviteurs.

Comme par exemple, tous les hommes ne se conforment pas à cette volonté de Dieu exprimée comme ordre dans ce verset coranique :

«*Certes, Allah commande l'équité, la bienfaisance et l'assistance aux proches...*» ¹⁰⁵

f. L'attribut de la puissance : Dieu a pour attribut la puissance et cet attribut est de toute éternité exempt de début et de fin. Sa puissance concerne toutes les possibilités rationnelles, c'est-à-dire toute chose possible, dont l'existence ou l'inexistence est possible selon la raison. Depuis le système solaire jusqu'aux galaxies, l'ordre établi entre toutes les créatures de l'univers constituent des preuves patentes de la Puissance Infinie de Dieu. Le Coran nous dit :

«*Allah fait alterner la nuit et le jour. Il y a là un sujet de réflexion pour ceux qui ont des yeux. Et Allah a créé d'eau tout animal. Il y en a qui marche sur le ventre, d'autres marchent sur deux pattes, et d'autres encore marchent sur quatre. Allah créé ce qu'Il veut et Allah est Omnipotent.*» ¹⁰⁶.

g. L'attribut de la parole : Dieu parle et Sa parole est exempte de début et de fin et n'a pas de ressemblance avec la parole des créatures.

La parole de Dieu n'a pas de début et n'a pas de fin : il ne Lui advient pas de silence ni d'entrecoûtement car la parole de Dieu n'est pas constituée de lettres ni de son et Sa parole n'est pas une langue tandis que la parole des créatures est constituée de lettres, de sons et d'organes. C'est par la manifestation de cet attribut que les livres saints furent révélés sur les Prophètes, que certains Prophètes reçurent la révélation.

En ce sens, il est dit dans le Coran “Kalamullah/la Parole de Dieu”.

Il est obligatoire selon la raison l'attribut de la parole pour Dieu car s'Il n'était pas attribué de la parole Il serait attribué du contraire qui le fait d'être muet et ceci est une imperfection et l'imperfection est impossible s'agissant de Dieu. Le Coran nous enseigne ceci :

«*Et lorsque Moïse vint à Notre rendez-vous et que son Seigneur lui eut parlé, il dit : “Ô mon Seigneur, montre Toi à moi pour que je Te voie ! ”*» ¹⁰⁷

104. Saint coran sourate An Nahl (16) verset 40.

105. Saint coran sourate An Nahl (16) verset 90.

106. Saint coran sourate An Nûr (23) versets 44 et 45.

107. Saint coran sourate Âraf, verset 143.

«Dis: “Si la mer était une encre [pour écrire] les paroles de mon Seigneur, certes la mer s’épuiserait avant que ne soient épuisées les paroles de mon Seigneur, quand même Nous lui apporterions son équivalent comme renfort”. »¹⁰⁸

h. L’attribut de la création : cela veut dire créer, faire apparaître du néant une créature. Dieu est le Créateur Unique. Avec Sa science qui n’a ni début ni fin, Sa Force et Puissance illimitées, Il créa toutes les créatures de l’univers, depuis les atomes jusqu’aux planètes. C’est ce qui nous est prouvé par ce verset suivant :

اللَّهُ خَالِقُ كُلِّ شَيْءٍ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ وَكِيلٌ

«Allah est le Créateur de toute chose, et de toute chose Il est Garant. »¹⁰⁹

D. LES ATTRIBUTS ACTIFS D'ALLAH ﷻ

Il y a des attributs actifs singuliers à l’Essence Divine. Il est possible de référer ces actions à Dieu avec des caractéristiques affirmatives et négatives. Tout comme il est possible de dire par exemple “Dieu octroya à untel un enfant” on peut aussi dire “Dieu n’octroya pas à untel un enfant. ”

Pareillement, si l’on peut dire “Dieu combla untel de Ses bienfaits”; on peut aussi affirmer “Dieu ne combla pas untel de Ses largesses; Il le châtia. ” L’attribut actif le plus fondamental de Dieu, c’est l’attribut de la création. Les actions particulières à l’Essence Divine sont regroupées en cinq :

a. Créer (la création et l’invention) : Dieu est le Créateur de toute chose. Toute chose dont on peut imaginer l’existence provient de la création divine. Il n’y a que Lui qui crée et ne crée que selon Sa Saine Volonté. Pour Dieu, peu s’en chaut qu’une chose existe ou pas. C’est Lui qui crée le bien et le mal.

Toutefois, Il est Satisfait de nous, lorsque nous choisissons le bien et délaissions le mal. Dieu ne crée rien en vain; et, quelque soit la nature de la créature, elle dénote Sa Science et Sa Sagesse Infinies.

Il y a une sagesse sans borne en tout ce que Dieu entreprend. Notre raison et nos perceptions sont de loin limitées pour comprendre toutes les raisons et les sagesse que recèle une chose.

Lorsqu’un serviteur veut entreprendre une action, Dieu crée cette action. Néanmoins, chaque serviteur est responsable de la finalité de tout acte qu’il accomplit car, Dieu crée une action conformément à la volonté du serviteur.

Dieu est le Créateur Absolu; il n’existe aucune force à même d’empêcher Dieu de créer ou d’anéantir ce qu’Il veut au moment voulu. Tout comme chaque créature a besoin de la Volonté de Dieu pour exister, elle a d’autant plus besoin de cette même Volonté pour mener son existence.

b. Gratifier et châtier (la grâce et le châtiment) : Le Seigneur augmente Ses grâces sur qui Il veut; et les restreint à qui Il veut. Il récompense ou châtie chacun selon ce qu’il mérite. S’Il veut, Il châtie pour le plus petit péché; s’Il veut, Il pardonne pour le plus grand péché excepté la mécréance et l’associationnisme. Toutefois, gratifier et châtier ne constituent pas pour Dieu une nécessité et une obligation. Il est mentionné dans le verset coranique qui suit :

108. Saint coran sourate Kahf, verset 109.

109. Saint coran sourate Zumar, verset 62.

«*Il pardonne à qui Il veut et Il châtie qui Il veut. Et à Allah seul appartient la royauté des cieux et de la terre et de ce qui se trouve entre les deux.* » ¹¹⁰

c. Guider et égarer (la guidance et l'égarement) : Dieu le Très-Haut guide et égare selon Sa Volonté. Personne ne peut guider ou égarer les hommes en dehors de Dieu car, la guidance et l'égarement sont propres à Lui. Néanmoins, l'égarement d'un serviteur émane de ses mauvais choix, de la mauvaise orientation de sa volonté. Lorsqu'un homme ne désire pas lui-même et ne s'entraîne pas vers l'égarement, la Force et la Volonté Divines ne l'égarent pas de force. Le Coran nous dit :

فَإِنَّ اللَّهَ يُضِلُّ مَنْ يَشَاءُ وَيَهْدِي مَنْ يَشَاءُ

«*Mais Allah égare qui Il veut, et guide qui Il veut.* » ¹¹¹

Selon les savants sunnites, telle est la visée de ce verset: "Dieu guide celui qui veut qu'Il le guide et égare celui qui veut qu'Il l'égare."

d. Envoyer un Prophète et révéler un Livre Saint : Dieu l'Exalté a de l'estime pour Ses serviteurs et souhaite le bien de ceux-ci. Afin que chaque créature puisse bénéficier de Sa Miséricorde et de Sa Grâce, Il envoya aux hommes des Prophètes ﷺ pour leur enseigner le droit chemin; et parmi ces Prophètes, Il révéla à certains Ses Livres Saints qui mènent à la vérité, à la guidance. L'envoi des Prophètes et la révélation des Livres Saints ne sont pas pour Dieu une nécessité; c'est juste une possibilité soumise à Sa Saine Volonté. Si Dieu l'avait voulu, Il n'aurait envoyé aucun Prophète et révélé aucun Livre Saint. L'envoi des Prophètes et la révélation des Livres Saints ne sont que le fruit de Son Infinie Miséricorde envers Ses serviteurs. Dieu nous dit dans le Saint Coran :

وَإِنْ مِنْ أُمَّةٍ إِلَّا خَلَا فِيهَا نَذِيرٌ

«*Il n'est pas une nation qui n'ait déjà eu un avertisseur.*» ¹¹²

Dieu s'adresse à nouveau au Prophète ﷺ en disant :

وَمَا أَرْسَلْنَاكَ إِلَّا رَحْمَةً لِّلْعَالَمِينَ

«*Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers.*» ¹¹³

e. Ressusciter et rassembler (La résurrection et le rassemblement) : la résurrection, c'est quand Dieu fait vivre à nouveau Ses créatures après les avoir fait mourir.

On parle de rassemblement, lorsque les créatures se rassembleront après leur résurrection afin qu'elles soient jugées par Dieu. Le Coran dit:

ثُمَّ إِنَّكُمْ يَوْمَ الْقِيَمَةِ تُبْعَثُونَ

110. Saint coran sourate Al Maïda (5) verset 18.

111. Saint coran sourate Fâtîr (35) verset 8.

112. Saint coran sourate Fâtîr (35) verset 24.

113. Saint coran sourate Al Anbiyâ (21) verset 107.

« Et puis au Jour de la Résurrection vous serez ressuscités. »¹¹⁴

قُلْ يُحْيِيهَا الَّذِي أَنْشَأَهَا أَوَّلَ مَرَّةٍ

« Dis : “Celui qui les a créés une première fois, leur redonnera la vie. »¹¹⁵

« ...Et voilà que, des tombes, ils se précipiteront vers leur Seigneur. »¹¹⁶

Ce n'est pas un impératif pour Dieu de ressusciter et de rassembler les créatures; c'est plutôt une possibilité dépendant de Sa Volonté.



114. Saint coran sourate Mü'minûn (23) verset 16.

115. Saint coran sourate Yâsîn (36) verset 79.

116. Saint coran sourate Yâsîn (36) verset 51.

MORCEAU DE LECTURE



“JE CROYAIS EN DIEU MAIS JE N’EN ÉTAIS PAS CONSCIENT.”

Alors que je n’avais pas encore 20 ans, je me rendais à la célèbre station thermale de Haruniye. À cette époque, aucun chauffeur n’avait le courage d’arpenter les voies serpentées de l’espace montagneux. Nous nous sommes trouvé une camionnette au-dessus de laquelle nous installâmes nos lits et autres effets familiaux.

Quelques temps après, nous roulions sur les voies montagneuses parsemées d’arbres laissant paraître un paysage magnifique. Les mélodies monotones des insectes d’Août se faisaient entendre tout autour; nous gravissions lentement la montagne entre les pins vifs et brillants, alors que se dégageaient derrière nous des nuages de poussière. Louange à Dieu qu’aucune voiture ne venait à notre rencontre car, certaines tranches de la voie sont si étroites que deux véhicules ne pourraient passer simultanément. Certains virages sont très restreints au point que les cailloux projetés par les pneus de la camionnette se retombaient dans les ruisseaux qui bordaient la montagne. Au bout du compte, notre camionnette parvint difficilement à escalader la pente et nous nous retrouvâmes sur une portion de terre plate. Peu après, nous devrions aborder une descente. Vu le magnifique paysage qui s’offrait à nous, je n’avais aucune envie que notre périple prenne fin; de plus, je respirais à satiété l’air pur et frais de la montagne. À cet instant, quelque chose d’intéressant me frappa à l’œil. Emporté dans l’éblouissement, j’ai admiré une première fois, une deuxième et à la troisième fois, je me suis inconsciemment exclamé à haute voix :

— Ô Mon Dieu! Regardez ce pin! Il s’est implanté au sommet d’un rocher tout pointu sans qu’il n’y ait même une poignée de terre!

Pendant que je m’exclamais bruyamment, le vieil homme assis en face de moi me demanda tout furieux :

— Qu’est-ce qu’il y a de particulier dans cet arbre? Toute cette région est bondée d’arbres du même genre que celui-ci...

— N’y a-t-il rien de particulier dans cet arbre? Admirez cette merveille divine! Dieu a fait pousser ce beau pin brillant au sommet d’une roche très volumineuse...

— N’exagère pas mon cher! Quel est le lien entre ce pin et la Puissance Divine?

— Eh bien! Que cela peut-il se produire? Qui a fait pousser ce pin là où il est quasi impossible de le faire?

— Personne, mon enfant... Pourquoi faudrait-il qu’il y ait forcément quelqu’un à l’origine de cela? Ce ne sont que des pensées démodées et primitives.

— Excepté Dieu, qui peut donc être à l’origine de cette œuvre?

— Par exemple réfléchis un peu: lors de son vol, un oiseau tenait dans son bec un grain de pain et à l’approche la roche, le grain tomba de son bec au-dessus de cette roche. Le grain de pin





tombé s'est établi à un endroit fissuré de la roche et y prit donc racine. Par la suite, ses racines se sont enfoncées dans la roche et le pin s'est érigé.

— Si les choses se sont réellement produites tel que vous l'estimez, n'y a-t-il pas encore un être à l'origine de tous ces incidents?

— Evidemment qu'il n'y a personne. De nos jours, la croyance en l'existence d'un Créateur est une honte.

— Comment pouvez-vous admettre une telle chose à votre âge? Je peux vous citer plusieurs exemples attrayant à notre sujet.

Notre causerie continua ainsi, puis dégénéra en une discussion houleuse au point qu'on se criait dessus. Les autres voyageurs qui nous écoutaient attentivement, participaient à la discussion de temps en temps et à part le vieil homme, aucune personne dans la voiture n'a nié l'Existence de Dieu. Néanmoins, ils nous demandèrent de mettre fin à la discussion.

Pendant ce temps, la camionnette commençait à accélérer légèrement. Nous fûmes épris de frayeur car, les pneus de la camionnette projetaient les pierres jusqu'au fleuve situé à environ cent mètres en bas.

Pendant que tout le monde se regardait dans cet instant de grand silence, le chauffeur dit que les freins avaient lâché. À notre droite, la descente était recouverte de pins et à l'extrémité de cette descente, les vagues mousseuses qui se jetaient sur les roches aux abords du fleuve s'offraient à notre vue et à notre gauche, l'espace était couvert de roches. Face à cet embarras, nous tous commençâmes à hurler.

Certains parmi nous récitaient la profession de foi, d'autres la basmala et d'autres encore répétaient le Nom de Dieu "Allah" en implorant Son secours.

Même le vieil homme qui, auparavant affirma son incroyance à Dieu, L'implorait plus que quiconque : "Ô Mon Dieu! Sauves-nous!"

Mais, cet embarras fut éphémère car, au moment où nous étions tous emportés dans les sensations d'effroi, la voiture commença à ralentir jusqu'à se stationner. Juste après que la voiture fut garée, tout le monde poussa le même cri:

— De quoi s'agit-il?

— Le frein n'avait-il pas lâché?

— Nous avons eu la frousse!

— S'agissait t-il d'une plaisanterie?...

Le chauffeur quitta son siège, s'approcha de moi, puis se tourna en direction du vieil homme et dit:

— N'éprouves-tu pas de la honte en niant l'Existence de Dieu? Auparavant, tu as nié Dieu; puis, en supposant que le frein avait lâché, tu L'as imploré plus que quiconque. Si Dieu n'existe tel que tu l'affirme, pourquoi implores-tu donc Son assistance?

Ensuite, le chauffeur se dirigea vers nous et dit:

— Excusez-moi ! En fait le frein n'avait pas lâché ! J'ai écouté la discussion et voulu donner une leçon à ce vieil homme.

Le chauffeur reprit le volant et alors il n'y eut que les cris des insectes d'Août qui se faisaient entendre.

Tout le monde gardait le silence et le vieil homme, quant à lui, était plongé dans les pensées profondes... Arrivé à la station thermique il s'approcha de moi quand nous déchargions nos bagages et dit :

— Je te présente mes excuses mon enfant; durant des années, j'ai pensé que je ne croyais pas en Dieu. Mais en vérité, je crois en Lui sans être conscient de cela. Grâce à toi, j'ai appris cela. Monsieur le conducteur, je vous remercie aussi car, vous m'avez permis de savoir qu'en fait, je crois en Dieu.

Cahier de note de l'enseignant 4, Vehbi Vakkasoğlu (Öğretmenin Not Defteri 4, Vehbi Vakka-soğlu)



QUESTIONS DU CHAPITRE II

QUESTIONS DE RÉVISION

1. Quels sont les bienfaits que la croyance en Dieu assure à l'homme?
.....
2. La croyance en Dieu est-elle innée en l'homme?
.....
3. Les peuples auxquels un prophète n'a pas été envoyé sont-ils responsables de la croyance en Dieu? Pourquoi?
.....
4. Citez les preuves de l'Existence Divine selon la théologie islamique et expliquez la preuve de l'ordre établi dans l'Univers (Nizam).
.....
5. Y a-t-il une quelconque chose dans l'Univers qui soit le fruit du hasard? Pourquoi?
.....
6. Au nombre des preuves qui montrent l'Existence Divine, laquelle démontre aussi l'Unicité de Dieu?
.....
7. Que signifie *Ism-i a'zam*? Quels sont les Noms Divins qui peuvent probablement être *Ism-i a'zam*?
.....
8. Quelle est la différence entre les Attributs par essence et permanents de Dieu?
.....
9. Parmi les Attributs par essence de Dieu, que veulent dire "l'attribut de la non ressemblance aux créatures" et "l'attribut du non besoin"?
.....
10. Donnez des détails sur le concept de l'Attribut permanent de Dieu.
.....
11. Quelle est la différence entre la volonté de la création et la volonté *tachrî* de Dieu?
.....
12. Donnez des détails sur les Attributs de la parole et de la création de Dieu?
.....
13. Que signifie *takfir*?
.....
14. Quelles précautions qu'un musulman doit-il prendre lorsqu'il commet le *takfir*?
.....

QUESTIONS À CHOIX MULTIPLES

1. Parmi les éléments ci-dessous, lequel ne peut être cité comme un bienfait de la croyance en Dieu?
 - A) Le croyant vit en étant conscient que Dieu est l'Unique Pourvoyeur.
 - B) La croyance en Dieu permet à l'homme d'acquérir des vertus telles le courage, la bravoure et le désir de mourir en martyr.
 - C) La croyance en Dieu oriente l'homme vers l'accomplissement de bonnes actions.
 - D) La personne qui croit en Dieu n'a plus besoin de s'adonner aux actes d'adoration.

2. Dans le Saint Coran, quelle sourate traite exclusivement de l'Unicité et l'Essence de Dieu?
 - A) Sourate "L'abondance".
 - B) Sourate "Le monothéisme".
 - C) Sourate "L'aube naissante".
 - D) Sourate "Les hommes".

3. Quel élément la théologie utilise-t-elle pour démontrer l'existence divine ?
 - I. Nizam (la preuve de l'ordre établi dans l'Univers).
 - II. Fitrat (la preuve de la nature saine de l'homme).
 - III. Khudûs (la preuve de l'apparition des créatures).
 - IV. La preuve de la faisabilité de l'Univers.
 - A) I et II
 - B) I et III
 - C) I, II et III
 - D) Tout

4. Laquelle des preuves suivantes réfère à la fois à l'Unicité de Dieu et à ce verset " **S'il y avait dans le ciel et la terre des divinités autre qu'Allah, tous deux seraient certes dans le désordre** " ?
 - A) Nizam (la preuve de l'ordre établi dans l'Univers).
 - B) La preuve de la faisabilité de l'Univers.
 - C) Khudûs (la preuve de l'apparition des créatures).
 - D) Fitrat (la preuve de la nature saine de l'homme).

5. Dans ce verset de la sourate "Les croyants", quel ordre des mots ci-dessous correspond aux pointillés dans le verset?

"Nous avons certes créé l'homme d'un.....puis Nous en fîmes une..... dans un reposoir solide. Ensuite, Nous avons fait du sperme; et de l'adhérence Nous avons créé un embryon; puis, de cet embryon Nous avons créé des os et Nous avons revêtu les os de chair. Ensuite, Nous l'avons transformé en une tout autre création. Gloire à Allah le Meilleur des créateurs!"

 - A) extrait d'argile / goutte de sperme / adhérence
 - B) goutte de sperme / adhérence / extrait d'argile
 - C) eau/ extrait d'argile / adhérence
 - D) adhérence / extrait d'argile / eau

6. Quel est l'ordre des mots qui correspond aux pointillés ?

“L’Existence de Dieu estC’est-à-dire que Son Existence est une obligation et il est impossible l’inexistence concernant Dieu. Quant à la création de l’univers, elle est.....C’est-à-dire qu’on peut admettre son existence ou sa non-existence. “

- A) probable/impératif
- B) impératif/tradition
- C) possible /impératif
- D) impératif/possible

7. Quelle proposition aide le serviteur à aimer Dieu et à accroître l’amour du Divin en lui?

I. Admirer les créatures de Dieu puis méditer sur Son Infinie Grandeur et Ses largesses accordées à Ses serviteurs.

II. S’occuper à invoquer le Nom de Dieu.

III. Estimer que les adorations que nous accomplissons sont suffisantes pour notre accéder au Paradis.

IV. Aimer la créature après avoir aimé Dieu Le Créateur.

- A) I, II, et III
- B) II, III et IV
- C) I, II et IV
- D) Tout

8. Lequel des éléments suivants ne figure pas parmi les causes qui font parvenir une personne au plaisir de la foi tel que le Prophète a mentionné dans un hadith?

- A) Aimer Dieu et Son Prophète plus que soi-même.
- B) Aimer autrui rien que pour l’Agrément de Dieu.
- C) Redouter le retour à la mécréance plus que le fait d’être jeté au feu.
- D) S’occuper permanemment à répéter la formule du repentir (istigfar).

9. Quel est le Nom Particulier de Dieu qui représente un nom particulier dans la langue, qui n’émane d’aucune racine, qui n’a pas de pluriel et dont on ne peut changer l’accentuation selon les règles de la langue arabe?

- A) Allah
- B) Îlah
- C) Rab
- D) Dieu

10. Lequel représente l’un des Attributs par essence de Dieu?

- A) L’Eternité
- B) La Vie
- C) Le Savoir
- D) La Volonté

11. Lequel des éléments suivants est un Attribut permanent de Dieu qui montre qu’“Il est Capable de toute chose“?

- A) Le Savoir
- B) La Puissance
- C) La Vue
- D) La Création

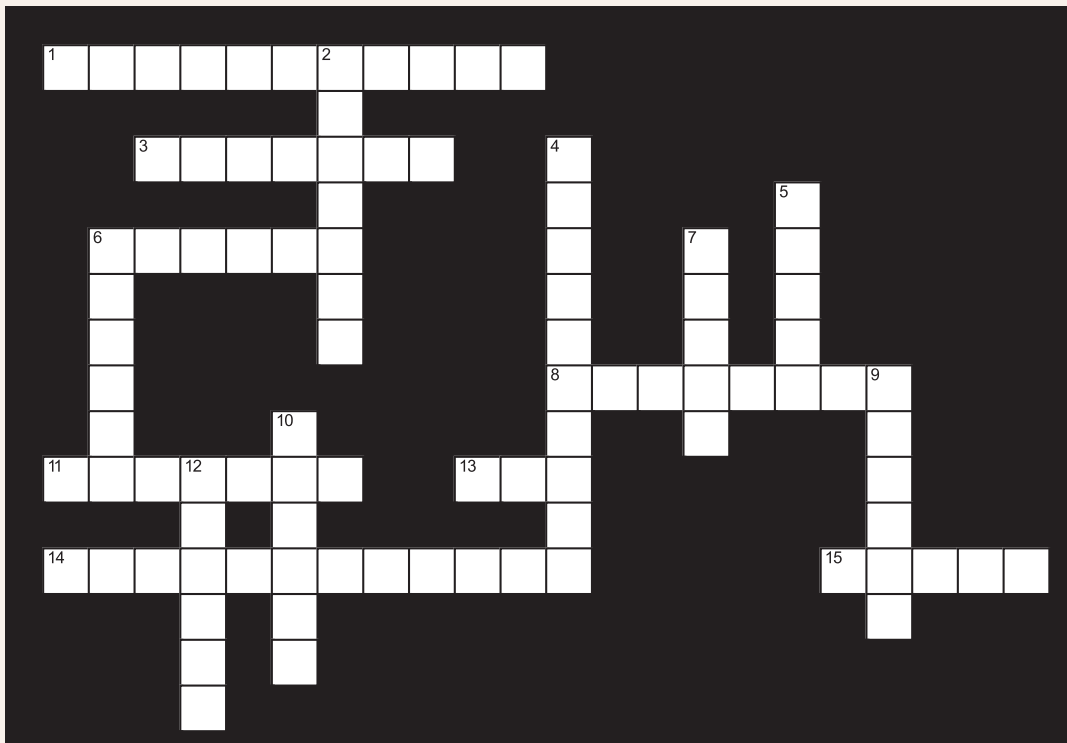
12. Quel cet Attribut par essence du Divin qui montre qu'Il est Le Vivant qui subsiste par Lui-même?

- A) L'Existence
- B) L'attribut de la non ressemblance aux créatures
- C) L'attribut du non besoin
- D) L'Unicité

13. Quel est l'Attribut permanent éternel de Dieu qui constitue la base de Ses Attributs Actifs?

- A) La Volonté
- B) La Puissance
- C) La Création
- D) Le Savoir

MOTS CROISÉS



Verticalement

1. "Nous ne T'avons envoyé que comme une... pour l'humanité. " (Anbiya, 107)
3. Rassemble les hommes le Jour de la Résurrection.
6. Dieu a pour attribut la volonté, c'est-à-dire le vouloir.
8. Ont-ils été créés à partir de rien ou sont-ils eux les.....? (At Tûr, versets 35-36)
11. Un des attributs qui montre que Dieu existe de toute éternité, sans début ni fin.
13. l'un des thèmes de théologie est la... aux Anges.
14. c'est le réveil à nouveau des créatures après qu'ils soient morts.
15. Nom particulier du Glorieux Créateur Digne d'adoration.

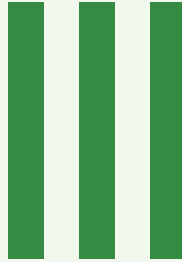


Horizontalement

2. affliger une punition.
4. Dieu est exempté de tout attribut défectueux.
5. le Prophète envoyé aux fils d'Israël avec lequel Dieu parla s'appelle...
6. Allah Ta'ala est exempt de début et Son existence n'a pas de commencement.
7. Ordre établi dans l'Univers
9. La théologie se sert à la fois des preuves logiques et celles
10. c'est la saine nature dans laquelle fut créé l'homme.
12. la preuve de l'apparition des créatures.



CHAPITRE



LA FOI AUX ANGES

SUJETS DU CHAPITRE

LA FOI AUX ANGES عَلَيْهِمُ السَّلَام



LES PARTICULARITÉS DES ANGES



LES DIVERS GROUPES ET FONCTIONS DES ANGES



LES BIENFAITS DE LA CROYANCE AUX ANGES



LES PREUVES RÉVÉLÉES ET LOGIQUES RÉFÉRANT À
L'EXISTENCE DES ANGES



LES AUTRES DIVERSES CRÉATURES INVISIBLES



A. LA FOI AUX ANGES عَلَيْهِمُ السَّلَام

Selon le dictionnaire, le mot “Ange” signifie informateur, envoyé, force et puissance.

Selon la terminologie, il en est défini comme une créature de Dieu apparaissant sous plusieurs formes, capable d'entreprendre des tâches extrêmement difficiles, qui n'est ni homme ni femme, et qui ne désobéit jamais aux ordres de Dieu.

Les Anges sont des créatures immatérielles et lumineuses que nous ne pouvons pas percevoir à l'œil et à travers nos organes de sens.

Le caractère obligatoire de la croyance en l'existence des Anges est stipulé dans plusieurs versets dont:

وَمَنْ يَكْفُرْ بِاللَّهِ وَمَلَائِكَتِهِ وَكُتُبِهِ وَرُسُلِهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ فَقَدْ ضَلَّ ضَلَالًا بَعِيدًا

«Quiconque ne croit pas en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses messagers et au Jour dernier, s'égare, loin dans l'égarement.»¹¹⁷

Les versets coraniques suivants attirent aussi notre attention sur la foi aux Anges :

« Le Messager a cru en ce qu'on a fait descendre vers lui venant de son Seigneur, et aussi les croyants : tous ont cru en Allah, en Ses anges, à Ses livres et en Ses messagers; (en disant) : “Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers.” »¹¹⁸

«Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux Anges, au Livre et aux prophètes, de donner de son bien. » »¹¹⁹

La personne qui ne croit pas à l'existence des Anges devient mécréante car, cela signifie qu'elle rejette les sentences établies dans les versets coraniques susmentionnés.

De plus Dieu nous précise dans le Saint Coran que quiconque se déclare ennemi des Anges bascule vers la mécréance et devient lui aussi l'ennemi de Dieu.

مَنْ كَانَ عَدُوًّا لِلَّهِ وَمَلَائِكَتِهِ وَرُسُلِهِ وَجِبْرِيلَ وَمِيكَالَ فَإِنَّ اللَّهَ عَدُوٌّ لِلْكَافِرِينَ

« Quiconque est ennemi d'Allah, de Ses anges, de Ses messagers, de Gabriel et de Michaël... [Allah sera son ennemi] car Allah est l'ennemi des infidèles.»¹²⁰

117. Saint coran sourate An Nisâ (4) verset 136.

118. Saint coran sourate Al Bakara (2) verset 285.

119. Saint coran sourate Al Bakara (2) verset 177.

120. Saint coran sourate Al Bakara (2) verset 98.

L'incroyance aux Anges est synonyme du rejet de la révélation, du Prophète ﷺ de même que du Livre qu'Il a apporté et de tous les enseignements qu'Il a dispensés car, les sentences religieuses ont été révélées aux Prophètes par l'entremise angélique.

B. LES PARTICULARITÉS DES ANGES

Les Anges sont des créatures invisibles à l'œil, imperceptibles par les organes de sens, qui n'entreprennent que ce qui est bien et juste, ne font pas de péché et sont exclusivement soumis à Allah ﷻ.

Les Anges n'éprouvent point le besoin de manger et de boire. Vu qu'ils appartiennent à un monde au-delà du monde physique, on ne peut parfaitement comprendre leurs caractéristiques au moyen de l'intellect. Les seules sources d'information référant aux Anges demeurent la révélation et les hadiths authentiques du Messager de Dieu ﷺ.

En d'autres termes, nos sources d'information concernant les Anges sont des sources révélées. Les informations en rapport avec les Anges que comportent ces sources doivent s'avérer suffisantes. En dépit des enseignements coraniques et prophétiques concernant les Anges, il est carrément impossible d'accéder à la compréhension de l'aspect des Anges par le biais de la raison.

L'invisibilité à l'œil et l'imperceptibilité par les organes de sens des Anges ne peuvent constituer un motif pour renier leur existence. En se basant sur la raison et les sciences positives, on ne peut non plus avancer des preuves absolues sur l'existence ou la non-existence des Anges. Car, les sciences positives se fondent sur l'observation et l'expérience, tandis que les Anges sont des créatures du monde métaphysique. En la matière, nous ne disposons pas d'autres sources d'informations absolues exceptés les versets coraniques aux sens évidents et hadiths fiables qui nous sont rapportés.

Le Saint Coran ne nous a pas donné d'information référant à la matière à partir de laquelle les Anges furent créés. Toutefois, le noble Prophète ﷺ nous a enseigné ceci dans un hadith:

*« Les Anges furent créés à partir de la lumière; les djinns à partir d'une flamme ardente sans fumée; et Adam d'argile. »*¹²¹

Concernant certains versets coraniques précis, les Anges furent créés avant les hommes.

En effet, Dieu informa auparavant les Anges de la création de l'homme et de l'établissement sur terre de celui-ci en tant que Son vicaire (khalife):

« Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges : “Je vais établir sur la terre un vicaire “Khalifat”. Ils dirent: “Vas-Tu y désigner un qui y mettra le désordre et répandra le sang, quand nous sommes là à Te sanctifier et à Te glorifier ? ” - Il dit : “En vérité, Je sais ce que vous ne savez pas ! ”.»¹²²

Il existe un ensemble de particularités qui diffèrent les Anges des autres créatures. Il est possible de les énumérer dans cet ordre :

121. Muslim, Zuhd, 10; Ahmed b. Hanbel, Musnad, IV. 168.

122. Saint coran sourate Al Bakara (2) verset 30.

1. Les Anges sont des créatures immatérielles et lumineuses

Les Anges sont des créatures qui ne sont ni hommes ni femmes mènent une existence au-delà de la jeunesse et de la vieillesse et ils n'éprouvent pas non plus des besoins propres aux hommes tels la faim, la soif, le sommeil, le désir du mariage, la fatigue et la lassitude.

Ils ne manifestent pas le désir charnel et leurs volontés ne sont uniquement orientées que vers ce qui est bien et juste. Par conséquent, Ils n'éprouvent pas la faim, le désir sexuel et l'envie.

Les Anges ne s'enflent point d'orgueil, ni ne se fatiguent et ne s'en lassent :

*« Ceux qui sont auprès de Lui [Les Anges] ne se considèrent point trop grands pour L'adorer et ne s'en lassent pas. Ils exaltent Sa Gloire nuit et jour et ne s'interrompent point. »*¹²³

*« Et ils firent des Anges qui sont les serviteurs du Tout Miséricordieux des [êtres] féminins ! Étaient-ils témoins de leur création ? Leur témoignage sera alors inscrit; et ils seront interrogés. »*¹²⁴

2. Les Anges ne se rebellent jamais à Dieu

Les Anges ne se détournent point des ordres divins et ne pèchent jamais; Ils s'acquittent parfaitement des tâches pour lesquelles Ils furent créés. Ils s'occupent sans relâche à l'obéissance et à la soumission au Seigneur.

يَخَافُونَ رَبَّهُمْ مِّنْ فَوْقِهِمْ وَيَفْعَلُونَ مَا يُؤْمَرُونَ

*« Ils craignent leur Seigneur, au-dessus d'eux, et font ce qui leur est commandé. »*¹²⁵

3. Les Anges adorent permanemment Dieu

Il est ainsi stipulé dans l'un des versets coraniques qui mentionnent que les Anges adorent Dieu, Le louent, Le glorifient et L'invoquent de façon permanente :

وَتَرَى الْمَلَائِكَةَ حَافِينَ مِنْ حَوْلِ الْعَرْشِ يُسَبِّحُونَ بِحَمْدِ رَبِّهِمْ

*« Et tu verras les Anges faisant cercle autour du Trône, célébrant les louanges de leur Seigneur et Leglorifiant. »*¹²⁶

4. Les Anges sont des créatures ailées, extrêmement rapides et puissantes

*« Louange à Allah, Créateur des cieux et de la terre, qui a fait des Anges des messagers dotés de deux, trois, ou quatre ailes. Il ajoute à la création ce qu'Il veut, car Allah est Omnipotent. »*¹²⁷

123. Saint coran sourate Al Anbiyâ, (21) versets 19 et 20.

124. Saint coran sourate Az Zuhruf (43) verset 19. Cf. les sourates Saffat (37) verset 149; An Najm (53) versets 27-28.

125. Saint coran sourate An Nahl (16) verset 50. Cf. les sourates Anbiyâ (21) versets 26- 28; Tahrim (66) verset 6.

126. Saint coran sourate Az Zumar (39) verset verset 75.

127. Saint coran sourate Fâtîr (35) verset 1.

Chaque croyant croit que les Anges disposent des ailes mais aucun n'est à même de savoir l'aspect de ces ailes. Si l'on admet que les Anges sont des créatures lumineuses, il serait donc faux d'affirmer que leurs ailes ont un aspect physique comme les ailes des oiseaux et des avions.

Seul Allah ﷻ et les Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلام peuvent voir les Anges عَلَيْهِمُ السَّلام et donc eux seuls connaissent les propriétés de leurs ailes.

Le nombre total d'ailes dont dispose un Ange, sa vitesse et sa force extrêmes montrent la valeur et la place qu'il occupe auprès de Dieu.

Il est ainsi mentionné dans un verset coranique :

«Et sur ses côtés [se tiendront] les Anges, tandis que huit, ce jour-là, porteront au-dessus d'eux le Trône de ton Seigneur. »¹²⁸

On peut comprendre à partir de ce verset à quel point les Anges sont des créatures excessivement fortes et puissantes puisqu'il y est expliqué que l'Arche (trône), la plus volumineuse création d'Allah ﷻ, sera portée par huit Anges.

Les Anges peuvent parcourir des distances inestimables en un temps record. Néanmoins, leurs déplacements, leurs montées et descentes sont très loin d'être à l'image de ceux des hommes. Le Seigneur qui fait tomber des cieux les étoiles en une fraction de seconde, fait déplacer les Anges à Sa guise partout dans les cieux et dans l'Univers au moment voulu.

Le degré de leur extrême rapidité nous est enseigné dans le verset coranique suivant :

«Les Anges ainsi que l'Esprit montent vers Lui en un jour dont la durée est de cinquante mille ans.»¹²⁹

5. Avec l'ordre et la permission de Dieu, les Anges peuvent apparaître sous plusieurs formes

Certains compagnons ﷺ virent l'Archange Gabriel sous l'apparence de Dihya¹³⁰, d'autres sous l'aspect d'un homme inconnu lorsqu'Il rendit visite au Messager de Dieu ﷺ.

Tel qu'il est expliqué dans le Saint Coran, Gabriel ﷺ est venu à la sainte Myriam (Marie) sous la forme d'un très bel homme.¹³¹

Un groupe d'Anges se présentèrent au Prophète Abraham ﷺ sous l'aspect humain pour lui annoncer la bonne nouvelle d'un fils qu'il aurait. Quant à Abraham, il supposa qu'ils étaient des humains et leur prépara de la nourriture mais quand il vit que Ceux-ci refusèrent de manger, il plongea dans la suspicion et comprit par la suite qu'ils étaient des Anges.¹³²

Cela nous enseigne que les Anges ne mangent ni ne boivent.

128. Saint coran sourate Al Hâqqah (69) verset 17.

129. Saint coran sourate Al Maarij (70) verset 4.

130. Dihia Ibn Khalifa Al-Kalbi ﷺ fut l'envoyé du Prophète ﷺ à Hiéraclus pour lui remettre l'invitation à l'Islam. (Ndr).

131. Saint coran sourate Maryam (19) versets 6-17.

132. Saint coran sourate Houd (11) versets 69 et 70.

6. Les Anges sont invisibles à l'œil

L'invisibilité à l'œil des Anges, qui ne justifie pas leur inexistence, vient du fait que les yeux de l'homme n'ont pas été créés avec la capacité requise pour Les voir. Si Dieu l'Exalté avait créé les yeux de l'homme avec l'aptitude de voir les Anges, il Les aurait vus. Les Anges ont été vus par les Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام dans leurs formes réelles. Il est possible pour certaines personnes de voir les Anges à condition que Ceux-ci dissimulent leurs formes originales pour apparaître sous d'autres formes, comme par exemple, la forme humaine. Dans le fameux hadith nommé hadith de l'Archange Gabriel, lorsque Celui-ci vint enseigner aux musulmans les concepts de l'Islam, de la foi et de la perfection, les nobles compagnons ont pu Le voir sous l'apparence humaine.¹³³

L'invisibilité des Anges n'entraîne pas le rejet de leur existence car ils ne peuvent être vus tout comme nos âme et raison ne peuvent non plus être vues.

Les Prophètes ont pu voir les Anges et recevoir la révélation par l'entremise de l'Archange Gabriel ﷺ.

C'est par l'entremise angélique aussi que le Saint Coran est descendu sur le noble Prophète ﷺ.

Le Glorieux Coran et les hadiths nous démontrent inéluctablement l'existence des Anges.

C. LES DIVERS GROUPES ET FONCTIONS D'ANGES

Les fonctions fondamentales des Anges, dont le nombre exact n'est pas défini dans les versets coraniques et hadiths mais demeure illimité, c'est de se soumettre exclusivement à Dieu et de s'acquiescer sans faille de Ses ordres. Ce verset du coran nous montre le caractère pléthorique du nombre des Anges :

وَمَا يَعْلَمُ جُنُودَ رَبِّكَ إِلَّا هُوَ وَمَا هِيَ إِلَّا ذِكْرَى لِلْبَشَرِ...

« *Nul ne connaît les armées de ton Seigneur, à part Lui. Et ce n'est là qu'un rappel pour les humains.* »¹³⁴

Voici les quatre plus grands Anges et les autres importants anges et leurs fonctions angéliques :

1. L'Archange Gabriel ﷺ : Son devoir est d'apporter la révélation aux Prophètes. Il ﷺ est aussi appelé "Amîn" (le fidèle) comme ce verset du coran le dit :

« *Et l'Esprit fidèle est descendu avec cela sur ton cœur, pour que tu sois du nombre des avertisseurs.* »¹³⁵

Dans cet autre verset, il est appelé "*Ruhu'l-Kudus*" (le Saint Esprit):

« *C'est le Saint Esprit [Gabriel] qui l'a fait descendre de la part de ton Seigneur en toute vérité.* »¹³⁶

133. Al Boukhârî, Îman, 37; Muslim, Îman, 1; Abû Davud, Sunnat 15. Voir Sourate Houd (11) à partir du verset 69

134. Saint coran sourate Al Muddathir (74) verset 31

135. Saint coran sourate Ach Chouarâ (26) versets 193 et 194.

136. Saint coran sourate Nahl (16) verset 102.

L'Archange Gabriel عليه السلام est le plus éminent et le plus grand des Anges et du fait qu'Il est le plus proche d'Allah ﷻ, il est surnommé "Sayyidu'l-Malâika" ce qui signifie "Seigneur des Anges".

2. Mikail عليه السلام: Il a pour fonction d'administrer les incidents qui se produisent dans l'Univers et de répartir les substances entre les créatures.

3. Israfil عليه السلام: Il a le devoir de souffler dans le cor. Il y soufflera à deux reprises, la première marquera la fin du monde, et la seconde sera celle de la résurrection.

4. Azrail عليه السلام: Appelé "Ange de la mort" il est chargé d'ôter l'âme des créatures appelé:

*« L'Ange de la mort qui est chargé de vous, vous fera mourir. Ensuite, vous serez ramenés vers Votre Seigneur. »*¹³⁷

5. Kirâman kâtibin عليه السلام: Ces deux anges sont l'un à droite de l'homme, et l'autre à sa gauche.

L'Ange de la droite a pour fonction de transcrire les bonnes actions et conduites et celui de la gauche, les mauvaises actes et attitudes.

Au Jour des comptes ils témoigneront des agissements des hommes et djinns:

وَإِنَّ عَلَيْكُمْ لَحَافِظِينَ كِرَامًا كَاتِبِينَ يَعْلَمُونَ مَا تَفْعَلُونَ

*« Alors que veillent sur vous des gardiens, de nobles scribes, qui savent ce que vous faites. »*¹³⁸

*« Quand les deux recueillants, assis à droite et à gauche, recueillent. Il ne prononce pas une parole sans avoir auprès de lui un observateur prêt à l'inscrire. »*¹³⁹

De même, étant donné que ces Anges ont pour rôle de protéger les hommes de divers dangers, Ils sont aussi appelés "les Anges de la protection". Dieu nous dit dans le verset suivant :

وَيُرْسِلُ عَلَيْكُمْ حَفَظَةً

*« Et Il envoie sur vous des gardiens. »*¹⁴⁰

6. Munkar et Nakir : Ces deux Anges sont chargés de l'interrogatoire de la tombe après la mort comme le montre le hadith ci-dessous.

Munkar et Nakir dont les noms signifient ce qui n'est pas su, connu, qui apparaît sous diverses formes et accoutrements, est le nom attribué à ces Anges car ils se présenteront à l'homme dans sa tombe sous une forme qu'il n'a jamais vue auparavant.

Dans la tombe, telles sont les questions qu'Ils poseront aux morts: **« Qui est ton Seigneur? Qui est ton Prophète? Quel est ton Livre?... »** L'homme sera traité eu égard au degré de sa foi, à son adoration et à la nature de ses œuvres. Le Bien-aimé Messager de Dieu ﷺ nous dit :

« Quand le mort est mis dans sa tombe, que ses amis s'éloignent et retournent chez eux, et alors qu'il entend encore le claquement de leurs sandales, deux anges se rendent auprès de lui, le font dresser sur son

137. Saint coran sourate Sadjda (32) verset 11.

138. Saint coran sourate Al Infitar (82) versets 10-12- Voir aussi Az Zukhruf (43) verset 80.

139. Saint coran sourate Qâf (50) versets 17 et 18.

140. Saint coran sourate Al An'am (6) verset 61.

séant et lui disent à mon sujet : «Que disais-tu de cet homme?». Si le mort est un vrai Croyant il répondra : «Je confesse qu'il est le Serviteur de Dieu et Son Envoyé». Alors les anges lui diront : «Regarde la place que tu aurais occupée en Enfer et celle que Dieu en échange t'a assignée au Paradis». Et l'homme verra à la fois les deux places. »¹⁴¹

7. Hamala-i arch : Ce sont les Anges en charge de porter le Trône Divin que le Glorieux Coran cite:

... الَّذِينَ يَحْمِلُونَ الْعَرْشَ وَمَنْ حَوْلَهُ يُسَبِّحُونَ بِحَمْدِ رَبِّهِمْ وَيُؤْمِنُونَ بِهِ وَيَسْتَغْفِرُونَ
لِلَّذِينَ آمَنُوا

« Ceux (les Anges) qui portent le Trône et ceux qui l'entourent célèbrent les louanges de leur Seigneur, croient en Lui et implorent le pardon pour ceux qui croient... »¹⁴²

8. Les Anges chargés des opérations au sein du Paradis et de l'Enfer

Il y a dans le Paradis un nombre illimité d'Anges qui adressent la salutation de paix et qui sont aux services des croyants qui y entreront. À leur tête se trouve "Ridvan" الرِّدْوَانُ

وَسِيقَ الَّذِينَ اتَّقَوْا رَبَّهُمْ إِلَى الْجَنَّةِ زُمَرًا حَتَّى إِذَا جَاؤُوهَا وَفُتِحَتْ أَبْوَابُهَا وَقَالَ لَهُمْ خَزَنَتُهَا
سَلَامٌ عَلَيْكُمْ طِبْتُمْ فَادْخُلُوهَا خَالِدِينَ

«Et ceux qui avaient craint leur Seigneur seront conduits par groupes au Paradis. Puis, quand ils y parviendront et que ses portes s'ouvriront, ses gardiens leur diront : "Salut à vous ! Vous avez été bons: entrez donc, pour y demeurer éternellement". »¹⁴³

Les Anges de l'Enfer, et leur chef "Mâlik" الْمَلِكُ ont pour rôle de châtier les mécréants qui y séjourneront.

وَسِيقَ الَّذِينَ كَفَرُوا إِلَى جَهَنَّمَ زُمَرًا حَتَّى إِذَا جَاؤُوهَا فَفُتِحَتْ أَبْوَابُهَا وَقَالَ لَهُمْ خَزَنَتُهَا أَلَمْ
يَأْتِكُمْ رُسُلٌ مِّنكُمْ يَتْلُونَ عَلَيْكُمْ آيَاتِ رَبِّكُمْ وَيُنذِرُونَكُمْ لِقَاءَ يَوْمِكُمْ هَذَا قَالُوا بَلَى وَلَكِنْ
حَقَّتْ كَلِمَةُ الْعَذَابِ عَلَى الْكَافِرِينَ

« Et ceux qui avaient mécru seront conduits par groupes à l'Enfer. Puis quand ils y parviendront, ses portes s'ouvriront et ses gardiens leur diront : "Des messagers [choisis] parmi vous ne vous sont-ils pas venus. Vous récitant les versets de votre Seigneur et vous avertissant de la rencontre de votre jour que voici ? " Ils diront : si, mais le décret du châtiment s'est avéré juste contre les mécréants.»¹⁴⁴

141. Al Boukhâri Jenazah 68, 87; Muslim Jannat 70; Abou Daoud Djanaiz 78; An Nasâi Djanaiz 110; At Tirmidhî Djanaiz 70.

142. Saint coran sourate Mu'min (Ghafir) (40) verset 7. Voir aussi Al Haqqah (69) verset 17.

143. Saint coran sourate Az Zumar (39) verset 73.

144. Saint coran sourate Az Zumar (39) verset 71.

Le Saint Coran nous informe de l'immensité, de la sévérité et de la cruauté des Anges de l'Enfer.¹⁴⁵

9. Les Anges très honorifiques et très proches de Dieu nommés Mukarrabûn ou illiyyûn

À propos de ces Anges, il est ainsi précisé dans le Coran :

لَنْ يَسْتَنْكِفَ الْمَسِيحُ أَنْ يَكُونَ عَبْدًا لِلَّهِ وَلَا الْمَلَائِكَةُ الْمُقَرَّبُونَ

«Jamais le Messie ne trouve indigne d'être un serviteur d'Allah, ni les Anges rapprochés [de Lui].»¹⁴⁶

10. Les autres Anges

En vérité, il n'y a que Dieu qui sait parfaitement le nombre et les fonctions exacts de tous les Anges.

Mais selon ce que le Coran et les hadiths nous enseignent sur les autres Anges, on peut énumérer :

- Une partie des Anges formule des bénédictions à l'intention des croyants.¹⁴⁷
- Une fraction des Anges oriente le cœur de l'homme vers les actions justes; au même moment, Ceux-ci soutiennent les croyants dans l'accomplissement du bien, de la bienfaisance :

« Et ton Seigneur révéla aux Anges : "Je suis avec vous : affermissez donc les croyants. Je vais jeter l'effroi dans les cœurs des mécréants. Frappez donc au-dessus des cous et frappez-les sur tous les bouts des doigts." »¹⁴⁸

- Un groupe des Anges annoncent la bonne nouvelle du Paradis aux croyants.¹⁴⁹
- Une autre section des Anges frappent les mécréants au visage et à l'arrière en leur disant "Goutez au châiment de l'Enfer!"¹⁵⁰
- Certains Anges cherchent et trouvent les assemblées d'invocation du Nom de Dieu (Zikr), puis s'associent aux participants.¹⁵¹
- Une division des Anges descendent aux lieux où le Saint Coran est récité pour l'écouter.¹⁵²
- Une unité des Anges disent "Amine!" aux bénédictions formulées par les croyants.¹⁵³

Il en existe encore d'innombrable Anges dont nous ignorons les noms et les fonctions.

Toutefois, Dieu Seul leur Créateur sait avec exactitude leur nombre.

145. Saint coran sourate At Tahrim (66) verset 6.

146. Saint coran sourate An Nisâ (4) verset 172.

147. Saint coran sourate Mu'min (409) verset 7.

148. Saint coran sourate Al Anfâl (8) verset 12.

149. Saint coran sourate Fussilat (41) verset 30.

150. Saint coran sourate Anfâl (8) verset 50.

151. Al Boukhâri Invocations (Dawat) Chapitre 66 hadith 6408; Muslim, Zikir Chapitre 8 Hadith 2689.

152. Al Bukhâri, Fadâilul-Kur'an (Vertus du Coran) Chapitre 15 Hadith 5018.

153. Muslim, Janâiz, Chapitre 3 Hadith 919.

D. LES BIENFAITS DE LA CROYANCE AUX ANGES

Assurément, Seul Dieu connaît la véritable sagesse qui réside dans l'existence des Anges. Conformément à cela, nous pouvons citer dans cet ordre les bienfaits innombrables et la place prépondérante qu'occupent la croyance aux Anges dans la vie de l'homme :

a. Celui qui croit à l'existence des Anges sait qu'il est sous l'observation des forces grandioses et invisibles que sont les deux Anges Kiraman Katibîn qui enregistrent avec une caméra divine tous ses moindres faits et gestes. Avec cet état d'esprit, l'homme s'oriente constamment vers l'accomplissement des bonnes œuvres. La croyance aux Anges nous rappelle à chaque instant notre responsabilité du Jour dernier.

b. Celui qui prend en exemple les Anges fournit des efforts pour Leur ressembler; tout comme ce dernier s'efforcera à augmenter en grade auprès de Dieu, il accordera de la valeur et du respect au droit, à la vie et aux biens d'autrui. Celui qui croit aux Anges répond à tous les appels qui lui sont adressés vers le bien, la bonté; car, il sait que la voix des Anges l'appelle au bien, tandis que celle du diable, au mal. En la matière, le noble Prophète ﷺ a fait une remarque dans ce noble hadith :

“L'Anges et le diable s'infiltreront entre les fils d'Adam et leur insuffleront des choses dans le cœur. L'œuvre du diable, c'est d'appeler avec le mal et démentir la vérité. Quant à l'Ange, c'est d'ordonner le bien et établir la vérité. Que la personne qui vit dans cette conscience remercie Dieu car cela est une grâce de Sa part. Que celui aussi qui se sent sous l'emprise du diable demande refuge auprès de Dieu contre lui.”¹⁵⁴

c. La croyance aux Anges exige de nous une attention particulière dans nos conduites, nos propos et nos relations avec les autres. En effet, la personne qui croit aux Anges est consciente que Ceux-ci enregistrent permanemment tout ce qu'il fait.

d. Le croyant qui sait et qui vit dans un état d'esprit selon lequel les Anges de la protection le protègent, d'Autres lui formulent des bénédictions et demandent à Dieu l'absolution de ses péchés, accède à un plus grand renforcement spirituel.

E. LES PREUVES RÉVÉLÉES ET LOGIQUES RÉFÉRANT À L'EXISTENCE DES ANGES

L'existence des créatures immatérielles et lumineuses que sont les Anges est démontrée dans les versets coraniques aux sens évidents et les hadiths authentiques. D'ailleurs, la raison humaine peut admettre délibérément l'existence des Anges sans être soumise à d'éventuelles contraintes.

La révélation demeure notre seule source fiable prouvant l'existence des Anges même si Ceux-ci sont invisibles et imperceptibles par les organes de sens. Nous devons nous contenter des versets coraniques et hadiths prophétiques référant aux Anges pour admettre la réalité de Leur existence. À l'exception de ces preuves, nous ne disposons point d'autres éléments pour parvenir à une information absolue éclaircissant l'existence angélique. Tou-



154. At Tirmidhi Tafsir Hadith 3256.

tefois, l'existence des Anges ne peut être remise en cause même si personne ne parvient, au moyen de ses yeux et organes de sens, à Les voir.

De même, aucun homme ne peut se servir de son intellect et se baser sur les données logiques et scientifiques pour avancer l'idée de l'inexistence des Anges. Cela s'explique par le fait que les Anges sont des créatures qui appartiennent au monde métaphysique.

De nos jours, nous acceptons l'existence d'entités telles que l'esprit, l'âme et le savoir bien que les sciences positives ne soient pas parvenues à les élucider suffisamment. Aussi, connaissons-nous à travers des signes certaines choses que nous ne sommes pas en mesure de voir. Par exemple, nous ne pouvons pas voir l'électricité, mais nous comprenons son passage à travers les fils au moyen des dispositifs électriques.

Depuis quatorze siècles, le Saint Coran, guide pour l'humanité, émerveille avec ses miracles même les vicieux agnostiques étant donné qu'Il ne comporte aucune information que la science a pu démentir, cela prouve de plus belle la réalité de l'existence des Anges. En la matière, les versets coraniques évidents et hadiths crédibles traitant de ce thème nous démontrent indubitablement l'existence des Anges.

F. LES AUTRES DIVERSES CRÉATURES INVISIBLES

I. Djinn

Étant défini par le dictionnaire comme une chose cachée, enveloppée, invisible, le mot "djinn" de par sa terminologie désigne les créatures spirituelles et invisibles créées à partir du feu, imperceptibles par les organes de sens et pouvant apparaître sous diverses formes, dotées de la conscience et du libre arbitre à l'instar des hommes, donc responsables de leurs actes vis-à-vis de Dieu.

La source fiable, traitant de l'existence des êtres invisibles et inaudibles que sont les djinns, reste la révélation. Les versets coraniques et hadiths nous exposent clairement la réalité de l'existence des djinns. Une personne pourvue de ses facultés mentales ne juge pas impossible l'idée de l'existence d'autres créatures invisibles. Vu que les yeux de l'être humain ne furent pas créés avec la disposition de voir les djinns, par conséquent, celui-ci ne peut les voir.

1. Selon le Coran, les hommes sont créés d'argile et les djinns de feu :

خَلَقَ الْإِنْسَانَ مِنْ صَلْصَالٍ كَالْفَخَّارِ وَخَلَقَ الْجَانَّ مِنْ مَّارِجٍ مِّنْ نَّارٍ

« *Il a créé l'homme d'argile sonnante comme la poterie; et Il a créé les djinns de la flamme d'un feusansfumée.* »¹⁵⁵

Ce verset nous enseigne aussi que l'espèce des djinns fut créée avant celle des hommes :

« *Nous créâmes l'homme d'une argile crissante, extraite d'une boue malléable. Et quand au djinn, Nous l'avions auparavant créé d'un feu d'une charleur ardente.* »¹⁵⁶

155. Saint coran sourate Ar Rahmân (55) versets 14 et 15.

156. Saint coran sourate Al Hijr (15) versets 26 et 27.

Il y a dans le Coran une sourate de 28 versets qui traite du thème des djinns. Tel qu'il y est signalé, les djinns sont divisés en divers groupes. Une partie d'eux est musulman et une autre demeure mécréante. Les croyants parmi les djinns seront avec les hommes croyants dans le Paradis; pareillement, les mécréants d'entre eux séjourneront avec les hommes mécréants dans la Géhenne.

2. Les djinns furent créés de sorte à pouvoir apparaître sous plusieurs aspects et entreprendre certaines tâches distinctes que les hommes ne peuvent réaliser. Par exemple, lorsque le Prophète Suleyman ﷺ voulut qu'on Lui apporte le siège de la reine Saba, un des djinns affirma sa capacité de transporter ce siège jusqu'à Salomon sans qu'il n'effectue aucun déplacement.¹⁵⁷

Les échanges verbaux entre Suleyman ﷺ et les djinns montrent leurs aptitudes à apparaître sous une forme visible. Dieu mit les djinns à la disposition du Prophète Suleyman qui leur fit entreprendre des tâches colossales et pénibles.

3. Les djinns n'ont absolument aucune science du caché. Ils n'en savent rien du futur et du destin. Toutefois, ils savent des choses se rapportant au passé et au présent que les hommes ignorent, vu qu'ils mènent une très longue existence, qu'ils sont des êtres spirituels capables de se déplacer à une vitesse incroyable. Malgré cela, les djinns ne sont nullement supérieurs aux hommes. Leur ignorance du monde caché nous est indiquée dans le verset coranique suivant :

«Puis, quand Nous décidâmes sa mort, il n'y eut pour les avertir de sa mort que “la bête de terre”, qui rongea sa canne. Puis lorsqu'il s'écroula, il apparut de toute évidence aux djinns que s'ils savaient vraiment l'inconnu, ils ne seraient pas restés dans le supplice humiliant [de la servitude].»¹⁵⁸

Comme les hommes, les djinns sont responsables de la croyance en Dieu et de l'obéissance à Ses ordres :

وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنْسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ

« Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. »¹⁵⁹

Selon la majorité des savants, la prophétie du Bien-aimé Mohammed ﷺ concerne tout aussi les hommes que les djinns. Eu égard à cela le surnom de “Rasulu's- Sakalayn” a été attribué au Messager de Dieu.

4. Typiquement aux hommes, les djinns mangent, boivent, se marient, se multiplient, naissent en tant que hommes ou femmes, grandissent et meurent. Néanmoins, l'existence des djinns est beaucoup plus prolongée que celle des humains.

5. Même si dans certains cas on évoque les torts et périls causés aux hommes par les djinns, le musulman ne doit pas les redouter et doit savoir qu'aucune créature ne peut nuire à une autre sans l'aval d'Allah ﷻ.

إِنَّهُ لَيْسَ لَهُ سُلْطَانٌ عَلَى الَّذِينَ آمَنُوا وَعَلَى رَبِّهِمْ يَتَوَكَّلُونَ

157. Saint coran sourate An Naml (27) verset 39.

158. Saint coran sourate Saba (34) verset 14.

159. Saint coran sourate Az Zâriyât (51) verset 56.

«*Il n'a aucun pouvoir sur ceux qui croient et qui placent leur confiance en leur Seigneur.*»¹⁶⁰

6. Le besoin de se réfugier auprès de Dieu contre les nuisances des autres créatures montre aussi qu'on doit adopter la même attitude face aux nuisances des djinns. D'ailleurs le Prophète ﷺ a fait preuve d'une conduite exemplaire en nous enseignant de réciter les versets du Trône "Ayatu'l-Kursi" et des sourates "Falak et Nâs" contre les nocivités des djinns.¹⁶¹

7. Cet autre verset peut être récité comme demande de protection :

وَقُلْ رَبِّ اعْزُدْ بِكَ مِنْ هَمَزَاتِ الشَّيَاطِينِ وَأَعُوذُ بِكَ رَبِّ أَنْ يَحْضُرُونِ

«*Et dis : "Seigneur, je cherche Ta protection, contre les incitations des diables et je cherche Ta protection, Seigneur, contre leur présence auprès de moi".* »¹⁶²

II. Chaytan (le diable)

Le mot "Chaytan" est employé pour désigner tous les djinns très violents et vicieux, orgueilleux, rebelles et qui s'évertuent par tous les moyens pour détourner les hommes du droit chemin. Dans le Saint Coran, le nom de "Iblis" a été attribué au premier chaytan. Iblis s'est égaré en se rebellant aux ordres du Seigneur et fut parmi les djinns qui se sont laissés aller à la perversion comme on l'explique ce verset:

وَإِذْ قُلْنَا لِلْمَلَائِكَةِ اسْجُدُوا لِآدَمَ فَسَجَدُوا إِلَّا إِبْلِيسَ أَبَىٰ وَاسْتَكْبَرَ وَكَانَ مِنَ الْكَافِرِينَ

«*Et lorsque Nous demandâmes aux Anges de se prosterner devant Adam, ils se prosternèrent à l'exception d'Iblis qui refusa, s'enfla d'orgueil et fut parmi les infidèles.*»¹⁶³

Celui-ci n'est pas un ange. Car, selon la pluralité caractérisée dans ce verset, il a été utilisé un style conforme à la règle. Et tel qu'il est nettement spécifié dans ce verset :

كَانَ مِنَ الْجِنَّ فَفَسَقَ عَنْ أَمْرِ رَبِّهِ

«*...Excepté Iblis [Satan] qui était du nombre des djinns et qui se révolta contre le commandement de son Seigneur...* »¹⁶⁴

Celui-ci est fondamentalement un djinn. En adorant Dieu, il était parvenu à un haut grade auprès de Lui et fut mêlé aux Anges; mais après, il fut déchu de ce honneur pour s'être rebellé au Seigneur.

C'est ainsi que **Chaytan** fut banni et perdit sa place honorée parmi les Anges pour s'être révolté contre Dieu en s'estimant supérieur à notre père Adam ﷺ. Suite à cela, il s'opposa à Dieu et fit preuve

160. Saint coran sourate An Nahl (16) verset 99.

161. Al Boukhârî, Wakâla(40) Chapitre10 Hadith 2311; Fadâilu'l- Kur'ân(66) Chapitre10 Hadith 5020; At Tirmidhî, Tib(28) Hadith 2198.

162. Saint coran sourate Al Mu'minûn (23) versets 97 et 98.

163. Saint coran sourate Al Baqara (2) verset 34.

164. Saint coran sourate Al Kehf (18) verset 50.

d'une plus grande véhémence sa haine et sa crainte prirent de l'ampleur et il délivra ces propos désinvoltes :

« Je m'assoierai pour eux sur Ton droit chemin, puis je les assaillirai de devant, de derrière, de leur droite et de leur gauche. Et, pour la plupart, Tu ne les trouveras pas reconnaissants. »¹⁶⁵

« ...Eh bien je leur enjoliverai la vie sur terre et les égarerai tous, à l'exception, parmi eux, de Tesserviteursélus. »¹⁶⁶

Le Saint Coran et les hadiths qui démontrent l'existence des Anges et djinns bien qu'ils soient invisibles et imperceptibles par les organes de sens, nous enseignent aussi qu'Iblis, qui fut créé à partir du feu, prétendit être supérieur à notre père Adam ﷺ qui fut créé de feu, puis refusa de se prosterner à Adam ﷺ. Il fut pour cette raison maudit et banni par Dieu. Nos aïeux Adam et Ève furent sortis du Paradis après avoir succombé aux tentations d'Iblis.

Depuis les premiers hommes, le diable s'attela à embellir aux yeux des hommes les péchés, la mécréance et les mauvaises actions et se sert pour cela de toutes les ruses possibles pour égarer les hommes du chemin de droiture. Tel qu'il est notifié dans le Saint Coran, s'éloigner de la voie de la guidance et désobéir aux ordres divins est synonyme d'ouvrir toutes les portes au diable afin qu'il puisse nous égarer. Ceux qui persistent dans la perversion et les vices sont enveloppés par le diable de toute part et deviennent, de par leur propre cause, les prisonniers de celui-ci.¹⁶⁷

À ce propos, Allah ﷻ a averti les hommes contre l'animosité, les ruses et les tromperies du démon :

إِنَّ الشَّيْطَانَ لَكُمْ عَدُوٌّ فَاتَّخِذُوهُ عَدُوًّا إِنَّمَا يَدْعُو حِزْبَهُ لِيَكُونُوا مِنْ أَصْحَابِ السَّعِيرِ

« Le Diable est pour vous un ennemi. Prenez-le donc pour un ennemi. Il ne fait qu'appeler ses partisans pour qu'ils soient des gens de la Fournaise. »¹⁶⁸

Dans ce bas-monde le diable s'efforce d'éloigner les hommes du bien et de la justice mais, le Jour dernier il les laissera seuls face à leurs péchés et se disculpera en se désengageant de toute responsabilité.¹⁶⁹

Après que Dieu l'Exalté ait ordonné aux hommes de chercher refuge auprès de Lui contre Satan le lapidé, Il a précisé que celui-ci n'aura aucune emprise sur ceux qui croient sincèrement, s'acquittent de leurs devoirs religieux et s'éloignent des interdits :

« Quant à Mes serviteurs, tu n'as aucun pouvoir sur eux ». Et ton Seigneur suffit pour les protéger! »¹⁷⁰

« Sur Mes serviteurs tu n'auras aucune autorité, excepté sur celui qui te suivra parmi les dévoyés. »¹⁷¹

165. Saint coran sourate Al Araf (79 versets 16 et 17

166. Saint coran sourate Al Hijr (15) versets 39 et 40.

167. Saint coran sourate Az Zukhruf (43) 36-39; Al Mjudala (58) 19.

168. Saint coran sourate Fâtîr(35) verset 6.

169. Muslim, Al Munafiqun (63) verset 11.

170. Saint coran sourate Al Isra (17) verset 65; Al A'râf (7) verset 201.

171. Saint coran sourate Al Hijr (15) versets 41 et 42.

Tout comme Dieu Le Très-Haut créa les êtres vivants en les distinguant les uns des autres afin que les hommes puissent facilement réaliser la différence entre ceux-ci, Il a aussi créé le diable à l'inverse des Anges qui sont des créatures parfaitement pures, honorifiques et qui invitent au bien et à la justice. Si le diable n'avait pas été créé, la soumission et l'obéissance à Dieu n'aurait pas eu une telle valeur.

En effet, la valeur de l'adoration et des bonnes actions se mesurent à travers le degré de leurs opposés; et le diable demeure celui qui montre aux hommes les voies vers la dépravation.



MORCEAU DE LECTURE



LES ASSEMBLÉES AUXQUELLES PARTICIPENT LES ANGES

Selon Abou Hourayra ؓ le Messenger de Dieu ﷺ a dit:

«Dieu le Très-Haut a des Anges qui parcourent les routes à la recherche des cercles d'évocation de Dieu. Dès qu'ils trouvent des gens en train d'évoquer Dieu honoré et glorifié, ils s'appellent les uns les autres: «Venez à l'objet de vos recherches». Ils étendent sur eux leurs ailes jusqu'au ciel inférieur.

Leur Seigneur leur demande (et Il sait mieux qu'eux): «Que disent Mes esclaves».

Ils disent: «Ils Te glorifient, Te purifient, proclament Ta grandeur, Ta louange et Ta gloire».

Il dit: «Est-ce qu'ils M'ont jamais vu?»

Ils disent: «Non, par Dieu. Ils ne T'ont jamais vu».

Il dit: «Que serait-ce donc s'ils Me voyaient?»

Ils disent: «S'ils Te voyaient ils mettraient encore plus d'ardeur à T'adorer, à Te louer et à Te glorifier».

Il dit: «Que demandent-ils?»

Ils disent: «Ils Te demandent le Paradis».

Il dit: «Est-ce qu'ils l'ont jamais vu?»

Ils disent: «Non, par Dieu. Ils ne l'ont jamais vu».

Il dit: «Que serait-ce s'ils l'avaient vu?»

Ils disent: «S'ils l'avaient vu, ils y tiendraient encore plus, le demanderaient avec plus de force et le désireraient avec plus d'ardeur».

Il dit: «Contre quoi demandent-ils Ma protection?»

Ils disent: «Contre l'Enfer».

Il dit: «L'ont-ils jamais vu?»

Ils disent: «Non, par Dieu. Ils ne l'ont jamais vu».

Il dit: «Que serait-ce donc s'ils l'avaient vu?»

Ils disent: «S'ils l'avaient vu ils le fuiraient encore plus et le craindraient davantage».

Il dit: «Je vous prends à témoins que Je les ai absous».

L'un des Anges dit: «Il y a parmi eux untel qui ne fait pas partie de leur cercle. Il y est seulement venu pour une affaire le concernant».

Il dit: «Ils représentent le cercle idéal et celui qui leur tient compagnie ne saurait être misérable».¹⁷²

172. Al Boukhari, Daawât (80) Chapitre 66 Hadith 6408 ; Muslim Dhikr(48) Chapitre 8 Hadith 2689.



QUESTIONS DU CHAPITRE III

QUESTIONS DE RÉVISION

1. Ecrivez un verset coranique qui traite du thème de la croyance aux Anges.
.....
2. Donnez des informations concernant l'acceptation logique de l'existence des Anges.
.....
3. Pourquoi ne pouvons-nous pas voir les Anges?
.....
4. Est-il plausible de rejeter l'existence d'une chose qui nous est invisible?
.....
5. Citez quelques exemples des choses invisibles dont l'existence est admise par tous.
.....
6. Enumérez les différentes particularités des Anges.
.....
7. Iblis (le diable) est-il un ange? Pourquoi?
.....
8. Quels sont les éclaircissements faits par le Saint Coran concernant le diable?
.....
9. Quel lien existe-t-il entre les concepts djinn et chaytan (diable)?
.....
10. Quelles sont nos sources fiables pour établir l'existence des Anges?
.....
11. Citez les quatre plus grands Anges et Leurs fonctions respectives.
.....
12. Donnez des détails concernant les Anges Kiraman Katibin.
.....
13. Définissez les tâches respectives des Anges Munkar et Nakir, puis celles des Hamala-i Arch.
.....

QUESTIONS À CHOIX MULTIPLES

1. **Quelle proposition désigne l'une des définitions du dictionnaire du mot "Ange"?**
 - A) Envoyé B) Lumineux
 - C) Beau D) Aimable

2. **Quels éléments représentent les particularités des Anges ? Ils ...**
 - I. Sont imperceptibles par les organes de sens.
 - II. Ne s'alimentent pas et n'ont pas de désir charnel
 - III. Furent créés à partir du feu.
 - IV. Sont extrêmement puissants.
 - V. Sont immortels.
 - A) I, II et IV B) I, III, V
 - C) I, II et III D) I, II et V

3. **Lequel des éléments suivants n'est pas une particularité du diable?**
 - A) Il fut créé de feu.
 - B) Il influe sur le libre arbitre des hommes.
 - C) Il est orgueilleux, haineux et très vicieux.
 - D) Il exhorte l'être humain au mal.

4. **Pourquoi les hommes ne peuvent-ils pas voir les Anges?**
 - A) Ils se déplacent à une vitesse vertigineuse.
 - B) Ils sont très légers et très transparents.
 - C) L'œil de l'homme n'a pas été créé avec la disposition de pouvoir Les voir.
 - D) Ils sont permanemment dans les cieus et ne descendent point sur terre.

5. **Quel nom n'est pas parmi ceux attribués à l'Archange Gabriel ﷺ ?**
 - A) Ruhul-Amin
 - B) Ruhul-Kudus
 - C) Malakul-Mawt
 - D) Sayyidul-Malâika

6. **Quelle est la fonction de l'un des quatre plus grands Anges Mikail?**
 - A) Il gère les événements de l'Univers et repartit les subsistances entre les créatures.
 - B) Il est l'Ange de la révélation et sert d'intermédiaire entre Dieu et les Prophètes.
 - C) Il prend l'âme de ceux dont la vie a atteint son terme.
 - D) Il protège les musulmans des dangers.

7. **A quelles assemblées les Anges prennent part ? Les Assemblées de...**
 - I. Récitation du Coran.
 - II. Science.
 - III. Calomnie.
 - IV. Dhikr (invocation).
 - V. Laboratoire.
 - A) I, II, IV B) I, II et III
 - C) III, IV et V D) I, II, V

8. Quelle proposition ne figure pas au nombre des bienfaits que la croyance aux Anges apporte?

- A) Celui qui sait que les Anges enregistrent ses actions mène une existence attentive et conscientes.
- B) Celui qui prend en exemple les Anges désire permanemment adorer Dieu comme Ceux-ci.
- C) La personne qui sait que les Anges prient pour elle et la soutiennent se renforce spirituellement.
- D) Celui qui sait que les Anges le protègent pense qu'il peut entreprendre tout ce qu'il veut.

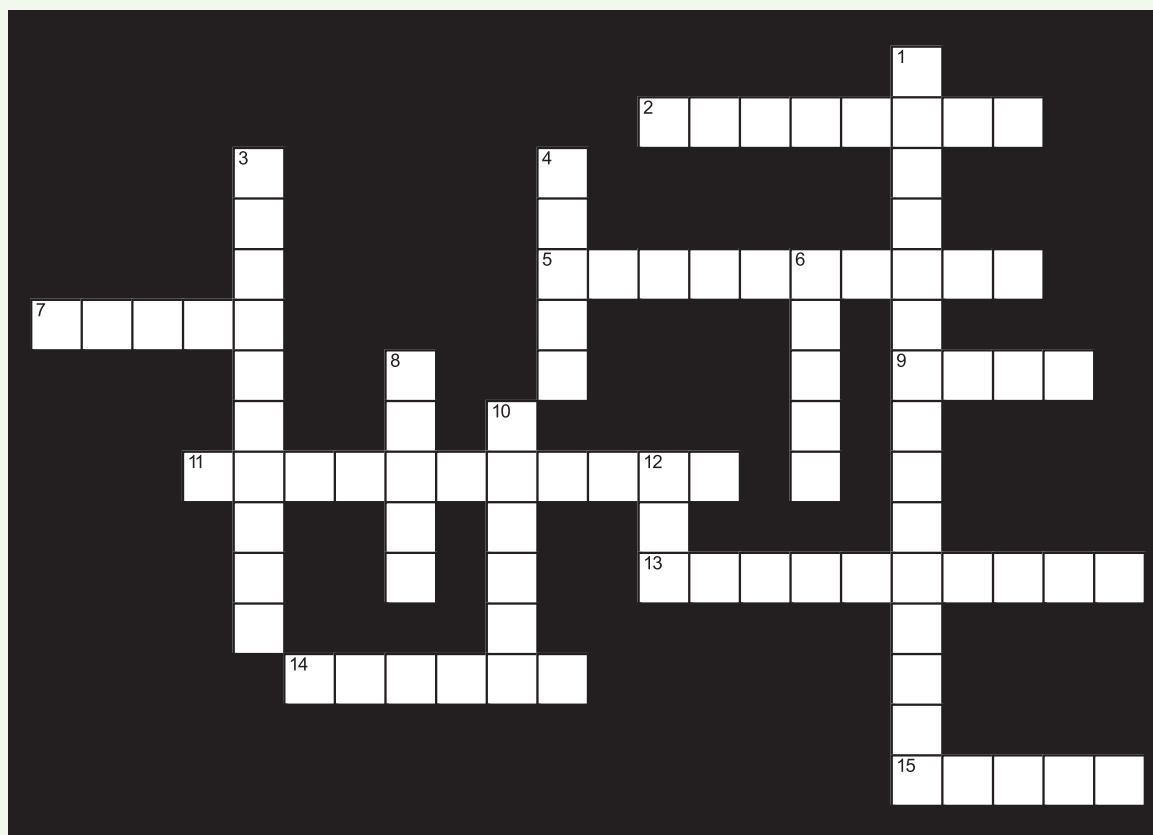
9. Aux ordres de quel Prophète les djinns ont été soumis?

- | | |
|-----------|------------|
| A) Joseph | B) Salomon |
| C) David | D) Moïse |

10. Quelles deux créatures responsables et déterminés furent créées pour adorer Dieu?

- A) Ange-Homme
- B) Homme-Animal
- C) Ange-Djinn
- D) Homme-Djinn

MOTS CROISÉS

Verticalement

2. celui qui ne croit pas en l'existence des Anges le devient.
5. les Anges sont des créatures lumineuses
7. le diable fut la cause de sa sortie, avec Adam, du Paradis
9. Royaume dont la reine vécut au temps du Prophète Salomon.
11. Les Anges qui portent le Trône.
13. Source d'information comme les versets coraniques et hadiths.
14. Nom attribué aux Anges de l'Enfer.
15. Deuxième Ange lié à Munkar

Horizontalement

1. Expression signifiant que le Prophète fut envoyé aux deux communautés (homme et djinn).
3. Anges les plus proches de Dieu et les plus honorifiques.
4. Sorte de créature responsable de la soumission à Dieu çomme l'homme.
6. Premier Chaytan qui se rebella à Dieu.
8. Chef des Anges de l'Enfer.
10. Chef des Anges du Paradis.
12. c'est l'instrument dans lequel l'Ange Israfil soufflera pour marquer la fin du monde.



CHAPITRE IV

LA FOI AUX LIVRES

SUJETS DU CHAPITRE

LA FOI AUX LIVRES RÉVÉLÉS ◀

LE CONCEPT DU LIVRE DIVIN (KITAB ILAHI) ◀

LES CAUSES DE LA RÉVÉLATION DES LIVRES SAINTS ◀

SUHUF (LES PAGES) ◀

LA TORAH ◀

LE ZABUR (LES PSAUMES) ◀

L'ÉVANGILE (L'INJIL) ◀

LE SAINT CORAN ◀

A. LA FOI AUX LIVRES RÉVÉLÉS

Croire aux livres révélés, c'est admettre comme justes et authentiques l'intégralité des livres que Dieu a fait descendre sur Ses Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام et leurs informations et enseignements.

Dieu Le Très-Haut s'adressa ainsi au Prophète ﷺ:

« Appelle donc (les gens) à cela; reste droit comme il t'a été commandé; ne suis pas leurs passions; et dis: «Je crois en tout ce qu'Allah a fait descendre comme Livre, et il m'a été commandé d'être équitable entre vous. Allah est notre Seigneur et votre Seigneur. A nous nos oeuvres et à vous vos oeuvres. Aucun argument [ne peut trancher] entre nous et vous. Allah nous regroupera tous. Et vers Lui est la destination. »¹⁷³

Puis Il ﷻ interpela les croyants comme suit:

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا آمِنُوا بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ وَالْكِتَابِ الَّذِي نَزَّلَ عَلَى رَسُولِهِ وَالْكِتَابِ الَّذِي
 أَنْزَلَ مِنْ قَبْلُ وَمَنْ يَكْفُرْ بِاللَّهِ وَمَلَائِكَتِهِ وَكُتُبِهِ وَرُسُلِهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ فَقَدْ ضَلَّ ضَلَالًا بَعِيدًا

« Ô les croyants ! Soyez fermes en votre foi en Allah, en Son messenger, au Livre qu'il a fait descendre sur Son messenger, et au Livre qu'il a fait descendre avant. Quiconque ne croit pas en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses messagers et au Jour dernier, s'égare, loin dans l'égarement. »¹⁷⁴

Il établit la croyance aux Livres comme un pilier de la foi car puisqu'en Islam, les piliers de la foi sont liés l'un à l'autre et indissociables, il est donc impossible de dissocier la foi aux Livres des autres piliers.

La croyance en Dieu exige l'acceptation des Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام qu'Il a envoyés pour nous montrer le droit chemin.

La foi aux Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام implique tout ce qu'ils nous ont apporté de Dieu dont les Livres Divins auxquels nous devons croire. Chaque livre divin a été envoyé aux hommes par le canal d'un Prophète.

Le Prophète qui reçoit de Dieu un Livre enseigne à ses disciples les manières dont ceux-ci doivent obéir aux ordres et sentences contenus dans ce Livre, il leur montre qu'il est possible de bien vivre tout en se conformant à ceux-ci. En vivant et pratiquant le noble Prophète ﷺ enseigna comment accomplir la prière, le pèlerinage et il ﷺ ordonna à Ses compagnons رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ d'accomplir les actes d'adoration tel qu'ils l'ont vu faire. Ces deux nobles hadiths nous corroborent cela en de bons points :

173. Saint coran sourate Ach Choura (42) verset 15.

174. Saint coran sourate An Nisâ (4) verset 136.

Le Messager de Dieu ﷺ a dit : « *Priez comme vous m'avez vu prier et, lorsque viendra l'heure de la prière, que l'un de vous fasse l'appel à la prière et que le plus âgé d'entre vous la « dirige!»* »¹⁷⁵

Le Messager de Dieu ﷺ s'intéressait de plus près à Ses compagnons de Médine l'illuminée au point que parfois, Il n'appréciait pas qu'ils soient loin de Lui et il souhaitait les voir à Ses côtés. Il aimait qu'ils prient immédiatement derrière lui pour qu'ils apprennent les enseignements indispensables.¹⁷⁶

B. LE CONCEPT DU LIVRE DIVIN (KITAB ILAHI)

La définition littéraire du mot "livre" est document écrit.

Selon le sens de sa terminologie, le "livre" est un document rédigé comportant des paroles et messages révélés par Allah ﷻ aux Prophètes ﷺ afin d'éclairer Ses serviteurs et de les guider vers le droit chemin.

Le pluriel de "Kitab" (livre) en arabe est "kutub".

Pour avoir reçu l'Evangile et la Torah, le nom de "ahl-i kitab" a été attribué aux Chrétiens et Juifs.

Pour avoir été révélés, les livres divins sont appelés "kutub-i munzala" ou "samawi kutub" en raison de leur caractère glorieux.

Aborder le thème des livres divins, c'est évoquer l'Attribut Divin qui est "kalam" (le verbe). Ces Livres constituent les signes apparents de cet Attribut. Le livre divin représente la forme apparente du message enseigné par Dieu aux Prophètes par la voie de la révélation. Les livres révélés aux Prophètes sont appelés livres divins car ils proviennent de Dieu et ne contiennent que les paroles divines sans aucun ajout de l'homme.

Nous les musulmans d'aujourd'hui, tout comme nous croyons au Coran, devons croire aux autres livres révélés en tant que des livres qui proviennent de Dieu par rapport à leur forme initiale et non celle altérée de nos jours. Car, la foi de la personne qui ne croit pas aux livres révélés ne peut être effective.

Aucune trace des livres divins comme par exemple les feuillets d'Abraham ne figure plus; aucune partie de ces livres ne nous est parvenue aujourd'hui.

En ce qui les concerne la Torah, le Zabur et l'Evangile ont été sujets à des altérations avec l'évolution du temps.

Quant au Saint Coran dont Dieu a préservé le contenu intact depuis sa révélation jusqu'à nos jours, c'est un livre absolu qui demeurera dans sa forme primitive jusqu'au jour dernier. À travers ce verset coranique :

إِنَّا نَحْنُ نَزَّلْنَا الذِّكْرَ وَإِنَّا لَهُ لَحَافِظُونَ

«*En vérité c'est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est Nous qui en sommes gardien.*»¹⁷⁷

Dieu nous informe que le Saint Coran demeure sous une protection divine et qu'il ne subira point de falsification jusqu'au jour dernier. Le Saint Coran a confirmé certaines sentences contenues dans

175. Al Boukhârî, Adhân(10) chapitre 18 Hadith 630.

176. Ibn Mâjah, Salât

177. Saint coran sourate Al Hijr (15) verset 9.

les livres divins antérieurs et a continué de les adopter; il supprima d'autres et apporta en lieu et place de nouvelles lois.¹⁷⁸

Eu égard à cela, les gens du livre doivent attester la prophétie de Mohammed ﷺ et se conformer sincèrement aux préceptes du Coran afin qu'ils puissent bénéficier du statut de croyant et atteindre le salut.

C. LES CAUSES DE LA RÉVÉLATION DES LIVRES SAINTS

Allah ﷻ dota l'homme, lors de sa création, de certaines particularités telles que la raison, le sens et la conscience. Il peut acquérir, grâce à ces particularités certaines informations sur sa propre personne, son entourage, les autres créatures et il est en mesure d'accéder à certaines réalités.

Toutefois, l'intellect et les organes de sens de l'être humain ne lui permettent pas de comprendre les choses qui sont au-delà du monde physique car l'homme n'a pas été créé avec les compétences requises pour percer le mystère des sujets qui excèdent la force humaine, la nécessité d'une aide divine, de la révélation et des livres divins s'impose.

Pour comprendre le monde qui transcende l'esprit humain et mener à bien leur existence, les hommes ont impérieusement besoin des Prophètes ﷺ comme personnages exemplaires et des livres saints qui les guideront vers la voie de droiture. Dieu sait parfaitement que l'être humain éprouve ce besoin et par conséquent, en guise de miséricorde et de grâce, Il fit descendre des livres saints par le biais des Prophètes ﷺ dans l'idéal de montrer aux hommes le chemin de la félicité. Les livres divins constituent pour les communautés sur lesquelles ils ont été révélés la première source pour détailler les sentences de Dieu. C'est au moyen des livres saints que les principes de la foi, des actions et de l'éthique, les actes obligatoires, le licite et l'illicite sont définis.

Le but de la révélation du livre divin, c'est de rappeler aux hommes l'Existence Divine, d'assurer leurs unions sur la voie de la guidance à travers la soumission à Dieu et de dissiper les éventuelles mésententes entre eux. Le Seigneur nous cite ceci dans le Glorieux Coran :

*«Les gens formaient (à l'origine) une seule communauté (croyante). Puis, (après leurs divergences,) Allah envoya des prophètes comme annonciateurs et avertisseurs; et Il fit descendre avec eux le Livre contenant la vérité, pour régler parmi les gens leurs divergences. Mais, ce sont ceux-là mêmes à qui il avait été apporté, qui se mirent à en disputer, après que les preuves leur furent venues, par esprit de rivalité ! Puis Allah, de par Sa Grâce, guida ceux qui crurent vers cette Vérité sur laquelle les autres disputaient. Et Allah guide qui Il veut vers le chemin droit. »*¹⁷⁹

Après les Prophètes, les livres saints assurent la préservation des principes fondamentaux et objectifs de la religion contre les hérétiques, les incroyants et les agnostiques. La préservation et la non-altération d'un livre divin au sein d'une communauté est synonyme de la présence permanente dans cette communauté du



178. Saint coran sourates Ali Īmran (3) v. 31 ; An Nisa (4) v. 47; Maida (5) v. 15; An'am (6) v. 153; Al A'raf (7) v. 3.

179. Saint coran sourate Al Bakara (2) verset 213.

Prophète qui reçut et transmis ce livre et ce même après sa mort. Car les Prophètes sont des humains qui comme tous les humains meurent quand vient l'heure de leur retour à Dieu.

Après leur séjour terrestre, les livres saints qui comportent tous les préceptes religieux et messages qu'ils ont véhiculés continuent d'administrer l'existence des hommes. Le fait que chaque livre divin soit révélé aux hommes par l'entremise d'un Prophète montre l'applicabilité des ordres et interdits contenus dans ces livres. Afin de servir d'exemples à leurs peuples, les Prophètes auxquels les livres saints furent envoyés se sont acquittés eux-mêmes au préalable de leurs devoirs vis-à-vis de Dieu en se conformant aux sentences contenues dans le livre qu'ils apportèrent.

Les livres saints proviennent directement de Dieu. De ce point de vue, ils représentent la Parole Divine que ce soit en termes de mots ou de signification. La visée des livres saints, c'est d'éloigner l'être humain des vices, de le guider c'est-à-dire de lui apprendre à connaître son Seigneur qui l'a créé et qui le fait vivre afin qu'il se soumette dignement à Lui. Par conséquent, il s'agit donc de faire vivre l'homme dans le bonheur ici-bas et l'au-delà en l'extirpant des ténèbres de la mécréance et de l'ignorance.

D. SUHUF (LES PAGES)

Le mot "Suhuf" est le pluriel de "Sahife" qui signifie "Feuille".

Ce terme désigne un livre moins volumineux constitué de quelques pages et révélé aux peuples de petites contrées pour satisfaire à leurs besoins. C'étaient de petits livres en forme de recueils qui ne pouvaient être rédigés que sur des articles bien définis de l'époque des Prophètes qui les envoyèrent tels des tablettes, des plaques et autres.

Les ordres et interdits de Dieu furent inscrits sur de Feuilles durant les premières périodes où les hommes étaient très peu.

Il y a dans le Saint Coran deux versets qui signalent que le Prophète Abraham عليه السلام avait reçu des Feuilles de même que Moïse u bien avant que la Torah ne lui soit révélée.¹⁸⁰

Selon une version, les Feuilles reçues par le Prophète Chit u étaient au nombre de cinquante, tandis que Celles d'Enoch عليه السلام étaient de trente. (Tafsir ibn Kathir)

E. LA TORAH

La Thora, mot hébraïque dont le sens est selon le dictionnaire loi, jurisprudence, fut révélée à Moïse عليه السلام. La Thora est aussi appelée Ahd-i atik ou Ahd-i kadim (ancien Testament).

C'est une obligation pour tous les musulmans de croire que la version originale de la Thora est la Parole de Dieu et un livre saint qu'Il a révélé à Son Prophète عليه السلام celui qui nie cette réalité bascule vers la mécréance.

Dans le Noble Coran, Dieu nous enseigne que la Torah figure parmi les livres saints révélés :

180. Saint coran sourate Najm (53) versets 36-37; Al A'la (87) versets 14-19.

إِنَّا أَنْزَلْنَا التَّوْرَةَ فِيهَا هُدًى وَنُورٌ

«*Nous avons fait descendre le Thora dans laquelle il y a guide et lumière.* » ¹⁸¹

La Torah fut envoyée au Fils d'Israël par le canal de Moïse عليه السلام. Toutefois, les Fils d'Israël (Juifs) ne purent pas préserver la version originale de la Torah durant les périodes où ils étaient en proie à l'esclavage et contraints de vivre en exil. Comme aucune trace de sa version originale ne subsistait les savants juifs rédigeaient de nouveaux exemplaires de la Torah. La Torah que nous disposons aujourd'hui a donc été altérée et a perdu de ce fait son caractère divin. ¹⁸²

Le Coran assimile les Juifs à un âne qui transporte des livres volumineux car ils ont reçu la Thora sans y conformer à son contenu.

Le verset 5 de la sourate "Le Vendredi" les accuse d'avoir falsifié le livre divin pour y avoir inscrit leurs propres paroles à la place de celle d'Allah سبحانه, dissimulé la vérité en y mêlant le faux et changé la prononciation des mots.

Dans ces références coraniques ¹⁸³, Dieu nous informe qu'au sein des Juifs figurent des personnes qui cachent aux gens la vérité contenue dans le livre saint, d'autres aussi qui marchendent la Parole Divine en contrepartie d'un intérêt insignifiant. ¹⁸⁴

Aujourd'hui, la Torah dont disposent les Juifs est constituée de cinq volumes qui sont :

1. La Genèse : Ce volume traite du thème de la création de l'Univers et du premier homme, du péché commis par notre père Adam عليه السلام et de sa descente sur terre, du déluge de Noé عليه السلام, la vie du Prophète Joseph عليه السلام en Egypte et la venue des Fils d'Israël en Egypte. Il comporte cinquante chapitres.

2. L'Exode : Ce volume évoque la sortie des Fils d'Israël de l'Egypte et les souffrances atroces que le Pharaon les fit subir. Il comprend quarante chapitres.

3. Le Lévitique : Il aborde certains préceptes de la religion comme l'expiation des péchés, les nourritures illicites, les mariages interdits, les rites religieux, les fêtes et les offrandes. Il est composé de vingt-sept chapitres.

4. Les Nombres : Constitué de trente six chapitres, ce volume nous parle du déplacement des Fils d'Israel du mont Tûr (Sinäi) vers le pays du Savoir après le retour à Dieu du Prophète Moïse.

5. Le Deutéronome : Il traite du retour au Seigneur du Moïse et de son enterrement, des dix commandements, des nourritures licites et illicites et des thèmes juridiques. Il comprend trente quatre chapitres.

Les Dix commandements : Thème qui désigne la croyance juive selon laquelle Dieu rédigea Lui-même un ensemble de sentences sur des plaques en pierre qu'Il enseigna aux Fils d'Israël par le biais de Moïse.

181. Saint coran sourate Maida (5) verset 44.

182. **Falsifier :** c'est changer les lettres d'un mot, les mots d'une phrase dans l'optique d'en donner une toute autre signification. Il s'agit de tout changement fait sciemment dans certains versets des Livres saints pour altérer le sens.

183. Voir Saint coran sourates Al Baqara (2) verset 59, Âl-i Imran (3) versets 71 et 78, Nisa (4) verset 46, Al Mâida (5) verset 13.

184. Saint coran sourate Al Baqara, verset 174.

De nos jours, nous disposons de trois exemplaires de la Torah qui sont :

1. L'exemplaire hébreu admis par les Juifs et les Protestants.
2. L'exemplaire grec admis par les Catholiques et les Orthodoxes.
3. L'exemplaire sumérien admis par les Sumériens (Samirî).

Ces exemplaires étant les plus répandus et les plus admis de la Torah comportent en leur sein un grand nombre d'informations contradictoires.

F. LE ZABUR (LES PSAUMES)

Défini par le dictionnaire comme un écrit, un livre, le mot "Zabur" est l'appellation du livre que Dieu révéla au Prophète David ﷺ. À ce propos, le Coran nous dit :

وَاتَيْنَا دَاوُدَ زَبُورًا

*«Et à David nous avons donné le "Zabour". »*¹⁸⁵

Un autre verset coranique dit ceci du Zabour :

وَلَقَدْ كَتَبْنَا فِي الزَّبُورِ مِنْ بَعْدِ الذِّكْرِ أَنَّ الْأَرْضَ يَرِثُهَا عِبَادِيَ الصَّالِحُونَ

*«Et Nous avons certes écrit dans le Zabour, après l'avoir mentionné (dans le Livre céleste), que la terre sera héritée par Mes bons serviteurs». »*¹⁸⁶

Le Zabour, livre le moins volumineux parmi les livres divins, n'apporta pas de nouvelles lois.

Les exemplaires du Zabour dont nous disposons aujourd'hui comporte des paroles lyriques et hymnes divins, des Louanges adressées à Dieu, des paroles de sagesse et un ensemble de conseils.

Dans l'Ancien Testament, Zabour est désigné par le nom "Les Psaumes".

G. L'ÉVANGILE (L'INJIL)

Les définitions attribuées au mot "Evangile" sont la bonne nouvelle, l'enseignement, l'instruction.

C'est le livre qui fut révélé aux Fils d'Israël par l'entremise du Prophète Jésus ﷺ.

À ce propos, Dieu nous cite dans le Saint Coran :

*«Et Nous avons envoyé après eux Jésus, fils de Marie, pour confirmer ce qu'il y avait dans la Thora avant lui. Et Nous lui avons donné l'évangile, où il y a guide et lumière, pour confirmer ce qu'il y avait dans la Thora avant lui, et un guide et une exhortation pour les pieux. »*¹⁸⁷

185. Saint coran sourate Al Isra (17) verset 55.

186. Saint coran sourate Al Anbiya (21) verset 105.

187. Saint coran sourate Al Maida (5) verset 46.

La croyance à l'Evangile en tant que livre divin descendu sur Jésus fait partie des fondements de la foi. Toutefois, à l'instar des autres livres divins falsifiés, aucune trace de la version originale de l'Evangile ne figure de nos jours. Celle que nous disposons actuellement est la version altérée et écrite par les hommes. Contrairement à la Torah, l'Evangile est appelé le "Nouveau Testament".

Durant les premières ères du Christianisme, il existait une dizaine d'Evangiles qui n'étaient pas conformes les uns aux autres.

Il y avait un Evangile propre à chaque groupe et chaque communauté. C'est pour cette raison que le monde chrétien fut victime de grandes dispersions et désunions.

Suite à cela, à l'an 325 de l'ère chrétienne, afin d'établir les croyances chrétiennes, l'empereur Byzantin organisa une assemblée spirituelle à Iznik. Dans cette fameuse assemblée d'Iznik, les quatre Evangiles que nous avons aujourd'hui furent admis parmi une dizaine et le nom de "Nouveau Testament" fut attribué. Tels sont les quatre Evangiles :

1. L'Evangile de Matthieu : Matthieu, un des apôtres choisi par Jésus pour répandre l'Evangile, rédigea l'Evangile en Hébreu et en Araméen. L'exemplaire rédigé par Matthieu disparut au fil du temps. Nous disposons aujourd'hui d'un exemplaire rédigé en Grec. Cet Evangile composé de vingt-huit chapitres traite du caractère messianique du Prophète Jésus et de sa filiation.

Apôtre : Nom donné aux 12 premières personnes qui crurent en Jésus et à l'Evangile lors de sa prophétie.

2. L'Evangile de Marc : Marc fut l'élève du chef des apôtres Petros (Pierre). L'auteur et la date de rédaction de cette version demeure presque inconnus. Constitué de seize chapitres, il détaille, à travers un procédé linguistique très simple, la vie de Jésus et les coutumes juives.

3. L'Evangile de Luc : L'auteur de cette version nommé Luc ne fut pas aussi un apôtre de Jésus. Cet Evangile de vingt-quatre chapitres met en exergue la vie de Jésus et ses enseignements.

4. L'Evangile de Jean : Il comprend vingt-quatre chapitres rédigés par l'un des apôtres et s'attarde essentiellement sur la thèse qui admet que Jésus est le Fils de Dieu.

Au-delà de ces quatre évangiles mentionnés, il existe dans le monde chrétien un autre évangile qui fut sciemment dissimulé. Il s'agit de l'**Evangile de Barnabé** qui fut l'un des apôtres de Jésus Au 5^{ème} siècle,

L'original de cet Evangile, inscrit sur la liste des livres interdits de lecture, se trouve dans la bibliothèque de Vienne. Il fut traduit en Anglais, Allemand et Arabe; la particularité saillante de cet Evangile est qu'il est très proche du Coran et annonce la bonne nouvelle de la venue du Prophète Mohammed. ﷺ

Le Prophète Jésus parlait l'**Araméen** mais la totalité des Evangiles dite "Nouveau Testament" est en Grec. Seul l'Evangile de Marc demeure en Araméen mais sa version originale n'existe plus. En résumé, dans les Evangiles d'aujourd'hui il est question de:

- a) La réduction de Dieu au statut de l'homme et la divinisation de l'homme.
- b) Des croyances contraires à la raison et à la révélation.
- c) La rédaction en Grec des Evangiles alors que Jésus s'exprimait en Araméen.

d) La perte des versions originales appartenant à la période de la prophétie de Jésus.

e) La répartition en plusieurs exemplaires appelés “Nouveau Testament” alors que tout au début, il n’existait qu’un seul Evangile. Tous ces facteurs nous montrent clairement que l’Evangile est un livre qui ne paraît plus aujourd’hui sous sa version originale provenant de Dieu L’Exalté.

Le musulman accepte l’enseignement figurant dans les précédents livres saint s’il est conforme à ceux véhiculés par le Saint Coran et les hadiths authentiques; dans le cas contraire, il le rejette.

Si cet enseignement n’est pas évoqué dans le Noble Coran et les hadiths fiables, mais ne vient pas à l’encontre des principes islamiques, tel est le conseil prophétique quant à l’attitude à adopter en de pareilles circonstances :

« N’accréditez-pas les gens du Livre et ne les niez-pas non plus; Dites plutôt “Nous croyons en Dieu et en ce qui nous a été révélé!” »¹⁸⁸

H. LE SAINT CORAN

C’est le dernier des livres saints révélé par Dieu au dernier Noble Messager Mohammed ﷺ.

Le mot “Coran” tel que le dictionnaire le définit est assimilable à rassembler, lire, regrouper.

Selon sa terminologie, c’est la Parole Divine révélée au Saint Prophète et rédigée en livre, qui nous a été transmise par une voie sûre depuis la prophétie de Mohammed ﷺ jusqu’aujourd’hui, dont la lecture constitue une adoration et dont les hommes n’ont pu produire pareil.

Les plus grandes particularités et valeurs des livres saints sont qu’ils contiennent sans aucun doute les Paroles Divines.

Mais de nos jours seul le Coran qui mérite cette distinction car les autres livres saints ont été sujets de falsifications humaines après le retour à Dieu des Prophètes qui les leur apportèrent et devinrent en fin de compte, des livres rédigés par les hommes eux-mêmes.

C’est d’ailleurs une des raisons qui expliquent la révélation du Glorieux Coran. Le Coran, Dernière Parole Divine révélé aux hommes, est un Livre Divin Parfait qui comporte des informations et sagesse des autres livres divins qui Le précèdent.

En plus d’être le dernier livre saint, la préservation du Saint Coran est assurée par Dieu Lui-même. Il demeurera toujours pour toute l’humanité un salut et une recette du bonheur, et ne subira aucune altération jusqu’au Jour dernier. Dieu Le Très-Haut nous précise cette réalité de la sorte :

« En vérité c’est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c’est Nous qui en sommes gardien. »¹⁸⁹

« Alors que c’est un Livre puissant [inattaquable]; Le faux ne l’atteint [d’aucune part], ni par devant ni par derrière : c’est une révélation émanant d’un Sage, Digne de louange. »¹⁹⁰

188. Al Boukhari, Tafsir(65) Hadith 4485 tafsir sourate 2 verset 136; l’isam (96) chapitre 25 Hadith 7362.

189. Saint coran sourate el- Hijr (15) verset 9

190. Saint Coran sourate Fussilat (41) versets 41-42.

I. La révélation du Noble Coran

Le Coran fut révélé par Dieu au Prophète Muhammed ﷺ par l'entremise de l'Archange Gabriel ﷺ.

Le Coran ne fut pas révélé en une seule fois pour faciliter sa mémorisation, le faire parvenir aux hommes dans un temps bref, rendre aisée la compréhension de son sens et implanter petit-à-petit ses croyances et sentences dans le cœur des croyants.

Il fût révélé étape par étape pendant une période d'environ vingt-trois ans.

Dieu nous explique ainsi les raisons pour lesquelles la totalité du Coran ne fût descendue d'un seul coup :

وَقَالَ الَّذِينَ كَفَرُوا لَوْلَا نُزِّلَ عَلَيْهِ الْقُرْآنُ جُمْلَةً وَاحِدَةً
كَذَلِكَ لِنُثَبِّتَ بِهِ فُؤَادَكَ وَرَتَّلْنَاهُ تَرْتِيلًا.

*«Et ceux qui ne croient pas disent : “Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui le Coran en une seule fois?” Nous l'avons révélé ainsi pour raffermir ton coeur. Et Nous l'avons récité soigneusement. »*¹⁹¹

Tout comme les versets coraniques étaient directement révélés, pour la plupart au Prophète ﷺ après qu'un incident se soit produit afin de le résoudre et de répondre aux éventuelles questions référant à cet incident. Ainsi donc le but de la révélation est d'éclairer les hommes tout au long de leur existence jusqu'au Jour dernier. L'incident ou la question suite à la quelle un verset était révélé est appelée “Cause de la révélation” (Sabab al nuzul).

Le Saint Coran nous informe dans un de ses versets que sa révélation débuta dans un mois de Ramadan, dans un autre verset, lors d'une nuit bénie et dans un dernier verset, pendant la nuit du Destin.¹⁹²

Le fait que les savants soient unanimes que la nuit bénie est une nuit parmi celles du mois de Ramadan, prouve qu'il n'y a aucune contradiction entre les versets coraniques.

II. Compilation en livre du Saint Coran, la collecte de ses versets et sa production à grande échelle

Quand le Noble Prophète ﷺ recevait les versets coraniques qui lui étaient révélés, il les lisait aux compagnons ﷺ qui demeuraient à Ses côtés. Les compagnons mémorisaient les versets qui leur étaient récités et des scribes écrivaient les versets coraniques. Ils étaient rédigés en deux exemplaires; l'un était préservé auprès du Prophète ﷺ et l'autre auprès des nobles compagnons.

Le Prophète ﷺ enseignait aux scribes l'endroit et la manière dont les versets coraniques devaient être inscrits dans les sourates.

Etant donné qu'à cette période les feuilles de papier n'existaient pas, ils étaient écrits sur des pierres fines de couleur blanche, des branches de dattiers, des rames d'os bien taillées et des peaux d'animaux bien élaborées. À ce propos, le Coran nous dit :

191. Saint coran sourate Al Furqân (25) verset 32.

192. Sur ces versets, voir les sourates Al Baqara (2) verset 185; Ad Duhan (44) versets 1 à 3 ; Al Qadr (97) verset 1.



وَكِتَابٍ مَّسْطُورٍ فِي رَقٍّ مَّنْشُورٍ

«Et par un Livre écrit sur un parchemin déployé!» ¹⁹³

Mushaf : Rédaction et le regroupement en un livre de toutes les sourates et versets coraniques.

Lorsque la révélation des versets coraniques eut atteint son terme, l'Archange Gabriel عليه السلام se présenta à nouveau au Prophète ﷺ pour réviser avec Lui le Coran tout entier du début à la fin.

Le Prophète aussi Lui récita l'intégralité du Coran et Ils confrontèrent ainsi Leurs lectures.

Démonstration/Psalmodie : Jusqu'au jour de la dernière révision, l'Archange Gabriel venait au Prophète et Ils révisaient ensemble la lecture du Coran pendant le mois de Ramadan de chaque année.

Lors du séjour terrestre du Prophète ﷺ la totalité du Saint Coran fut rédigée et mémorisée par les Hafiz.

Toutefois, le Coran entier ne pouvait être regroupé en un seul volume, vu que la révélation des versets continuait tout au long de la vie du Noble Prophète ﷺ.

Suite au martyre de soixante-dix Hafiz رضي الله عنهم sur le front de la bataille de Yamâma durant la première période du Calife Aboubakr رضي الله عنه, le compagnon Omar رضي الله عنه évoqua le souci de la perte du Coran et fit à Aboubakr رضي الله عنه la proposition de regrouper les versets coraniques en vue de rédiger le Coran en un livre.

En jugeant bénéfique cette proposition, une commission fut établie avec à sa tête le fameux Hafiz et scribe de la révélation Zayd bin Thabit رضي الله عنه. Dans l'exécution des tâches de cette commission, les conditions consistaient en ce qu'il ne fallût pas écrire par cœur un verset coranique sans se référer à un document sur lequel il était inscrit auparavant. Les versets coraniques inscrits sur les documents étaient aussi vérifiés par cœur. Au nombre des éléments pris en compte par la commission, il y avait la certification des deux personnes qui virent les versets inscrits sur un document en présence du Bien-aimé Prophète ﷺ. Le Coran rassemblé par cette commission fut présenté aux compagnons. Aucun d'entre eux ne fit la moindre objection. C'est ainsi que le regroupement du Glorieux Coran en un livre entier fut effectué.

Lors de la conquête d'Azerbaïdjan et d'Arménie en l'an 25 de l'hégire, 648 de l'ère chrétienne, des controverses se produisirent dans la lecture de certains versets coraniques entre les Syriens et les Irakiens qui figuraient dans l'armée.

Le commandant de l'armée Huzayfa رضي الله عنه rapporta alors ces différends au Calife de l'époque Othman رضي الله عنه et lui demanda d'y mettre fin. Othman رضي الله عنه ordonna une nouvelle fois de constituer une assemblée de la commission avec toujours à la tête Zayd bin Thabit رضي الله عنه et exigea l'édition du Saint Coran à grande échelle. Les exemplaires rédigés en grand nombre furent envoyés dans les régions requises et mirent fin aux

193. Saint coran sourate Tur (52) versets 2 et 3.

controverses. Les musulmans de ces régions, en se basant sur ces exemplaires, rédigèrent et publièrent massivement d'autres exemplaires. De la sorte, la probabilité d'une quelconque erreur ne demeura.

III. Le contenu du Noble Coran

Envoyé pour l'homme et pour le bien-être de celui-ci, le Saint Coran comporte des informations et sentences qui assurent à l'être humain le bonheur dans les deux mondes, tant ici-bas que dans l'au-delà.

Dans la deuxième sourate Bakara, Dieu l'Exalté nous précise que le Coran est un **Livre de guidance** pour les pieux.

En plus de ses sentences, le Coran regorge aussi des thèmes nécessaires à l'homme tout au long de son existence.

Voilà quelques uns des nombreux thèmes principaux contenus dans le Coran:

a. La foi

La foi constitue l'essence et le fondement des sujets abordés dans le Coran. L'Existence de Dieu, Son Unicité et Ses Attributs sont expliqués dans le Noble Coran.¹⁹⁴ Le thème référant aux Anges y figure¹⁹⁵; le Coran nous enseigne sur les Prophètes et Livres envoyés par Dieu aux hommes.¹⁹⁶ Il s'attarde aussi sur l'un des piliers de la foi qu'est la croyance en l'Au-delà. Il nous expose les événements qui se produiront au Jour dernier et dans la vie céleste. Tels sont quelques versets coraniques en rapport avec ce sujet :

إِذَا السَّمَاءُ انْفَطَرَتْ * وَإِذَا الْكَوَاكِبُ انْتَشَرَتْ * وَإِذَا الْبِحَارُ فُجِّرَتْ * وَإِذَا الْقُبُورُ
بُعْثِرَتْ * عَلِمْتَ نَفْسٌ مَا قَدَّمَتْ وَ أَخَّرَتْ.

*«Quand le ciel se rompra, et que les étoiles se disperseront, et que les mers confondront leurs eaux, et que les tombeaux seront bouleversés, toute âme saura alors ce qu'elle a accompli et ce qu'elle a remis de faire à plus tard.»*¹⁹⁷

*«Et on soufflera dans la Trompe, et voilà que, des tombes, ils se précipiteront vers leur Seigneur.»*¹⁹⁸

Le Coran nous informe que les hommes rendront compte le jour dernier de toutes les actions qu'ils auront commises; et à la fin de ce jugement, ils seront destinés au Paradis ou à l'Enfer.

b. L'adoration

Le Coran enseigne le rite cultuel dont les hommes sont redevables, expose les grandes lignes sur la façon dont ces actes doivent être accomplis et annonce la bonne nouvelle du salut éternel aux fidèles croyants qui s'acquitteront dignement de leurs devoirs religieux. Voici quelques versets qui traitent de ce thème :

194. Saint coran sourate Al An'am (6) versets 102- 103; Al Ikhlas (112) versets 1-4; Al Furqan (25) verset 2.

195. Saint coran sourate An Nahl (16) verset 49.

196. Saint coran sourate Al Baqara (2) verset 213.

197. Saint coran sourate Al Infitar (82) versets 1-5.

198. Saint coran sourate Yasin (36) verset 51.

وَاعْبُدْ رَبَّكَ حَتَّى يَأْتِيَكَ الْيَقِينُ

« Et adore ton Seigneur jusqu'à ce que te vienne la certitude (la mort). »¹⁹⁹

وَالْعَصْرِ إِنَّ الْإِنْسَانَ لَفِي خُسْرٍ إِلَّا الَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ وَتَوَاصَوْا بِالْحَقِّ وَتَوَاصَوْا بِالصَّبْرِ

« Par le Temps ! L'homme est certes, en perdition, sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes oeuvres, s'enjoignent mutuellement la vérité et s'enjoignent mutuellement l'endurance. »²⁰⁰

Dans ces versets, et dans d'autres similaires à ces derniers, le Coran invite l'homme à l'adoration de son Seigneur. Il incombe donc à l'être humain de remplir correctement sa mission en se soumettant dignement à Dieu le Tout Puissant.

c. L'éthique

Dans le Saint Coran figurent un bon nombre de principes se rapportant à la moralité dont:

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَقُولُوا قَوْلًا سَدِيدًا.

« Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture. »²⁰¹

« Et donnez la pleine mesure quand vous mesurez; et pesez avec une balance exacte. C'est mieux [pour vous] et le résultat en sera meilleur. Et ne poursuis pas ce dont tu n'as aucune connaissance. L'ouïe, la vue et le coeur : sur tout cela, en vérité, on sera interrogé. Et ne foule pas la terre avec orgueil : tu ne sauras jamais fendre la terre et tu ne pourras jamais atteindre la hauteur des montagnes! »²⁰²

Dans leurs relations réciproques, le Coran ordonne aux hommes comme principes l'équité, la bonté et la bienfaisance, l'assistance des proches; Il leur interdit aussi de commettre des actes indignes.

إِنَّ اللَّهَ يَأْمُرُ بِالْعَدْلِ وَالْإِحْسَانِ وَإِيتَائِ ذِي الْقُرْبَىٰ وَيَنْهَىٰ عَنِ الْفَحْشَاءِ وَالْمُنْكَرِ وَالْبَغْيِ

« Certes, Allah commande l'équité, la bienfaisance et l'assistance aux proches. Et Il interdit la turpitude, l'acte répréhensible et la rébellion. »²⁰³

« Ô les croyants ! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'une abomination, oeuvre du Diable. Écartez-vous en, afin que vous réussissiez. »²⁰⁴

199. Saint coran sourate Al Hijr (15) verset 99.

200. Saint coran sourate Al Asr (103) versets 1-3.

201. Saint coran sourate Al Ahzab (33) verset 70.

202. Saint coran sourate Al Isra (17) versets 35-37.

203. Saint coran sourate An Nahl (16) verset 90.

204. Saint coran sourate Al Maida (5) verset 90.

L'Islam accorde une importance capitale à la bonté, à la bonne moralité et se fixe comme objectif l'implantation de ces principes à toutes les échelles de la communauté. C'est pour cela que le Saint Coran aborde les normes de l'éthique dans plusieurs versets et exhorte les hommes au bien, à la justice et à la bienfaisance. La raison de l'envoi du Prophète ﷺ qui nous enseigne le Glorieux Coran n'est rien d'autre que la perfection des bons comportements. Telle est la façon dont le Coran loue le Prophète ﷺ:

وَإِنَّكَ لَعَلَىٰ خُلُقٍ عَظِيمٍ

«*Et Tu es certes, d'une moralité imminente.* »²⁰⁵

d. Les sujets parlant des créatures et de leur création

Le Coran contient des informations qui mettent en exergue la nature des créatures, leur création et certaines de leurs particularités. À ce propos, nous pouvons proposer les versets suivants :

خَلَقَ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضَ بِالْحَقِّ وَصَوَّرَكُمْ فَأَحْسَنَ صُورَكُمْ وَإِلَيْهِ الْمَصِيرُ

«*Il a créé les cieux et la terre en toute vérité et vous a donné votre forme et quelle belle forme Il vous a donné. Et vers Lui est le devenir.* »²⁰⁶

Le Coran attire notre attention sur la création et les particularités de certaines créatures afin d'amener les hommes à réfléchir et à retenir des leçons sur ces réalités leur faire comprendre aussi que Dieu l'Exalté est le Créateur de toute chose et Détenteur de toute Majesté Suprême.

«*N'avons-Nous pas fait de la terre une couche ? Et (placé) les montagnes comme des piquets ? Nous vous avons créés en couples, et désigné votre sommeil pour votre repos, et fait de la nuit un vêtement, et assigné le jour pour les affaires de la vie, et construit au-dessus de vous sept (cieux) renforcés, et [y] avons placé une lampe (le soleil) très ardente, et fait descendre des nuées une eau abondante pour faire pousser par elle grains et plantes et jardins luxuriants.* »²⁰⁷

«*Il vous a créés d'une personne unique et a tiré d'elle son épouse...Il vous crée dans les ventres de vos mères, création après création, dans trois ténèbres. Tel est Allah, votre Seigneur ! À Lui appartient toute la Royauté. Point de divinité à part Lui...* »²⁰⁸

Ce genre de versets amena les scientifiques à rechercher, investiguer et analyser, et ainsi les guida vers certaines inventions et découvertes. Un des objectifs du Coran est d'élargir l'horizon des hommes, de leur faire comprendre les particularités des créatures grâce à l'intellect, le sens et les capacités qui leur ont été octroyés par Allah ﷻ afin de leur faire au mieux tirer profit de ces bienfaits incommensurables.

205. Saint coran sourate Al Qalam (68) verset 4.

206. Saint coran sourate At Taghabun (64) verset 3.

207. Saint coran sourate An Naba (78) versets 6-16.

208. Saint coran sourate Az Zumar (39) verset 6.

e. Les sentences régissant les relations entre les hommes

Voici quelques versets coraniques comportant les sentences qui régissent les relations entre les hommes :

وَأَوْفُوا الْكَيْلَ إِذَا كِلْتُمْ وَزِنُوا بِالْقِسْطَاسِ الْمُسْتَقِيمِ.....

«Et donnez la pleine mesure quand vous mesurez; et pesez avec une balance exacte.» ²⁰⁹

Le Noble Coran définit les gains et dépenses illicites, l'illicéité de la corruption et des dessous-de-table, et même l'interdiction du suicide et de l'homicide. Voila quelques versets en guise d'exemple:

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا لَا تَأْكُلُوا أَمْوَالَكُم بَيْنَكُم بِالْبَاطِلِ إِلَّا أَنْ تَكُونَ تِجَارَةً عَنْ تَرَاضٍ مِنْكُمْ وَلَا تَقْتُلُوا أَنْفُسَكُمْ * إِنَّ اللَّهَ كَانَ بِكُمْ رَحِيمًا.

«Ô les croyants ! Que les uns d'entre vous ne mangent pas les biens des autres illégalement. Mais qu'il y ait du négoce (légal), entre vous, par consentement mutuel. Et ne vous tuez pas vous-mêmes. Allah, en vérité, est Miséricordieux envers vous.» ²¹⁰

« Quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et quiconque lui fait don de la vie, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes.» ²¹¹

Le Coran ordonne la justice, l'intégrité, le respect des droits et la bonne conduite avec autrui

وَلْتَكُنْ مِنْكُمْ أُمَّةٌ يَدْعُونَ إِلَى الْخَيْرِ وَيَأْمُرُونَ بِالْمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ الْمُنْكَرِ * وَأُولَئِكَ هُمُ الْمُفْلِحُونَ

« Que soit issue de vous une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable, et interdit le blâmable. Car ce seront eux qui réussiront.» ²¹²

Le Coran exhorte aussi les hommes aux combats au nom de l'instauration de la justice et de la préservation de la paix et la sécurité :

.... وَجَاهِدُوا بِأَمْوَالِكُمْ وَأَنْفُسِكُمْ فِي سَبِيلِ اللَّهِ

« Lutte avec vos biens et vos personnes dans le sentier d'Allah.» ²¹³

Dans une communauté au sein de laquelle les hommes se conforment à ces sentences coraniques, la justice, la sécurité, le bien-être et le bonheur prennent inéluctablement le dessus.

209. Saint coran sourate Al Isra (17) verset 35.

210. Saint coran sourate An Nisa (4) verset 29.

211. Saint coran sourate Al Maida (5) verset 32.

212. Saint coran sourate Ali İmran (3) verset 104.

213. Saint coran sourate Tawba (9) verset 41.

Dans ce contexte, la période du Saint Prophète ﷺ et des premiers musulmans ﷺ, durant laquelle toutes ces sentences furent minutieusement appliquées, fut appelée “**asr-i saadat**” ce qui signifie la période du bonheur.

f. Les Prophètes et les Livres Saints

Allah ﷻ (**Djalla djalaluh**) a soumis l'homme à un certain nombre de tâches qu'Il a définies dans Ses livres.

Afin d'enseigner aux hommes les ordres et interdits contenus dans ces livres divins, Allah ﷻ leur envoya des Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلام choisis au sein de leurs propres communautés pour qu'ils leur soient des exemples dans la conformité à Ses sentences.

Le Coran nous dispense des informations concernant ces Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلام, livres saints et nous enseigne la nécessité de se conformer à Ceux-ci.²¹⁴

L'envoi des Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلام aux hommes, l'enseignement de la révélation, le don des largesses divines aux hommes telles la raison et le cœur afin que ceux-ci connaissent leur Créateur constituent chacun des signes manifestes de la Miséricorde Infinie de Dieu Le Loué.

Djalla Djallaluh : Formule utilisée pour caractériser la Majesté Suprême de Dieu lorsque Son Nom est invoqué.

Dans le Coran, Dieu enseigne qu'Il envoya Mohammed ﷺ comme dernier Prophète aux hommes comme annonciateur, avertisseur, exemple et Messenger qui les invite au chemin de Dieu.²¹⁵

g. Les récits

Le Saint Coran raconte la vie des Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلام et les incidents auxquels ils firent face.

Dans le Coran des récits relatant les châtiments et calamités vécus par les communautés anciennes qui commirent des actions à l'encontre des sentences divines y figurent.

La sagesse de la narration de ces histoires consiste à amener les hommes à en tirer des leçons et à s'éloigner des comportements qui encoururent l'anéantissement des communautés précédentes.

Ce verset coranique définit la visée de cette sagesse :

قَدْ خَلَتْ مِنْ قَبْلِكُمْ سُنَنٌ* فَسِيرُوا فِي الْأَرْضِ فَانظُرُوا كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ الْمُكْذِبِينَ.

« Avant vous, certes, beaucoup d'événements se sont passés. Or, parcourez la terre, et voyez ce qu'il est advenu de ceux qui traitaient (les prophètes) de menteurs. »²¹⁶

214. Saint coran sourate Al Maida (5) verset 44 & 46; An Nisa (4) verset 163; Ibrahim (14) verset 52.

215. Saint coran sourate Al Ahzab (33) versets 21, 45-46.

216. Saint coran sourate Ali Imran (3) verset 137.

h. Les bénédictions et les versets de bénédiction

Dans le Noble Coran figurent plusieurs versets en guise de bénédictions de même que des passages qui nous enseignent que nos bénédictions formulées sont exaucées par Dieu :

وَقَالَ رَبُّكُمْ ادْعُونِي أَسْتَجِبْ لَكُمْ

« *Votre Seigneur dit : implorez-Moi et Je vous répondrai!* » ²¹⁷

Assurément, Dieu est l'Unique qui pardonne à l'homme ses péchés et qui le préserve du châtiment de l'au-delà.

Par conséquent, le Coran nous enseigne la nécessité de solliciter l'Assistance de Dieu, de Le supplier afin qu'Il absolve nos péchés et fautes commises, qu'Il nous fasse accéder au salut éternel.

Le Coran nous propose aussi des exemples de bénédictions à ce sujet dont celle-ci :

... رَبَّنَا لَا تُؤَاخِذْنَا إِنْ نَسِينَا أَوْ أَخْطَأْنَا رَبَّنَا وَلَا تَحْمِلْ عَلَيْنَا إَصْرًا كَمَا حَمَلْتَهُ عَلَى الَّذِينَ مِنْ قَبْلِنَا رَبَّنَا وَلَا تُحَمِّلْنَا مَا لَا طَاقَةَ لَنَا بِهِ * وَاعْفُ عَنَّا * وَاعْفِرْ لَنَا * وَارْحَمْنَا * أَنْتَ مَوْلَانَا فَانصُرْنَا عَلَى الْقَوْمِ الْكَافِرِينَ.

« ...Seigneur, ne nous châtie pas s'il nous arrive d'oublier ou de commettre une erreur. Seigneur! Ne nous charge pas d'un fardeau lourd comme Tu as chargé ceux qui vécurent avant nous. Seigneur! Ne nous impose pas ce que nous ne pouvons supporter, efface nos fautes, pardonne-nous et fais nous miséricorde. Tu es notre Maître, accorde-nous donc la victoire sur les peuples infidèles. » ²¹⁸

C'est une obligation capitale pour l'homme de supplier son Seigneur, de demander refuge auprès de Lui, de solliciter Son Assistance, Son Pardon et de placer sa confiance en Lui.

Afin que ces bénédictions soient exaucées, il doit s'acquitter dignement de ses obligations vis-à-vis de Dieu, obéir littéralement à Ses ordres et s'éloigner de Ses interdits à la mesure du possible.

L'homme doit savoir que c'est une grâce immense que de pouvoir se confier directement à Dieu et Lui formuler ses vœux. L'être humain doit invoquer Dieu, Lui demander la sincérité dans ses invocations et bénédictions, et Le remercier pour lui avoir facilité de faire des bénédictions.

La bénédiction est ce qui oriente l'homme tout au long de son existence est l'essence de sa servitude à tel enseigne que Dieu Le Loué nous cite :

قُلْ مَا يَعْبُؤُا بِكُمْ رَبِّي لَوْلَا دُعَاؤُكُمْ

« *Dis : "Mon Seigneur ne se souciera pas de vous sans votre prière."* » ²¹⁹

217. Saint coran sourate Ghafir (40) verset 69

218. Saint coran sourate Bakara (2) verset 286.

219. Saint coran sourate Al Furkân (25) verset 77.

IV. Les particularités du Noble Coran

Telles sont les particularités fondamentales du Coran :

1. À la différence des autres livres saints, l'intégralité du Coran ne fut pas révélée au Prophète ﷺ d'une seule traite; il fut envoyé étape par étape sous forme de versets et sourates conformément aux circonstances et incidents qui nécessitaient une révélation.
2. Le Coran est le dernier livre divin sans aucune autre suite. Les sentences et réalités qu'il contient sont valables jusqu'au jour dernier.
3. Il nous est intégralement parvenu sans aucune falsification et il en sera ainsi jusqu'à la fin des temps.
4. Il est le plus grand et permanent miracle qui démontrent que Mohammed ﷺ est le Prophète de Dieu.
5. Avec ses réalités divines qu'il contient, le Coran est à même de combler les besoins de tous les hommes à toutes les époques jusqu'à la venue de l'heure ultime. La science et la raison ne peuvent apporter aucune preuve contradictoire aux vérités divines qu'il contient. Car, la science ne fait que suivre le Coran en confirmant les vérités qu'il avait prouvées des siècles auparavant.
6. Une autre particularité saillante du Coran est la facilité de sa mémorisation. Jusqu'à nos jours, des millions de personnes l'ont entièrement mémorisé et sont devenues des Hafiz. Aussi, sa mémorisation se poursuivra-t-elle jusqu'au jour dernier. Dans toute l'histoire de l'humanité, aucun livre n'a bénéficié d'une telle distinction.
7. Le Coran est la source de soin aux problèmes personnels, sociaux, physiques et spirituels de l'homme.

Hafiz : Nom attribué à celui qui a mémorisé le Coran entier qui signifie aussi mémorisation et préservation du Coran par l'application de ses sentences.

V. Le caractère miraculeux du Glorieux Coran

Sur tous les plans, le Coran est un grand miracle éternel qui subjugue et émerveille les esprits. Contrairement aux miracles produits par les autres Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام et qui n'ont été vus que par les peuples qui vécurent à leurs périodes le miracle du Coran demeurera jusqu'aux ultimes heures de la vie terrestre.

Le Coran est un miracle inégalable, tant sur le plan de sa rhétorique que de sa signification.

Son miracle sur le plan rhétorique s'explique par le fait qu'il fut révélé à une période où la littérature arabe était à son apogée; un défi a été lancé aux Arabes afin qu'ils produisissent un livre pareil au Coran mais ils en furent incapables.

À ce propos ces deux versets coraniques nous donnent des détails :



قُلْ لِّئِنْ اجْتَمَعَتِ الْإِنْسُ وَالْجِنُّ عَلَى أَنْ يَأْتُوا بِمِثْلِ هَذَا الْقُرْآنِ لَا يَأْتُونَ بِمِثْلِهِ
وَلَوْ كَانَتْ بَعْضُهُمْ لِبَعْضٍ ظَهِيرًا.

« Dis : “Même si les hommes et les djinns s'unissaient pour produire quelque chose de semblable à ce Coran, ils ne sauraient produire rien de semblable, même s'ils se soutenaient les uns les autres”. » ²²⁰

« Si vous avez un doute sur ce que Nous avons révélé à Notre Serviteur, tâchez donc de produire une sourate semblable et appelez vos témoins, (les idoles) que vous adorez en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques. Si vous n'y parvenez pas et, à coup sûr, vous n'y parviendrez jamais, parez-vous donc contre le feu qu'alimenteront les hommes et les pierres, lequel est réservé aux infidèles. » ²²¹

Mohammed ﷺ bien qu'il fût illettré reçut la révélation du Coran qui comporte toutes les réalités référant aux mondes physique et spirituel. Toutes les vérités auxquelles la science et la technologie ont pu accéder furent démontrées dans le Coran des siècles auparavant. Aucune vérité ou découverte scientifique n'a démontré le contraire des enseignements véhiculés par le Saint Coran. En revanche, les développements scientifiques ont facilité la bonne compréhension du Coran. En tant que livre divin bondé de réalités et miracles qui éclairent toutes les époques, le Coran fut un guide aux expériences et œuvres réalisées par les savants.

Une branche scientifique appelée “Idjâzu'l-Kur'an” s'occupe de l'étude du caractère miraculeux du Saint Coran et une partie de la science de l'éloquence se charge de la concision du Coran sur le plan littéral.

Certains aspects miraculeux du Noble Coran :

- La langue Arabe du le Coran a un style linguistique impressionnant, avec une finesse, une grâce et une élégance qu'aucun homme ne pourra atteindre de par son éloquence.
- Le Coran donne des informations auxquelles la raison humaine ne peut accéder; tous ses enseignements concernant le futur ont été confirmés.
- Le Coran a des informations évoquant des faits et communautés du passé que personne ne détient.
- Bien que sa révélation se soit écoulée sur une période de 23 ans, aucune contradiction n'y figure en son sein comme le cas des autres livres saints qui furent altérés.
- Le renforcement du sens et la conformité de ses enseignements à l'intellect de l'homme.
- Il a été envoyé par le biais d'un Prophète analphabète, qui ne savait ni lire ni écrire et n'avait jamais lu auparavant même un livre.
- La facilité de son apprentissage et de sa mémorisation par des millions de personnes comme un poème excellent.
- Après quatorze siècles, il est toujours inaltéré et il en sera ainsi jusqu'au jour dernier.

220. Saint coran sourate Al Isra (17) verset 88.

221. Saint coran sourate Al Baqara (2) versets 23 et 24 ; Houd (11) verset 13, At Tur (52) 33-34.

VI. Quelques exemples des miracles du Saint Coran

a) Le miracle des empreintes des doigts

Suite aux études, la dactyloscopie a établi que les empreintes des doigts d'un homme ne changent jamais et sont différentes de celles d'un autre.

C'est pour cette raison que la police et la justice se servent du prélèvement des empreintes des doigts pour définir l'identité fiable d'une personne. Ce n'est que vers la fin du 19^{ème} siècle qu'il a été découvert que les empreintes des doigts sont particulières à chaque homme et que le monde a commencé à profiter de la science de la dactyloscopie.

Pourtant, le Saint Coran a attiré l'attention sur ce secret divin des siècles auparavant, à travers ce verset :

*« L'homme, pense-t-il que Nous ne réunirons jamais ses os ? Mais si ! Nous sommes Capable de remettre à leur place les extrémités de ses doigts. »*²²²

Tout comme chaque visage humain paraît différent de l'autre, les empreintes des doigts, quant à elles aussi, ont été complètement façonnées sous différents formes et dessins. La réalisation des milliards de dessins différents sur un espace de 1-2 cm² n'est rendue possible qu'avec l'art inégalable d'un Dieu au Savoir et Pouvoir Infinis.

b) La rondeur de la Terre et sa rotation

Il y a dans le Saint Coran plusieurs versets qui signalent que la Terre est ronde. Citons-en celui-ci en guise d'exemple :

*« Il enroule la nuit sur le jour et enroule le jour sur la nuit. »*²²³

L'utilisation dans ce verset coranique du terme "enroule" (يَكْوِرُ - youkawirou-) veut dire enrouler quelque chose autour d'un objet rond comme par exemple la tête et attacher le turban sur la tête en l'enroulant.

Comment comprendre que le mot "enroule" soit employé à la fois avec la nuit et avec le jour ?

Tout simplement parce que lors du phénomène de la rotation, il fait jour dans la portion de la Terre exposée au Soleil et vu que la Terre tourne, il ne peut donc pas faire constamment jour dans cette portion. Pendant la rotation, les régions éclairées plongent dans l'obscurité tandis que le contraire se produit pour les zones obscures.

Cela veut dire que la nuit s'enroule sur le jour et le jour sur la nuit de façon permanente. C'est un indice de la rondeur du globe terrestre.

Par conséquent, l'expression "enroule" est utilisée dans ce verset pour désigner la rondeur et la rotation de la sphère terrestre.

Les savants admettent aussi que le verset qui suit est un de ceux qui évoquent le mouvement de la rotation terrestre :

222. Saint coran sourate Al Qiyâma (75) versets 3 & 4

223. Saint coran sourate Az-Zumar (39) verset 5

*« Et tu verras les montagnes - tu les crois figées - alors qu'elles passent comme des nuages. »*²²⁴

En fait ce verset nous enseigne non seulement le mouvement de la rotation du globe mais aussi le sens de cette rotation.

Le sens du déplacement des amas de nuages situés à environ 3,5 ou 4km au-dessus de la Terre est indépendant des conditions météorologiques et demeure permanemment le même. C'est-à-dire directement de l'Ouest vers l'Est... Le monde aussi poursuit sa course dans le même sens.

C'est ainsi que nous menons notre existence en toute sérénité et sécurité au-dessus d'une planète qui tourne à une vitesse 16666km, sans que nous ne soyons conscients de cette rotation.

c) La zone la plus basse

Des recherches menées tout récemment ont prouvé que "la mer morte" autrefois appelée "le fleuve de Loth" regorge le niveau le plus bas de la mer.

Le Coran avait déjà prouvé cela dans ce verset :

*« Alif, Lam, Mim. Les Romains ont été vaincus, dans le pays voisins (et la partie la plus basse), et après leur défaite ils seront les vainqueurs. »*²²⁵

Cette zone du fleuve Loth est le lieu où les gens du peuple de Loth (Sodome et Gomorrhe) furent châtiés pour avoir outrepassé les limites dans leurs comportements.

Le niveau du fleuve Loth se situe à une distance d'environ 400m en dessous de la mer et la partie la plus profonde du fleuve se trouve à environ 300m. Selon ces données, le fonds du fleuve atteint donc les 700m en dessous du niveau de la mer.

C'est un très grand miracle que le Noble Coran ait précisé ce lieu qui constitue "la zone la plus basse" durant une période de quatorze siècles auparavant, alors même que la géographie terrestre n'était pas encore bien définie.

Lors d'un séminaire, lorsque le spécialiste géologue **Prof. Dr. Allison Peter Palmer**²²⁶ apprit du chercheur **Abdoulmajid az-Zindânî** le verset coranique en rapport avec le sujet, au début il objecta puis à la suite de ses investigations scientifiques, il affirma ceci :

« Quel livre surprenant ! Il relate à la fois le passé, le présent et le futur ! »

Après, ce professeur proposa en Egypte une œuvre intitulée "Les miracles géologiques du Coran"²²⁷.

Enfin de compte, il déclara :

« J'ignore quel était le niveau culturel qui prévalait au temps de Mohammad²²⁸, j'ignore également à quel niveau scientifique ils étaient parvenus. Si la connaissance scientifique était effectivement faible, c'est-à-dire telle que nous la connaissons, à cette époque ancienne, et que la technologie était absente,

224. Saint coran sourate An Naml (27) verset 88

225. Saint coran sourate Ar-Rûm (30) versets 1 à 3.

226. Prof. Dr. Allison Peter Palmer sur Wikipedia : https://en.wikipedia.org/wiki/Allison_R._Palmer

227. Vidéo de la présentation faite par le Prof. Palmer au Caire : <https://www.youtube.com/watch?v=kkPvXO5q8EM>

228. Pour préserver le discours du savant la formule 𐤀𐤍𐤏𐤍 (saws) n'est pas ici reprise mais il faut l'avoir à l'esprit.

alors nul doute que la science que nous lisons aujourd'hui dans le Coran est une lumière de la science divine révélée à Mohammad. Il l'a inspiré à Mohammad.

Nous avons besoin d'effectuer des recherches relatives à l'histoire des premières civilisations du Moyen-Orient afin de savoir s'il existait des informations d'une aussi grande précision que celle-ci. S'il n'existait pas d'autres informations du même genre que celles du Coran à cette période, cela renforce la croyance que Dieu a envoyé Mohammad. Il a transmis à travers lui une grande quantité de Sa vaste science, que nous n'avons découvert que récemment. Et nous aspirons à un dialogue permanent en ce qui concerne la science de la géologie dans le Coran.!... »

d) La chute de la pression atmosphérique en altitude

Selon les constats d'aujourd'hui, la pression atmosphérique normale est de 1013 millibars. À partir du niveau de la mer vers le ciel, la pression chute de 1 millibar à chaque 10,5m que nous gagnons en altitude.

Quant à la chaleur, elle diminue de 0,5 degré à chaque 100m en altitude. De la même manière, tout comme la densité et les poussières de l'atmosphère diminuent en altitude, on assiste aussi à une baisse de la densité de l'oxygène en altitude. C'est pour cette raison qu'en altitude, on constate la restriction de l'air, des difficultés pour parler et voir, des états de perte de conscience. Au-delà de 20000m d'altitude, la non-utilisation d'appareils appropriés suscite la mort par manque d'oxygène. C'est ce qui justifie l'utilisation des tubes d'oxygène lors des vols de très hautes altitudes.

Cette réalité qui vient d'être découverte fut mentionnée il y a quatorze siècles dans le Noble Coran :

« Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l'Islam. Et quiconque Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et gênée, comme s'il s'efforçait de monter au ciel. »²²⁹

e) La barrière entre les deux mers

Dans les versets 19-20 de la sourate "Le Tout Miséricordieux", il est notifié :

« Il a donné libre cours aux deux mers pour se rencontrer; il y a entre elles une barrière qu'elles ne dépassent pas. »

Cette information véhiculée par ces versets coraniques est un miracle coranique qui a été découvert au 20^{ème} siècle. Tel que les recherches l'ont démontré, il semble exister une barrière invisible au lieu de rencontre de la Mer Méditerranée et l'Océan Atlantique qui empêche les deux eaux de se mélanger. C'est ainsi que ces deux étendues d'eau ne se mêlent pas l'une à l'autre; chaque étendue d'eau protège ses caractéristiques particulières. Autant dire qu'il y a une barrière miraculeuse dans le Détroit de Gibraltar qui dénote de la Puissance Divine.

Tel que l'affirment les négateurs, comment peut-il être possible qu'un homme illettré, provenant d'une communauté ignorante et très loin de la civilisation, puisse à cette époque affirmer de son propre chef de telles réalités scientifiques?

Après de longues années de recherches et d'explorations scientifiques, le marin américain Dr. Heyy parvint à ces réalités :

229. Saint coran sourate al An'am (6) verset 125

« Il y a une barrière divine entre les deux mers qui empêche aux deux eaux de se mélanger l'une à l'autre. Elle sépare les deux mers de façon à ce que chacune conserve la température, la salinité et la densité qui lui sont propres. Chacune d'elle caractérise un monde différent depuis sa température, sa salinité et sa densité jusqu'aux créatures qui y vivent dans leur sein. »

Le Dr. Heyy, lorsque les informations coraniques à ce propos lui furent données, fut très émerveillé en tant qu'un savant humble et délivra ces paroles :

« En fait, je fus très surpris lorsque je vis ces enseignements dans le Coran! Je pense que ces informations ne peuvent nullement être les paroles d'un homme! Elles ont certainement été enseignées par Dieu!... »

VII. La lecture et l'écoute du Coran

Celui qui lie le Saint Coran doit être en état d'ablution car, on ne peut toucher aux feuilles du Coran en état d'impureté. À ce propos, Dieu l'Exalté nous dit :

إِنَّهُ لَقُرْآنٌ كَرِيمٌ فِي كِتَابٍ مَكْنُونٍ لَا يَمَسُّهُ إِلَّا الْمُطَهَّرُونَ تَنْزِيلٌ مِنْ رَبِّ الْعَالَمِينَ

« Et c'est certainement un Coran noble, dans un Livre bien gardé que seuls les purifiés touchent. »²³⁰

Avant de lire le Coran, on commence par prononcer la formule "aûzu basmala". Il est notifié dans un verset coranique :

فَإِذَا قَرَأْتَ الْقُرْآنَ فَاسْتَعِذْ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ

« Lorsque tu lis le Coran, demande la protection d'Allah contre le Diable banni. »²³¹

Tel est le sens et la façon de prononcer la formule "aoûdhu basmala" :

أَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ بِاسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Je demande refuge auprès de Dieu contre Satan le banni, le lapidé. Au Nom de Dieu.

Le Saint Prophète ﷺ nous dit ceci dans un hadith :

خَيْرُكُمْ مَنْ تَعَلَّمَ الْقُرْآنَ وَعَلَّمَهُ

« Le meilleur parmi vous est celui qui a appris le Coran et l'a enseigné. »²³²

230. Saint coran sourate Al Waqiyah (56) versets 77-79.

231. Saint coran sourate An Nahl (16) verset 98.

232. Al Boukhârî, Fazâilu'l-Kur'ân (66) Chapitre 21 Hadiths 5027 – 5028 ; Abû Daoud Salât(8) hadith 1452

Lors de la lecture du Noble Coran, nous devons manifester de la pudeur, demeurer dans la conscience de la Présence du Seigneur et tenir en mémoire les Paroles du Glorieux Créateur que nous lisons. Le Coran doit être récité dans l'humilité; on doit chercher à comprendre le sens des parties qui sont lues et méditer là-dessus.

Le Coran doit être aussi écouté dans la décence, la révérence, la considération. Il faut Le préserver dans un endroit sain; ne pas le ranger entre des livres anciens et usés; et concernant les Coran qui deviennent illisibles, on doit Les enterrer dans un lieu approprié.

Le Saint Coran est un Livre si Glorieux qu'il ne suffit pas de L'écouter, de jeter un coup d'œil sur les informations de la réalité qu'Il contient. C'est une nécessité absolue d'obéir, avec un cœur émotionnel, à ses ordres bénis qui nous montrent les voies du bonheur, du salut éternel.

Car, le Coran est un Livre Divin unique qui enseigne le voyage de l'existence terrestre à ceux qui l'ignorent, qui constitue un remède à tous les problèmes, qui extirpe des ténèbres vers la lumière, et qui contient sur tous les plans toutes les preuves satisfaisantes pour la raison et le cœur.

Tout comme il est nécessaire de vénérer le Coran, de Le déposer sur le pupitre et aux endroits élevés, il faut aussi vénérer les Coran vivants c'est-à-dire les Hafiz qui portent le Coran dans le cœur et les installer sur un piédestal.

En effet, lors de la bataille d'Ouhoud, les Ansars demandèrent au Messenger de Dieu ﷺ:

“-Ô Messenger de Dieu! Nous avons assez de martyrs! Que devons-nous faire? Que nous suggères-Tu?

“Le Prophète dit : « Creusez des tombes larges et profondes puis, placez deux ou trois par tombe! ».

Ils Lui demandèrent à nouveau : « Par qui devons-nous commencer? »

Il leur répondit : « Commencez par ceux qui sont les plus versés dans le Coran! »²³³

En ce qui concerne le Coran Omar ؓ nous dispensa ce noble conseil :

« Garantisiez-vous, dans la mesure de vos possibilités, de l'intercession du Saint Coran et veillez à ce qu'Il ne plaide pas à votre détriment! Car, celui en faveur de qui le Coran intercède entre au Paradis; tandis que celui dont Il se plaint séjournera en Enfer. Sachez que le Coran est une ascension vers la guidance, la plus éclatante de toutes les sciences. C'est le dernier livre qui provient du Tout Miséricordieux, et qui rend la vue aux aveugles, aiguise l'audibilité des inaudibles et ouvre les cœurs fermés... »²³⁴



233. An Nasaï, Kitab Jenaza (21) chapitres 86, 87, 90, 91 Hadiths 194-195-199-200-201-202

234. Ali el-Muttaki, II, 285-286/4019

MORCEAU DE LECTURE



COMMENT UN JUIF S'EST CONVERTI À L'ISLAM

Vers la fin du deuxième siècle de l'hégire, la responsabilité de Calife était occupée par un des Califes Abbasides nommé Al-Ma'mun, un homme d'Etat ouvert au monde extérieur. Tous les savants de son époque, musulmans et chrétiens confondus, eurent du prestige et profitèrent du savoir en traduisant en Arabe tous les livres de science. Cette pratique prit de l'ampleur au temps de Al-Ma'mun à un tel point que la rondeur de la Terre fut démontrée et qu'un grand nombre de travaux scientifiques furent réalisés.

Un jour, durant les séances de ces travaux, Al-Ma'mun approcha un juif qui attira son attention par son esprit de génie lors de l'assemblée scientifique et lui posa la question suivante :

« Puisque tu parviens à examiner les incidents avec une maîtrise aussi parfaite, pourquoi n'embrasses-tu pas l'Islam? Ne sais-tu pas la différence qu'il y a entre le Coran, l'Evangile et la Torah? »

Le juif répondit: « À la fin des recherches que je fais sur le sujet je vous ferai part de ma décision ! »

Al-Ma'mun n'essaya pas d'exercer une pression sur le juif car, il était conscient qu'on n'accède pas à la foi sous l'effet de la force, qu'on ne devient pas musulman par peur.

Al-Ma'mun laissa le juif disposer comme bon lui semblait et ne lui posa plus de question à ce propos. Une année plus tard, le juif participa à nouveau à la causerie de l'assemblée des savants organisée par Al-Ma'mun. Cependant, ce juif était très loin d'être l'ancien juif qu'il fut; cette fois, il s'était imprégné de l'Islam dans tout son être, il avait accepté toutes les lois stipulées dans le Noble Coran.

Ma'mun surpris par cette situation ne manqua de le questionner :

« Quelle fortune, par la Grâce de Dieu! Entre le Coran de l'année dernière et celui de cette année quelle différence y a-t-il au point que l'an dernier vous n'avez pas embrassé l'Islam et vous le faites cette année? »

Le juif donna ces éclaircissements :

« Maître! Il n'y a sans aucun doute aucune différence entre le Coran de l'année dernière et celui de cette année. Et c'est d'ailleurs ce qui m'a attiré vers l'Islam et qui fait que je me suis converti. »

« Quelle est la cause de ta conversion? L'inaltération du Saint Coran? »

« Tout à fait voyez comment mes travaux ont avancés et comment j'ai embrassé l'Islam. Je vous le détaille. »

Et il continua :

« Tout d'abord je suis rentré chez moi et je me mis à écrire l'Evangile durant plusieurs jours. Je rédigeai trois exemplaires d'Evangile. Dans le premier Evangile, j'omis sciemment d'écrire quelques lignes, je rédigeai correctement le second et j'ajoutai quelques lignes de phrases personnelles dans le troisième. Puis je me rendis à l'église avec ces trois exemplaires de la Bible et les montrai au curé qui les a étudiés et contrôlés. Finalement, il acheta les trois et me remercia pour le service rendu. Je retournai chez moi et de la même manière, je commençai à rédiger trois exemplaires de la Torah. Dans le premier, j'enlevai quelques versets; j'écris normalement le deuxième; et je fis des ajouts personnels de lignes qui n'y figuraient pas dans le troisième. Puis, je les apportai chez le rabbin qui les examina, les acheta après les avoir appréciés, et me remercia par-dessus.

Cette fois, c'était maintenant au tour du Coran que je ne pus reproduire du fait de son grand volume. Je n'écrivis que trois chapitres. Dans le premier chapitre, j'ôtai quelques lignes; je reproduis textuellement le second et j'augmentai quelques lignes dans le troisième.

Puis je me rendis chez les savants avec précaution et une grande curiosité. Je leur montrai le Coran que j'avais rédigé et leur proposai de Le prendre. Au début, ils promirent tous de Le prendre avec grand plaisir mais tous s'attardèrent après les avoir examinées sur les mêmes parties.

-Des lignes manquent dans ce chapitre, le deuxième, il est parfait; et des lignes ont été ajoutées au troisième. Originellement, un tel mot ne figure pas dans le Saint Coran.

Tous récitèrent entièrement par cœur le Coran que je rédigeai et firent les corrections. Dès lors, je réalisai que le Coran était préservé tel qu'il fut révélé et demeure le même sans aucune falsification. Je compris que l'idée du retranchement ou d'ajout d'un verset dans le Coran ne pouvait être évoquée. C'est réellement le dernier livre divin qui détient toujours ses particularités depuis sa révélation. En fin de compte, je crus et devins musulman; et voilà les investigations auxquelles je dois ma conversion. »

Durant cette période, le juge Perse du nom de Yahya bin Aksam quand il se rendit au pèlerinage raconta ces faits au rapproché de Dieu nommé Sufyan bin Uyayna رَحِمَتُ اللّٰهُ عَلَيْهِ qui lui répondit :

« Cet incident est la confirmation manifeste d'un verset coranique. Notre Seigneur n'a pas donné de garantie quant à la préservation de l'Evangile et la Torah. Cependant, en ce qui concerne l'inaltération du Noble Coran, il y a une promesse divine. En effet le 9^e verset de la sourate Al-Hijr nous dit :

« En vérité c'est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est Nous qui en sommes gardien. »



QUESTIONS DU CHAPITRE IV

QUESTIONS DE RÉVISION

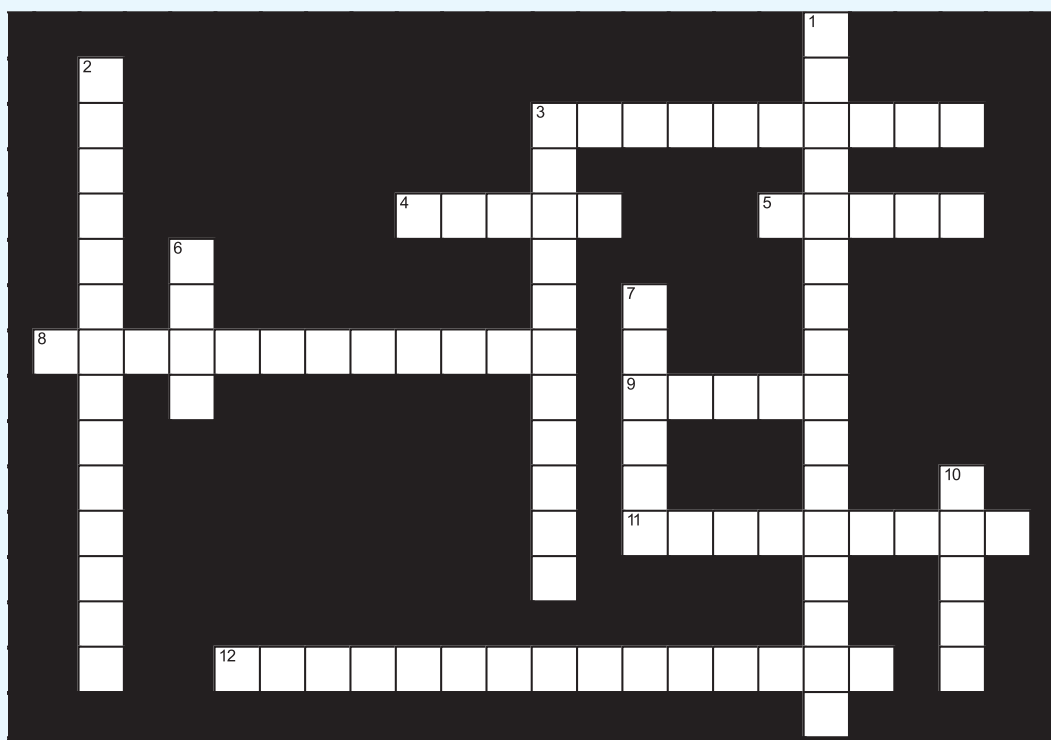
1. Citez un verset coranique abordant le thème de la foi aux Livres Saints.
.....
2. Pourquoi les livres révélés aux Prophètes sont appelés “les livres divins“?
.....
3. Pourquoi Dieu a-t-Il révélé le Saint Coran?
.....
4. Les musulmans sont-ils dans l'obligation de croire à l'Evangile et la Torah d'aujourd'hui?
.....
5. Quels sont les aspects de l'Evangile qui nous montrent qu'il a été falsifié après sa révélation?
.....
6. Pourquoi le Coran a-t-il été révélé dans un intervalle de 23ans?
.....
7. Pourquoi à l'époque du Prophète le Saint Coran ne fut pas descendu en un seul volume?
.....
8. À quelle période et comment le Noble Coran fut rédigé en un livre?
.....
9. Citez les particularités fondamentales du Saint Coran.
.....
10. Montrez quelques exemples miraculeux mentionnés dans le Saint Coran.
.....

QUESTIONS À CHOIX MULTIPLES

1. **À quelles communautés le terme “les gens du Livre” est-il attribué?**
 - A) Juifs- Musulmans
 - B) Typiquement les musulmans
 - C) Chrétiens- Juifs
 - D) Musulmans- Chrétiens
2. **Quel Attribut Divin la notion des livres saints met-elle en exergue?**
 - A) Création
 - B) Parole
 - C) Force
 - D) Volonté
3. **Quel verset nous démontre que le Coran demeurera inaltéré jusqu’au jour dernier?**
 - A) “C’est le Livre au sujet duquel il n’y a aucun doute.”(Bakara, 2)
 - B) “Nous faisons descendre du Coran, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants.”(Isra, 82)
 - C) “Et il ne prononce rien sous l’effet de la passion; ce n’est rien d’autre qu’une révélation inspirée.” (Najm, 3-4)
 - D) “En vérité c’est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c’est Nous qui en sommes gardien.”(Hijr, 9)
4. **Lequel ne constitue pas une raison de la révélation des livres saints?**
 - A) Rappeler aux hommes l’Existence d’un Créateur Unique
 - B) Dissiper les mésententes entre les hommes
 - C) Expliquer l’existence humaine sur tous les plans
 - D) Apprendre aux hommes à connaître Dieu et à Le servir dignement
5. **Au nombre des Prophètes suivants, Lequel n’a pas reçu un livre?**
 - A) Joseph
 - B) Chit
 - C) Moïse
 - D) Enoch
6. **Quelle proposition désigne le terme “apôtre”?**
 - A) Les douze premiers hommes qui crurent à Moïse et la Torah pendant sa prophétie
 - B) Les douze premiers hommes qui crurent à Jésus et l’Evangile pendant sa prophétie
 - C) Les douze premiers hommes qui crurent à David et aux Psaumes pendant sa prophétie
 - D) Les douze premiers hommes qui crurent à Mohammed et le Coran pendant sa prophétie
7. **Sur quel support le Glorieux Coran ne fut pas rédigé au temps du Noble Messager?**
 - I. Branches de dattiers
 - II. Peaux d’animaux fabriquées
 - III. Feuilles
 - IV. Pierres blanches
 - V. Rames d’os
 - A) I, II, IV
 - B) I, II, III
 - C) I, II, IV, V
 - D) III, IV, V

8. Jusqu'à la fin de la révélation, quelle expression utilise-t-on pour signifier la lecture réciproque des versets coraniques réalisée par l'Archange Gabriel et le Saint Prophète durant le mois de Ramadan de chaque année?
- A) Démonstration
B) Schéma
C) Certification
D) Lecture
9. Lors du Khalifat de quel compagnon le Coran fut édité à grande échelle?
- A) Oumar B) Aboubakr
C) Ousman D) Ali
10. Lequel de ces thèmes ne constitue pas les fondamentaux du Noble Coran?
- A) Les récits
B) Les Prophètes et livres saints
C) L'adoration
D) Les djinns
11. Quelle proposition semble la plus juste sur la sagesse de la narration des récits dans le Saint Coran,?
- I. Permettre aux hommes de tirer des leçons des récits narrés
II. L'idée de narrer aux hommes des récits différents
III. Informer les hommes sur la vie des communautés précédentes
IV. Exhorter les hommes à s'éloigner des conduites qui encoururent l'anéantissement des communautés du passé
- A) Seulement I B) I et III
C) I et IV D) Tout

MOTS CROISÉS

Verticalement

3. Incident ou question à la suite de laquelle un verset coranique fut révélé.
4. Qui a mémorisé le Coran tout entier.
5. Prophète qui reçut l'Evangile.
8. Branche de la science islamique qui étudie le caractère miraculeux du Coran.
9. Prophète qui reçut la Torah.
11. Période de grand bonheur au temps du Noble Prophète et des premiers musulmans.
12. Autre appellation de la Torah.

Horizontalement

1. Autre nom de l'Evangile.
2. formule de révérence mentionnée quand le Nom de Dieu est évoqué.
3. Nombre de Hafiz tombés en martyrs pendant la guerre de Yamama.
6. Compagnon qui fit la proposition de réassembler le Coran en un seul volume.
7. Guerre après laquelle le Coran fut rassemblé en un seul volume.
10. Prophète qui reçut les Psaumes.



CHAPITRE IV

LA FOI AUX PROPHÈTES لَيْهِمُ السَّلَام

SUJETS DU CHAPITRE

- LA FOI AUX PROPHÈTES عَلَيْهِمُ السَّلَام
- LA NÉCESSITÉ D'AVOIR DES PROPHÈTES
- LA PROPHÉTIE ET LA RÉVÉLATION
- LES QUALITÉS DES PROPHÈTES
- LES QUALITÉS DU DERNIER PROPHÈTE MOHAMMED ﷺ
- MISSIONS DES PROPHÈTES ET SERVITEUR D'ALLAH ﷻ
- LE DEGRÉ D'IMPORTANCE DES PROPHÈTES
- LES MIRACLES ET AUTRES FAITS EXTRAORDINAIRES
- PRINCIPES COMMUNS AUX RELIGIONS RÉVÉLÉES
- LES PROPHÈTES CITÉS DANS LE CORAN
- ATTRIBUT DE MOHAMMAD ﷺ SCEAU DES PROPHÈTES
- L'AUTHENTICITÉ DE LA PROPHÉTIE DE MOHAMMAD ﷺ
- LES MIRACLES DU PROPHÈTE MOHAMMED ﷺ

Travaux de recherches

1. Si les Prophètes ﷺ n'avaient pas été envoyés, l'humanité aurait-elle accédé à la vérité et la réalité en tout temps et toute circonstance? Faites-en des recherches.
2. Faites des recherches dans les encyclopédies et livres des récits prophétiques sur la vie des Prophètes Abraham ﷺ, Moïse ﷺ, Jacob ﷺ, Joseph ﷺ et Jésus ﷺ cités dans le Coran.
3. Méditez sur les raisons de l'importance capitale de la croyance aux Prophètes ﷺ.

A. LA FOI AUX PROPHÈTES عَلَيْهِمُ السَّلَام

La foi aux Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام représente l'un des six piliers de la foi.

Croire aux Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام, c'est admettre qu'ils sont les serviteurs distingués de Dieu envoyés aux hommes pour les guider sur la voie de droiture; c'est confirmer que tous les enseignements qu'ils nous ont apportés sont véridiques et proviennent de Dieu. Notre Seigneur nous a rendu obligatoire la croyance à tous Ses Prophètes sans aucune distinction entre eux comme le Coran nous le dit:

أَمَّنَ الرَّسُولُ بِمَا أُنزِلَ إِلَيْهِ مِنْ رَبِّهِ وَالْمُؤْمِنُونَ كُلٌّ آمَنَ بِاللَّهِ وَمَلَائِكَتِهِ
وَكُتُبِهِ وَرُسُلِهِ لَا نُفَرِّقُ بَيْنَ أَحَدٍ مِنْ رُسُلِهِ

«Le Messager a cru en ce qu'on a fait descendre vers lui venant de son Seigneur, et aussi les croyants : tous ont cru en Allah, en Ses anges, à Ses livres et en Ses messagers; (en disant) : "Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers". » ²³⁵

Il est précisé dans un autre verset :

«Dites : "Nous croyons en Allah et en ce qu'on nous a révélé, et en ce qu'on n'a fait descendre vers Abraham et Ismaël et Isaac et Jacob et les Tribus, et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été donné aux prophètes, venant de leur Seigneur : nous ne faisons aucune distinction entre eux. Et à Lui nous sommes soumis". » ²³⁶

C'est pour ce motif que la croyance à certains Prophètes après avoir rejeté les autres est synonyme de mécréance. Ce verset coranique nous le définit explicitement :

إِنَّ الَّذِينَ يَكْفُرُونَ بِاللَّهِ وَرُسُلِهِ وَيُرِيدُونَ أَنْ يُفَرِّقُوا بَيْنَ اللَّهِ وَرُسُلِهِ
وَيَقُولُونَ نُؤْمِنُ بِبَعْضٍ وَنَكْفُرُ بِبَعْضٍ وَيُرِيدُونَ أَنْ يَتَّخِذُوا بَيْنَ ذَلِكَ سَبِيلًا
أُولَئِكَ هُمُ الْكَافِرُونَ حَقًّا وَأَعْتَدْنَا لِلْكَافِرِينَ عَذَابًا مُهِينًا

« Ceux qui ne croient pas en Allah et en Ses messagers, et qui veulent faire distinction entre Allah et Ses messagers et qui disent : " Nous croyons en certains d'entre eux mais ne croyons pas en d'autres", et qui veulent prendre un chemin intermédiaire (entre la foi et la mécréance), les voilà les vrais mécréants ! Et Nous avons préparé pour les mécréants un châtiment avilissant. » ²³⁷

235. Saint coran sourate Al Baqara (2) verset 285.

236. Saint coran sourate Al Baqara (2) verset 136.

237. Saint coran sourate An Nisâ (4) verset 150-151.

Tel qu'il est mentionné dans le Saint Coran, durant des siècles, Dieu l'Exalté envoya aux hommes des Prophètes pour les inviter à la vérité, les exhorter à vivre en s'imprégnant de la réalité.

Le Coran nous dit qu'aucune communauté n'a existé sans qu'un Prophète ne lui soit envoyé :

وَإِنْ مِنْ أُمَّةٍ إِلَّا خَلَا فِيهَا نَذِيرٌ

«Il n'est pas une nation qui n'ait déjà eu un avertisseur.» ²³⁸

«Par Allah ! Nous avons effectivement envoyé (des messagers) à des communautés avant toi.» ²³⁹

Le terme religieux “**prophète**” signifie un homme choisi par Dieu parmi Ses serviteurs pour leur apporter la révélation.

Un prophète est un envoyé délégué par Dieu pour enseigner aux hommes Ses ordres et interdits.

L'équivalent du mot prophète en arabe est “nabi” (envoyé) et celui du mot messenger est “Rasoul” et “Moursal”. Selon la terminologie, Rassul et Mursal (Messager) est un prophète envoyé aux hommes avec un nouveau livre et de nouvelles lois divines.

Quant au prophète, c'est celui qui informe ses disciples des ordres et interdits divins mais, il n'apporte aucun nouveau livre ni de nouvelles lois. Il continue d'enseigner à sa communauté le livre et les lois de Dieu apportés par le prophète qui l'a précédé.

Quant aux mots “risalat” et “nubuwwat” qui sont des infinitifs en arabe, ils sont traduits par “prophétie”.

La prophétie est un don divin attribué à celui que Dieu veut parmi Ses serviteurs. On n'accède pas à la prophétie suite aux efforts, à l'adoration et la soumission.

Dieu choisit comme prophètes ceux qui parmi les hommes peuvent endosser la responsabilité de la prophétie :

ذَلِكَ فَضْلُ اللَّهِ يُؤْتِيهِ مَنْ يَشَاءُ

«Telle est la grâce d'Allah qu'Il donne à qui Il veut.» ²⁴⁰



Ce choix n'est aucunement basé sur la filiation, la richesse, la propriété, la notoriété et le statut social.

L'Islam n'a pas outrepassé les limites en haussant les prophètes au statut de la divinité à l'instar du Christianisme.

Il ne fit pas de même comme le Judaïsme au sein duquel on choisit des personnes ordinaires pour leur proférer des calomnies de péchés.

L'Islam nous enseigne que tous les Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام sont les envoyés et serviteurs distingués de Dieu.

238. Saint coran sourate Fatir (35) verset 24.

239. Saint coran sourates An Nahl (16) verset 63 et Yunus (10) verset 47.

240. Saint coran sourate Al Jumu'a (62) verset 4.

En tant que des musulmans, nous admettons aussi que les Prophètes sont les serviteurs particuliers de Dieu qui ont reçu l'honneur de la révélation et qui disposent des qualités spéciales que les autres hommes n'ont pas.

Toutefois, nous croyons qu'aucun des Prophètes ne dispose de particularités divines, qu'ils ne peuvent faire profiter ou dissiper les soucis sans la Permission de Dieu, qu'ils sont exempts de tout péché et n'ont aucune science du caché hormis ce que Dieu les a enseigné.²⁴¹

B. LA NÉCESSITÉ D'AVOIR DES PROPHÈTES

Les hommes ont en permanence besoin des Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام pour leur montrer le chemin de la vérité, de la guidance.

Telles sont les causes générales du besoin qu'ont les humains d'être guidés par des Prophètes :

a. Même si les êtres humains peuvent, au moyen de leur propre intellect, parvenir à la connaissance de l'Existence et de l'Unicité de Dieu, ils ne sont pas en mesure de comprendre parfaitement un certain nombre de Ses Attributs.

Les hommes ne savent pas comment adorer Dieu et ne peuvent comprendre les réalités de la vie future. La voie la plus simple et la plus fiable pour accéder au bonheur dans ce bas-monde et dans la vie céleste, pour purifier les pensées et parfaire les bonnes mœurs, c'est l'envoi des Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام comme modèle de vie afin qu'ils enseignent aux hommes la révélation. En effet, c'est pour satisfaire à ce besoin des hommes que Dieu leur envoya Ses Prophètes.

b. Si les Prophètes n'eussent pas été envoyés, les hommes auraient été dans l'obligation de réfléchir longuement et de se disputer pour décider de ce qui est bénéfique ou ne l'est pas. Dans ce cas peut-être qu'ils n'auraient jamais accédé à la vérité et qu'ils ne se seraient pas accordé sur la même vérité tout comme les philosophes qui se refoulent tout au long de l'histoire les thèses des uns et des autres. Peut-être que chacun aurait mené ses expériences personnelles pour distinguer le bien du mal et qu'en fin de compte, certains auraient même y laissé la vie sur la voie à la recherche de la vérité. C'est à cause de ces facteurs que Dieu manifesta Son Infinie Miséricorde aux hommes en envoyant les Prophètes. C'est ainsi qu'en s'adressant à notre Prophète ﷺ, Dieu dit :

وَمَا أَرْسَلْنَاكَ إِلَّا رَحْمَةً لِّلْعَالَمِينَ

«Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers.»²⁴²

c. Les Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام montrent aux hommes le chemin vers le Paradis. Avant le Jour du jugement, Ils leur annoncent dans cette vie la bonne nouvelle du Paradis et les avertissent contre le châtiment du Feu. Il est stipulé dans le Saint Coran :

«En tant que messagers, annonceurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des messagers il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah.»²⁴³

241. Saint coran sourate Al Mâida (5) versets 72- 73, 75; Al Ârâf (7) verset 188; At Tawba (9) verset 30.

242. Saint coran sourate Al Anbiya (21) verset 107.

243. Saint coran sourate An Nisa (4) verset 165.

A. Dans l'histoire de l'humanité, les Prophètes ont considérablement participé au développement culturel et social en enseignant aux hommes l'art, l'agriculture, le commerce et diverses professions. Par conséquent, Ils ont lutté tant pour le bonheur terrestre que céleste des êtres humains.

E. Les Prophètes sont des docteurs qui soignent les cœurs et des éducateurs qui façonnent la nature humaine. Ils enseignent aux hommes comment guérir des maladies spirituelles telles que l'habitude aux péchés, la rébellion à Dieu, le désespoir, l'insouciance et comment accéder à une bonne moralité. C'est pour cela que le Prophète ﷺ a dit : « *Je n'ai été envoyé que pour parfaire les comportements nobles.* » ²⁴⁴

F. Les Prophètes apprennent aux hommes l'art de vivre en communauté. Ils s'efforcent à banir de la communauté la dépravation, la perversion, la discorde, l'animosité et toutes sortes de maux.

C'est ce que le Coran nous indique dans ce verset :

« Les gens formaient (à l'origine) une seule communauté (croyante). Puis, (après leurs divergences,) Allah envoya des prophètes comme annonciateurs et avertisseurs; et Il fit descendre avec eux le Livre contenant la vérité, pour régler parmi les gens leurs divergences. Mais, ce sont ceux-là mêmes à qui il avait été apporté, qui se mirent à en disputer, après que les preuves leur furent venues, par esprit de rivalité ! Puis Allah, de par Sa Grâce, guida ceux qui crurent vers cette Vérité sur laquelle les autres disputaient. Et Allah guide qui Il veut vers le chemin droit. » ²⁴⁵

Malgré ces raisons susmentionnées, si Dieu l'avait voulu, Il n'aurait point envoyé de Prophètes à l'humanité. Toutefois, Il fit cela pour manifester à Ses serviteurs Son Infinie Grâce et Bonté.

Dans le verset 164 de la sourate Al-Imran, notre Seigneur nous cite :

«Allah a très certainement fait une faveur aux croyants lorsqu'Il a envoyé chez eux un messenger de parmi eux-mêmes, qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, bien qu'ils fussent auparavant dans un égarement évident. »

C. LA PROPHÉTIE ET LA RÉVÉLATION

La prophétie et la révélation sont deux notions indissociables. Il n'y a jamais eu de prophète qui n'ait pas reçu de révélation. Dieu révèle Ses ordres, interdits et enseignements aux Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام qui, à leur tour, les enseignent aux hommes.

Défini dans le dictionnaire comme entretien secret, envoi, ordre, indication et inspiration, le mot "révélation" signifie "les choses que Dieu a voulu enseigner à Ses Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام à travers un procédé que nous ignorons complètement".

La révélation est un état d'âme qui se vit. Mais sa manifestation et ses caractéristiques ne sont appréhendées que par le prophète qui la vit. La révélation demeure un secret entre Dieu et Son Prophète.

244. Muwatta, Husnu'l-hulk, 8.

245. Saint coran sourate Al Baqara (2) verset 21

Cependant, les formes et le contenu de la révélation sont enseignés par les Prophètes à leurs compagnons qui, à leur tour, les divulguent aux hommes.

La révélation, découverte de l'information qui se manifeste dans le cœur, a un concept différent de l'inspiration. La révélation est une information authentique définitive, constante et permanente envoyée à un prophète. C'est un enseignement établi par Dieu en toute sérénité et sans aucun doute dans le cœur d'un prophète par l'entremise de l'Archange Gabriel عليه السلام. Alors que l'inspiration reçue par certains hommes qui ne sont pas prophètes ne peut être admise comme une vérité absolue. À tout moment, il n'y a qu'une part de l'inspiration reçue qui est publiée.

Les hommes ne peuvent savoir les manifestations et les caractéristiques de la révélation; néanmoins, cela ne constitue pas une raison valable pour ceux-ci de nier la révélation même s'ils n'ont aucune expérience de celle-ci. Car, la quasi-totalité des hommes confirment certaines informations que la science d'aujourd'hui n'a pu démontrer ni observer telles la nature du cerveau, la chaleur interne du Soleil, les particules de l'atome et les chiffres de l'ADN.

1. Les différentes sortes de la révélation

Nous pouvons avancer qu'il existe trois sortes de révélation selon ce qu'enseigne ce verset coranique: *«Il n'a pas été donné à un mortel qu'Allah lui parle autrement que par révélation, ou de derrière un voile, ou qu'Il [lui] envoie un messager (Ange) qui révèle, par Sa permission, ce qu'Il [Allah] veut»*²⁴⁶

1. Dieu enseigne à Son Prophète ce qu'Il veut à travers l'inspiration. Les "hadiths Qudsi" du Prophète constituent un exemple de cette sorte de révélation.²⁴⁷

2. Dieu s'adresse à Son Prophète de travers un voile. Dans ce procédé de révélation, le Prophète entend la Parole Divine sans voir Dieu. C'est la révélation reçue par le prophète Moïse عليه السلام sur le mont Sinaï.

3. Dieu apporte la révélation à Son Prophète par l'entremise angélique. L'Ange de la révélation l'Archange Gabriel عليه السلام apporte la révélation au Prophète sous forme de parole. Les livres divins furent envoyés à travers cette sorte de révélation.

2. Les formes à travers lesquelles le Prophète Mohammed ﷺ reçut la révélation

Telles sont les formes par lesquelles la révélation parvint au

Le Prophète Mohammed ﷺ reçut la révélation sous des formes différentes qui sont :

a. Des rêves véridiques. Une partie de ce que le Prophète ﷺ voyait en songe se concrétisait par la suite.

b. En état de veille par l'Archange Gabriel u comme par exemple ce verset coranique :

*« Et l'Esprit fidèle est descendu avec cela sur ton coeur, pour que tu sois du nombre des avertisseurs, en une langue arabe très claire. »*²⁴⁸

246. Saint coran sourate Ach Choura (42) verset 51.

247. Hadis Qudsi: ce sont les paroles que Dieu exprime directement par inspiration au Prophète.

248. Saint coran sourate Ach Chouara (26) versets 193-195.

c. Par l'Archange Gabriel sous l'apparence humaine. C'est la forme de révélation la plus faible. En guise d'exemple, nous pouvons citer le fameux incident de l'hadith appelé hadith de l'Ange Gabriel.

d. Par l'Archange Gabriel à travers un son semblable à celui de la clochette sans que le Prophète ﷺ ne l'ait vu. Le Prophète a Lui-même signalé que cette forme de révélation est très pesante. Un certain nombre de versets contenant des messages de menace, de peur furent révélés par ce procédé. Au moment de la venue de cette révélation, le Prophète vivait de fortes émotions au point qu'il suait et tremblait.²⁴⁹

e. En état de sommeil. Selon certains experts en commentaire du Coran, la sourate "L'abondance" fut révélée de la sorte.

f. Par l'Archange Gabriel dans sa forme angélique. La révélation est parvenue au Prophète ﷺ à deux reprises sous cette forme. La première forme est celle de la première révélation de la grotte de Hira et la seconde se produisit lors de l'ascension :

*« Il l'a pourtant vu, lors d'une autre descente, près de la Sidrat-ul-Muntaha. »*²⁵⁰

g. Derrière un voile lors d'un entretien direct avec Dieu sans aucune entremise de l'Ange de la révélation. Cette forme de révélation se produisit aussi lors de l'ascension.

Les compagnons définirent les différents états du Prophète quand Il recevait la révélation :

1) Au moment de la révélation, le Prophète ﷺ ressentait des troubles très intenses. Sa face bénie se rosissait comme une rose, il fermait Ses yeux et penchait Sa tête vers l'avant. Les compagnons aussi penchaient leurs têtes vers l'avant. Jusqu'à la fin de la révélation, aucun compagnon ne levait la tête par décence pour regarder la Face du Prophète.

2) Quand le Messager de Dieu ﷺ recevait la révélation on entendait parfois autour de son visage un bruit similaire au bourdonnement d'abeille. Il respirait alors très rapidement. Même durant les jours de fraîcheur intense, des gouttes de sueur comme des grains de perles coulaient sur Son Front.²⁵¹

3) Selon l'un des scribes de la révélation Zayd bin Thâbit ؓ la lourdeur de la révélation était proportionnelle à la lourdeur des sentences qu'elle contenait. C'est-à-dire, lorsqu'il s'agissait d'une révélation qui annonçait une Promesse Divine et une bonne nouvelle, l'Archange se présentait sous l'apparence humaine et le Prophète ne subissait pas de contrainte. Mais quand la révélation contenait des avertissements contre le châtiment divin, un son qui évoque la terreur se faisait entendre.

4) Lorsque la révélation trouvait le Noble Prophète ﷺ au-dessus de son chameau, l'animal ne la supportait pas, ses pattes fléchissaient et il s'affaissait. C'est ainsi que lorsque la révélation du troisième verset de la sourate Al Mâida débuta, alors que le Messager de Dieu était au-dessus de son chameau appelé Adbâ, les pattes de celui-ci semblèrent se casser et Il descendit du chameau.²⁵²

5) Tout comme la révélation constituait un poids spirituel, le Messager de Dieu ﷺ devenait très lourd et ressentait des troubles pendant la révélation. Zayd bin Sâbit ؓ raconte ceci : « J'étais assis auprès du Bien-aimé Messager quand la révélation Lui est vint. Sa Jambe était au-dessus de la mienne.

249. Al Boukhari, Bad'ul – wahy (1) Chapitre 2 Hadith 2.

250. Saint coran sourate An Najm (53) versets 13 et 14.

251. Al Boukhârî Bad'ul Wahy (1)2 Umra 10; Muslim Fadâil 87 Hudûd 13; At Tirmidhi Tafsir 23/3173; Ahmed V 327.

252. Ahmed, II, 176; VI, 445; Ibn-i Sa'd, I, 197; Tabarî, *Tafsîr*, VI, 106.

Par Dieu, je n'ai rien senti d'aussi lourd à ce moment comme la Jambe du Prophète. J'ai pensé que ma jambe allait se détacher. »²⁵³

D. LES QUALITÉS DES PROPHÈTES

En abordant le thème des qualités des Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام, il faut comprendre leurs qualités nécessaires, **indispensables** et **faibles**.

Tel qu'il est précisé dans plusieurs versets coraniques, les Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام sont eux aussi des êtres humains. À l'instar des autres hommes, Ils s'assoient et se tiennent debout, mangent et boivent, se déplacent, se marient et fondent des familles, tombent malade et meurent. Il s'agit ici des qualités faibles des Prophètes. Sur ce plan, Ils sont similaires aux autres hommes. Toutefois, loin d'être des personnes ordinaires, Ils sont conscients d'être des exemples aux autres dans la plus belle soumission à Dieu en toutes circonstances. Par conséquent, qu'ils soient dans une situation d'aisance ou d'adversité, Ils rendent dignement grâce au Seigneur. Ils sont exempts de tout caractère défectueux tel la jalousie, la calomnie...

En plus d'être des hommes, chaque Prophète dispose d'un ensemble de qualités requises, incontournables. Il s'agit des qualités obligatoires qui sont :

1. La véracité : Chaque Prophète est un homme véridique et honnête. Les Prophètes ne mentent absolument jamais. Si c'était le cas, Ils perdraient la marque de confiance placée en eux par leurs disciples. Et dans ce cas, le but pour lequel Dieu envoya Son Prophète n'aurait pas été atteint. Il est impossible d'imaginer le mensonge à propos des Prophètes. Aucun Prophète n'a jamais tenu de discours mensonger, à fortiori après avoir reçu la prophétie.

Les Prophètes ont mené leur existence en enseignant aux hommes la véritable droiture et intégrité. Le cœur et la langue constituent des organes très déterminants dans la droiture. Si l'on assimilait le corps humain à un territoire, le cœur en serait son juge. Si le cœur paraît juste et bon, tous les autres organes du corps le sont avec lui. Et quant à la langue, elle représente la traduction de ce que recèle le cœur. Sa droiture et courbure caractérisent les autres organes. C'est d'ailleurs ce que nous signale ce noble hadith : « *Au matin, tous les organes du corps s'adressent à la langue en lui disant : « Crains ton Seigneur et respecte nos droits. Car, c'est par ta faute que nous serons châtiés. Nous dépendons de toi. Si tu es droit, nous le serons avec toi; si tu dévies et t'écartes du droit chemin, il en sera pareil pour nous.* »²⁵⁴

Selon un autre récit le Bien-aimé Prophète ﷺ dit : « *Tant que le cœur du serviteur n'est pas pur, sa foi ne peut être complète. Lorsque la langue ne l'est pas, le cœur aussi ne peut l'être pur.* »²⁵⁵

Le hadith suivant nous démontre la moralité éminente, la loyauté et la rectitude du Prophète ﷺ.

En effet, lors des premiers moments de son invitation publique à l'Islam, le Messenger de Dieu ﷺ se tint sur un haut rocher sur le mont de Safâ et dit aux Quraychites :

« *Ô la communauté Quraychite! Me croirez-vous, si Je vous disais qu'il y a derrière cette montagne ou dans cette vallée vos ennemis munis de chevaux et prêts à vous attaquer?* »

253. Ahmed, V, 190-191

254. At Tirmidhi, Zühd, 61

255. Ibn-i Hanbal, III, 198

Sans hésiter ils répondirent : « Bien évidemment, nous Te croirons. Nous savons de Toi que la vérité et Tu n'a jamais tenu de propos mensongers. »²⁵⁶

2. La confiance : Tous les Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام furent des hommes crédibles et dignes de confiance. Ils ne trahirent jamais la confiance de personne.

À ce sujet, le Coran nous dit : « *Un prophète n'est pas quelqu'un à s'approprier du butin.* »²⁵⁷

Dès lors, on ne pourra jamais évoquer l'idée d'une quelconque trahison de la part d'un Prophète.

Les Prophètes sont des personnes distinguées excessivement loyales, scrupuleuses et probes. Même ceux qui ne croyaient pas en Dieu avaient une grande confiance en eux. Et cette qualité de confiance des Prophètes se justifie par le fait qu'avant la révélation ils furent très crédibles. Après avoir reçu la Parole Divine ils L'annoncèrent à leurs disciples en faisant toujours montre d'une plus grande marque de confiance.

Dieu l'Exalté attribue l'honneur et la responsabilité de la prophétie à Ses serviteurs particuliers dignes de confiance. Tous les Prophètes eurent à proférer ces paroles à leurs communautés :

أَبْلِغُكُمْ رَسُولَاتِ رَبِّي وَأَنَا لَكُمْ نَاصِحٌ أَمِينٌ

« *Je vous communique les messages de mon Seigneur, et je suis pour vous un conseiller digne de confiance.* »²⁵⁸

إِنِّي لَكُمْ رَسُولٌ أَمِينٌ

« *Je suis pour vous un messenger digne de confiance.* »²⁵⁹

Même les non croyants ne manquaient pas d'appeler le Prophète ﷺ par son surnom " Al Amin" (le digne de confiance).

De plus, lorsqu'ils avaient un dépôt à confier à quelqu'un, ils passaient par-dessus leurs proches pour le confier au Messenger de Dieu. Lors de l'émigration vers Médine, le Prophète ﷺ avait en dépôt plusieurs effets des mécréants. Malgré le risque de la mort, Il abandonna le compagnon Ali ؑ à la Mecque et le chargea de restituer ces dépôts aux ayants -droits.

La vertu de la confiance fut le surnom du Noble Messenger de Dieu ﷺ. En effet, lorsqu'Il atteint les 25 ans, toute la Mecque ne L'appelait que par le surnom de "Mohammed al Amin".²⁶⁰

3. La piété : cela veut dire s'éloigner des péchés, être purifié de tout péché. Tout au long de leur séjour terrestre, les Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام ne commirent jamais le péché de l'associationnisme et de la mécréance, particulièrement, après avoir reçu la révélation, ils ne commirent jamais un péché. Vu qu'ils sont des humains, il arriva qu'ils fassent des erreurs négligeables et alors Dieu les avertissait pour ces erreurs et les purifiait davantage. Loin d'être des péchés, ce genre d'erreurs commises par les Prophètes sont appelées "l'inadvertance". Les Prophètes sont très purs et loin de se rebeller explicitement

256. Al Boukhari Tefsîr 26

257. Saint coran sourate Âli Ĩmrân (3) verset 161.

258. Saint coran sourate Al-A'raf (7) verset 68

259. Saint coran sourates ach-Chouarâ (26) versets 107, 125, 143, 162, 178; ad-Dukhân (44) verset 18.

260. Ĩbn-i Sa'd, I, 121, 156.

ou discrètement à Dieu. C'est pour cette raison que même avant et après la révélation, Ils n'ont jamais trébuché vers les gouffres de l'associationnisme et la négation du Divin.

Si les Prophètes n'avaient pas été des êtres saints, les enseignements qu'Ils véhiculaient n'auraient pas été crédibles et admis. Dans ce cas, Ils auraient perdu leur qualité de témoin de Dieu sur la Terre.

Selon les sunnites, les Prophètes ne commettent jamais de péchés majeurs; si par inadvertance et raison de sagesse Ils commettent des erreurs insignifiantes, Ils ne s'attardent pas là-dessus puisqu'Ils sont avertis et corrigés par un verset. Les erreurs par inadvertance dont nous parlons sont au-delà de la volonté humaine; la sagesse des ces erreurs qu'Ils commettent consiste à leur rappeler leurs faiblesses et les faire demeurer dans la conscience qu'Ils ne disposent pas d'attributs divins.

Les Prophètes exposent des qualités et conduites qu'il est possible aux hommes d'imiter. Sinon les hommes auraient trouvé sans cesse des alibis pour ne pas obéir aux ordres et interdits de Dieu en disant "nous ne sommes pas capables d'accomplir ce que les Prophètes nous recommandent".

En ne leur donnant pas cette opportunité, voici la réponse que le Coran donna aux ignorants qui estimaient que les Prophètes devraient provenir des Anges :

قُلْ لَوْ كَانَ فِي الْأَرْضِ مَلَائِكَةٌ يَمْشُونَ مُطْمَئِنِّينَ لَنَزَّلْنَا عَلَيْهِمْ مِنَ السَّمَاءِ مَلَكًا رَسُولًا

«Dis : "S'il y avait sur terre des Anges marchant tranquillement, Nous aurions certes fait descendre sur eux du ciel un Ange-Messager". »²⁶¹

وَمَا جَعَلْنَاهُمْ جَسَدًا لَا يَأْكُلُونَ الطَّعَامَ وَمَا كَانُوا خَالِدِينَ

«Et Nous n'en avons pas fait des corps qui ne consommaient pas de nourriture. Et ils n'étaient pas éternels. »²⁶²

4. L'ouverture d'esprit : parmi les hommes, les Prophètes sont sans aucun doute les plus intelligents, ingénieux et doués. Ils disposent d'une très grande fertilité de la mémoire, d'un esprit d'imagination et de perception extraordinaires, d'une habilité inégalable à persuader. Afin que chaque Prophète puisse s'acquitter de sa responsabilité de prophétie, il lui fallut une ouverture d'esprit hors norme.

L'ouverture d'esprit n'est pas une simple intelligence, c'est plutôt un autre degré supérieur de l'esprit de perception. C'est une intelligence reliée au cœur, une qualité qui regroupe la perception et la clairvoyance. Si les Prophètes n'avaient pas disposé de cette qualité spéciale, Ils n'auraient aucunement pu exposer aux hommes les preuves irréfutables de la religion afin de les persuader.

Les Prophètes sont à même de résoudre les problèmes les plus âpres. Même quand Ils exposent sur des thèmes hermétiques, la facilité et la maîtrise avec lesquelles Ils expriment font que chacun de leurs auditeurs, quelque soit son niveau d'intelligence, les comprend aisément.



261. Saint coran sourate Al-Îsrâ (17) verset 95

262. Saint coran sourate Al-Anbiyâ (21) verset 8

Cette qualité a été exposée par tous les Prophètes dans de diverses circonstances.

Par exemple, lors de la réparation de la Ka'ba, une grande problématique naquit quant à l'installation de la pierre noire mais le Messager de Dieu ﷺ fit preuve d'une ouverture d'esprit et d'une clairvoyance inégalable en résolvant le problème et évita aux tribus de rentrer en guerre.

De même, avec ses traités qu'Il ﷺ signa comme par exemple celui de Hudaibiya, il démontra à nouveau sa perspicacité insurpassable en réalisant la conquête de la Mecque sans verser le sang d'aucun homme.

5. L'annonce fidèle : les Prophètes communiquent exactement à leurs disciples les ordres divins tels qu'ils leur ont été révélés. Dans leurs annonces, ils n'y ajoutent ni n'extraient absolument rien de leur propre chef. Le verset coranique suivant nous précise que l'annonce est la qualité commune et la fonction la plus prépondérante de tous les Prophètes :

يَا أَيُّهَا الرُّسُلُ بَلِّغْ مَا أُنْزِلَ إِلَيْكَ مِنْ رَبِّكَ وَإِنْ لَمْ تَفْعَلْ فَمَا بَلَغْتَ رِسَالَتَهُ

« Ô Messenger, transmets ce qui t'a été descendu de la part de ton Seigneur. Si tu ne le faisais pas, alors tu n'aurais pas communiqué Son message. » ²⁶³

Plusieurs versets du Saint Coran nous enseignent que lorsque les Prophètes s'acquittent de leurs responsabilités qui consistent à propager la Parole Divine, ils n'attendent absolument aucun intérêt mondain sinon la Satisfaction du Seigneur :

وَمَا أَسْأَلُكُمْ عَلَيْهِ مِنْ أَجْرٍ إِنْ أَجْرِيَ إِلَّا عَلَى رَبِّ الْعَالَمِينَ

« Et je ne vous demande pas de salaire pour cela; mon salaire n'incombe qu'au Seigneur de l'univers. » ²⁶⁴

Les Prophètes furent confrontés à des situations très fâcheuses dans l'acquittement de leurs devoirs prophétiques sans jamais rebrousser chemin, ni même manifester un minimum de concession. Leur vie est pleinement remplie de tels incidents qui nous servent de leçons.

Le Bien-aimé Prophète ﷺ débuta ses appels à l'Islam par ses proches. Il tenait compte des circonstances de temps et de lieu, puis aussi du niveau de perception de son auditoire pour annoncer la Parole de Dieu. Il profitait de toutes les opportunités qui s'offraient à Lui pour propager le Message Divin. Il n'a jamais fait peur ou obligé quiconque à se convertir. Il véhicula tous les enseignements religieux à travers un procédé tendre et pédagogique. Il s'acquitta dignement de son devoir jusqu'à son retour à Dieu.

Le Messager de Dieu ﷺ investit toute son existence dans la propagation du Message Divin et lors de son sermon d'adieu, Il demanda à ses nobles compagnons : « Vous ai-je transmis le message? » Après qu'ils aient répondu affirmativement Il dit : « Ô Dieu, Sois Témoin! » Il fut alors apaisé d'avoir bien transmis le message.

263. Saint coran sourate Al Mâida (5) verset 67.

264. Saint coran sourate Ach Chouara (26) vers. 109, 127, 145, 164, 180, Saba (34) vers. 46 & Az Zumar (39) vers. 86.

E. LES QUALITÉS DU DERNIER PROPHÈTE MOHAMMED ﷺ

Au-delà des qualités de la véracité, la confiance, la piété, l'ouverture d'esprit et l'annonce fidèle communes à tous les Prophètes, le Prophète ﷺ disposait distinctement de trois grandes qualités :

1. Le Bien-aimé de Dieu (Habibullah) :

La qualité de "Bien-aimé de Dieu" nous montre que le Prophète ﷺ est le plus vertueux parmi les Prophètes et le plus honorifique de toutes les créatures.

Lorsque Dieu s'adressa au Prophète dans le verset 31 de la sourate "Al-Imran" :

« Dis : "Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux.»

Il ordonna à ceux qui prétendent L'aimer et qui désirent qu'Il les aime de se conformer au Prophète et de le prendre en exemple. Ce verset nous démontre inéluctablement que le Prophète ﷺ est "Le plus aimé de Dieu". Dieu nous montre dans ce verset le chemin pour parvenir à Son Véritable Amour à notre égard.

D'ailleurs, le Noble Prophète ﷺ nous dit dans un hadith :

« Abraham est l'intime de Dieu (Khalilullah), Moïse est le serviteur distingué de Dieu (Safiyullah) et grâce au don et bienfait divin, Je suis le Plus aimé de Dieu (Habibullah)! »²⁶⁵

2. Le Messenger des deux communautés (Rasûlu's-Sakalayn) :

Le Messenger de Dieu fut envoyé à la communauté des hommes et celle des djinns. Le verset suivant indique que les hommes et djinns disposent de la raison et de l'esprit de discernement, donc tous responsables de la croyance en Dieu :

« Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. »²⁶⁶

« Et lorsque Nous demandâmes aux Anges de se prosterner devant Adam, ils se prosternèrent à l'exception d'Iblis qui refusa, s'enfla d'orgueil et fut parmi les infidèles. »²⁶⁷

Cet autre verset nous apprend qu'il ya dans la communauté des djinns des croyants et mécréants :

« Dis : "Même si les hommes et les djinns s'unissaient pour produire quelque chose de semblable à ce Coran, ils ne sauraient produire rien de semblable, même s'ils se soutenaient les uns les autres". »²⁶⁸

Nous en déduisons que la responsabilité de l'adoration incombe aussi aux djinns. De même, ce noble hadith de Moustafa l'Elu ﷺ nous enseigne qu'Il est effectivement le Prophète des hommes et djinns jusqu'à la fin des temps :

« Hormis les négateurs parmi les hommes et djinns, toutes les créatures dans les cieux et sur la terre attestent que Je suis le Prophète de Dieu. »²⁶⁹

265. Voir Darimî, Mukaddime, 8; At Tirmidhi Menakib, (1)

266. Saint coran sourate Az Zâriyât (51) verset 56

267. Saint coran sourate Al Baqara (2) verset 34

268. Saint coran sourate Al Isrâ (17) verset 88.

269. Ahmed bin Hanbel, Mûsned, III, 310.

Les sentences qui nous furent apportées par le Messager de Dieu ﷺ sont valables jusqu'au jour dernier. Quant aux autres Prophètes, ils furent envoyés pour une période bien déterminée, et certains d'entre eux pour un peuple particulier. Dans ce point de vue, alors que les miracles réalisés par les autres Prophètes furent spéciaux à leurs époques, ceux réalisés par le Prophète Mohammed ﷺ sont permanents jusqu'à l'heure ultime. Le Saint Coran qu'Il nous apporta demeurera le plus grand miracle pour toutes les époques et ne sera point altéré jusqu'au jour dernier.

3. Le sceau des Prophètes (Khâtamu'l-Anbiya) :

مَا كَانَ مُحَمَّدٌ أَبَا أَحَدٍ مِنْ رِجَالِكُمْ وَلَكِنْ رَسُولَ اللَّهِ
وَخَاتَمَ النَّبِيِّينَ وَكَانَ اللَّهُ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمًا

«Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messager d'Allah et le dernier des prophètes. Allah est Omniscient. »²⁷⁰

Dans cette déclaration du Prophète : *«J'étais Prophète au moment où Adan était entre l'eau et l'argile»*²⁷¹, Il nous enseigna que bien qu'Il soit le dernier des Prophètes envoyé aux hommes et djinns, Il est du point de vue spirituel, la première âme qui fût créée par Dieu.

Le Noble Prophète ﷺ dit : *« Je suis Mohammad et Ahmad. Je suis ce Mâhî car, de par ma prophétie, Dieu anéantira la mécréance. Je suis ce Hâchir car, au jour dernier, je serai le premier à être réessuscité et les autres Me suivront. Je suis Akib, le Sceau des Prophètes et, aucun Prophète ne viendra après Moi. »*²⁷²

F. MISSIONS DES PROPHÈTES ET SERVITEURS D'ALLAH ﷻ

Bien que les Prophètes soient les serviteurs distingués et innocents de Dieu, ils devront Lui rendre compte comme le mentionne le verset 87 de la sourate Al An'am et le verset 6 de la sourate Al Araf :

«Et Nous les avons choisis et guidés vers un chemin droit. ».

« Nous interrogerons ceux vers qui furent envoyés des messagers et Nous interrogerons aussi les envoyés. »

Pour avoir été sélectionnés pour cette fonction divine, les Prophètes ont endossé une très grande et lourde responsabilité car ils auront à rendre compte aussi bien en ce qui concerne leur devoir de servitude vis-à-vis de Dieu que pour celle de la prophétie et de l'annonce loyale du Message Divin. En fin de compte eux aussi sont des humains et esclaves de Dieu. Vu que les Prophètes furent aussi créés avec des qualités faibles et ne furent point dotés d'attributs divins, Dieu nous informe qu'ils rendront compte parallèlement à leurs niveaux de sollicitude, de scrupule dans l'annonce de la Parole Divine. Toutefois, cela ne signifie aucunement pas que les Prophètes ne se sont pas dignement acquittés de

270. Saint coran sourate Al Ahzâb (33) verset 40.

271. At Tirmidhî, Menâkıb, Keşfu'l-Hafâ, II, s. 132.

272. Al Boukhârî, Menâkıb, 17; Müslim, Fedâil, 125

leurs devoirs. Ils sont les serviteurs les plus vertueux et méritants de Dieu, et par conséquent, Ils transmettent et accomplissent fidèlement ce qu’Ils reçoivent.

G. LES DEGRÉS D'IMPORTANCE DES PROPHÈTES

Selon la théologie, les Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام sont tous égaux du point de vue de leur caractère prophétique. Aussi, Dieu a-t-Il établi comme obligation fondamentale pour tous les musulmans de croire à tous les Prophètes sans faire de distinction. Après avoir attesté leur caractère prophétique, l’on peut aborder l’idée de différence de degrés entre eux. À ce propos, le Coran nous dit :

« Parmi ces messagers, Nous avons favorisé certains par rapport à d’autres. Il en est à qui Allah a parlé; et Il en a élevé d’autres en grade. »²⁷³

Le Noble Prophète Mohammed ﷺ est le sceau de la chaîne prophétique. Il est le plus grand et plus vertueux des Prophètes. Il y a beaucoup de versets coraniques qui nous le prouvent comme par exemple :

إِنَّ اللَّهَ وَمَلَائِكَتَهُ يُصَلُّونَ عَلَى النَّبِيِّ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا صَلُّوا عَلَيْهِ وَسَلِّمُوا تَسْلِيمًا

« Certes, Allah et Ses Anges prient sur le Prophète; ô vous qui croyez priez sur lui et adressez [lui] vos salutations. »²⁷⁴

LES PLUS GRANDS PROPHÈTES

En adossant les plus lourdes fonctions et responsabilités sans se décourager les Prophètes furent fermes, résolus et persévérants face à toutes les contraintes qu’Ils subirent dans l’annonce de la Parole Divine à leurs peuples. Le Saint Coran les appelle Ulu’l-azm. Le verset 35 de la sourate Ahkâf dit :

« Endure (Mohammad) donc, comme ont enduré les messagers doués de fermeté! »

فَاصْبِرْ كَمَا صَبَرَ أُولُو الْعَزْمِ مِنَ الرُّسُلِ

En termes de mérite, les plus grands Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام sont Noé, Abraham, Moïse et Jésus puis les Messagers et autres Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام. À ce propos, le Glorieux Coran nous précise :

« Il vous a légiféré en matière de religion, ce qu’Il avait enjoint à Noé, ce que Nous t’avons révélé, ainsi que ce que Nous avons enjoint à Abraham, à Moïse et à Jésus : “établissez la religion; et n’en faites pas un sujet de division”. »²⁷⁵

273. Saint Coran sourate Al Baqara (2) verset 253

274. Saint Coran sourate Al Ahzab (33) verset 56

275. Saint coran sourate Ach Choura (26) verset 13 ; Al Ahzab (33) verset 7.

H. LES MIRACLES ET AUTRES FAITS EXTRAORDINAIRES

I. Le miracle

Le mot “miracle” est défini dans le dictionnaire comme quelque chose qui déborde la capacité humaine, d’extraordinaire, singulier et dont l’homme ne peut en produire pareil.

De par son sens terminologique “miracle” désigne un fait réalisé par Dieu pour confirmer et soutenir le Prophète ﷺ qui affirme sa prophétie et que les hommes sont incapables de produire.

Le miracle est un fait qui transcende les lois de la nature et les influence temporairement et dont les caractéristiques sont inaccessibles à la raison. En d’autres mots, le miracle est un fait réalisé avec succès par un Prophète avec l’Assistance de Dieu et que l’intellect ne peut concevoir.

En lieu et place du mot miracle, le Coran utilise les termes *âyat*, *bayyina* et *burhan*.

Chaque Prophète a reçu un miracle. À ce sujet, le Prophète ﷺ a dit :

*« Aucun Prophète ne fut envoyé sans qu’il n’y ait reçu un miracle pour convaincre les gens de sa communauté. »*²⁷⁶

Selon les savants de l’Islam, les conditions requises pour qu’un fait soit admis comme un miracle sont:

- a. Le miracle est en réalité une action divine. On parle de “miracle d’un Prophète” car, c’est par le biais de celui-ci qu’il est réalisé; c’est lui qui montre la vérité.
- b. Le miracle est conforme au vœu et besoin des Prophètes.
- c. Le miracle est un fait merveilleux au-delà des lois de la nature.
- d. Le miracle se réalise simultanément avec l’assertion de la prophétie. Généralement, il ne se produit pas avant ou après la prophétie.
- e. Le miracle est un fait commun aux Prophètes; tout acte extraordinaire produit par un non-prophète n’est pas un miracle.

Un fait similaire au miracle produit par un agnostique qui se rebelle à Dieu est appelé magie (*istidraj*).

Par exemple, à travers leurs capacités de la magie, les pauvres de l’Inde parviennent à demeurer longtemps sans manger, à marcher sur le feu et à passer une longue période sous l’eau sans oxygène.

Ceux qui pratiquent la magie se servent des bienfaits divins tels la matière, la réussite et la santé pour se rebeller à Dieu, et en fin de compte, ils finissent dans l’anéantissement. Bien qu’ils aient bénéficié des grâces divines telles que la santé, la capacité, la réussite et l’autorité, les négateurs et insoumis continuent de se rebeller à Dieu en semant la discorde, la perversion. En entreprenant tous ces actes de désobéissance, ils s’imaginent qu’ils ne seront pas en proie au châtement divin. Ils renchérissent sur leurs vices sur le chemin du diable et aboutissent au stade de l’anéantissement. En vérité, leur situation est synonyme du rapprochement graduel vers la destruction et la punition de Dieu. Ceci est la signification de la magie, c’est-à-dire la déchéance étape par étape.

276. Al Boukhari, Fazailu’l-Kur’an, 1; Muslim, iman, 239.

Il est notifié dans le Coran : « *Ceux qui traitent de mensonges Nos enseignements, Nous allons les conduire graduellement vers leur perte par des voies qu'ils ignorent.* »²⁷⁷

Le Noble Messager de Dieu ﷺ a dit : “Si Dieu octroie à Son serviteur dans ce bas-monde tout ce que celui-ci désire bien qu’il continue de Lui désobéir, sachez que cela a une signification” puis Il ﷺ récita ce verset à la suite : « *Puis, lorsqu’ils eurent oublié ce qu’on leur avait rappelé, Nous leur ouvrîmes les portes donnant sur toute chose (l’abondance); et lorsqu’ils eurent exulté de joie en raison de ce qui leur avait été donné, Nous les saisîmes soudain, et les voilà désespérés.* »²⁷⁸

L’incident vécu entre Pharaon et les croyants lorsque le Prophète Moïse ﷺ quittait l’Egypte est un exemple latent de miracle.

Lorsque le Pharaon et ses soldats s’approchaient progressivement d’eux, Moïse ﷺ fit des invocations.

Quand le miracle de la fente des voies se produit sur la Méditerranée, Pharaon tourna la tête vers ses soldats et leur dit :

“Observez la mer! De par ma majesté, elle s’est fendu et a frayé un chemin à mes esclaves qui m’ont fui afin que je puisse les atteindre. Je les tuerai tous! Allez-y en avant!” Le Pharaon ne vit pas la fissure de la mer comme un miracle de Moïse, mais plutôt comme le sien. Cependant, il s’était borné sur cette réalité. Pharaon et ses soldats empruntèrent les voies ouvertes sur la mer afin de poursuivre Moïse et son peuple. Finalement, l’anéantissement divin s’abattit sur eux et ils furent tous engloutis et noyés dans cette vaste étendue d’eau.

Il y a des faits merveilleux et extraordinaires, mais ceux-ci ne constituent pas de miracles, ils peuvent être des incidents singuliers, étranges au-delà du monde des communs. Ce sont des choses qui se produisent contrairement aux lois de la nature. De ce point de vue, ils peuvent sembler être des miracles mais, il y a une grande différence entre eux. Le miracle est réalisé par un Prophète dans l’exercice de sa fonction de prophétie. Excepté les miracles, certaines personnes loin d’être prophètes peuvent produire des faits extraordinaires. Fondamentalement, les miracles représentent des défis face aux négateurs tandis que les faits extraordinaires ne le sont pas. De plus, le miracle est un fait particulier et inimitable réalisé par un Prophète; alors que l’acte extraordinaire peut être reproduit par plusieurs croyants.

En déduction, les faits extraordinaires sont des exploits au-delà du monde physique et des lois de la nature, et qui proviennent de la grâce divine accordée aux serviteurs pieux à la foi inébranlable, aux rapprochés de Dieu et grands savants.

Telles sont quelques preuves d’exploits mentionnés dans le Saint Coran :

Le verset 40 de la sourate An Naml, à propos de la chair de la reine Saba Bilkiss, fait dire au serviteur du Prophète Salomon ﷺ Asaf : « *...je peux la transporter en un clin d’œil...* ». Puis il le fit.

Le Prophète Zacharie ﷺ était responsable de la garde et des besoins de Marie qui s’enfermait dans le sanctuaire afin de s’occuper à l’adoration. Mais à chaque fois qu’il entraînait dans le sanc-

277. Saint coran sourate Al-A'raf (7) verset 182

278. Saint coran sourate Al-An'am (6) verset 44 ; Ahmed b. Hanbel, IV, 145.



taire, Il trouvait auprès d'elle des fruits et nourritures hors saison. Afin de comprendre la sagesse que recelait cela, il questionna Marie. Le verset 37 de la sourate Al Imran relate cette discussion:

« Il dit: «O Marie, d'où te vient cette nourriture?» - Elle dit: «Cela me vient d'Allah». »

Il en va de même en ce qui concerne toutes les informations contenues dans les versets 24-25 de la sourate Âl-i Îmrân qui constituent chacun des exemples de faits extraordinaires référant à Marie.

II. Les miracles des Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام

En plus de la raison, de la conscience et du sens dont Dieu a gratifiés les hommes afin de les faire parvenir à la guidance, Il a exceptionnellement délégué Ses serviteurs vertueux comme un exemple de guidance pour ceux-ci. Il s'agit des Prophètes, c'est-à-dire les Serviteurs distingués qui reçurent la révélation.

Le Bien-aimé Prophète ﷺ nous dit ceci :

« Assurément, chaque Prophète fut envoyé avec un miracle afin de guider les gens. Le Saint Coran constitue le miracle que Moi aussi J'ai reçu de la part de Dieu. Pour cette raison, J'espère que le jour dernier les membres de ma communauté seront beaucoup plus nombreux que ceux des autres communautés. » ²⁷⁹

Vu qu'au fil du temps les hommes falsifiaient le contenu de la révélation divine, Dieu envoya sans cesse un nouveau Prophète avec plus de sentences conformes pour assurer le développement social.

Cette situation se poursuivait ainsi du premier Prophète Adam ﷺ jusqu'au dernier l'Elu Moham-med ﷺ.

Lorsque Dieu envoyait un Prophète, le peuple de sa communauté lui disait :

“Puisque tu affirme être le Prophète de Dieu, produis-nous dans ce cas un prodige!”

Le Prophète en question réalisait donc un miracle en fonction des événements prodigieux de son époque au-delà des capacités humaines.

Ceux dont le cœur n'était pas scellé à la lumière affirmaient : “Bien évidemment, tu es le Prophète de Dieu ” puis ils croyaient en lui.

Contrairement à ces derniers, ceux dont le cœur était envahi par les passions mondaines et instincts bestiaux l'accusaient de magicien et le tenait en animosité.

La réalisation d'un grand nombre de miracles par chaque Prophète conformément aux besoins de son époque est une réalité historique.

Par exemple, au temps du Prophète Jésus ﷺ, la science de la médecine était beaucoup répandue. Les docteurs qui parvenaient à guérir leurs patients jouissaient d'une grande estime et considération inestimable dans la société. Par conséquent, le Prophète Jésus ﷺ produisait des miracles face auxquels les docteurs demeuraient impuissants tels : rendre la vue aux aveugles, ressusciter les morts...

Plus encore, Jésus ﷺ vint au monde sans père et depuis le berceau parlait aux gens :

«Mais [le bébé] dit : “Je suis vraiment le serviteur d'Allah. Il m'a donné le Livre et m'a désigné Prophète. » ²⁸⁰

279. Al Boukhârî, Îtisam 1, Muslim, Îmân, 292

280. Saint coran sourate Maryam (19) verset 30.

À l'époque du Prophète Moïse ﷺ comme la magie était en vogue il produisit de très grands miracles qui dépassèrent l'entendement des magiciens en les laissant incapables de réagir.

De même, durant la période du Prophète Salih ﷺ, vu que le chameau était un animal valeureux et beaucoup désiré, son peuple lui demanda sans relâche d'extraire d'une roche un chameau. Le Prophète Salih ﷺ invoqua Dieu qui lui dit :

«*Nous leur enverrons la chamelle, comme épreuve. Surveille-les donc et sois patient.* »²⁸¹

Pendant la prophétie d'Abraham ﷺ, le roi Nemrod était célèbre pour son oppression. Personne ne pouvait se soustraire de son oppression. Finalement, il décida de jeter le Prophète Abraham ﷺ au feu. Lorsqu'il fut jeté dans les hautes flammes préparées par les mécréants, il ne subit pas même le poids d'un atome de dommage. Plus encore, la chaleur des braises se métamorphosa pour lui en un asile de jardin de roses.

Le Coran nous explique ainsi ce miracle : **«*Ô feu, sois pour Abraham une fraîcheur salutaire.* »**²⁸²

I. PRINCIPES COMMUNS AUX RELIGIONS RÉVÉLÉES

Tous les Prophètes du premier Adam ﷺ jusqu'au dernier Mohammed ﷺ invitèrent leurs peuples à croire à l'Existence et l'Unicité de Dieu, aux Anges, aux Livres, aux Prophètes, à la Prédestination et au Jour dernier. L'objectif commun de tous ces enseignements pour aboutir à une foi inébranlable, c'est de se soumettre dignement à Dieu et de disposer d'une bonne moralité. Particulièrement, la croyance de l'Unicité de Dieu qui consiste à reconnaître, adorer et se réfugier auprès d'un Seul Dieu fut le pilier essentiel sur lequel les Prophètes s'attardèrent. Toutefois, avec l'évolution du temps, les croyances de l'Unicité s'altéraient; et vu que de nouvelles fausses croyances apparaissaient, Dieu envoyait toujours de nouveaux Prophètes pour ordonner et rétablir la croyance de l'Unicité.

Concernant les bases fondamentales des rites religieux et de la moralité, les Prophètes apportèrent tous les mêmes sentences divines. Cependant, il n'y avait que de petites nuances par rapport à certains actes et quelques détails.

Les principes de la foi communs aux enseignements de tous les Prophètes sont des sentences dont on ne pourrait admettre une partie et renier l'autre, et qui doivent être littéralement appliquées sans distinction d'époques, de lieux, d'individus et de communautés.

En effet, le Noble Prophète ﷺ a dit : **«*Tous les Prophètes sont comme des frères provenant d'un même père et de mères différentes; ils ont la même fonction et leurs disciples sont différents.* »**²⁸³

281. Saint coran sourate Al Qamar (54) verset 27.

282. Saint coran sourate Al Anbiyâ (21) verset 69.

283. Al Boukhari, El Enbiya, 48.

J. LES PROPHÈTES CITÉS DANS LE CORAN

Aucune information précise ne figure dans le Coran concernant l'effectif exact des Prophètes. Etant donné que leur nombre n'est pas défini, en se basant sur ce verset coranique :

«Et il y a des messagers dont Nous t'avons raconté l'histoire précédemment, et des messagers dont Nous ne t'avons point raconté l'histoire... »²⁸⁴

Les savants sunnites ont signalé qu'il est plus conforme de dire "je crois à tous les Prophètes envoyés depuis le premier Adam jusqu'au dernier Mohammed et j'atteste qu'ils sont tous les véritables Prophètes de Dieu. "

Tels sont les 25 Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام dont les noms sont mentionnés dans le Coran : Adam, Enoch, Noé, Hoûd, Salih Lot, Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob, Joseph, Chou'aib, Aaron, Moïse, David, Salomon, Job, Isaiah, Jonas, Elie, Elisée, Zacharie, Jean-Baptiste, Jésus et Mohammed.

En plus de ces derniers, le Coran fait mention de trois autres personnages vertueux. Toutefois, il existe des différends quant à leur caractère prophétique. Ce sont Uzayir, Loukmâne et Alexandrie.

K. ATTRIBUTS DE MOHAMMED ﷺ SCEAU DES PROPHÈTES

Le Prophète Mohammed ﷺ est le dernier des Prophètes; et aucun Prophète ne viendra après Lui. Il est définitivement inscrit dans le Saint Coran que la prophétie et la révélation ont atteint leur terme avec la venue du Prophète Mohammed ﷺ et qu'Il est Khatamu'n-nabiyyin (le sceau des Prophètes).

مَا كَانَ مُحَمَّدٌ أَبَا أَحَدٍ مِنْ رِجَالِكُمْ وَلَكِنْ رَسُولَ اللَّهِ وَخَاتَمَ النَّبِيِّينَ

« Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messenger d'Allah et le dernier des prophètes. »²⁸⁵

Il y a eu dans le passé et même aujourd'hui des imposteurs qui avouent être des prophètes. Ce genre d'assertions et pensées constituent des comportements vicieux dont l'idéal est d'ébranler la religion; c'est une contradiction absolue au verset susmentionné et au principe de foi de l'Islam selon lequel "Mohammed est bel et bien le dernier des Prophètes".

L'humanité a atteint sa maturité avec le Livre et la religion apportés par le Prophète Mohammed ﷺ. Désormais, il ne demeure aucun besoin aux nouveaux Prophètes et révélations. Ce qui incombe au monde d'aujourd'hui pour son développement et l'accroissement de sa moralité, c'est de chercher la guidance à travers le Livre apporté par le Prophète Mohammed, de s'imprégner des enseignements du Coran et de la tradition prophétique et les vivre suffisamment.

En tant que sceau des Prophètes, tels sont les qualités éminentes que nous pouvons citer du Prophète Mohammed ﷺ:

284. Saint coran sourate An Nisâ (4) verset 164.

285. Saint coran sourate Al Ahzâb (33) verset 40.

1. Le Prophète Mohammed est le meilleur de toutes les créatures et le plus aimé de Dieu. Il est noté dans un verset coranique : « ***Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes vous ordonnez le convenable.*** »²⁸⁶

En fait, pour qu'une communauté soit établie comme la meilleure de toutes, il faille que le Prophète qui lui est envoyé soit le meilleur de tous.

2. Sa prophétie transcende l'époque à laquelle Il fut envoyé; elle est universelle et s'étendra sur toutes les époques jusqu'à la fin des temps. Pourtant, les autres Prophètes furent envoyés à un peuple bien défini. Il est ainsi dit dans un verset du Coran :

وَمَا أَرْسَلْنَاكَ إِلَّا كَافَّةً لِلنَّاسِ بَشِيرًا وَنَذِيرًا

«***Et Nous ne t'avons envoyé qu'en tant qu'annonciateur et avertisseur pour toute l'humanité.*** »²⁸⁷

3. La prophétie de Mohammed ﷺ se poursuivra jusqu'au jour dernier; alors que celle des autres Prophètes se déroula pendant une période bien déterminée.

4. Il est le dernier Messager et Prophète après lui aucun Prophète ne sera encore envoyé à l'humanité.

5. Etant donné qu'Il est le dernier des Prophètes, cela implique que la religion qu'Il apporta est la dernière et la plus absolue. L'Islam a supprimé la sentence des autres religions qui l'ont précédé. Aussi, l'Islam continuera d'être la dernière et plus complète religion jusqu'à l'heure ultime. Dieu nous précise ceci dans un verset : «***Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'ai agréé l'Islam comme religion pour vous.*** »²⁸⁸

Le Prophète Mohammed ﷺ est le plus grand des Prophètes eu égard au fait que l'Islam a été parachevé et a atteint sa forme la plus parfaite avec sa venue, sa prophétie est universelle, sa communauté est la meilleure de toutes et son message est valable jusqu'à l'ultime heure de la vérité.

L. L'AUTHENTICITÉ DE LA PROPHÉTIE DE MOHAMMED ﷺ

Il est possible d'avancer une preuve absolue qui justifie sans aucun doute la prophétie d'un Prophète.

Cette preuve définitive consiste à percevoir avec les organes de sens les miracles réalisés par celui-ci ou de se tenir informé à travers les sources fiables qui exposent les miracles qu'Il a produits. De nos jours, ces preuves ne sont valables que pour le Noble Prophète ﷺ.

Les prodiges réalisés par les Prophètes عَلَيْهِمُ السَّلَام qui précédèrent le Prophète Mohammed ﷺ n'ont pu être observés que par les gens leurs époques.

Quant à notre Prophète ﷺ, avec à la tête le Glorieux Coran, beaucoup de ses miracles nous furent parvenus grâce à des sources authentiques. Nous aussi attestons indubitablement qu'Il est le Messager de Dieu et Son Serviteur ﷺ.

286. Saint coran sourate Ali Īmrān (3) verset 110.

287. Saint coran sourate Saba' (34) verset 28.

288. Saint coran sourate Maida (59) verset 3.

Le Bien-aimé Prophète ﷺ ne fut pas seulement envoyé au peuple arabe, à la péninsule arabique; mais plutôt à l'humanité toute entière.

Les sentences religieuses qu'Il apporta sont et demeurent universelles. En effet, il est dit dans le Coran :

« *Et Nous ne t'avons envoyé qu'en tant qu'annonciateur et avertisseur pour toute l'humanité.* » ²⁸⁹

En plus des preuves révélées, il y a aussi des preuves logiques qui confirment en de bons points la Prophétie de Mohammed ﷺ.

Si nous nous basons sur les propos rapportés concernant la moralité éminente et la conduite du Prophète ﷺ, nous comprendrons inéluctablement qu'Il était doté d'un caractère excellent que personne avant Lui n'a possédé et ne possèdera après Lui. Tout au long de sa vie bénie, Il a préservé ces qualités; même ceux qui nourrissaient de l'animosité envers Lui n'ont jamais pu Lui reprocher un défaut. Le Prophète ﷺ avait atteint une telle confiance des hommes au point que même son ennemi le plus redoutable Abû Jahil ne put s'empêcher d'avouer ceci :

“-Ô Mohammed! Je ne t'accuse pas de mentir, mais, je n'accepte pas ce à quoi Tu nous invites... “

Cette assertion suffit largement comme une preuve logique de son caractère prophétique.

De plus, les affirmations avancées par certains savants non-musulmans, selon lesquelles le Prophète ﷺ était doté de vertus inégalables, justifient qu'Il était un personnage très extraordinaire.

Comme exemple, parmi ces savants, nous pouvons citer La Fayette. Ce grand philosophe était l'un de ceux qui établissaient les principes idéologiques de la grande révolution Française en 1789; avant de publier son œuvre renommée intitulée “La déclaration des droits de l'homme”, il mena des investigations sur tous les systèmes de justice. En réalisant la supériorité de la justice islamique, il fut émerveillé en délivra ces mots :

“-Ô Glorieux Mohammed! Tu as certes atteint un tel sommet dans la justice que personne jusqu'à nos jours n'a pu atteindre et ne pourra non plus atteindre!...” ^{“290}

M. LES MIRACLES DU PROPHÈTE MOHAMMED ﷺ

Contrairement aux autres Prophètes, les miracles accomplis par le Prophète Mohammed ﷺ sont permanents et valables jusqu'au jour dernier.

En plus d'avoir reçu tous les pouvoirs dont les autres Prophètes furent gratifiés, Il en a accompli des miracles surpassant ceux de ces derniers.

Car, la nécessité de l'observation de ses miracles pour les générations futures jusqu'à la fin des temps s'impose.

A. Le Noble Coran

Le Coran est un Livre qui s'adresse à tout homme conscient quelque soit son niveau et demeure un très grand miracle éternel qui émerveille les esprits.

289. Saint coran sourate Saba, verset 28.

290. Kâmil Mîras, traduction de Tadjrîd-i Sarîh, Ankara 1972, IX, 289.

Dans l'un de ses hadiths, le Prophète ﷺ nous dit : *“Aucun Prophète ne fut envoyé sans avoir reçu de la part de Dieu un miracle pour convaincre sa communauté. Quant à moi ce qui M'a été octroyé comme miracle, c'est le Coran.”*²⁹¹

Le Saint Coran est un miracle tant du point de vue de la parole que du sens. Il fut révélé à une période où la littérature arabe était à son summum. Toutefois, les Arabes furent incapables d'en reproduire un livre pareil lorsque le défi leur fut lancé. Le Coran les a éblouit de par le charme et l'éloquence de ses versets.²⁹² Par conséquent, le Coran représente le plus grand miracle permanent qui fut attribué au Prophète ﷺ.

Le caractère miraculeux du Coran est ainsi défini dans ce verset :

«Et ils dirent : “Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui des prodiges de la part de son Seigneur ? ” Dis : “Les prodiges sont auprès d'Allah. Moi, je ne suis qu'un avertisseur bien clair”. Ne leur suffit-il donc point que Nous ayons fait descendre sur toi le Livre et qu'il leur soit récité ? Il y a assurément là une miséricorde et un rappel pour des gens qui croient. »²⁹³

Confrontés pour la toute première fois à la Parole Divine, lorsque les Arabes, emportés par l'éblouissement demandèrent au Prophète ﷺ qu'il leur apporte des preuves, ces versets coraniques furent révélés dans lesquels Dieu affirme que le Coran constitue la plus grande preuve et miracle. Car, à l'époque du Prophète ﷺ, la poésie et l'art de l'expression étaient très répandus. L'éloquence, l'art du discours et la littérature étaient à leur point culminant. Les personnes les plus estimées et suivies étaient celles réputées dans ce domaine. C'est pour cette raison qu'en plus des miracles qu'avaient reçu les autres Prophètes, le Prophète Mohammed ﷺ fut distinctement gratifié du miracle du Coran que personne ne pourra en reproduire pareil jusqu'au jour dernier.

De par ses paroles qui éclairent les cœurs comme une torche et qui dépassent l'entendement humain, le Coran fut, sur le plan de littérature de l'époque nommée “le siècle du bonheur”, le miracle le plus efficace qui amena les gens à croire au Prophète ﷺ. Comme exemple latent, le compagnon Omar ؓ s'était engagé à aller tuer le Noble Messenger de Dieu et lorsqu'en cours de chemin il entendit quelques versets du Coran, cela le fit sortir des ténèbres de la mécréance vers la lumière de la guidance.

Le Coran comporte de grandes réalités du monde physique et même celles au-delà de l'univers du commun. Durant des siècles, il éclaire toute l'humanité; les réalités découvertes par la science et la technologie avaient auparavant été énoncées dans le Noble Coran. Aucune découverte et développement scientifiques ne sont venus à l'encontre des réalités spécifiées dans le Coran; bien au contraire, ils les confirment.

291. Al Boukhari, l'tisam:1.

292. Saint coran sourate Al Baqara (2) versets 23, 24; Houd (11) vers. 13; Al Isra (17) vers. 88; At Tur (52) vers. 33, 34.

293. Saint coran sourate Al-Ankabout (29) versets 50 & 51.

B. Le miracle du voyage nocturne et de l'ascension

Il s'agit du voyage effectué par le Saint Prophète ﷺ durant un moment bien précis de la nuit depuis la Mecque jusqu'à la Mosquée de Jérusalem; puis de l'évènement incroyable de l'ascension vers les cieux qu'Il vécut durant cette même nuit.²⁹⁴

À cette occasion, Il reçut directement la révélation de Dieu sans l'intermédiaire d'un Ange de même que les cinq prières canoniques que nous accomplissons chaque jour.

C. Chakku-l kamar

À titre de miracle le peuple Qurayche demanda au Prophète ﷺ de faire signe du doigt à la lune pour qu'elle vînt à Lui et de la fendre en deux. Il le fit et au-delà de ce miracle la lune attesta la prophétie de Mohammed ﷺ.²⁹⁵

D. Les pleurs du tronc de dattier

Lorsqu'auparavant le Messenger de Dieu ﷺ faisait le sermon dans la mosquée, il y avait un tronc de dattier sec sur le lequel Il s'adossait. Après, une chair fut construite pour le sermon, le tronc fut mis de côté.

Ensuite, quand le Prophète s'installa sur la nouvelle chair pour lire le sermon, le tronc de dattier se mit à pleurer à chaudes larmes par nostalgie et affection pour le Prophète et tous les compagnons présents ont pu entendre ses pleurs.²⁹⁶

E. Celle qui affirma elle-même avoir empoisonné la viande

À la conquête de Khaybar, il y avait une dame juive qui invita le Prophète ﷺ et ses nobles compagnons dans le but de l'empoisonner. Lorsqu'elle vint leur offrit le plat de viande de mouton grillée, elle affirma elle-même avoir empoisonné la viande.²⁹⁷

F. L'indication de l'endroit exact où les mécréants seraient tués

Avant la bataille de Badr, le Messenger de Dieu ﷺ précisa les endroits où les chefs parmi les mécréants seraient tués. Sur le front de la bataille, les choses se sont exactement produites tel qu'Il les avait prophétisées.²⁹⁸

294. Saint coran sourate Al Isra (17) verset 1.

295. Saint coran sourate Al Qamar (54) versets 1-3; Al Boukhârî, Manâkib 27, Manâkibu'l-Ansâr 38, Tafsîr 54/1; Muslim, Munâfikîn, 43, 47, 48; Ahmed, I, 377, 413.

296. Al Boukhârî, Manâkib, 25; At Tirmizî, Jum'a 10, Manâkib 6; An Nasâî, Djum'a, 17; Ibn-i Mâdja, Îkâma, 199; Dârimî, Mukaddima 6, Salât 202; Ahmed, I, 249, 267, 315, 363.

297. Al Boukhari, Tib, 55; Muslim, Salam, 18; Abou Daoud, Diyat, 6.

298. Muslim, Jannat, 17.

G. L'expansion de l'Islam dans tout le monde entier

Le Prophète a affirmé dans un hadith : *“On étendit la terre en face de Moi, puis on Me montra tous ses horizons de l'Est vers l'Ouest. Les membres de ma communauté s'étendront sur toutes ces horizons.”*²⁹⁹

Evidemment, cela s'est bel et bien réalisé car, de nos jours l'Islam s'est répandu à tout le monde entier.

H. Certains autres miracles du Prophète Mohammed ﷺ

- Le Prophète ﷺ fit rassasier plusieurs personnes avec une petite quantité de nourriture.³⁰⁰
- Il fit couler l'eau de Ses doigts bénis et l'armée éteignit sa soif et satisfait à ses besoins.³⁰¹
- Il voyait simultanément par devant et par-derrière.³⁰²
- Il voyait parfaitement dans l'obscurité de la nuit comme durant le jour.³⁰³
- Que ce fut sous le soleil ou la lune, lorsqu'il marchait on ne voyait pas son ombre.³⁰⁴



299. Abu Dawud, Fitān, 1.

300. Al Boukhārī, Magāzī 29, Manākīb 25, At'ima 6; Muslim, Achribe, 141, 142; At Tirmidhī, Manākīb, 6; Muwatta', Sifatu'n-Nabi, 19.

301. Al Boukhārī, Manākīb 25, Churūt 15, Djihad 132; Muslim, Fazâil, 6; At Tirmizī, Manākīb, 6.

302. Al Boukhārī, Azân, 88.

303. Bayhakī, Dalâilu'n-Nubuwwa, VI, 75.

304. Suyûtî, al-Hasâisu'l-kubrâ, trc. Naim Erdoğan, İstanbul 2003, s. 186.

MORCEAU DE LECTURE



LE MOUTON MIRACULEUX

Le Messager d'Allah ﷺ pendant son émigration sur la ville de Médine avec Abou Bakr ؓ et son affranchi Abu Furayrah ؓ sous la guidance d'Abdullâh bin Uraykit parvint à une tente dans la vallée de Kudayd. Cette tente appartenait à une dame du nom d'Ummu Mâbad. Elle avait pour habitude d'offrir de l'eau et de la nourriture aux voyageurs qui passaient dans ces lieux. Les voyageurs pour les lieux saints de Médine lui demandèrent du lait. Elle n'avait en sa possession qu'un mouton très maigre qui était tellement chétif qu'il n'avait aucune force pour se joindre au troupeau et aller au pâturage et de ce fait il demeurait à la tente sans pouvoir aller nulle part. Le Bien-aimé Messager de Dieu ﷺ demanda à la dame la permission de traire le mouton. Elle dit : « Si Vous pouvez-en obtenir du lait, allez-y! »

Le Saint Prophète ﷺ, après avoir prié Allah l'Omnipotent de lui accorder ses bénédictions, prononça la basmallah et a trait le mouton et de ses mains sortit une grosse quantité de lait.

Après que le Prophète ﷺ et ses valeureux compagnons aient quitté les lieux, le mari de la dame Abû Mâbad vint à la tente et en voyant cette grande quantité de lait demanda à sa femme tout émerveillé :

« Ô Ummu Mâbad! D'où vient tout ce lait? Les moutons sont tous au pâturage et ne produisent plus de lait et ici nous n'avons aucun animal sain! Que signifie cette situation? »

Sa femme répondit : « Aujourd'hui, un homme très majestueux est venu à nous avec des apparences très distinguées. » Puis, elle lui expliqua ce qu'elle vit ce jour. Son mari lui dit : « Décris-moi ce personnage! ».

Ummu Mâbad décrivit comme suit l'apparence extraordinaire de la Lumière de la création: « Le personnage que j'ai vu est beau sur tous les plans. Il a un visage illuminé, une moralité sublime, une silhouette atypique, un visage souriant et ne présente aucun défaut physique. La noirceur de ses yeux, le dressage de ses cils et la délicatesse de sa voix sont très remarquables. Ses yeux sont d'un blanc intense, et d'un noir éclatant, et tout cela semble être naturel, inné. Ses cheveux sont d'un noir foncé, sa barbe condensée et légèrement longue. Lorsqu'Il se tait, Il dégage la sérénité et la paix du cœur; et quand Il parle, sa beauté, le sourire de son visage et le charme de sa faconde s'intensifient. Les mots se dégagent de sa bouche bénie comme des grains de perles parfaitement polis. Il s'exprime très clairement et départageait nettement le vrai du faux. Il ne parle ni moins ni trop, mais au très juste milieu. Il avait à ses côtés des compagnons qui, lorsqu'Il leur dit quelque chose l'écoutent avec grande attention, lorsqu'Il les ordonne à une chose s'empressent à l'exécuter. C'est un homme très estimable et digne de soumission. De plus, Il ne blâme ni ne rabaisse personne. »

Après avoir entendu ces qualités sublimes du Prophète, Abû Mâbad dit : « Par Dieu! Cet homme est le Prophète venu de la tribu Quraychite. Je désirais ardemment être à ses côtés et bénéficier de son amitié. Si jamais une autre occasion se présente encore à moi, j'irai à Lui. »³⁰⁵

Le mouton trait par les mains bénies du Sublime Prophète ﷺ vécut jusqu'à la période de la violente disette durant le Califat d'Omar ؓ. À propos de la productivité de ce mouton, Ummu Mâbad ؓ précisa : « Alors que les animaux qui ne trouvaient pas de nourriture sur terre ne produisaient pas de lait, nous trayons notre mouton nuit et jour. »



305. İbn-i Sa'd, I, 230-231; VIII, 289; Hâkim, III, 10-11



QUESTIONS DU CHAPITRE IV



QUESTIONS DE RÉVISION

1. Citez un verset coranique évoquant le thème de la foi aux Prophètes.
.....
2. Sommes-nous dans l'obligation de croire à tous les Prophètes? Justifiez-en votre réponse en citant un verset coranique.
.....
3. Que signifie un Prophète? Un Prophète fut-il envoyé à toutes les communautés?
.....
4. Quelle est la différence entre "Messager" et "Prophète"?
.....
5. Pourquoi les hommes ont-ils besoin des Prophètes? Commentez-cela brièvement.
.....
6. Dieu est-Il obligé d'envoyer des Prophètes aux hommes?
.....
7. Que signifie "révélation"? Combien de sortes de révélation pouvons-nous évoquer?
.....
8. Détaillez brièvement les différentes formes de révélation.
.....
9. En ce qui concerne les Prophètes, quelle différence y a-t-il entre les qualités faibles et requises de ceux-ci?
.....
10. Que signifie "Zalla" (inadvertance)? Avec quelle qualité des Prophètes ce terme est-il en rapport?
.....
11. Quelles sont les conditions requises pour qu'un fait soit jugé de miracle?
.....
12. Que signifie "Istidrak" (merveille produit par un impie)? Expliquez-le en donnant un exemple.
.....
13. Que veut dire "Karamat" (fait extraordinaire)? Justifiez-cela en vous basant sur le Coran.
.....
14. Quels sont les principes de foi communs dans les enseignements véhiculés par tous les Prophètes?
.....
15. Comment pouvons-nous démontrer le caractère prophétique de Mohammed ﷺ?
.....

QUESTIONS À CHOIX MULTIPLES

1. **Lequel n'est pas une signification du mot Prophète?**
 - A) Envoyé B) Messenger
 - C) Roi D) Emissaire

2. **Parmi les propositions suivantes, laquelle ne constitue pas une raison des besoins des hommes aux Prophètes?**
 - A) Apprendre le savoir-vivre en communauté à partir de la vie des Prophètes
 - B) Apprendre à être doté d'une bonne moralité
 - C) Parvenir au bonheur des deux mondes
 - D) Apprendre le mode vie des communautés précédentes

3. **Lequel de ces mots ne peut être une signification du dictionnaire du terme révélation?**
 - A) Mode de vie
 - B) Ordre
 - C) Recommandation
 - D) Inspiration

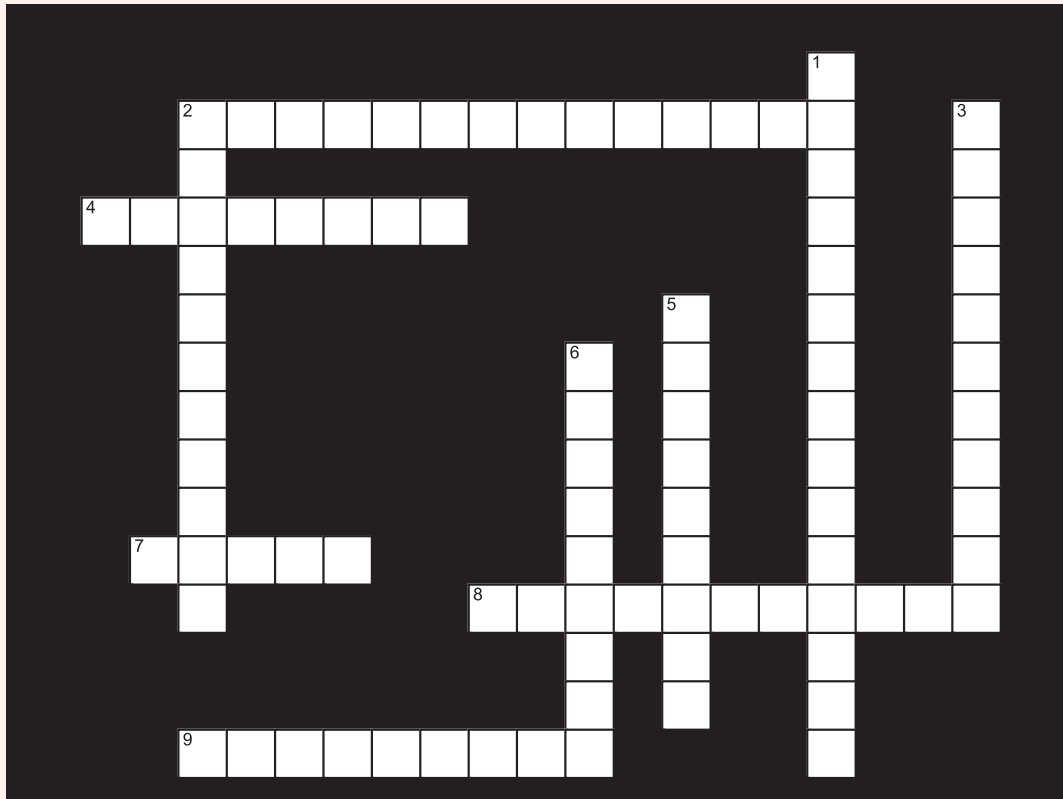
4. **Parmi les choix suivants, lesquels sont les différentes formes de révélation reçues par le Prophètes?**
 - I. Les rêves véridiques
 - II. La venue de l'Archange Gabriel sous l'apparence d'un compagnon
 - III. La venue de l'Archange Gabriel à travers un son de clochette
 - IV. La venue de l'Archange Gabriel sous sa forme angélique
 - V. La venue de l'Archange Gabriel sous l'apparence humaine
 - A) I et IV B) Tout
 - C) I, II, III, IV D) I, III, IV, V

5. **Quel est l'aspect que le Prophète ne présentait pas lorsqu'il recevait la révélation?**
 - A) Le Prophète subissait une lourdeur spirituelle
 - B) Il paraissait dans un état très confortable
 - C) Il ressentait des fortes troubles
 - D) Il entendait un son similaire au bourdonnement d'abeille

6. **Dans laquelle de ces propositions les qualités des Prophètes sont exactement citées?**
 - I. Ouverture d'esprit
 - II. Piété
 - III. Puissance
 - IV. Confiance
 - V. Annone fidèle
 - A) I, II, III, IV B) Tout
 - C) I, II, IV, V D) II, III, IV

7. **Laquelle de ces qualités nous montre que les Prophètes sont les plus intelligents, ingénieux et clairvoyants parmi les hommes?**
 - A) Véracité
 - B) Ouverture d'esprit
 - C) Confiance
 - D) Piété
8. **Dans laquelle de ces propositions les trois grandes qualités distinctes du Prophète sont mentionnées?**
 - A) Sceau des Prophètes- Bien-aimé de Dieu-Messager des deux communautés
 - B) Bien-aimé de Dieu – Intime de Dieu- Sceau des Prophètes
 - C) Messager des deux communautés – Lépée de Dieu - Bien-aimé de Dieu
 - D) Lépée de Dieu - Bien-aimé de Dieu - Intime de Dieu
9. **Lequel ne représente pas l'un des miracles accomplis par le Noble Prophète?**
 - A) Voyage nocturne- Ascension
 - B) Saint Coran
 - C) Le miracle du bâton
 - D) Les pleurs du tronc de dattier
10. **Lequel ne figure pas parmi les particularités du Prophète?**
 - A) La continuité de sa prophétie jusqu'au jour dernier
 - B) Le dernier Prophète et Messenger
 - C) L'étendue de sa prophétie à toute l'humanité
 - D) Il fut exclusivement envoyé au peuple arabe
11. **Quelle est la proposition juste concernant les cinq plus grands Prophètes (Ulu'l-Azm)?**
 - A) Mohammed- Joseph- Noé- Moïse- Abraham
 - B) Mohammed- Noé- Abraham- Moïse- Jésus
 - C) Mohammed- Moïse- Noé- Joseph- Îsmaïl
 - D) Mohammed- Joseph- Jacob- Moïse- Abraham
11. **À propos desquels y a-t-il des différends quant à leur caractère prophétique?**
 - A) Loukmâne- Uzayir- Alexandrie
 - B) Îsmaïl- Loukmâne- Enoch
 - C) Uzayir- Chit- Loukmâne
 - D) Chit- Enoch- Alexandrie

MOTS CROISÉS

**Verticalement**

2. cela veut dire le sceau des Prophètes.
4. Une des qualités montrant que le Prophète était véridique dans ses dires.
7. s'éloigner des péchés, être purifié de tout péché.
8. Ainsi fut surnommé le Prophète Abraham.
9. Son qui se faisait entendre dans la forme de révélation la plus lourde.

**Horizontalement**

1. Surnom attribué au Prophète Muhammed.
2. Le plus grand miracle du Noble Prophète Mohammed.
3. Qualité particulière du Prophète Moïse.
5. Nombre de Prophètes évoquées dans le Saint Coran.
6. En être digne c'est la qualité primordiale pour que les Prophètes soient suivis.





CHAPITRE **M**

LA FOI DANS L'AU-DELÀ

SUJETS DU CHAPITRE

- LA FOI DANS L'AU-DELÀ ◀
- DÉMONSTRATION DE L'EXISTENCE DE L'AU-DELÀ ◀
- LES BIENFAITS DE LA CROYANCE DANS L'AU-DELÀ ◀
- LE JOUR DERNIER ET SES CIRCONSTANCES ◀
- PREUVES ET MODALITÉS DE LA RESURRECTION ◀
- LE JOUR DU JUGEMENT ET SES DIVERSES ÉTAPES ◀
- LA RÉCOMPENSE ET LE CHÂTIMENT ◀
- EFFETS QUOTIDIENS DE LA FOI DANS L'AU-DELÀ ◀

A. LA FOI DANS L'AU-DELÀ

Défini par le dictionnaire comme dernier jour, jour ultime, le mot "l'au-delà" signifie la fin du monde et la résurrection pour la vie éternelle. Bon nombre de versets coraniques évoquent le thème de l'au-delà. Par exemple le verset 3 de la sourate An-Naml dit :

الَّذِينَ يُقِيمُونَ الصَّلَاةَ وَيُؤْتُونَ الزَّكَاةَ وَهُمْ بِالْآخِرَةِ هُمْ يُوقِنُونَ

« *Qui accomplissent la Salat, acquittent la Zakat et croient avec certitude en l'au-delà.* »

Lorsque l'Ange Israfil عليه السلام soufflera dans le cor, le jour dernier apparaîtra et la vie mondaine accèdera à sa fin. Ensuite, quand Il soufflera à la seconde reprise, tous les hommes, du premier au dernier, seront ressuscités. La nouvelle vie qui débutera après la résurrection est la vie céleste. Par la suite, tous les hommes ayant vécu sur la terre seront rassemblés sur un immense espace et rendront compte de toutes leurs œuvres mondaines lors de la pesée des actions sur la balance.

Après cette étape, commencera un séjour éternel au Paradis ou en Enfer. En résumé, l'au-delà prend en compte le soufflement dans la corne, la résurrection des hommes, le rassemblement, l'attribution des livres des actions à chaque homme, la pesée des œuvres, le jugement de tous pour la moindre des actions commises sur cette terre, l'intercession, le passage sur le pont sirat, l'entrée au Paradis ou en Enfer.

Le terme "l'au-delà" est inscrit dans 110 versets du Coran. Dans la majorité de ces versets, la vie de l'au-delà est conjointement évoquée avec celle de cette vie présente. Ces versets mettent l'accent sur le lien très étroit qui existe entre ces deux vies en ne manquant pas de nous rappeler le caractère éphémère de la vie d'ici-bas et le caractère éternel de la vie future. Ils nous avertissent sur la jouissance passagère des plaisirs mondains et nous exhortent à opter pour le bonheur infini :

إِنَّمَا هَذِهِ الْحَيَاةُ الدُّنْيَا مَتَاعٌ وَإِنَّ الْآخِرَةَ هِيَ دَارُ الْقَرَارِ

« *O mon peuple, cette vie n'est que jouissance temporaire, alors que l'au-delà est vraiment la demeure de la stabilité.* »³⁰⁶

En tant que pilier de la foi, la croyance en l'au-delà, généralement mentionnée de cette forme dans le Saint Coran " al- yawmu'l-âkhir = le jour dernier", est simultanément évoquée avec la croyance en Dieu. Cela nous montre l'importance capitale de la foi en l'au-delà. Si nous croyons en l'Existence de Dieu et Ses Prophètes envoyés aux hommes, cela nous amène inéluctablement à croire que l'homme est une créature responsable qui rendra compte de ses actes. La conscience de la responsabilité de l'être humain vis-à-vis de son Seigneur le pousse à croire qu'il sera rétribué pour ses œuvres mondaines.

Ceux qui ne croient pas en l'au-delà deviennent des mécréants pour avoir nier les versets coraniques qui stipulent cela. Le Coran nous le précise explicitement :

306. Saint coran sourate Ghafir (40) verset 39.

*« Quiconque ne croit pas en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses messagers et au Jour dernier, s'égare, loin dans l'égarement. »*³⁰⁷

Plusieurs appellations sont employées par le Saint Coran pour désigner l'au-delà. En voici certaines :

Al-yawmu'l-âkhir (le jour dernier), yawmu'l-bas (le jour de la résurrection), yawmu'l-kiyama (le jour du jugement), yawmu'd-din (le jour de la récompense et du châtiment), yawmu'l-hisab (le jour du compte), yawmu't-talâk (le jour de la rencontre), yawmu'l-hasra (le jour du regret).

Etant une réalité au-delà de l'intellect et des organes de sens, et appartenant au monde de l'invisible, l'au-delà et ses circonstances ne peuvent aucunement être soumis à des observations et expériences scientifiques, ni être démontrés par la raison. La révélation demeure la seule source pour se procurer des informations sur les réalités du monde métaphysique. L'on doit donc se contenter des enseignements coraniques et hadiths authentiques référant à cela. Outre cet aspect, on ne pourrait se fonder sur des commentaires logiques à ce sujet.

Les réalités de l'au-delà sont très loin de ressembler à celles de ce bas-monde. On établit seulement une ressemblance entre les circonstances de cette vie présente et celles de la vie future afin que l'être humain puisse comprendre cette réalité proportionnellement à son niveau de perception.

Par exemple, lorsqu'il est dit "l'Ange Israfil soufflera dans le cor, les actions des hommes seront pesées, tout homme recevra le livre de ses œuvres mondaines", on ne doit pas s'imaginer un instrument de ce monde, une balance utilisée dans les marchés et un document de comptabilité.

En effet, les hommes mènent leur existence terrestre face à une caméra divine. Chaque être humain remplit le CD de sa vie. Par conséquent, chaque homme visualisera le jour dernier le CD de sa vie enregistré par cette caméra divine. Il n'y a que Dieu qui sait exactement le contenu et le déroulement des événements de l'au-delà. Quant à nous, on s'informe des réalités de l'au-delà en apprenant les enseignements coraniques et prophétiques à ce sujet.

B. DEMONSTRATION DE L'EXISTENCE DE L'AU-DELÀ

La croyance en l'au-delà occupe une place prépondérante en Islam. C'est pour cette raison que plus d'une centaine de versets coraniques traitent de ce thème. Le Noble Coran s'attarde sur des preuves palpables et exemples latents pour enraciner dans l'esprit et le cœur de l'homme la réalité de l'au-delà.



D'autre part, la croyance en l'au-delà établit la thèse selon laquelle l'homme, l'instinct de justice et le sens innés en lui n'ont pas été créés vainement.

La croyance en l'au-delà est une nécessité de la croyance en la Justice Divine

En effet, Dieu a créé ce monde pour un lieu d'épreuves. Par contre, l'au-delà est le lieu où les hommes recevront la contrepartie entière de leurs actions terrestres.

Dans ce bas-monde, tous les coupables ne sont pas suffisamment punis pour leurs crimes; de même que tous les méritants ne

307. Saint coran sourate An Nisa 84) verset 136.

reçoivent pas la récompense complète de leurs bonnes actions. Car, la justice de ce monde est administrée par les hommes eux-mêmes.

Pourtant, la situation sera différente dans la vie future car, aucun péché ni œuvre pie ne demeurera sans contrepartie. L'au-delà est l'endroit de la justice parfaite car c'est Dieu Lui-même qui procédera au jugement des hommes.

Tout comme Il nous l'a promis, Dieu châtiara pour les mauvaises actions et récompensera pour les bonnes. À ce propos le Coran dit :

«Les pieux auront auprès de leur Seigneur les jardins de délice. Traiterons-Nous les soumis [à Allah] à la manière des criminels?» ³⁰⁸

«Ceux qui commettent des mauvaises actions comptent-ils que Nous allons les traiter comme ceux qui croient et accomplissent les bonnes oeuvres, dans leur vie et dans leur mort? Comme ils jugent mal! Et Allah a créé les cieux et la terre en toute vérité et afin que chaque âme soit rétribuée selon ce qu'elle a acquis. Ils ne seront cependant pas lésés.» ³⁰⁹

Ce jour des comptes est défini par le Saint Coran comme "yawmu'd-din=le jour de la rétribution". C'est ce que récitent les croyants dans la sourate Fatiha lors des cinq prières canoniques afin qu'ils soient imprégnés de cette réalité de l'au-delà, de l'instinct de justice et de responsabilité.

Le caractère du sens de l'homme est une particularité innée en lui qui le prépare à la vie future. Malgré cela, il y a des personnes qui nient la réalité de l'au-delà car elles ont été aveuglées par leurs instincts bestiaux et leurs désirs insatiables pour le plaisir mondain.

Il en a qui disent : **« Ce n'est là que notre vie présente: nous mourons et nous vivons; et nous ne serons jamais ressuscités. »** ³¹⁰

A ceux-là le Noble Coran réplique : **« L'homme, pense-t-il que Nous ne réunirons jamais ses os? Mais si! Nous sommes Capables de remettre à leur place les extrémités de ses doigts. »** ³¹¹

«Dis : "Allah vous donne la vie puis Il vous donne la mort. Ensuite Il vous réunira le Jour de la Résurrection, il n'y a pas de doute à ce sujet, mais la plupart des gens ne savent pas. A Allah appartient le royaume des cieux et de la terre. Et le jour où l'Heure arrivera, ce jour-là, les imposteurs seront perdus. » ³¹²

Le Saint Coran qui conscientise les êtres humains sur la réalité de la vie céleste, d'une part, leur enseigne qu'ils n'ont pas été créés pour une cause vaine; et d'autre part, Il les signale que Dieu qui créa du néant l'homme pour la première fois en est capable de le ressusciter sans aucune contrainte :

«L'homme pense-t-il qu'on le laissera sans obligation à observer ? N'était-il pas une goutte de sperme éjaculé ? Et ensuite une adhérence Puis [Allah] l'a créée et formée harmonieusement; puis en a fait alors les deux éléments de couple : le mâle et la femelle ? Celui-là (Allah) n'est-Il pas capable de faire revivre les morts?» ³¹³

L'existence de l'au-delà peut être aisément démontrée par la logique. Telles sont les preuves irréfutables avancées par le Saint Coran à l'encontre de ceux qui nient l'existence de la vie future :

308. Saint coran sourate Al Qalam (68) versets 34-35.

309. Saint coran sourate Al Jâthiyah (45) versets 21 et 22.

310. Saint coran sourate Al Mu'minûn (23) verset 37.

311. Saint coran sourate Al Qiyâma (75) versets 3 et 4.

312. Saint coran sourate Al Jâthiyah (45) versets 26 et 27.

313. Saint coran sourate Al Qiyama (75) versets 36-40.

1. Dieu qui créa les hommes du néant et les établit sur cette terre, les créera à nouveau dans la vie future.
2. Dieu est à même de créer une chose facile tout comme Il crée une chose difficile.
3. Dieu qui fait revivre une terre morte et infertile en Printemps ressuscitera l'homme bien que sa dépouille soit putréfiée et mêlée à la terre.
4. Dieu qui créa les hommes avec toutes les cellules depuis les atomes jusqu'aux ADN que nous ignorons même à nos jours, sans aucune difficulté, rassemblera toutes leurs particules et les créera à nouveau.

C. LES BIENFAITS DE LA CROYANCE DANS L'AU-DELÀ

Avant toute chose, la conscience du compte-rendu pour ses actions renforce en l'homme l'instinct de la responsabilité. Celui qui sait parfaitement qu'il sera rétribué dans l'au-delà pour ses agissements mondains s'évertuera à accéder à la Satisfaction Divine à travers les bonnes œuvres, et s'éloignera des actes ignobles à la mesure du possible.

À travers ce verset, le Coran attire l'attention de l'homme sur la responsabilité qui lui incombe vis-à-vis de son Seigneur :

أَيَحْسَبُ الْإِنْسَانُ أَنْ يُتْرَكَ سُدًى

« *L'homme pense-t-il qu'on le laissera sans obligation à observer?* » ³¹⁴

Ceux qui croient en l'au-delà, en l'établissement vaille que vaille de la Justice Divine, savent que les personnes qui n'ont pu obtenir tous leurs mérites dans ce bas-monde seront pleinement compensées dans la vie future et ne seront point lésées. C'est donc une lueur d'espoir pour les hommes et leur évite de sombrer dans le pessimisme, le désespoir, leur allège leurs peines et souffrances, les renforce dans la patience et la persévérance face aux épreuves intempestives de cette vie.

La foi au jour dernier octroie à l'homme la conscience de la justice et la responsabilité. En effet, cette foi le pousse à assurer sa subsistance à partir de sources licites. Celui qui est conscient de rendre compte à Dieu ne viole pas le droit d'autrui, ne s'adonne pas à la tricherie, la tromperie, la fraude et la corruption; il s'acquitte dignement de son devoir et demeure en paix avec sa conscience.

Etant donné que la croyance en l'au-delà assure la tranquillité et la paix du cœur sur le plan psychologique, la personne qui croit au jour dernier est en paix avec sa propre personne et la communauté.

Cette personne ne craint point la mort car, elle sait que la mort est la condition fatidique pour le commencement d'une vie céleste et éternelle.

Elle considère la mort comme un moyen pour retourner au Seigneur.

Par conséquent, elle entreprend de bonnes œuvres en demeurant dans un état de crainte et d'espérance, et fournit sans cesse des efforts pour s'éloigner du mal.

314. Saint Coran sourate Al Qiyama (75) verset 36.

MORCEAU DE LECTURE



IL N'EMPORTA RIEN D'AUTRE QUE SON LINCEUL

Face à ses soldats pèlerins, le vaillant et pieux commandant Salahaddin-i Ayyubî رَحِمَتْهُ اللهُ عَلَيْهِ qui fit preuve d'abnégation pour la défense de l'Islam, pendant les ultimes instants de sa vie fit cette demande :

« Apportez-moi un long bâton... »

Les soldats qui étaient à sa tête, bien qu'ils n'aient pas compris le motif d'une telle demande le lui apportèrent.

Quelques temps après, face aux unités des soldats, Le héros Salahaddin-i Ayyubî رَحِمَتْهُ اللهُ عَلَيْهِ enleva difficilement sa main du dessous de sa couverture et indexa une armoire installée à l'angle :

« Là se trouve mon linceul. Enlevez-le et enveloppez-le au bout de ce bâton. »

Dans un état de curiosité et d'émotion, ceux qui étaient à ses côtés enveloppèrent le linceul au bout du bâton.

Lorsque le brave héros vit à ses pieds le linceul flotté au bout du bâton, il fit ces recommandations :

« Maintenant prenez-ce bâton, rendez-vous dans toutes les rues de Cham (actuelle Syrie) et là où vous irez dites : "Ô gens, notre valeureux commandant Salahaddin-i Ayyubî que vous connaissez, retourne à son Seigneur en abandonnant tous les biens et propriétés en sa possession. À part ces deux mètres de linceul attaché au bout de ce bâton, il n'emporte rien avec lui". »

Le brave commandant rendit l'âme le même jour et après sa mort, des séances de lecture coranique furent organisées en son honneur et des bénédictions furent formulées.

Des larmes furent versées pour ce majestueux commandant qui signala de façon très concise qu'excepté ces deux mètres de tissu, il n'emportera de sa richesse que les deux mètres de linceul.



D. LE JOUR DERNIER ET SES CIRCONSTANCES

Défini par le dictionnaire comme se réveiller, renaître à nouveau, se mettre debout, le terme “résurrection” selon sa terminologie désigne “la destruction entière de l’Univers, le renversement de fonds en comble et la disparition de toute chose, la renaissance de tout ce qui aurait disparu, le réveil et l’orientation vers le lieu du rassemblement. Ceci dit, la résurrection caractérise le réveil général après la disparition générale de toute trace d’existence dans l’Univers.

Selon la logique, la résurrection est un événement possible car l’Univers créé par Dieu est aussi passager tout comme les créatures qui y vivent. Tout comme aucun ordre n’existait avant la création de l’Univers, l’ordre aujourd’hui établi dans l’Univers sera détruit. La raison peut admettre que viendra un jour où les lois physiques et biologiques établies dans l’Univers par Dieu seront détruites et disparaîtront à nouveau.

Au nombre des versets coraniques signalant la venue inéluctable de l’heure ultime, nous vous proposons:

«Il interroge : “A quand, le Jour de la Résurrection ?”

Lorsque la vue sera éblouie, et que la lune s’éclipsera, et que le soleil et la lune seront réunis, l’homme, ce jour-là, dira : “Où fuir ?” Non ! Point de refuge ! Vers ton Seigneur sera, ce jour-là, le retour.»³¹⁵

«Quand le ciel se rompra, et que les étoiles se disperseront, et que les mers confondront leurs eaux, et que les tombeaux seront bouleversés, toute âme saura alors ce qu’elle a accompli et ce qu’elle a remis de faire à plus tard.»³¹⁶

De même, l’effroi terrible de ce Jour est à nouveau mentionné dans les versets 1-2 de la sourate Hadj :

يَا أَيُّهَا النَّاسُ اتَّقُوا رَبَّكُمُ إِنَّ زَلْزَلَةَ السَّاعَةِ شَيْءٌ عَظِيمٌ
يَوْمَ تَرَوْنَهَا تَذْهَلُ كُلُّ مُرْضِعَةٍ عَمَّا أَرْضَعَتْ وَتَضَعُ كُلُّ ذَاتِ حَمْلٍ حَمْلَهَا وَتَرَى
النَّاسَ سُكَارَى وَمَا هُمْ بِسُكَارَى وَلَكِنَّ عَذَابَ اللَّهِ شَدِيدٌ

«Ô hommes ! Craignez votre Seigneur. Le séisme [qui précédera] l’Heure est une chose terrible. Le jour où vous le verrez, toute nourrice oubliera ce qu’elle allaitait, et toute femelle enceinte avortera de ce qu’elle portait. Et tu verras les gens ivres, alors qu’ils ne le sont pas. Mais le châtimement d’Allah est dur.»

Dans le Glorieux Coran, voici les termes utilisés pour faire allusion au jour de la résurrection que nous citons partiellement : wākia (l’événement), gāchiya (l’enveloppante), kārīa (le fracas).

315. Saint coran sourate Al Qiyama (75) versets 6-12.

316. Saint coran sourate Al Infitar (82) versets 1-5.

1. Le temps d'apparition du jour dernier

Assurément, Dieu Seul sait le moment exact de l'apparition de l'heure ultime. Ni le Prophète, ni l'Ange de la révélation Gabriel عليه السلام et même l'Ange Israfil عليه السلام chargé de souffler dans le cor quand l'heure se présentera n'en disposent des informations à ce sujet.

Dans ces versets coraniques, Dieu nous signale qu'Il est l'Unique qui peut connaître cette heure ultime :

إِنَّ اللَّهَ عِنْدَهُ عِلْمُ السَّاعَةِ

«La connaissance de l'Heure est auprès d'Allah. » ³¹⁷

«Ils t'interrogent sur l'Heure : "Quand arrivera-t-elle ?" Dis : "Seul mon Seigneur en a connaissance. Lui seul la manifesta en son temps. Lourde elle sera dans les cieux et (sur) la terre et elle ne viendra à vous que soudainement." Ils t'interrogent comme si tu en étais averti. Dis : "Seul Allah en a connaissance." Mais beaucoup de gens ne savent pas. » ³¹⁸

Dans le fameux noble hadith appelé l'hadith de l'Archange Gabriel عليه السلام, après qu'Il ait détaillé les concepts de l'Islam, de la foi et de la perfection, lorsqu'Il questionna le Prophète ﷺ sur l'heure, telle fut sa réponse : « Celui qui est interrogé n'en sait pas plus sur elle que celui qui l'interroge. » ³¹⁹

Pour un musulman, le facteur le plus important ne réside pas dans la connaissance de l'heure ultime, mais plutôt dans la préparation requise à la vie éternelle qui débutera après la venue de cette heure. Etant donné l'impossibilité de connaître définitivement le moment concis de la venue de l'heure, le Noble Prophète ﷺ nous enseigna toutefois des certains signes alarmants qui présagent son approche.

2. Les signes de la fin du monde

Les savants de l'Islam ont classifié les signes de la fin du monde en deux groupes qui sont : les signes mineurs et majeurs.

Les signes mineurs sont les signes qui seront observés longtemps avant que n'apparaissent les grands.

La venue du Prophète Mohammed ﷺ et sa particularité de sceau de la prophétie, la disparition de la vraie science et des véritables hommes de science, l'accroissement de l'ignorance, la consommation du vin, la pratique de la fornication en lieux publiques, la détention de l'autorité par les personnes indignes, l'augmentation de l'homicide, l'abondance des biens mondains, le manque de pauvre pour donner l'aumône légale constituent tous certains signes mineurs de l'approche de la fin des temps. ³²⁰

Eu égard aux réalités évoquées par ce noble hadith, nous comprenons qu'à l'approche de la fin du monde, il ne restera plus de vrais savants, les hommes seront guidés par les personnes ignorantes, immorales et vicieuses en lieu et place des savants. Les assassinats prendront de l'ampleur pour des causes futiles. Les hommes ne se conformeront plus à la justice et à la loi. On ne prêtera plus attention au bien licite ou illicite. En lieu et place de la considération et de l'obéissance, l'insoumission et

317. Saint coran sourate Lokman (31) verset 34.

318. Saint coran sourate A'raf (7) verset 187.

319. Sahih Muslim, Kitab al Imân, Chapitre 1 Hadith 1,5 (Extraits)

320. Al Boukhari Tafsir 79; Hudud 20, Fitan 25; At Tirmidhi Fitan 34; Ibn Majah Fitan 25; Abou Daoud Sunnah 15.

la rébellion contre les parents se répandront. La tricherie dans la mesure et la balance s'installera, les produits truqués seront vendus comme des originaux. Tout le monde se plaindra de cette situation, mais les gens ne rebrousseront point chemin de ces pratiques frauduleuses. La compassion disparaîtra et les démunis seront privés d'assistance. Aucune considération ne sera observée à l'égard des adultes et les conseils qu'ils prodigueront seront bafoués. Les jeux de hasard de toutes sortes verront le jour et augmenteront sans cesse. Les gens ne seront plus conscients de l'écoulement rapide du temps.

La valeur du temps chutera au point qu'un jour sera vu comme une heure, un mois comme une semaine et une année comme un mois.³²¹ La gabegie et le gaspillage se répandront partout. Les hommes préféreront les plaisirs éphémères mondains au bonheur illimité et éternel de la vie céleste.

Les signes majeurs : ce sont les incidents qui apparaîtront et se succèderont les uns après les autres juste avant la venue de l'heure. Ces incidents majeurs qui se réaliseront surpassent les lois de la nature et sont indépendants de la volonté humaine. Le Bien-aimé ﷺ a dit ceci dans un hadith *“la fin du monde ne se présentera point bien avant que ces dix incidents majeurs ne se soient produits”*³²²; puis dans cet ordre :

1. La fumée : une fumée recouvrant toute la terre apparaîtra, puis emportera les croyants dans un état de rhume et les mécréants dans un état d'ivresse.

2. Le Faux Messie – l'Antéchrist (Al Mesih al Dejjal) : un homme portant ce nom viendra et avouera qu'il est Dieu, puis accomplira un certain nombre de faits extraordinaires. Ensuite, il sera mis à mort par le Prophète Jésus ﷺ.

3. L'Apparition de la bête (Dabbatu'l-arz) : Elle se présentera aux hommes avec à ses côtés le bâton de Moïse et le cachet de Salomon. Elle éclairera le visage des croyants à l'aide du bâton et marquera un tampon sur les mécréants avec ce cachet. Dès lors, la distinction sera faite entre croyants et mécréants.

4. Le levé du Soleil de l'Occident : avec l'ordre de l'Unique Administrateur de l'univers, le Soleil se lèvera du côté de l'occident; la foi de tous ceux qui croiront après cet incident ne leur sera d'aucune utilité.

5. L'apparition de Gog et Magog : ces deux créatures se répondront sur terre, et pendant une période bien déterminée, elles y sèmeront le désordre. Il s'agit d'un autre grand événement de la fin des temps.

6. La descente du ciel du Prophète Jésus : à l'approche de l'heure ultime, Jésus descendra du ciel; Il gouvernera en toute justice entre les hommes, vivra et œuvrera en tant qu'un membre de la communauté bénie du Prophète Mohammed.

7. Les dépressions : trois grandes dépressions se feront sentir sur la terre; l'une à l'Orient, l'autre à l'Occident et la dernière dans la moitié du golfe arabe.

8. L'apparition d'un grand feu immense dans la péninsule arabique dont les éclats seront vus de loin.

Dans les hadiths prophétiques, il nous est enseigné ceci :

321. At Tirmidhi, Zuhd, 24.

322. Muslim, Fitan, 39-40; Abou Daoud, Malahim, 11; Ibn Majah, Fitan, 28.

« L'heure ultime ne se présentera point tant qu'il y aura des croyants sur terre. »³²³

« L'heure ultime surviendra que sur les pervers mécréants! »³²⁴

« Dieu fera souffler sur les croyants depuis le Yemen un vent plus doux que la soie. Ce vent saisira l'âme de toute personne portant dans son cœur ne serait-ce que le poids d'un atome de foi. »³²⁵

Beaucoup de versions nous ont été rapportées dans nos recueils d'hadiths en ce qui concerne la fin du monde. Pareillement aux thèmes de la métaphysique, il n'y a que Dieu Seul qui détient la connaissance sur la réalité et la nature des incidents se rapportant au thème de la venue de l'heure ultime.

Il ne nous incombe que d'agir en observant ce qui nous a été enseigné à ce sujet.

E. PREUVES ET MODALITÉS DE LA RÉSURRECTION

Celui qui croit en l'au-delà croit naturellement à la résurrection, c'est-à-dire à l'existence d'une vie après la mort car, elle constitue l'une des étapes les plus importantes de la vie future. Après le passage de la fin du monde, l'Ange Israfil عليه السلام soufflera à nouveau dans le clairon et tous les hommes ressusciteront. La résurrection se fera conjointement avec le corps et l'âme.

Après la mort, tous les organes du corps humain seront putréfiés à l'exception d'un organe appelé « *acbu'z-zanab* » la tête du coccyx à partir duquel Dieu ressuscitera les humains. Ensuite, les âmes retourneront aux corps. Ce verset coranique :

« **Certes, ceux qui ne croient pas à Nos Versets, (le Coran) Nous les brûlerons bientôt dans le Feu. Chaque fois que leurs peaux auront été consumées, Nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'ils goûtent au châtement.** »³²⁶, de même que les versets qui signalent qu'au moment du jugement, la langue, les mains et les pieds témoigneront de ce que l'homme fit d'eux³²⁷, nous prouvent que l'homme sera ressuscité avec son corps et âme afin qu'il témoigne de ses actions terrestres.

Le Coran avance les preuves à ceux qui rejettent l'idée d'une vie après la mort dont :

a. Celui qui crée une chose à partir du néant peut bien évidemment la créer encore une seconde fois :

« **Il cite pour Nous un exemple, tandis qu'il oublie sa propre création; il dit : "Qui va redonner la vie à des ossements une fois réduits en poussière ?" Dis : "Celui qui les a créés une première fois, leur redonnera la vie. Il Se connaît parfaitement à toute création.** »³²⁸

« **Ô hommes ! Si vous doutez au sujet de la Résurrection, C'est Nous qui vous avons créés de terre, puis d'une goutte de sperme, puis d'une adhérence puis d'un embryon [normalement] formé**

323. Muslim, Îman, 234; At Tirmidhi, Fitan, 35.

324. Muslim, Fitan, 131.

325. Muslim, Îman, 185.

326. Saint coran sourate An Nisa (4) verset 56.

327. Saint coran sourate An Nur (24) versets 24 et 25.

328. Saint coran sourate Yasin (36) versets 78 et 79.



*aussi bien qu'informe pour vous montrer [Notre Omnipotence] et Nous déposerons dans les matrices ce que Nous voulons jusqu'à un terme fixé. Puis Nous vous en sortirons [à l'état] de bébé, pour qu'ensuite vous atteigniez votre maturité. Il en est parmi vous qui meurent [jeunes] tandis que d'autres parviennent au plus vil de l'âge si bien qu'ils ne savent plus rien de ce qu'ils connaissaient auparavant. De même tu vois la terre desséchée : dès que Nous y faisons descendre de l'eau elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux. »*³²⁹

أَوَلَمْ يَرَوْا أَنَّ اللَّهَ الَّذِي خَلَقَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ وَلَمْ يَغْيَ بِخَلْقِهِنَّ بِقَادِرٍ عَلَىٰ أَنْ يُحْيِيَ الْمَوْتَىٰ بَلَىٰ إِنَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ

*«Ne voient-ils pas qu'Allah qui a créé les cieux et la terre, et qui n'a pas été fatigué par leur création, est capable en vérité de redonner la vie aux morts ? Mais si. Il est certes Omnipotent.»*³³⁰

*«Et c'est Lui qui commence la création puis la refait; et cela Lui est plus facile. Il a la transcendance absolue dans les cieux et sur la terre. C'est Lui le Tout Puissant, le Sage. »*³³¹

b. Dieu qui fait revivre une terre morte est à même de ressusciter l'homme :

*«De même tu vois la terre desséchée : dès que Nous y faisons descendre de l'eau elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux. Il en est ainsi parce qu'Allah est la vérité; et c'est Lui qui rend la vie aux morts; et c'est Lui qui est Omnipotent. Et que l'Heure arrivera; pas de doute à son sujet, et qu'Allah ressuscitera ceux qui sont dans les tombeaux. »*³³²

c. Celui qui transforme une chose en son opposé en est capable de créer son pareil :

Par exemple, puisqu'Allah ﷻ peut faire sortir du feu à partir de l'arbre vert se trouvant dans une grande quantité d'eau, il Lui est donc possible de ressusciter l'homme après qu'il ait été réduit en poussière :

*«C'est Lui qui, de l'arbre vert, a fait pour vous du feu, et voilà que de cela vous allumez. Celui qui a créé les cieux et la terre ne sera-t-Il pas capable de créer leur pareil? Oh que si ! et Il est le grand Créateur, l'Omniscient. »*³³³

Le Prophète ﷺ nous a enseignés dans beaucoup de récits des enseignements sur la résurrection comme : *«Hormis le coccyx, tous les organes de l'homme seront putréfiés après la mort et disparaîtront. Au jour dernier, la résurrection se fera à partir de cet organe du corps humain.»*³³⁴

De même, les hadiths sur le thème de la résurrection mentionnent que le Noble Prophète Mohammed ﷺ sera le premier à être ressuscité.³³⁵ Le Prophète nous enseigne aussi que lorsque les hommes seront ressuscités, ils seront nus et non-circoncis.³³⁶

329. Saint corans ourate Al Hajj (22) verset 5.

330. Saint coran sourate Al Ahkaf (46) verset 33.

331. Saint coran sourate Rum (30) verset 27.

332. Saint coran sourate Al Hajj (22) versets 5-7.

333. Saint coran sourate Yasin (36) versets 80 et 81.

334. Al Boukhari, Tafsir, 39/3; Muslim, Fitan, 141, 142.

335. Al Boukhari, Tafsir, 39/3; Ibn Maja, Djanaiz, 58.

336. Al Boukhari, Rikak, 45; Muslim, Jennet, 55- 59.

Il a dit dans un tout autre hadith : *“le serviteur sera ressuscité dans l'état dans lequel il est mort.”*³³⁷

Nous pouvons logiquement prouver que la résurrection aura bel et bien lieu. Si l'on se base sur l'évolution d'un embryon dans la matrice maternelle, depuis la fécondation jusqu'à la formation d'une créature parfaite, nous comprendrons que la résurrection de l'homme ne s'avère aucunement impossible pour Dieu Le Capable de toute chose. Une terre qui regagne sa fertilité après qu'elle soit morte et toute sèche en temps d'hivers, puis produit des plantes de différentes espèces, corrobore en toute logique la possibilité de la résurrection des humains. Si l'homme médite sur une autre forme de petite morte c'est-à-dire le sommeil qui le fait rompre tout contact avec le monde le réveil à travers lequel il revient à nouveau à la vie, il admettra aisément que le Seigneur qui l'a gratifié de tous ces bienfaits incommensurables est à même de le ressusciter.



337. Muslim, Jennet, 83.

MORCEAU DE LECTURE

**Y A-T-IL UNE VIE APRÈS LA NAISSANCE?**
(Réponse à la question : y a-t-il une vie après la mort?)

La mère Rahmin n'avait aucune information auparavant des jumeaux qu'elle portait dans ses entrailles.

Durant des semaines, leurs embryons se développaient étape par étape. Leurs mains, pieds et organes internes commencèrent à se former.

À ce moment, ils commencèrent à remarquer ce qui se produisait autour d'eux. Leurs joies augmentèrent lorsqu'ils se rendirent compte qu'ils étaient dans un endroit de tranquillité, de sécurité.

Ils se posaient en permanence la même question : "N'est-ce pas une merveille que nous soyons installés dans les entrailles de mère Rahmin? Que la vie est belle, mon frère! "

En grandissant, ils se sont engagés à la découverte du monde dans lequel ils vivaient. Ah, c'est ainsi!

Quelle est donc la source de vie? En effet, lorsqu'ils se mirent à résoudre ce mystère, ils découvrirent le cordon ombilical qui les liait à leur mère.

Ils comprirent que grâce ce cordon, ils mangeaient en toute sérénité et grandissaient sans éprouver aucune difficulté, et ils se dirent :

« Que la compassion de notre mère est énorme! Avec ce cordon, elle nous apporte tout ce dont nous avons besoin. »

Les mois se succédèrent et les jumeaux grandissaient rapidement, c'est-à-dire que la fin de leur chemin était proche.

En contemplant ces changements avec éblouissement, ils commencèrent à réaliser que viendrait le jour où ils quitteraient ce monde merveilleux; ils commencèrent à ressentir de fortes émotions à l'approche du neuvième mois.

L'un d'eux qui s'agitait demanda à l'autre :

« Que se passe-il ? Que signifient toutes ces choses? »

L'autre était plus serein; de plus, le monde dans lequel ils se trouvaient ne lui suffisait pas largement, il aspirait ardemment à un univers plus vaste.

Ainsi il répondit :

« Tout ceci signifie que nous ne demeurerons plus encore longtemps dans ce monde »

Puis il ajouta :

« Désormais, nous tendons vers la fin de notre vie dans ce monde-ci. »

Tout ébahi son frère dit :

« Mais moi je n'ai aucune envie de quitter ce monde. Je veux juste y demeurer. »

L'autre dit :

« Nous ne pouvons rien y faire; en outre, peut-être qu'il existe une toute autre vie après la naissance. »

Son frère répliqua :

« Après que ce cordon vital soit coupé, comment pourra-t-il en exister une autre vie? Peux-tu m'expliquer comment pourrions-nous demeurer en vie si nous sommes obligés de quitter cet endroit? De plus, certains avant nous sont venus dans ce monde puis le quittèrent. Aucun d'entre eux n'a pu revenir afin de nous informer s'il existe une autre vie après la naissance. Cela signifie donc que la fin de notre vie dans ce monde-ci est la fin de toute chose. »

Puis, il ajouta avec désespoir :

« Peut-être même que la mère dont nous parlons n'existe pas! »

L'autre avoua :

« Bien sûr qu'il doit y avoir une mère! Sinon par quel canal serions-nous venus ici? Comment aurions-nous demeuré dans cette vie? »

Son frère répliqua à nouveau :

« As-tu jamais vu ta mère? Peut-être qu'elle existe juste dans notre esprit. Peut-être que nous avons juste fondé l'idée de l'existence de notre mère pour nous reconforter. »

C'est ainsi que des débats houleux se produisirent aux derniers moments dans les entrailles de mère Rahmin.

Finalement, le mois de la naissance arriva et l'accouchement s'effectua.

En abandonnant leur monde, les jumeaux ouvrirent leurs yeux sur un nouveau monde. Tandis que l'un pleurait de joie l'autre pleurait de honte.

Car, le paysage qui s'offrait à eux était au-delà de tout ce qu'ils s'étaient imaginés.



F. LE JOUR DU JUGEMENT ET SES DIVERSES ÉTAPES

Examinons les différentes étapes du jour du jugement qui débute avec la mort de l'être humain :

1. Le séjour tombal

La vie tombale (barzakh) commence avec la mort de l'homme. Un hadith nous enseigne que :

*“La tombe est la première station de l'au-delà. Celui qui parvient à passer avec succès cette station franchira très rapidement les autres; tandis que celui peine à franchir cette étape en aura des difficultés pour les autres.”*³³⁸

La vie tombale est la vie qui débute après la mort et qui s'étend jusqu'à la résurrection. Étant donné que cette vie est une vie intermédiaire entre ce bas-monde et l'au-delà, elle est appelée la vie du barzakh. D'ailleurs, le mot barzakh signifie “une barrière entre deux choses”.

Que l'homme soit enterré après sa mort, qu'il soit englouti dans l'eau après noyade, qu'il soit brûlé et réduit en poussière, il passera obligatoirement par une vie tombale spirituelle avant d'être ressuscité au jour dernier. Comme généralement les hommes sont enterrés après la mort, l'expression de la vie tombale est utilisée pour désigner cette étape vers le voyage éternel. Sinon, quelques soient les circonstances de sa mort, il existe une tombe pour chaque homme.

Juste après son enterrement, les deux Anges Munkar et Nakir viennent à l'homme dans sa tombe et le soumettent à ce questionnaire **“Qui est ton Seigneur? Qui est ton Prophète? Quelle est ta religion?”**

Les croyants qui ont œuvré dans le bien répondent juste à ces questions; puis les portes du Paradis leur seront ouvertes et ils pourront y contempler le Paradis. Quant aux mécréants et hypocrites, ils ne seront pas en mesure de répondre juste à ces questions; c'est ainsi que les portes de l'Enfer leur seront ouvertes et ils verront ses paysages terrifiants. Au moment où les mécréants et hypocrites vivront des tourments dans la tombe, les croyants eux connaîtront le bonheur et la tranquillité dans leur séjour tombal.³³⁹

Des versets du coran et des hadiths authentiques nous informent sur la paix et les châtiments de la tombe. Le Coran nous indique :

« Et on soufflera dans la Trompe, et voilà que, des tombes, ils se précipiteront vers leur Seigneur, en disant: “Malheur à nous ! Qui nous a ressuscités de là ou nous dormions ? ” C'est ce que le Tout Miséricordieux avait promis; et les Messagers avaient dit vrai. »³⁴⁰

Le Bien-aimé Prophète ﷺ affirma ³⁴¹:

« Lorsque le mort a été déposé dans la tombe, on vient vers lui et alors il témoigne qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu et que Mohammed est son Envoyé. C'est à cela que fait allusion ce passage du Coran : «Allah affermit les croyants par une parole ferme, dans la vie présente et dans l'au-delà.»³⁴²

338. At Tirmidhi, Zuhd, 5; Ibn Maja, Zuhd, 32.

339. At Tirmidhi, Jenaza, 70.

340. Saint coran sourate Yasin (36) versets 51 & 52.

341. Al Boukhârî, Jenâza 87, Tafsîr sourate Ibrahim (14) verset 27; Muslim, Jennet 73.

342. Saint coran sourate Ibrahim (14) verset 27.

Après la mort d'un de ses compagnons, le Messager de Dieu ﷺ lui fit des bénédictions en disant Mon Dieu: "...**Accorde-lui la Paradis et préserve-le du châtement de la tombe et de l'Enfer!**"³⁴³

Selon Abou Hourayra ؓ le Messager d'Allah ﷺ a dit : « *Il n y a pas de mort qui ne soit pas pris de regret.* »

Les compagnons ؓ demandèrent : « Quel est la cause de leur regret ? »

Le Messager d'Allah ﷺ répondit : « *Si la personne était bienfaisante alors elle regrette de ne pas l'avoir été plus, et s'il s'agit d'un pécheur, il regrettera de ne pas avoir pas délaissé ses mauvaises actions.* »³⁴⁴

2. Le cor et le soufflement dans le cor

Le mot "cor" est défini dans le dictionnaire comme trompette, émettre un son en soufflant dans la corne. Selon la terminologie, le cor est la trompette dans laquelle soufflera l'Ange Isfaril ؑ une première fois pour marquer la fin du monde, puis une deuxième afin que tous les hommes, du premier au dernier, ressuscitent et s'orientent vers le lieu du rassemblement du jour dernier.

Le Prophète ﷺ nous a enseigné que le cor dans lequel Israfil ؑ soufflera est une trompe en forme decorne.³⁴⁵

Mais, les propriétés de cette trompe sont inconnues aux hommes car, elle n'a rien de semblable avec les trompes de ce monde.

Selon ce qui est stipulé dans certains versets coraniques, Israfil ؑ soufflera à deux reprises³⁴⁶ dans la trompe. Au premier soufflement, toutes les créatures dans les cieux et sur la terre seront foudroyées à l'exception de celles que Dieu épargnera; puis au deuxième, les créatures ressusciteront et se dirigeront vers le lieu du rassemblement ultime.³⁴⁷ Le laps de temps qui s'écoulera entre les deux soufflements demeure un mystère.

Selon Abou Hourayra ؓ, le Prophète ﷺ a dit : « *Entre les deux souffles du clairon (de l'Apocalypse) il y aura une période de quarante...* ».

Ils dirent : « Ô Abou Hourayra ! Est-ce quarante jours ? » Il dit : « J'ai refusé ».

Ils dirent : « Est-ce quarante mois ? ». Il dit : « J'ai refusé ».

Ils dirent : « Est-ce quarante ans ? ».

Il dit : « J'ai refusé ». (C'est à dire qu'il a refusé de demander au Messager d'Allah ﷺ)

Il dit:« *Tout le corps de l'homme sera mangé par la terre sauf la tête de son coccyx. C'est à partir de cet os que se crée l'homme. Puis Dieu fera descendre du ciel une eau et les hommes repousseront de nouveau comme pousse la verdure.* »³⁴⁸

343. Muslim, Djanâiz 85 ; Tirmizî, Djanâiz 38; Ibn Mâdja, Djanâiz 23.

344. Tirmizî, Zuhd, (36) chapitre 58, hadith 101.

345. Tirmizi, Qiyamah (37) Hadith 2616.

346. Saint coran sourate Az Zumar (39) verset 68

347. Saint coran sourates An Naml (27) verset 87; Yasin (36) verset 51; Al Hâqqah (69) versets 13 à 16.

348. Al Boukhârî, Tafsir (65) Hadith 4814 & 4935; Muslim, Fitan (54) hadith 177, 141; Muwatta', Jenâza (16) hadith 49; Abou Daoûd, Sunna (42) hadith 148; An Nasâi Jenazah (21) chapitre 117 Hadith 261

3. L'exode et le lieu du rassemblement

Défini dans le dictionnaire comme déplacement important de masses, le terme "exode" selon la terminologie désigne le rassemblement des hommes en lieu après la résurrection afin qu'ils soient soumis au jugement. Ce lieu en question est mahchar c'est-à-dire le lieu du rassemblement. Il est ainsi marqué dans l'un des versets coraniques qui abordent le thème de ce lieu et les événements qui y seront vécus :

« Et le jour où Il les rassemblera, ce sera comme s'ils n'étaient restés [dans leur tombeau] qu'une heure du jour et ils se reconnaîtront mutuellement. Perdants seront alors ceux qui auront traité de mensonge la rencontre d'Allah, et ils n'auront pas été bien guidés. »³⁴⁹

Etant donné qu'à ce jour les hommes n'auront aucune idée de ce à quoi ils seront voués, ils ne s'intéresseront même pas à leurs proches. À ce jour, les visages des croyants seront illuminés et rayonnants; tandis que ceux des mécréants seront assombris.

Dans les versets 33-42 de la sourate Abasa, il est inscrit :

فَإِذَا جَاءَتِ الصَّاخَّةُ يَوْمَ يَفِرُّ الْمَرْءُ مِنْ أَخِيهِ
وَأُمِّهِ وَأَبِيهِ وَصَاحِبَتِهِ وَبَنِيهِ لِكُلِّ امْرِئٍ مِنْهُمْ يَوْمَئِذٍ شَأْنٌ يُغْنِيهِ
وُجُوهٌ يَوْمَئِذٍ مُسْفِرَةٌ ضَاحِكَةٌ مُسْتَبْشِرَةٌ
وَوُجُوهٌ يَوْمَئِذٍ عَلَيْهَا غَبَرَةٌ تَرْهَقُهَا قَتَرَةٌ
أُولَئِكَ هُمُ الْكَافِرَةُ الْفَجَرَةُ

« Puis quand viendra le Fracas, le jour où l'homme s'enfuira de son frère, de sa mère, de son père, de sa compagne et de ses enfants, car chacun d'eux, ce jour-là, aura son propre cas pour l'occuper, ce jour-là, il y aura des visages rayonnants, riants et réjouis. De même qu'il y aura, ce jour-là, des visages couverts de poussière, recouverts de ténèbres. Voilà les infidèles, les libertins. »

Selon les enseignements véhiculés par le Saint Prophète ﷺ, le serviteur sera ressuscité selon l'état dans lequel il est mort; s'il est mort dans le bien, il ressuscitera comme un homme bon, et si c'est le contraire, il ressuscitera comme un impie. Les hommes se rueront vers le lieu de rassemblement étant nus et non-circoncis.³⁵⁰



349. Saint coran sourate Yunus (10) verset 45.

350. Bukhârî, Rikâk(81) chapitre 45 Hadiths 113 à 116; Muslim, Jennah (53) chapitre 14 Hadiths 67 à 70; At Tirmidhi, Tafsîr(47) Hadith 3167 & 3332.

Selon le Noble Prophète, sept groupes de personnes seront sous l'ombre du Trône de Dieu et ne subiront les tourments du grand rassemblement. Ce sont :

- 1) Le dirigeant équitable,
- 2) Un jeune qui a grandi dans l'adoration,
- 3) Le croyant dont le cœur est relié aux mosquées,
- 4) Les croyants qui se sont aimés en Allah,
- 5) La personne qui s'est éloignée de la fornication,
- 6) Celui qui fait du bien discrètement,
- 7) Celui qui invoque en cachette et pleure par crainte pour Dieu.

(Al Boukhari Kitab al Adhan (10) Chapitre 36 Hadith 54).

4. Le partage des livres des actions

Après leur rassemblement et pour lire le compte-rendu de tous leurs actes accomplis dans ce bas-monde, les humains recevront les livres des œuvres.³⁵¹ Ces livres n'ont rien de similaire à ceux de ce monde. Dieu est le Seul Connaisseur de la réalité de ceux-ci.

À propos de ces livres rédigés dans cette vie par les deux Anges Kirâman Katibin, le Saint Coran dit :

«Et on déposera le livre (de chacun). Alors tu verras les criminels, effrayés à cause de ce qu'il y a dedans, dire: "Malheur à nous, qu'a donc ce livre à n'omettre de mentionner ni pêché véniel ni pêché capital ?" Et ils trouveront devant eux tout ce qu'ils ont oeuvré. Et ton Seigneur ne fait du tort à personne. »³⁵²

Les gens de la droite "ashâb-1 yamin" recevront leur livre par la droite et les gens de la gauche "ashâb-1 chimal" recevront le leur par la gauche ou par derrière.

En fait la droite annonce l'entrée au Paradis et la gauche présage le châtiment douloureux de l'Enfer.

Eu égard à l'évolution de la technologie d'aujourd'hui, nous pouvons dans nos commentaires assimiler "le livre des actions" à un CD-vidéo. Durant notre existence terrestre, tous les actes que nous accomplissons en bien ou mal sont filmés et minutieusement enregistrés par les Anges Kirâman Katibin. Au jour du jugement, le CD-vidéo de tout un chacun lui sera projeté sur un écran. Le Coran nous cite : **«Et au cou de chaque homme, Nous avons attaché son oeuvre. Et au Jour de la Résurrection, Nous lui sortirons un écrit qu'il trouvera déroulé : "Lis ton écrit. Aujourd'hui, tu te suffis d'être ton proprecomptable". »**³⁵³

351. Voir plus bas le verset 14 de la sourate Al Isra (Note du Rédacteur).

352. Saint coran sourate El Kehf (18) verset 49.

353. Saint coran sourate al Îsrâ (17) versets 13 et 14.

5. Le compte et l'interrogatoire

Après que les hommes auraient reçu le livre de leurs actions et observé dans les moindres détails tous leurs actes mondains, ils rendront compte à Dieu. À ce propos, il est notifié dans le Coran :

ثُمَّ لَنُسْأَلُنَّ يَوْمَئِذٍ عَنِ النَّعِيمِ

«*Puis, assurément, vous serez interrogés, ce jour-là, sur les délices.*»³⁵⁴

Au moment du compte et de l'interrogatoire, outre le livre des actions, les organes des hommes témoigneront. Cette réalité est explicitement détaillée dans les versets 20-23 de la sourate Fussilat :

«*Alors, quand ils y seront, leur ouïe, leurs yeux et leurs peaux témoigneront contre eux de ce qu'ils oeuvraient. Ils diront à leur peau : "Pourquoi avez-vous témoigné contre nous ?" Elles diront : "C'est Allah qui nous a fait parler, Lui qui fait parler toute chose. C'est Lui qui vous a créés une première fois et c'est vers Lui que vous serez retournés". Vous ne pouvez vous cacher au point que ni votre ouïe, ni vos yeux et ni vos peaux ne puissent témoigner contre vous. Mais vous pensiez qu'Allah ne savait pas beaucoup de ce que vous faisiez. Et c'est cette pensée que vous avez eue de votre Seigneur, qui vous a ruinés, de sorte que vous êtes devenus du nombre des perdants.*»

Aucune bonne action fût-ce le poids d'un atome ne restera sans récompense, même un péché valant le poids d'un atome sera rétribué.³⁵⁵

Aucune injustice ne sera faite et les humains devront rendre compte sur cinq choses :

1. Sa vie à quoi il l'a consacrée,
2. Son œuvre dans quoi il l'a faite,
3. Ses biens d'où il les a acquis,
4. Où a-t-il dépensés ses biens,
5. Son corps en quoi il l'a usé.³⁵⁶

Dans différents hadiths, il nous est dit que tous les hommes rendront compte à Dieu sans aucun intermédiaire, que les croyants répondront aisément aux questions qui leur seront posées, tandis que les mécréants que les mécréants seront soumis à des comptes mesquins et interrogatoires hermétiques.³⁵⁷



354. Saint coran sourate Al Takathur (102) verset 8.

355. Saint coran sourate Al Zalzalah (99) versets 7 et 8.

356. Tirmizî, Kiyâmat(37) Hadiths 2416 & 2417.

357. Bukhâri, Rikâk(81) chapitre 49, Mazâlim (46) chapitre 2; Muslim, Zakât (12) chapitre 20, Jennet (53) chapitre 18.

MORCEAU DE LECTURE



Cheick Chiblî ³⁵⁸ assistait à un prêche sur les conditions de la vie future donnée par un prédicateur qui se tenait assis dans sa chaire.

En abordant le thème des questions qui seront posées dans l'au-delà, le prêcheur dit :

« L'homme sera interrogé sur comment il aura appliqué son savoir ! Comment il aura gagné son argent et ses biens ! Comment il les aura dépensés ! Comment il aura passé sa vie ! Comment il a accompli ses actes d'adoration ! Est-ce qu'il a prêté attention au licite (hallal) et à l'illicite (haram) !... »

Puis le prédicateur cita bon nombre de questions et d'éléments en rapport au sujet.

Le Saint Chiblî رَحِمَتْهُ اللهُ عَلَيْهِ qui écoutait le prêcheur, lui adressa la parole d'une voix douce :

« Ô Cher prêcheur! Peut-être que vous auriez oublié la question la plus fondamentale! »

Brièvement, Dieu posera cette question :

« Ô Mon serviteur! J'étais permanemment avec toi dans le bas-monde. J'étais plus proche de toi que ta veine jugulaire et toi avec qui étais-tu? »

Par conséquent, toute la problématique de la soumission à Dieu réside dans l'éveil du cœur et la conscience permanente de la Présence Divine.

En vérité, le rapprochement entre l'homme et son Seigneur est proportionnel au chemin de droiture qu'il emprunte.

Sa négligence et son oubli de son Seigneur est synonyme de sa captivité par ses passions bestiales et les tentations du diable.

Afin que nous ne soyons pas engloutis dans ce gouffre, Dieu nous avertit ainsi :

« Et ne soyez pas comme ceux qui ont oublié Allah; [Allah] leur a fait alors oublier leur propres personnes; ceux-là sont les pervers. » Saint coran sourate El-Hachr verset 19



358. Cheikh Abū Bakr al-Shiblî رَحِمَتْهُ اللهُ عَلَيْهِ né en 861 à Sāmarrā, selon certains, à Bagdad, selon d'autres, mourut en 946



6. Mizan

Le terme arabe “mizan” littéralement parlant est traduit dans le dictionnaire comme étant la balance, instrument de mesure du poids.

Selon la terminologie de l’Islam “mizan” désigne l’instrument d’évaluation de la Justice Divine qui pèsera les actions de tout un chacun après le compte-rendu de l’au-delà.

Nous n’avons aucune science de ses caractéristiques et il n’a rien de semblable aux instruments de mesure de ce monde.

Les personnes dont les bonnes actions seront plus lourdes que les mauvaises sur la balance accéderont au salut éternel et ceux dont les bonnes actions pèseront moins seront voués au châtement infernal.

À ce propos le Glorieux Coran nous dit :

« Au Jour de la Résurrection, Nous placerons les balances exactes. Nulle âme ne sera lésée en rien, fût-ce du poids d’un grain de moutarde que Nous ferons venir. Nous suffisons largement pour dresser les comptes. »³⁵⁹

Le Coran cite à nouveau :

فَأَمَّا مَنْ ثَقُلَتْ مَوَازِينُهُ فَهُوَ فِي عِيشَةٍ رَاضِيَةٍ وَأَمَّا مَنْ خَفَّتْ مَوَازِينُهُ فَأُمُّهُ
هَٰوِيَّةٌ وَمَا أَذْرَاكَ مَا هِيَ نَارٌ حَامِيَّةٌ

« Quant à celui dont la balance sera lourde, il sera dans une vie agréable; et quant à celui dont la balance sera légère, sa mère [destination] est un abîme très profond. Et qui te dira ce que c’est ? C’est un Feu ardent. »³⁶⁰

Par souci que sa communauté ne soit confrontée à des difficultés lors de la pesée des actions, le Noble Messager de Dieu ﷺ avertissait toujours ses compagnons ﷺ. avertissements.

Selon un récit d’Abou Hourayra ؓ il leur demanda : « Savez-vous qui a fait faillite ? »

Ils ؓ dirent : « Nous considérons comme failli parmi nous celui qui a perdu son argent et ses biens ».

Il ﷺ dit : « Le failli de ma communauté qui viendra le jour de la résurrection ayant fait la prière, observé le jeûne et payé l’impôt (zakat). Il vient après avoir insulté celui-ci, accusé celui-là de dévergondage, mangé l’argent de tel autre, répandu le sang de celui-là, et frappé tel autre. On répartit ses bonnes actions entre ses victimes et, si elles ne suffisent pas à le racheter auprès d’elles, on prend de leurs péchés, on les jette sur lui et il est ensuite jeté en Enfer. » (At Tirmidhi Qiyâma (37) hadith 2603)

7. Sirat

Sirat est un pont dressé au-dessus de l’Enfer.

Tous les hommes y passeront en fonction du degré de leurs bonnes actions.

359. Sourate Al Anbiya (21) verset 47.

360. Sourate Al Qariah (101) versets 6-11.

Certains parmi les croyants le traverseront à grande vitesse et d'autres à une vitesse plus moindre.

Quant aux mécréants et vicieux pécheurs, ils seront saisis par les crochets de ce pont et jetés en Enfer.

Des enseignements ne nous ont pas été dispensés dans les hadiths concernant la nature du pont Sirat.

Un hadith du Prophète ﷺ mentionne qu'Il sera Lui-même le premier à passer sur ce pont dressé sur l'Enfer, puis suivra sa communauté et que les gens franchiront ce pont à une vitesse proportionnelle à leurs bonnes œuvres.³⁶¹

8. L'intercession

Intercéder veut dire plaider pour le pardon de quelqu'un, venir en aide, défendre, prier et implorer en faveur de quelqu'un.

Selon la terminologie, c'est implorer, intervenir et plaider au jour du jugement pour l'expiation de certains péchés commis dans cette vie.

Ceci dit, l'intercession est donc l'imploration de Dieu pour qu'Il pardonne et absolve les péchés commis par un croyant.

C'est ainsi que le Saint Prophète ﷺ a dit :

« Chaque Prophète a eu droit à une bénédiction. Quant à Moi, Je souhaite réserver la mienne s'il plait à Dieu pour l'intercession de ma communauté au jour dernier. »³⁶²

L'intercession de chaque Prophète par la Permission de Dieu pour les membres de sa communauté au jour du jugement est une réalité.

L'intercession, c'est l'imploration de Dieu par les Prophètes qui sont les créatures les plus honorables pour l'absolution des croyants qui ont des péchés et pour l'augmentation des degrés au Paradis pour les croyants pieux.

Les mécréants et hypocrites ne bénéficieront d'aucune intercession.

Le concept de l'intercession est ainsi évoqué dans les versets coraniques suivants :

« **Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ?** »³⁶³

« **Et Ils n'intercèdent qu'en faveur de ceux qu'Il a agréés [tout en étant] pénétrés de Sa crainte.** »³⁶⁴

De plus, notre Glorieux Prophète ﷺ a eu à dire :

شَفَاعَتِي لِأَهْلِ الْكِبَائِرِ مِنْ أُمَّتِي

« Mon intercession concernera ceux de ma communauté qui auront commis de grands péchés. »³⁶⁵

361. Bukhârî, Azan, 129, Rikâk, 48-52; Muslim, Îman, 81; Ibn Mâdja, Zuhd, 33.

362. Bukhârî, Daawât, I; Tawhid, 31; Muslim, Îman, 86.

363. Sourate Bakara (2) verset 255.

364. Sourate Anbiya (21) verset 28.

365. Abû Dawûd, Sunnat, 21 ; Tirmizî, Kiyamat, 11; Ibn Madja, Zuhd, 37.

Au-delà de cette intercession, notre Prophète ﷺ en fera une autre plus générale et étendue, connue sous le nom de la plus grande intercession (*Ach Chafââtoul Oudhmâ ou Ach Chafââtoul Koubrâ*).

Cette intercession se déroulera de la sorte :

“Dieu rassemblera sur un même plateau les premiers et les derniers. Quelqu’un leur ordonnera d’attendre et un autre leur fera entendre sa voix. Le soleil se rapprochera d’eux. Les gens atteignent alors un degré vraiment insupportable de tristesse et de préoccupation. Ils disent: «Ne voyez-vous pas à quel état vous êtes réduits. Ne cherchez-vous donc pas pour vous un intercesseur auprès de votre Seigneur?»

Les gens se disent alors entre eux: «Allez voir votre père Adam ﷺ!»

Ils vont à lui et il leur dira: “Allez trouver autre que moi. Allez voir Noé ﷺ!”

Ils vont donc trouver Noé qui les enverra chez Abraham ﷺ.

Ils iront donc voir celui-ci qui leur dira: “Allez voir Moïse!”

Ils vont trouver Moïse ﷺ qui ne manquera pas aussi de les diriger vers Jésus.

Et finalement, Jésus ﷺ les suggérera d’aller voir la Meilleure des créatures Mohammad ﷺ.

A ce moment je me mets en marche et je vais sous le Trône de Dieu. Je tombe en prosternation à mon Seigneur. Puis Dieu m’ouvrira les portes de Sa grâce à cause des louanges et des remerciements (que je ne cessais pas de Lui prodiguer dans ce bas-monde). Il ne les aura jamais ouvertes auparavant à quelqu’un d’autre autant qu’à moi.

Puis il sera dit: «O Mohammad! Relève ta tête. Demande et il te sera donné. Intercède et on acceptera ton intercession».

Je relève alors ma tête et dis: «Ma nation, ô mon Seigneur! Ma nation, ô mon Seigneur!»

On me dit: «O Mohammad! Introduis de ta nation ceux qui ne sont pas astreints au Jugement par la porte la plus à droite (la plus bénie) des portes du Paradis. Ils entrent aussi avec les gens par les autres portes en plus de celle-ci».

En effet, c’est ce titre honorifique de la plus grande intercession qui est attribué au Prophète et que l’on appelle «Makâm-ı Mahmûd».³⁶⁶

Des croyants accèderont au Paradis sans subir le moindre jugement avec la seule intercession du noble Prophète ﷺ.³⁶⁷

Plus encore, le Messager de Dieu intercédera pour l’augmentation des degrés des croyants dans le Paradis.³⁶⁸

Cette bénédiction de l’intercession ne doit en aucun cas conduire les croyants à la nonchalance et à la paresse. Il n’incombe pas aux musulmans de se vouer à l’intercession en négligeant leurs devoirs religieux. Ils doivent plutôt s’évertuer sans répit pour mériter l’intercession. Pour que nous soyons en ce grand jour de terreur digne du mérite d’être sa communauté bénie, nous devons suivre les traces du Prophète ﷺ, lui obéir et avoir pour lui un amour permanent.

366. Saint coran Al Isrâ (17) v. 79; At Tirmidhi Tafsir (47) Hadith 3441; Al Boukhârî Al Anbiya (60) ch. 3 Hadith 15.

367. Al Boukhârî, Tafsir (65) Hadith 4476 ; Muslim, Īman(1) chapitre 84.

368. Muslim, Īman (1) chapitre 85.

G. LA RÉCOMPENSE ET LE CHÂTIMENT

La rétribution complète ne peut être assurée dans ce monde pour toutes les actions accomplies. Les œuvres mondaines auront leur pleine contrepartie dans la vie future car, l'au-delà est le véritable lieu de la récompense et de la punition. Conformément à ce qu'ils auront accompli, les hommes commencent en à recevoir le prix à partir de leur séjour dans la tombe. Ils demeureront soit dans une tombe pleine de tourments, soit dans une tombe de tranquillité similaire à un jardin de roses... À toutes les étapes de la vie après la mort, la venue de l'heure ultime, le rassemblement sur le plateau du jugement, l'interrogatoire, le compte-rendu, la balance (mizan) et au passage sur le pont Sirat, l'homme continuera de recevoir la récompense ou le châtiment pour ses moindres agissements sur cette terre. Quant au Paradis et l'Enfer, ils représentent les dernières stations de la vie éternelle. En effet, les enfants du Paradis vivront dans un bonheur perpétuel; tandis que ceux de l'Enfer seront en proie à la torture sans fin.

1. Le Paradis

Pouvant être défini comme un jardin, un endroit parsemé de plantes et arbres denses multicolores, le terme "Paradis" signifie le lieu de séjour éternel pour les croyants dans les bienfaits incommensurables et inimaginables. La vie paradisiaque sera continuelle.

Tels sont les appellations employées par le Saint Coran pour désigner le Paradis et ses différents degrés : Djannatul-ma'wâ (la résidence des martyrs et vertueux croyants), Djannatu-adn (le paradis de l'éternité), dar'ul-khulûd, Firdaws (le jardin paradisiaque muni de tous les bienfaits inimaginables), dâru's-salam (la résidence de l'euphorie), dâru'l-mukâma (le lieu du séjour perpétuel), Djannatu'n-naim (les paradis aux bienfaits abondants), al-makâmu'l-amin (la place de la placidité).

Le Coran nous décrit ainsi le Paradis :

Le Paradis est un lieu dont l'étendue déborde excessivement les cieux et la terre, à la chaleur très modérée, la fraîcheur très douce et aux abondances qui n'embarrassent point. Il contient de l'eau très limpide, du lait suave et des ruisseaux de miel filtré, une fontaine d'eau parfumée d'arôme de gingembre et des boissons aromatisées au misk. Les boissons paradisiaques sont très délicieuses et la surconsommation de celles-ci ne produit point de migraines ni n'enivre. Les bienheureux du Paradis pourront se délecter de ses divers fruits au goût démesurément agréable, ses dattiers, ses grenadiers, ses grappes de bananes et de ses viandes d'oiseaux aux saveurs illimitées.

En ce qui concerne les particularités du Paradis, nous pouvons citer :

Les accoutrements du Paradis sont confectionnés de pure soie épaisse et ses palais très somptueux. Il y aura aux services des résidents du Paradis des jeunes à la jeunesse éternelle; ces jeunes se promènent avec des plateaux et coupes en or et paraissent comme des grains de perles ensoleillés. Les habitants auront des jardins sous lesquels coulent des ruisseaux et des manoirs bâtis les uns au-dessus des autres. Il n'y aura ni gêne, ni fatigue ni des propos futiles. De même, les enfants du Paradis auront un cœur dépourvu de haine, de jalousie.



Le Paradis est une beauté que l'intellect humain ne pourra jamais appréhender; c'est ce que nous dit le Saint Prophète ﷺ dans ce hadith noble³⁶⁹ :

*“Dieu Le Très-Haut Dit : J'ai préparé pour Mes serviteurs vertueux dans le Paradis ce que l'œil n'a jamais vu, l'oreille n'a jamais entendu et le cœur humain ne peut jamais imaginer comme bienfaits.”*³⁷⁰

Sans aucun doute, le plus grand bienfait du Paradis demeure la Satisfaction de Dieu et la contemplation de la Face Divine. À ce sujet, le Glorieux Coran nous révèle :

وَرِضْوَانٌ مِّنَ اللَّهِ أَكْبَرُ ذَلِكَ هُوَ الْفَوْزُ الْعَظِيمُ

*« Et la satisfaction d'Allah est plus grande encore, et c'est là l'énorme succès. »*³⁷¹

وَجُوهٌ يُّوَمِّدُ نَاصِرَةً إِلَى رَبِّهَا نَاطِرَةً

*«Ce jour-là, il y aura des visages resplendissants qui attendent [la récompense de] leur Seigneur. »*³⁷²

Selon les savants sunnites, les croyants pourront contempler dans le Paradis la Face Sublime du Seigneur (toutefois, Dieu en est le Seul qui sait comment cela se produira).

2. L'Enfer

Défini comme un gouffre très profond, l'Enfer représente le lieu du châtement éternel qui sera infligé aux mécréants et celui de l'expiation temporaire de certains croyants à la mesure de leurs péchés.

Dans le Coran, sept noms sont utilisés pour désigner l'Enfer. Ce sont : Djahannam (gouffre très profond), nâr (feu), djahim (feu aux flammes très immenses, fonds sans retour pour ceux qui y tomberont), saîr (feu et flamme sonores), sakar (feu), hutama (feu furieux et glouton). Ces sept noms sont acceptés pour être les sept couches de l'Enfer. Le Saint Coran nous détaille l'Enfer et sa vie infernale :

Les malheureux, lorsque qu'ils accèderont à l'Enfer, de grandes étincelles se disperseront sur eux et leurs rugissements seront entendus de très loin.

Dans cette prison qu'est l'Enfer les négateurs seront enveloppés dans des lits et des couvertures en feu, un fossé plein de feu violent brûlera, stigmatisera leurs visages qui bouillira, épluchera leurs peaux, et s'enfoncera dans leurs cœurs.

Ce feu dont les humains et pierres seront les combustibles ne sera pas rassasié des gens qui y seront jetés.

Les habitants de l'Enfer vivront dans leur sein une chaleur intense dans une eau bouillante et sous les ombres d'une fumée noire. Leur peau, sera remplacée par une autre dès qu'elle aura brûlé afin qu'ils gouttent incessamment à la douleur. Ils mangeront les fruits du Zakkum et leur boisson sera le pus et ils n'y vivront aucune aisance.

369. Hadis Qudsi : Hadith énoncé par Allah ﷻ au Prophète ﷺ pour qu'il le transmette.

370. Bukhârî, Tafsîr(65) sourate 32 verset 17, Muslim, Jennat(53) 3; Tirmizî, Tafsîr(47) sourate 32 verset 17.

371. Saint coran sourate Tawba (9) verset 72.

372. Saint coran sourate Al Qiyâma (75) versets 22 et 23.

Les impies seront privés de voir Dieu et de Sa Miséricorde et vivront éternellement le supplice de la Géhenne.

Les croyants qui auront péché, quant à eux, y demeureront temporairement et, comme nous l'a enseigné le Prophète ﷺ, entreront au Paradis après y avoir expié leurs fautes.³⁷³

Tout comme nous l'observons, à chaque étape de la vie éternelle, le supplice infernal sera vécu spirituellement et physiquement.

Toutefois, les termes du châtiment, douleur, feu... évoqués par rapport à la vie de l'au-delà n'ont rien de semblable à ceux de cette vie. Les hommes ne peuvent aucunement connaître les réalités de ces choses. Allah est l'Unique Savant.

3. A'raf

Défini comme montagne, espaces de hauts monts, le mot "A'raf" est la partie élevée et grimpante entre le Paradis et l'Enfer. Il y a deux avis dans le monde des savants concernant les personnes qui séjourneront dans ce lieu :

1- Ce sont toutes les personnes mortes sans avoir jamais entendu le message divin annoncé par un Prophète ainsi que les enfants mécréants morts à bas âge;

2- Ce sont les croyants dont les bonnes actions auront le même poids que les mauvaises. Ils demeureront temporairement dans cette place en guise d'expiation, puis par la Grâce Divine, seront à la suite introduits au Paradis.

Le contenu de ce verset coranique nous dispense des informations concernant les demeurants d'A'raf : « **Et entre les deux, il y aura un mur, et, sur al-Araf seront des gens qui reconnaîtront tout le monde par leurs traits caractéristiques. Et ils crieront aux gens du Paradis : "Paix sur vous !" Ils n'y sont pas entrés bien qu'ils le souhaitent. Et quand leurs regards seront tournés vers les gens du Feu, ils diront : «Ô notre Seigneur ! Ne nous mets pas avec le peuple injuste".** »³⁷⁴

4. Le bassin

Au jour dernier, chaque Prophète sera gratifié d'un bassin. Les croyants boiront de leur eau limpide et exquise, et étancheront leur soif pour l'éternité. Dans le verset coranique de la sourate l'abondance "**Nous t'avons certes, accordé l'Abondance.**"³⁷⁵, le Kawthar est communément admis comme un bassin. C'est pour cette raison que le bassin qui sera attribué à notre Saint Prophète ﷺ dans la vie future est appelé "le bassin du Kawthar".

Selon les hadiths, chaque Prophète aura en son nom un bassin particulier dans lequel Lui et les croyants de sa communauté boiront.

Le bassin du Noble Prophète ﷺ sera plus large, son eau plus limpide que le lait, son odeur plus suave que le misk, et ses coupes plus abondantes que les étoiles dans les cieux.

Celui qui boira à son eau étanchera sa soif pour l'infinité.³⁷⁶

373. Al Boukhârî, Rikâk, 51, Tawhîd, 19; At Tirmidhî, Birr, 61; Ibn Mâjah, Mukaddima, 9.

374. Saint coran sourate Al A'raf (7) versets 46 et 47.

375. Saint coran sourate Al Kawthar (108) verset 1.

376. Bukhârî, Rikâk, 53, Fitan. 1; Muslim. Fadâil, 9; Tirmizî. Kiyâmat, 14. 15.

H. EFFETS QUOTIDIENS DE LA FOI DANS L'AU-DELÀ

La croyance en la vie future est un élément qui façonne l'être humain et donne sens à sa vie. Dans la vie quotidienne individuelle et sociale, elle regorge une importance capitale et assure un grand nombre de bienfaits aux hommes:

a. Elle fixe un idéal à l'homme et l'oriente dans son existence. Elle lui enseigne le but et la responsabilité innés en lui; elle le conscientise sur l'idée selon laquelle l'homme ne fut pas créé vainement.

b. Elle amène l'homme à s'acquitter dignement de ses devoirs religieux et sociaux. Car, celui qui admet l'existence du jour de la rétribution sait pertinemment qu'il rendra compte à Dieu pour ses moindres agissements. Par conséquent, elle améliore les qualités du serviteur sur le plan de la justice, de la moralité et de la conscience.

c. C'est le plus efficace moyen pour faciliter et améliorer les liens et relations entre les nations et communautés. Le degré de cette croyance dans les cœurs des individus détermine le degré de leurs accords mutuels.

d. Elle plante dans le for intérieur des hommes des sentiments de paix et d'équité. Le sentiment de paix est le fruit de l'équité, de la justice. La personne qui fait montre de justice en est pleinement consciente que la Justice Divine triomphe toujours.

e. Elle rafraîchit en nous le sentiment d'espérance, atténue nos peines et souffrances, nous aide à surmonter nos épreuves, nous éloigne de la crainte de la mort et guide notre existence.

f. Dans la vieillesse, dans la maladie ou à l'approche de la mort, le vertueux croyant qui a vécu dans la conscience de l'existence de la vie future acquiert la quiétude, une paix du cœur profonde. Pour lui, la mort marquera le début d'un nouveau bonheur éternel.

g. La foi en l'au-delà protège les hommes contre l'avidité insatiable pour les plaisirs éphémères et les jouissances trompeuses de ce monde. Elle les aide à établir un équilibre entre ce bas-monde et le monde futur en leur enseignant que le monde-ci est celui du labeur pour la récolte productive de l'autre vie.



MORCEAU DE LECTURE



MES FRÈRES ME MANQUENT!

Selon Abû Hourayra ؓ le Messenger de Dieu ﷺ se rendit un jour au cimetière avec Ses nobles compagnons ؓ et dit :

« *Que le Paix de Dieu soit sur vous ô croyants! S'il plait à Dieu, nous vous rejoindrons très prochainement.* »

Puis, il ؓ se tourna vers les compagnons ؓ en disant :

« *Que J'aurais bien voulu voir Mes frères. Ils Me manquent énormément.* »

Les nobles compagnons s'exclamèrent :

« Ô Messenger de Dieu ! Ne sommes-nous pas Tes frères ? »

Il dit : « *Vous êtes Mes compagnons. Mes frères ne sont pas encore venus dans ce monde.* »

Les compagnons Lui demandèrent :

« Comment connaîtras-Tu au jour dernier les membres de Ta communauté qui ne sont pas encore venus dans ce monde? »

Il leur répondit :

« Imaginez un homme qui possède un cheval avec une face et des pattes blancs. Cet homme ne pourrait-il pas retrouver son cheval parmi une troupe de chevaux tous noirs ? »

Ils répondirent « Bien évidemment, il pourra le retrouver ô Messenger de Dieu! »

Il dit alors :

« *En effet, Mes frères viendront au jour dernier avec leurs membres blanchis sous l'effet des ablutions. Je Me rendrai bien avant eux à Mon bassin et leur attendrai pour leur faire en boire de son eau. Notez bien qu'on fera venir des hommes de ma communauté qu'on dirigera vers la gauche (l'Enfer) et que je dirai alors : « Seigneur ! Ce sont mes Compagnons ! » On me répondra : « Tu ne peux pas savoir ce qu'ils ont apporté comme innovations après toi ». Je dirai donc: « Qu'ils en soient éloignés! Qu'ils en soient éloignés! ».*³⁷⁷

Selon Aïcha ؓ le Messenger d'Allah ﷺ a dit :

Il Me sera dit :

« *Tu ignores ce que ces derniers ont accomplis après Toi! Ils n'ont pas cessé de retourner sur leurs pas depuis que tu les a quittés.* » Et Moi aussi Je dirai : « *Que les hérétiques soient éloignés de Moi! Qu'ils en soient éloignés!* »³⁷⁸

377. Muslim, Tahâret, 39

378. Muslim, Fazâil, 26



QUESTIONS DU CHAPITRE VI

QUESTIONS DE RÉVISION

1. Ecrivez deux versets coraniques au sujet de la croyance en l'au-delà.
.....
2. Si vous deviez corroborer par des exemples les incidents référant au jour dernier proportionnellement à la compréhension des hommes, que diriez-vous?
.....
3. Que comprenez-vous à cette phrase : "croire en l'au-delà est une nécessité de la croyance en la Justice Divine"?
.....
4. Que peuvent-être les bienfaits assurés par la croyance en la vie future?
.....
5. Comment classifie-t-on les signes de la fin du monde? Détaillez-les.
.....
6. Citez un verset coranique qui démontre logiquement que la résurrection aura bel et bien lieu.
.....
7. Donnez des informations sur le cor et le soufflement du cor.
.....
8. Comment le jour du rassemblement est-il décrit dans le Saint Coran?
.....
9. Selon les hadiths, quelles sont les cinq choses sur lesquelles les hommes rendront compte au jour dernier?
.....
10. Faites mention de cinq appellations du Paradis et de l'Enfer.
.....

QUESTIONS À CHOIX MULTIPLES

1. **Lequel de ces éléments ne figure pas dans le concept de l'au-delà?**
 - A) La résurrection des hommes
 - B) L'attribution aux hommes du livre des actions
 - C) La saisie de l'âme de l'Ange Azrail
 - D) Le jugement des hommes
2. **Lequel de ces noms n'est pas attribué à l'au-delà?**
 - A) Yawmu'l-azâb
 - B) Yawmu'l-kiyama
 - C) Yawmu'l-bâs
 - D) Yawmu'd-din
3. **Laquelle de ces particularités n'est pas celle d'une personne qui croit en la vie future?**
 - A) La crainte de la mort.
 - B) Le respect du droit d'autrui.
 - C) L'acquiescement de son devoir.
 - D) L'inclination vers les œuvres de bien.
4. **Lorsque le thème de l'au-delà est abordé, lequel de ces incidents ne nous vient pas à l'esprit?**
 - A) Le renversement de fonds en comble et la disparition de toute chose
 - B) La destruction de l'ordre universel
 - C) La résurrection de tous les morts
 - D) La formation à nouveau du monde
5. **Lequel n'est pas un nom du jour dernier?**
 - A) La minute
 - B) L'évènement
 - C) L'heure
 - D) Le fracas
6. **Parmi ces propositions, quelles sont celles qui représentent les signes de la fin du monde?**
 - I. La pratique publique de la fornication
 - II. La restriction des biens mondains
 - III. La disparition des hommes de science
 - IV. L'accroissement de l'ignorance
 - V. La détention de la parole par les personnes non-autorisées
 - VI. L'augmentation du nombre des pauvres
 - A) I, III, V, VI
 - B) II, VI
 - C) I, III, IV, V
 - D) I, II, III, V
7. **Lesquels sont les signes majeurs de l'heure ultime?**
 - I. Dabbatu'l-Arz
 - II. La propagation de la fornication
 - III. La descente du ciel du Prophète Moïse
 - IV. Daddjal
 - V. L'apparition du feu
 - A) I, III, IV, V
 - B) I, IV, V
 - C) I, IV
 - D) Tout

8. Au nombre de ces choix suivants, lequel nous donne l'ordre juste des étapes de l'au-delà?

- A) La vie tombale, Le soufflement dans la trompette, Le partage du livre des œuvres, L'exode et l'orientation vers le lieu du rassemblement, Le compte et l'interrogatoire, La balance, Sirat, L'intercession
- B) La vie tombale, Le soufflement dans la trompette, L'exode et l'orientation vers le lieu du rassemblement, Le partage du livre des œuvres, La balance, Le compte et l'interrogatoire, Sirat, L'intercession
- C) La vie tombale, Le soufflement dans la trompette, Le partage du livre des œuvres, L'exode et l'orientation vers le lieu du rassemblement, Le compte et l'interrogatoire, La balance, L'intercession, Sirat
- D) La vie tombale, Le soufflement dans la trompette, L'exode et l'orientation vers le lieu du rassemblement, Le partage du livre des œuvres, Le compte et l'interrogatoire, La balance, Sirat, L'intercession

9. D'après les enseignements prophétiques, laquelle de ces personnes ne figure pas parmi les sept groupes qui seront sous l'ombre du Trône Divin au jour du jugement?

- A) Celui qui invoque Dieu en secret et pleure par crainte pour Lui
- B) Le jeune qui a grandi dans l'adoration
- C) La personne qui publie le bien qu'elle accomplit
- D) Les croyants qui se sont aimés en Dieu

10. Lequel de ces noms n'est pas attribué au Paradis?

- A) Djannat-i Adn
- B) Makam-ı Mahmûd
- C) Dâru's-Salam
- D) al-Makamu'l-Amîn

11. Lesquelles de ces particularités sont celles des habitants du Paradis?

- I. Ils n'éprouvent aucune haine ni jalousie.
- II. Leurs vêtements sont faits de laine fine.
- III. Ils auront des palais sous lesquels coulent des ruisseaux.
- IV. Ils n'entendront ni mensonge ni futilité.

- A) I, II et III
- B) I, III et IV
- C) I et III
- D) Tout

12. Quel est l'appellation qui n'est employée pour désigner l'Enfer?

- A) Kâria
- B) Nâr
- C) Sakar
- D) Hutama

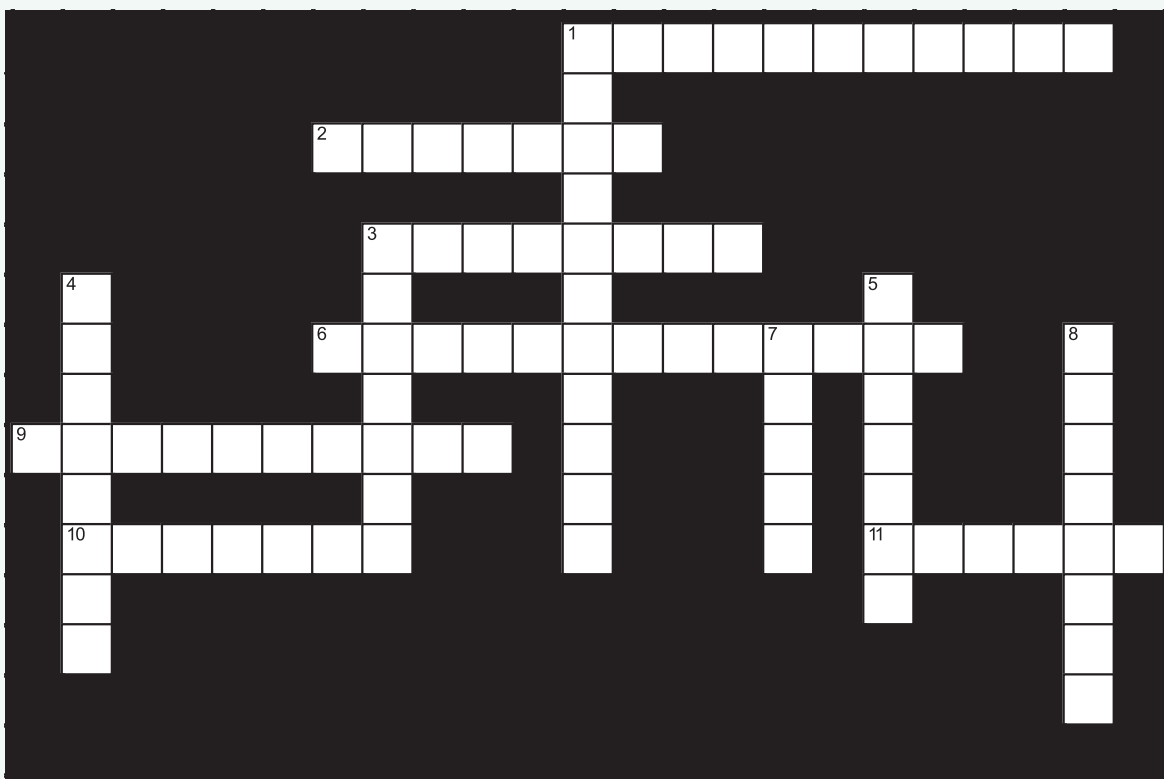
13. Laquelle de ces définitions est fausse?

- A) **Mizan** est la trompette dans laquelle Israfil soufflera pour marquer la venue de l'heure.
- B) **L'intercession** est l'imploration de Dieu afin qu'Il pardonne à certains croyants leurs péchés.
- C) **La vie tombale** est celle qui débute après la mort et qui s'étend jusqu'à la résurrection.
- D) **L'exode** est le rassemblement des hommes en un lieu après la résurrection pour qu'ils soient jugés par Dieu.

14. Quelle est la proposition vraie parmi les suivantes?

- A) Celui qui meurt par noyade ne mène pas une vie tombale.
- B) Les croyants pécheurs demeureront éternellement en Enfer.
- C) Notre Bien-aimé en a la science du moment de la venue l'heure ultime.
- D) Selon certains savants, A'raf sera le lieu de séjour des croyants dont le poids des bonnes actions sera pareil à celui des mauvaises.

MOTS CROISÉS



Verticalement

1. Les deux Anges qui interrogent dans la tombe.
2. La vie qui débute après la mort.
3. Cette vie présente l'est.
6. Nom du Faux Messie.
9. Partie du corps humain qui ne sera pas putréfiée après la mort de l'homme.
10. Ange qui soufflera dans le cor à la fin des temps.
11. Lieu qui se trouve entre le Paradis et l'Enfer.



Horizontalement

1. Honorifique titre d'intercession du Prophète ﷺ.
3. Caractère de la vie dans l'au-delà.
4. Terme faisant allusion au Jour de la Résurrection.
5. Lieu de rassemblement des hommes après leur résurrection pour le jugement.
7. À la fin des temps il viendra tuer le Faux Messie.
8. Leur apparition est un signe de la fin des temps.





CHAPITRE VII

LA FOI AU DESTIN ET AU DÉCRET DIVIN

SUJETS DU CHAPITRE

- LA FOI AU DESTIN ET AU DÉCRET DIVIN
- VERSETS ET HADITHS SUR LE DESTIN ET LE
DÉCRET DIVIN
- LA VOLONTÉ
- AVIS SUR LE DESTIN ET LE DÉCRET DIVIN
- CONCEPTS SUR LA QUESTION DU DESTIN ET DU
DÉCRET DIVIN

A. LA FOI AU DESTIN ET AU DÉCRET DIVIN

Le mot “destin” (Qadir) est défini par le dictionnaire comme une puissance extérieure à la volonté humaine qui régirait l’univers, en fixant de façon irrévocable le cours des événements.

Selon la terminologie, c’est “l’évaluation de Dieu, avec Sa science qui n’a pas de début, du temps et du lieu de réalisation de toutes les choses de même que leurs caractéristiques, du néant jusqu’à l’éternité.”

Avec Son Savoir et Sa Puissance Infinis, Dieu a établi l’Univers avec ses créatures et ses incidents selon un programme bien défini, puis les a soumis à Ses lois.

Quant au “Décret Divin” (Qadha), il est évoqué lorsque tous les événements prédestinés se produisent.

La croyance aux attributs de la Science, la Volonté, la Force et de la Création de Dieu exige tout de même la croyance en la destinée. En d’autres termes, la personne qui croit en ces attributs divins aurait cru en la prédestination. En résumé, croire au destin c’est admettre que toutes les créatures, depuis les anges, humains, djinns, animaux, plantes jusqu’aux créatures inanimées sont toutes connues par Dieu et toutes soumises à un programme concis selon Sa Volonté Absolue et Puissance Infinie; et qu’Il est Le Seul à même de les mouvoir comme Il veut.

Le premier élément qu’il est fondamental de savoir concernant le thème du destin, c’est que le destin est une réalité qui surpasse largement la raison et la perception humaines. Le destin est un secret divin auquel personne, excepté Dieu l’Exalté Lui-même, ne peut accéder. C’est une réalité que l’homme ne peut absolument et définitivement résoudre au moyen de son intellect. La raison humaine étant basée sur les notions du temps et du lieu, elle ne dispose donc des capacités nécessaires pour comprendre la Sagesse, la Science, la Volonté et la Force Divines qui transcendent toutes les dimensions temporaires et géographiques. De ce point de vue, tous les efforts déployés par l’être humain pour résoudre le mystère du destin ne sont que synonyme de stupidité car cela s’avère impossible.

Tout ce qui s’est produit et qui se produira dans ce monde émane de la Science et de la Volonté de Dieu car, c’est Lui qui en est le Déterminateur et le Créateur. Rien ne peut exister sans qu’Il ne l’ait créé. Cela englobe aussi tout ce que les hommes entreprennent en bien ou mal avec leur propre raison et volonté. De part Son Savoir qui n’a pas de début, Dieu sait parfaitement le lieu et la méthode de réalisation de toutes les actions que les hommes accompliront avec leur libre arbitre et selon leur propre choix. Par conséquent, selon Sa Volonté, Allah ﷻ crée les actions au moment opportun conformément aux choix personnels du serviteur. En effet, Dieu sait tout ce que l’être humain fera en bien ou mal; le fait que Dieu sache auparavant ce que fera l’homme n’a aucune influence sur la volonté et les choix de celui-ci. Fondamentalement, les hommes n’ont aucune information de ce que Dieu Lui-même sait sur leurs propres personnes; ainsi dans la vie pratique, les humains mènent-ils leur existence comme bon leur semble sans subir aucune influence ni contrainte dans la réalisation de ce qu’ils auraient eux-mêmes choisir de faire. En d’autres mots, nous n’entreprenons pas des actions bien définies parce

que Dieu le sait; en vérité, Il connaît d'une Science sans début tous les actes que nous accomplirons. En effet, Dieu créa l'homme en tant qu'une créature responsable de ses choix et actions, une créature soumise à des ordres et interdits. En outre, Dieu établit une loi divine par rapport aux actions qu'Il crée selon les choix de Ses serviteurs.

La croyance en la prédestination est l'un des piliers de la foi. Toutefois, les hommes ne peuvent aucunement se fonder sur la thèse du destin et ne pas se tenir responsables de leurs actes.

En aucun cas, l'homme ne peut commettre des péchés en soutenant une telle thèse "Dieu l'avait écrit ainsi, c'est ce qui était marqué dans mon destin, Dieu l'a voulu ainsi, que puis-je faire", puis se disculper, s'innocenter après avoir commis le péché. Car, Dieu ne fait que créer les actions conformément aux choix des hommes. D'autre part, le secret de la réalité du destin n'est détenu que par Dieu Seul. Par conséquent, croire au destin en abandonnant le travail, ne point fournir des efforts et ne pas prendre des mesures nécessaires pour réussir dans une affaire au nom du destin ne s'accorde pas avec la croyance islamique concernant la destinée. Allah a relié toute chose à un ensemble de causes. Lorsque l'homme réunit ces causes, Dieu en produit les effets. Ceci est une loi divine.

Vu sa défectuosité, la raison humaine ne peut accéder à la compréhension parfaite de la notion du destin. C'est pour cette raison que notre Bien-aimé Prophète ﷺ a interdit toute discussion portant sur ce thème. Sur le sujet le récit suivant d'Abou Hourayra ؓ est clair et sans équivoque :

« Le Messager d'Allah ﷺ vint vers nous alors que nous débattions sur la question du destin (Al Qadar). Il ﷺ se mit en colère au point que son visage devint rouge, comme si une grenade éclatait à travers ses joues et il ﷺ dit: *«Est-ce que je vous ai ordonné de le faire? Ou bien vous ai-je été envoyé pour cela ? Vos prédécesseurs ont péri à cause de discussions expansives sur ce sujet précis. Vous ne devez jamais plus débattre de cette question!»*³⁷⁹



379. Jami At Tirmidhi, Qadar (32) Hadith 1.

MORCEAU DE LECTURE



DÉCOUVRIR LES LIMITES DE LA RAISON

Afin d'apprendre et d'acquérir le savoir, un étudiant marchait du village pour se rendre en ville. Lors de son voyage, il fit ses ablutions sous un arbre, accomplit sa prière et fit des invocations. Puis, il s'adossa à l'arbre et plongea dans ces pensées :

« Ô Mon Seigneur! Rien que pour Ton Agrément, je prie et je fais des invocations mais, je n'ai aucune bribe d'informations sur le secret du destin. Bien que j'aie acquis tout ce savoir, je ne comprends absolument rien de la destinée ! »

Il fut emporté par un sommeil léger et se retrouva à l'école des fourmis. L'eau avait ravagé le village des fourmis. Une partie de la population fut noyée, celles qui avaient pu se réfugier sur de hautes pierres étaient les seules survivantes. Parmi celles qui étaient sauvées, les professeurs se réunirent pour mener des investigations afin de connaître la source de cette eau inattendue. Ils débâtirent entre eux en disant :

« Ceci est un torrent qui provient des montagnes! »

« Non, l'eau était tiède. Assurément, elle provient du souterrain! »

« Non, non! À la rigueur, il s'agit d'une pluie diluvienne! »

« Selon moi, cette eau a coulé d'un fleuve! »

Les grands géologues du monde des fourmis n'aboutirent pas à un consensus sur l'origine de cette eau.

Pendant que les discussions houleuses continuaient, l'étudiant reprit conscience et comprit la réalité. Il avait lui-même découvert la source de cette eau ravageuse. Car, le récipient d'eau avec lequel il fit ses ablutions s'était renversé et fut vidé de tout son contenu. L'eau avait coulé jusqu'au foyer des fourmis situé à quelques encablures, ainsi, certaines fourmis furent-elles trépassées par noyade. Il n'y avait que quarante fourmis installées sur une haute pierre et qui attendaient.

L'étudiant tentait de dire aux fourmis que cette eau provenait de son récipient. Mais en vain! Il ferma ses yeux et ne vit pas les fourmis puis lorsqu'il les ouvrit, il les vit mais ne put pas se faire entendre d'elles.

Quelle triste réalité!

La réalité était tout autre que ce que les professeurs s'étaient imaginés. Les fourmis ne comprendraient jamais cette réalité même si elles en débattaient durant toute leur existence. Même si l'étudiant ne parvint pas à faire comprendre cette réalité aux fourmis, il en fut lui-même conscient et ne pu manquer d'avouer:

« Quelle différence y a-t-il entre une fourmi et moi qui suis dans un univers aux dimensions illimitées et inconnaissables? Si ces fourmis ne parviennent pas à comprendre cette réalité





très simple concernant la source de l'eau, comment pourrais-je moi comprendre la réalité et les secrets du destin qui embrassent des trillions d'évènements établis par Dieu qui n'a ni de début ni de fin? »

« Il n'y a aucune différence entre mon incapacité, mon impossibilité et celle des fourmis pour comprendre la nature du programme fatidique au-delà des perceptions! Le plus crucial est de ne pas me laisser noyer par les tentations du diable qui s'abattent sans cesse sur moi! À l'instar des fourmis qui se sont réfugiées sur la pierre, moi aussi je dois me réfugier auprès du Coran, de la tradition prophétique et entreprendre des bonnes œuvres afin d'accéder le salut ! »



B. VERSETS ET HADITHS SUR LE DESTIN ET LE DÉCRET DIVIN

Dans le Noble Coran plusieurs versets traitent le thème du destin et en montrent les diverses dimensions.

مَا أَصَابَ مِنْ مُصِيبَةٍ فِي الْأَرْضِ وَلَا فِي أَنْفُسِكُمْ إِلَّا فِي كِتَابٍ مِنْ قَبْلِ أَنْ نَبْرَاهَا إِنَّ
ذَلِكَ عَلَى اللَّهِ يَسِيرٌ لِكَيْلَا تَأْسَوْا عَلَى مَا فَاتَكُمْ وَلَا تَفْرَحُوا بِمَا آتَيْكُمْ وَاللَّهُ لَا يُحِبُّ
كُلَّ مُخْتَالٍ فَخُورٍ

« Nul malheur n'atteint la terre ni vos personnes, qui ne soit enregistré dans un Livre avant que Nous ne l'ayons créé; et cela est certes facile à Allah, afin que vous ne vous tourmentiez pas au sujet de ce qui vous a échappé, ni n'exultiez pour ce qu'Il vous a donné. Et Allah n'aime point tout présomptueux plein de gloriole. »³⁸⁰

وَكُلُّ شَيْءٍ عِنْدَهُ بِمِقْدَارٍ

« Et toute chose a auprès de Lui sa mesure. »³⁸¹

وَإِنْ مِنْ شَيْءٍ إِلَّا عِنْدَنَا خَزَائِنُهُ وَمَا نُنَزِّلُهُ إِلَّا بِقَدَرٍ مَعْلُومٍ

« Et il n'est rien dont Nous n'ayons les réserves et Nous ne le faisons descendre que dans une mesure déterminée. »³⁸²

إِنَّا كُلَّ شَيْءٍ خَلَقْنَاهُ بِقَدَرٍ

« Nous avons créé toute chose avec mesure. »³⁸³

قُلْ لَنْ يُصِيبَنَا إِلَّا مَا كَتَبَ اللَّهُ لَنَا هُوَ مَوْلَانَا وَعَلَى اللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ الْمُؤْمِنُونَ

« Dis : "Rien ne nous atteindra, en dehors de ce qu'Allah a prescrit pour nous. Il est notre Protecteur. C'est en Allah que les croyants doivent mettre leur confiance". »³⁸⁴

Au-delà de ces versets, d'autres nous enseignent que Dieu est le Créateur de toute chose, qu'Il guide qui Il veut et égare qui Il veut, qu'Il fait vivre qui Il veut et fait mourir qui Il veut.³⁸⁵

Il faut aussi préciser que le Prophète ﷺ a, dans le hadith célèbre relatant sa rencontre avec l'Archange Gabriel, cité la croyance au destin comme pilier de la foi.

380. Saint coran sourate Al Hadid (57) versets 22 et 23.

381. Saint coran sourate Ra'd (13) verset 8.

382. Saint coran sourate Al Hijr (15) verset 21.

383. Saint coran sourate Al Qamar (54) verset 49.

384. Saint coran sourate At Tawba(9) verset 51.

385. Saint coran sourates Az Zumar (39) vers. 62; As Saffat (37) vers. 96; Al A'râf (7) vers. 178; Al Wâqia (56) vers. 60.



Il répondit comme indiqué ci-dessous à cette question: “Qu’est ce que la foi? “.

“C’est de croire en Dieu, Anges, Livres Saints, Prophètes, Jour dernier et au destin bien ou mal.”³⁸⁶

Le Prophète ﷺ voyant ses compagnons débattre sur le destin les avertit pour qu’ils sachent que la destinée est un secret divin que personne ne peut découvrir.

Il leur dit : *«Est-ce que je vous ai ordonné de le faire? Ou bien vous ai-je été envoyé pour cela ? Vos prédécesseurs ont péri à cause de discussions expansives sur ce sujet précis. Vous ne devez jamais plus débattre de cette question!»³⁸⁷*

Selon un autre récit le Prophète ﷺ a averti les personnes qui n’iaient toute responsabilité dans leurs agissements en se fondant sur l’alibi du destin.

Ali ben Abou Tâlib ؑ rapporte que l’Envoyé de Dieu ﷺ vint une nuit chez lui et chez sa fille Fatima ؑ, en disant : *« Allez-vous prier la nuit (le Tahajoud) ? »*

Je répondis : *« Nos âmes sont entre les mains de Dieu, s’il veut nous réveiller, qu’il nous réveille. »*

Comme j’achevai ces mots, le Prophète ﷺ s’en alla et ne me reparla plus jamais de rien. Pendant qu’il s’en retournait, je l’entendis frapper sur sa cuisse en disant : *« L’homme cependant, est de tous les êtres le plus grand disputeur?³⁸⁸ »³⁸⁹*

Le Prophète ﷺ, qui n’avait pas apprécié l’argumentation d’Ali ؑ fondée sur le destin, avait ainsi montré sa désapprobation en frappant ses mains sur les cuisses et en partant. En examinant les versets coraniques et hadiths au sujet de la prédestination, on comprend que même si les hommes sont liés à un destin défini par Dieu, ils jouent un rôle très prépondérant à travers leur libre arbitre et leurs choix personnels dans la réalisation de ce décret. Les humains sont donc responsables de leurs actes et en seront rétribués en bien ou mal au jour dernier.

C. LA VOLONTÉ

Le mot “volonté” se définit comme la faculté de l’homme de choisir, de déterminer soi-même et de préférer une chose au nombre de plusieurs options qui s’offrent à lui.

Selon les savants sunnites, le destin est divisé en deux : le destin absolu (mutlak) et le destin relatif (mukayyat). Le destin absolu est celui qui se réalise selon la Volonté Divine; quant au destin relatif, il concerne la responsabilité du serviteur.

Car, dans ce cas de destin, les actions sont créées par Dieu conformément au vouloir et à la résolution du serviteur.

386. Muslim, Îman, 1; Abû Dawûd, Sunnat, 15, 15; Ibn Mâdja, Mukaddima, 9.

387. Jami At Tirmidhi, Qadar (32) Hadith 1.

388. Saint coran sourate Al Kehf (9) verset 54

389. Al Boukhârî, Livre 19 Tahajoud, Chapitre 5 Hadith 7 et d’autres récits semblables.

I. La Volonté Divine et humaine

Selon les sunnites, la Volonté de Dieu n'a ni début ni fin ni de limite; Elle est absolument indépendante de toute chose. Quant à la volonté de l'homme, elle a une limite et une fin. La volonté humaine étant liée au temps et à l'espace, elle est donc liée à la volonté des autres hommes. Tout incident et créature qui apparaît dans cet univers provient de la Volonté de création de Dieu. L'homme fait le choix de ses propres actions dans les limites qui lui sont reconnues par Dieu.

Le libre arbitre dont dispose l'homme dans l'accomplissement de ses actes signifie que celui-ci ne demeure sous aucune influence lors de ses agissements.

II. La volonté de l'homme et son rôle dans ses actions

Selon les sunnites, l'homme est doté de la faculté du libre arbitre qui le guide dans tous ses choix et actions car, à tout instant, il ressent cette réalité.

Dieu l'Exalté estime les humains comme des créatures dotées du libre arbitre et capables d'entreprendre ce qu'elles désirent; Il les a créés en les dotant de cette force, de cette aptitude.

Par conséquent, les hommes ont le droit de choisir une entre deux options qui s'offrent à eux, de faire ou de ne pas faire quelque chose comme bon leur semble. Eu égard à ce libre arbitre, l'homme est tenu responsable pour ses œuvres et en recevra la récompense ou la punition. Il y a nécessairement une part de volonté du serviteur dans toute action qui est accomplie. Toutefois, c'est Dieu qui crée les actions; et Il les crée par rapport aux choix des hommes non pas parce qu'Il est dans l'obligation de le faire; cela émane plutôt de la loi divine dite la coutume et la tradition de Dieu, c'est-à-dire que le destin est ainsi établi. Par conséquent, le choix de l'action (kasb) provient de l'homme, et sa création (khalk) en provient de Dieu.

Ce que l'homme choisit en bien ou mal Dieu le crée. L'homme est donc responsable car il a la liberté de choix; il sera récompensé pour le bien et puni pour le mal qu'il aura accompli.

Ces versets coraniques nous démontrent cette responsabilité et liberté de choix de l'être humain :

وَنَفْسٍ وَمَا سَوَّيْنَاهَا فَأَلْهَمْنَاهَا فُجُورَهَا وَتَقْوَاهَا

« Et par l'âme et Celui qui l'a harmonieusement façonnée; et lui a alors inspiré son immoralité, de même que sa piété! » ³⁹⁰

إِنَّا هَدَيْنَاهُ السَّبِيلَ إِمَّا شَاكِرًا وَإِمَّا كَفُورًا

« Nous l'avons guidé dans le chemin, - qu'il soit reconnaissant ou ingrat. » ³⁹¹

وَهَدَيْنَاهُ النَّجْدَيْنِ

« Ne l'avons-Nous pas guidé aux deux voies. » ³⁹²

390. Saint coran sourate Ach Chams (81) versets 7 et 8.

391. Saint coran sourate Al Insan (76) verset 3.

392. Saint coran sourate Al Balad (90) verset 10.

قَدْ أَفْلَحَ مَنْ زَكَّيْهَا وَقَدْ خَابَ مَنْ دَسَّيْهَا

« A réussi, certes celui qui la purifie. Et est perdu, certes, celui qui la corrompt. »³⁹³

مَنْ عَمِلَ صَالِحًا فَلِنَفْسِهِ وَمَنْ أَسَاءَ فَعَلَيْهَا وَمَا رَبُّكَ بِظَلَّامٍ لِلْعَبِيدِ

« Quiconque fait une bonne oeuvre, c'est pour son bien. Et quiconque fait le mal, il le fait à ses dépens. Ton Seigneur, cependant, n'est point injuste envers les serviteurs. »³⁹⁴

« Ou bien Il les détruit en punition de ce qu'ils ont acquis [comme péchés]. Cependant, Il pardonne beaucoup. »³⁹⁵

Dès lors il incombe à l'homme de savoir sa responsabilité vis-à-vis de son Créateur, d'accomplir des œuvres pies et de s'éloigner dans la mesure du possible des péchés, des actes vicieux et de la dépravation afin de mériter la plus belle des récompenses dans la vie céleste.

D. AVIS SUR LE DESTIN ET LE DÉCRET DIVIN

Les savants sunnites ont observé la voie du juste milieu concernant le thème du libre arbitre dont dispose l'homme. Quant aux adeptes de la Jabriyya, ils avouèrent que l'homme n'a aucune volonté et choix dans ses actions, qu'il est semblable à une feuille sèche laissée à la merci du vent et que tout ce qu'il fait est le fruit de la Volonté Absolue de Dieu. Carrément à l'opposé de ce point de vue qui ne s'accorde pas à la compréhension de la responsabilité humaine en Islam, il y a les sectes Mou'tazilah et Qadiriyyah. Selon ces derniers, l'homme dispose de la volonté et de la souveraineté absolue dans ses actions; par conséquent, ils avancent que c'est l'homme lui-même qui crée les actions de son choix avec le pouvoir de création dont Dieu l'a doté. Pour avoir soutenu que le serviteur est le propre créateur de ses actions, ces écoles juridiques ont outrepassé la modération et basculé vers l'outrance. En fin de compte, les Jabriyya se sont distingués comme des fatalistes; tandis que les Mou'tazilah et Qadiriyyah ont nié le destin en estimant qu'il y a un destin qui est défini par l'homme lui-même.

Les actes accomplis par les hommes sont rangés en deux groupes : les **actes obligatoires et optionnels**.

Les actes obligatoires sont les actes tels la respiration, les battements du cœur, la digestion et les mouvements reflexes. L'homme n'a aucune volonté et ne joue aucun rôle dans la réalisation de ces actes. Par conséquent, il n'est pas tenu responsable pour ces actes. Toutes les écoles juridiques sont unanimes que ces actes sont créés et évalués par Dieu.

Quant aux actes optionnels et volontaires, il s'agit des actes comme écrire, s'asseoir, se tenir debout, accomplir la prière ou ne pas l'accomplir, faire le bien ou le mal. Pour les sunnites, nous ne demeurons sous aucune influence ou contrainte dans l'accomplissement de tels actes. Dieu étant notre Créateur et Celui de tout ce que nous faisons, c'est donc Lui qui crée toutes nos actions qu'elles soient bonnes ou mauvaises. Il est mentionné dans un verset du Coran :

393. Saint coran sourate Ach Chams (81) versets 9 et 10.

394. Saint coran sourate Fussilat (41) verset 46.

395. Saint coran sourate Ach Chourâ (42) verset 34.

وَاللَّهُ خَلَقَكُمْ وَمَا تَعْمَلُونَ

« *Alors que c'est Allah qui vous a créés, vous et ce que vous fabriquez.* » ³⁹⁶

Encore dans un autre verset :

اللَّهُ خَالِقُ كُلِّ شَيْءٍ

« *Dieu est le Créateur de toute chose* » ³⁹⁷.

L'action de l'homme étant aussi une chose (créature et objet), Dieu en est donc le Créateur de tous nos actes volontaires. Donc, selon les sunnites, qu'elles soient contraintes ou volontaires, les actions humaines se font avec la Science, la Volonté, l'Estimation, la Force et la Création de Dieu et prennent place dans son destin. L'homme choisit, et Dieu crée.

Maturidi et Achari sont deux écoles juridiques de Ahl-i Sunna (sunnites); Jabriyyah, Mou'tazilah et Qadiriyyah sont les écoles juridiques à l'opposé de la croyance sunnite.



396. Saint coran sourate As Saffat (37) verset 96.

397. Saint coran sourate Az Zumar (39) verset 62.

MORCEAU DE LECTURE



UNE UNIQUE RÉPONSE AUX TROIS QUESTIONS

À l'époque, il y avait un athée qui avait pour habitude de contrarier chaque enfant qu'il croisait en lui disant : "Dieu n'existe pas! S'Il existait, nous L'aurions vu. "

Cet athée avait un voisin vertueux du nom de Yunus qui croyait en Dieu, accomplissait ses prières et ne proférait point de futilités. Il se conduisait en bien envers tout le monde.

Il se réunissait autour des enfants dans la rue et leur posait la question "Qui est ton Créateur?" A ceux qui ignoraient la réponse, il la leur enseignait : "C'est Dieu ton Créateur, cher enfant! "

L'athée se rendit un jour près de Yunus pour l'interroger avec l'assurance qu'il ne pourrait répondre à ses questions.

Il lui dit : "J'ai trois questions à te poser sur la religion. Voyons si tu pourras me répondre. "

Avec un courage émanant de sa foi et une assurance, Yunus dit : « Pose tes questions! »

Puis il se dit dans son for intérieur « Pose tes questions et tu vas recevoir tes réponses ! »

L'athée dit :

« La première : Vous dites que Dieu existe. S'Il existait nous L'aurions vu. Et puisque nous ne Le voyons pas, j'affirme qu'Il n'existe pas. Sinon, montre-Le-moi! »

« La deuxième : Vous dites que le diable sera châtié en Enfer, et vous admettez aussi que le diable fut créé de feu. S'il en est ainsi, comment le feu pourrait brûler le feu? »

« La troisième : Puisque le bien et le mal proviennent tous de Dieu, pourquoi serai-je donc moi châtié pour mon incroyance? »

Après avoir écouté attentivement les questions, Yunus dit en prenant une portion de terre qu'il jeta à la face de l'athée : « Voilà la meilleure réponse à tes questions ! »

L'athée porta plainte contre son voisin et ils se présentèrent au tribunal.

Le juge demanda à Yunus : « As-tu jeté une portion de terre au visage de l'homme? »

Yunus répondit : « Oui, monsieur le juge! Je lui ai jeté une portion de terre mais c'était en réponse aux trois questions qu'il m'avait posées ! »

Le plaignant l'accusa : « Quelles sont ces manières, il m'a causé du tort et il m'a fait mal! »

Suite à cette réaction, Yunus commença à raconter l'incident :

« Premièrement, il m'a dit qu'il ne croit pas en Dieu parce qu'il ne Le voyait pas. Il m'a demandé de lui montrer Dieu afin qu'il croit en Son Existence. Moi aussi je lui ai jeté une portion de terre à la tête et il avoue avoir mal à la tête. Tant que je ne vois pas la douleur de sa tête, je ne croirai pas à son mal. Puisqu'il nie ce qu'il ne voit pas, moi aussi je n'accepte pas le mal de sa tête. »

« Deuxièmement, il ma demanda comment le feu pourrait brûler le diable étant donné qu'il est lui-même créé de feu. Fondamentalement, l'homme fut créé de terre. Vu que le feu ne pourrait brûler le feu, la portion de terre que je lui ai jetée ne devrait lui causer aucun tort puisque lui-même est créé de terre, et que c'est la terre qui est jetée à la terre. »

« Troisièmement, il avoua qu'il est mécréant car, c'est le destin qui a décidé de son incroyance. Par conséquent, il juge injuste qu'il soit châtié. Cela veut dire que dans son destin, il était aussi marqué qu'une portion de terre lui serait jetée au visage. S'il en est ainsi, je ne comprends pas non plus la raison pour laquelle il investit le tribunal pour se plaindre. »

Suite à ces propos, le juge demanda à l'athée : « Que dis-tu de ces mots ? »

L'athée, réalisant qu'il était dans l'erreur, éprouva de la honte pour ses propos et avoua :

« Tous les dires de Yunus sont vrais, monsieur le juge! En vérité, il a raison et je retire ma plainte. Moi aussi, je veux devenir un musulman. Qu'il m'aide à le devenir! »

Finalement, Yunus et son voisin quittèrent le tribunal et devinrent de véritables amis.



E. CONCEPTS SUR LA QUESTION DU DESTIN ET DU DÉCRET DIVIN

1. LA RÉSIGNATION (TAWAKKUL)

Dans le dictionnaire, le mot “résignation” prend les sens comme avoir confiance en, se fier à, démission d’une charge en faveur de quelqu’un.

Dans la terminologie, c’est le fait de s’en remettre à Dieu et de laisser une chose à Son appréciation après avoir réuni tous les moyens matériels et immatériels nécessaires pour atteindre un objectif.

Par exemple, auparavant, un agriculteur nettoyait et préparait son champ à la semence, enfouissait les grains dans le sol, l’arrosait, enlevait les plantes nuisibles de ses produits et les aspergeait de médicaments agricoles, s’il le fallait il en ajoutait des engrais, et après avoir abattu tout ce travail se confiait à Dieu et attendait un bon rendement, une récolte productive.

Ne rien entreprendre de toutes ces mesures nécessaires et nourrir des idées telles “ce que le destin en a décidé, il en sera ainsi” n’est que synonyme de nonchalance et cela est très loin de s’harmoniser avec la notion de la résignation en Islam.

La résignation est une résultante de la croyance au destin admise par les musulmans.

La personne qui se résigne se serait inconditionnellement confiée à Dieu et aurait trouvé satisfaction de son destin.

Croire en la destinée et se résigner à Dieu ne sont pas synonymes de mollesse et de paresse et n’excluent pas non plus les efforts à fournir pour une évolution car chaque musulman est conscient que les incidents sont liés aux lois et ordres divins c’est-à-dire à la relation cause-effet.

Cela signifie que sans semer les graines dans le sol, on n’a pas de produit, que sans prendre de médicaments on ne guérit pas et que sans accomplir des œuvres pie on n’accède pas au Paradis.

Mais, la réalité est que chaque graine plantée ne produit pas absolument un produit, chaque médicament utilisé n’assure pas obligatoirement la santé car tous ce la est lié à la Permission et l’Appréciation Divine.

Par conséquent, la résignation consiste à réunir tous les moyens requis pour accéder au succès, à ne point omettre de l’esprit que c’est Dieu qui nous assiste, à abandonner le résultat d’une chose à l’appréciation divine, et à se montrer satisfait du décret divin qui en adviendra en conclusion.

A titre d’exemple concret, Allah ﷻ nous ordonne :

فَإِذَا عَزَمْتَ فَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ * إِنَّ اللَّهَ يُحِبُّ الْمُتَوَكِّلِينَ.

*«Puis une fois que tu t’es décidé, confie-toi donc à Allah, Allah aime, en vérité, ceux qui Lui font confiance.»*³⁹⁸

Dieu ordonne aux croyants de placer leur confiance en Lui et non en une autre créature. Dans un autre verset coranique, Dieu nous enseigne aussi qu’Il suffit à ceux qui se résignent à Lui.³⁹⁹

398. Sourate Âli Īmrân (3) verset 159.

399. Sourate Âli Īmrân (3) versets 122, 160; Al Mâidah (5) verset 11; At Tawba (9) verset 51; Ībrahim, 11; At Taghabun (64) verset 13; At Talaq (65) verset 3.

De même, le Prophète ﷺ avertit ainsi un bédouin qui n'avait pas attaché son chameau et prétendait le confier à Dieu: « *Au préalable, attache-ton chameau puis résigne-toi à Dieu !* »⁴⁰⁰

Il ﷺ nous enseigna la nécessité de prendre des mesures avant de s'en remettre au Seigneur.

2. LA SUBSISTANCE (RIZK)

Ce mot est défini dans le dictionnaire comme un ensemble de vivres et objets nécessaires pour vivre. De par sa terminologie, c'est toute provision et bien dont Dieu fait largesse à Ses créatures afin qu'elles profitent. Eu égard à cette définition, la subsistance englobe donc tous les biens licites et illicites.

Tel est le point de vue des sunnites sur le thème de la subsistance :

a) Dieu est le Pourvoyeur Unique. Dans le Noble Coran, il est notifié :

وَمَا مِنْ دَابَّةٍ فِي الْأَرْضِ إِلَّا عَلَى اللَّهِ رِزْقُهَا....

«*Il n'y a point de bête sur terre dont la subsistance n'incombe à Allah.*»⁴⁰¹

Ce verset nous enseigne que c'est Dieu qui est le Seul à même de pourvoir aux besoins des créatures. Dans un tout autre verset, il est mentionné aussi que Dieu augmente Ses grâces sur qui Il veut, et les restreint à qui Il veut.⁴⁰² Parmi Ses beaux Noms, il ya Razzâk (Le Pourvoyeur).

b) C'est Dieu qui crée la subsistance et l'octroie à qui Il veut. Conformément aux lois divines établies dans l'univers, il incombe au serviteur de vouloir, de fournir des efforts et de réunir tous les moyens nécessaires pour obtenir sa subsistance. Dieu lui crée donc sa subsistance en fonction de ses choix et de ses efforts. L'initiative nécessaire pour l'obtention d'une subsistance est du devoir du serviteur; tandis que la création de cette subsistance dénote de la compétence divine.

c) Un bien illicite est aussi considéré comme la subsistance de celui qui l'obtient. Néanmoins, Dieu n'est point satisfait quand le serviteur assure sa subsistance à partir d'une source illicite. Mais si ce dernier emprunte cette voie, Dieu lui en crée les moyens et pourvoit à ses besoins par cette source illicite. Le bien licite nous est permis, tandis que l'illicite nous est interdit tout comme il est dit dans ce verset coranique :

فَكُلُوا مِمَّا رَزَقَكُمُ اللَّهُ حَلَالًا طَيِّبًا

«*Mangez donc de ce qu'Allah vous a attribué de licite et de bon.* »⁴⁰³

d) Chaque créature consomme sa propre subsistance. Tout comme on ne pourrait s'approprier la subsistance d'autrui, les autres aussi ne peuvent en aucun cas s'approprier de la nôtre.

Selon les Mou'tazilites, le bien illicite n'est pas considéré comme une subsistance. Car pour eux, la subsistance étant sous la propriété de la personne, c'est donc tout ce qu'elle consomme à

400. At Tirmidhi Al Qiyama, 60.

401. Sourate Houd (11) verset 6.

402. Sourate Ach Choura (42) verset 12.

403. Sourate An Nahl (16) verset 114.



partir d'une source licite, tout bien licite dont elle pourrait en tirer profit. Selon les sunnites, une telle définition de la subsistance est synonyme d'une fausse opinion car cela sous-entend que la subsistance des animaux et des personnes qui durant toute leur existence se nourrissent de l'illicite n'est pas octroyée par Dieu. Tel est le pourquoi du point de vue des Mou'tazilites sur ce sujet : la subsistance est absolument proportionnelle à Dieu car, excepté Lui, personne ne pourvoit aux besoins.

Puisque le serviteur est puni lorsqu'il mange de l'illicite, si le bien illicite est aussi considéré comme la subsistance de ce dernier, cela signifie que nous aurions attribué à Dieu un attribut désagréable.

Or selon les sunnites, créer le mal n'est pas une mauvaise chose mais faire des efforts pour obtenir ce qui est mal l'est. Le motif pour lequel le serviteur qui mange de l'illicite est passible de punition est qu'il aurait lui-même choisit l'illicite, orienté sa volonté vers l'illicite et qu'en fin de compte, il l'aurait obtenu.

3. LE TERME DE LA VIE

Dans le dictionnaire, cela signifie un temps, une période déterminée à l'avance; selon la terminologie, cette expression caractérise la mort c'est-à-dire la fin de l'existence d'une créature.

Selon les savants sunnites, chaque individu et communauté a un terme bien fixé qui est déterminé par Dieu Seul. Dieu est l'Unique à même de faire vivre les hommes, de pourvoir à leurs besoins, de les faire mourir et donc d'établir le terme de leurs vies. C'est ce qui nous est précisé dans ce verset coranique :

نَحْنُ قَدَرْنَا بَيْنَكُمْ الْمَوْتَ

«*Nous avons prédéterminé la mort parmi vous.* » ⁴⁰⁴

D'après ce qui est nous enseigné dans les versets du Coran, le terme de la vie ne se présente ni avant ni après, mais à son temps juste :

وَلِكُلِّ أُمَّةٍ أَجَلٌ * فَإِذَا جَاءَ أَجْلُهُمْ لَا يَسْتَأْخِرُونَ سَاعَةً وَلَا يَسْتَقْدِمُونَ.

«*Pour chaque communauté il y a un terme. Quand leur terme vient, ils ne peuvent le retarder d'une heure et ils ne peuvent le hâter non plus.* » ⁴⁰⁵

«*Allah cependant n'accorde jamais de délai à une âme dont le terme est arrivé.* » ⁴⁰⁶

Le terme de la vie n'est point affecté par une quelconque cause. Selon les savants sunnites, la visée générale des hadiths⁴⁰⁷ dans lesquels il est évoqué que l'adoration et les bonnes œuvres augmenteraient la vie du serviteur est d'exhorter les hommes au bien :

a. Le but de l'idée de longévité dans ces hadiths, c'est de vivre une vie saine et heureuse exempte de tourments, de chagrins.

b. Puisque Dieu sait que ces personnes entreprendront le bien, Il a déterminé pour elles une longévité dans leur destin.

404. Sourate Al Wāqiah (56), verset 60.

405. Sourate Al A'rāf (7) verset 34; Yûnus (10) verset 49.

406. Sourate Al Munāfiqun (63) verset 11.

407. Suyûtî, al – Djāmiu's – saghîr, 11/44.

c. La longévité peut être obtenue par le caractère bénéfique d'une existence ou soit être une récompense à celui qui entreprend de bonnes œuvres.

Toutes les écoles juridiques sont unanimes que la personne morte d'une morte naturelle serait morte au moment exact du terme de sa vie.

Toutefois, la personne tuée ne serait pas morte avec le terme de sa vie selon les Mou'tazilites.

Selon les sunnites, à l'instar des autres morts, cette personne aussi serait morte au terme fixé de sa vie.

Car, le terme de la vie est le dernier moment de l'existence. Si cette personne n'avait pas été tuée, elle serait obligatoirement morte à cet instant par une toute autre cause. Cette réalité est déterminée par la Volonté Divine. Dans ce cas, ce n'est pas le meurtrier qui aurait établi le terme de la vie de sa victime.

La raison qui explique le châtement qui sera infligé au meurtrier est que le meurtre est un interdit tout comme le précise le verset coranique suivant :

«Ne tuez qu'en toute justice la vie qu'Allah a fait sacrée. Voilà ce qu'[Allah] vous a recommandé de faire; peut-être comprendrez-vous. » ⁴⁰⁸

De plus, le meurtrier sera puni parce qu'il se serait servi de la force dont Dieu lui a fait largesse pour planifier et commettre volontairement un interdit religieux. Etant donné que le meurtrier planifie son acte, Dieu aussi crée le meurtre tout comme Sa coutume l'exige c'est-à-dire selon les lois qu'Il a établies dans l'univers. Le fait que Dieu sache cela bien avant que la création même ne fût faite ne signifie point qu'Il n'accorde pas au serviteur la liberté de choix.

OÙ ET QUAND ARRIVE LE TERME DE LA VIE ?

L'Ange Azrail (عليه السلام), un ami de Salomon (عليه السلام) visita un jour Salomon alors qu'il était avec son cousin.

Salomon (عليه السلام) raconte ceci : « Azrail (عليه السلام) m'a rendu visite et regarda attentivement mon cousin qui était à mes côtés, puis il s'en alla »

Mon cousin me demanda son identité. Je lui dis qu'il s'agissait d'Azrail (عليه السلام).

Mon cousin dit alors : « Il m'a regardé si attentivement que j'ai eu peur qu'il prenne mon âme. Puis, il ajouta : « Ordonne au vent de m'emporter jusqu'en Inde! »

Salomon (عليه السلام) ordonna donc au vent de transporter son cousin en Inde.

Salomon quand Azrail (عليه السلام) se rendit à nouveau chez lui, dit : « Pourquoi as-tu incessamment regardé mon cousin lorsqu'il était à mes côtés au point qu'il prit peur? Il m'a demandé d'ordonner au vent de l'emporter jusqu'en Inde, aussi j'ai ordonné au vent de le transporter jusqu'à sa destination. »

Azrail (عليه السلام) répondit : « Dieu l'Exalté m'a ordonné de retirer son âme en Inde. Je fus donc surpris lorsque je le vis ici à tes côtés. C'est pour cette raison que je l'observais très attentivement. Cependant, quand je me suis rendu en Inde, je le vis là-bas et pris son âme. »

408. Sourate Al An'âm (6) verset 151.

MORCEAU DE LECTURE



LA CROYANCE DES NOBLES COMPAGNONS AU DESTIN

Un voleur fut capturé et conduit chez le compagnon Omar ؓ qui lui demanda :

« Pourquoi as-tu volé le bien ? »

Il répondit : « Si j'ai volé, c'est avec le décret de Dieu que j'ai volé. Dieu avait prédit ainsi ! »

Omar ؓ ne fit aucune réplique à cette réponse et ordonna qu'on coupe la main du voleur, puis, il lui donna des coups en plus. Le voleur demanda la raison pour laquelle une double sentence lui fut appliquée.

Il reçut cette réponse : « La main a été tranchée pour le vol, et les coups pour le mensonge et la calomnie fondée au nom de Dieu. »

Parmi ceux qui avaient comploté le meurtre du compagnon Othman ؓ certains prétendaient qu'ils n'étaient pas coupables, mais que c'était plutôt Dieu qui avait voulu sa mort.

Ils dirent à Othman ؓ en assiégeant sa maison et lui lançant des flèches : « Ces flèches te sont lancées par Dieu ! »

Othman ؓ délivra cette belle réponse : « Vous calomniez Dieu, ô menteurs! Si la flèche avait été lancée par Dieu, n'aurait-elle pas frappé sa cible ? »

Un vieil homme demanda à Ali ؓ :

- Toutes nos marches pendant nos luttes dans le sentier de Dieu ont-elles été décrétées ?

Tu dois nous enseigner cela !

Le compagnon Ali ؓ répondit de cette manière :

- Par Dieu qui fait vivre la créature, quelque soit l'endroit de la terre où nous foulons, tout se passe avec le décret établi par Dieu.

- S'il en est ainsi, cela signifie que tous les efforts que nous fournissons sont vains; nous n'avons droit à aucune récompense...

- Ô vieil homme! Tous vos pas dans le sentier de Dieu vous sont récompensés pendant votre aller; il en est de même durant votre retour. Car, tous ces pas que vous effectuez, vous ne le faites sous aucune contrainte mais plutôt par volonté.

- N'est-ce pas le destin qui nous conduit ?

- Dommage! Vous imaginez que le destin vous est collé là-dessus, qu'il vous est enveloppé et vous suit partout. Si tel était la réalité, la bonne action et le péché n'auraient eu aucune raison d'être fondés. La récompense et le châtiment, les ordres et interdits n'auraient eu aucune nécessité. Dieu n'aurait pas affligé une punition au pécheur et récompensé le bienfaiteur. Le bienfaiteur n'au-



rait pas mérité des louanges au détriment de l'impie. Ces genres de paroles fatalistes sont celles des adorateurs d'idoles, des alliés du diable, les faux témoins et des aveugles qui ne peuvent voir la vérité. Ces personnes représentent les Qadiriyyah et Madjûsi de cette communauté.

Dieu l'Exalté a donné à Ses serviteurs la liberté de choix et leur a ordonné le bien. Il les a aussi avertis de s'éloigner des interdits. Il les a rendus responsables des choses faciles. Il n'oblige personne ni à la rébellion ni à la soumission. De même, Il n'a pas envoyé les Prophètes aux hommes pour une cause vaine. Il n'a pas créé en vain la terre, les cieux et tout ce qu'il y a entre eux. Ces pensées vicieuses sont celles des mécréants; que la colère divine s'abatte sur eux, et que leurs demeures soient l'Enfer.

Suite à ces propos d'Ali عليه السلام, ils lui demandèrent à nouveau :

-S'il en est ainsi, quel est donc le destin qui nous conduit?

Il répondit : « C'est celui de la loi et la sentence divine; puis il récita ce verset à la suite : **« Il t'a été ordonné de te soumettre qu'à Lui! »** »

Le vieillard se leva tout satisfait et prononça ces mots à l'intention du noble Ali عليه السلام:

-Tu es un personnage en qui l'obéissance fera mériter la Satisfaction Divine au jour dernier. Tu nous as parfaitement éclairci les problématiques de la religion que nous ne parvenions pas à comprendre. Que le Seigneur t'en accorde la plus belle des récompenses!



QUESTIONS DU CHAPITRE VII

QUESTIONS DE RÉVISION

1. Eclaircissez le point de vue des sunnites sur le thème du destin.
.....
2. Ecrivez un verset coranique qui aborde le sujet de la croyance au destin.
.....
3. Faites une brève comparaison entre la Volonté Divine et celle de l'homme.
.....
4. Relatez un exemple sur la notion de la résignation en Islam.
.....
5. Détaillez l'opinion des sunnites sur le concept de la subsistance.
.....
6. Quels commentaires pouvez-vous faire sur les hadiths qui stipulent "certaines adorations et bonnes œuvres augmentent la durée de vie du serviteur" et les versets "le terme de la vie est bien déterminé et ne change point" ?
.....

QUESTIONS À CHOIX MULTIPLES

1. **Quel mot n'est pas un sens donné par le dictionnaire du mot destin?**
 - A) Création
 - B) Détermination
 - C) Mesure
 - D) Quantité
2. **Quel attribut n'a aucun rapport avec le destin et le décret divin?**
 - A) Force
 - B) Savoir
 - C) Volonté
 - D) Vue
3. **Quel est le mot dont les sens donnés par le dictionnaire sont les suivants?**
 - I. Choisir
 - II. Vouloir
 - III. S'orienter
 - IV. Préférer
 - A) Destin
 - B) Décret divin
 - C) Volonté
 - D) Résignation
4. **Quelle école juridique admet que "l'homme n'a aucune volonté, qu'il est semblable à une feuille sèche laissée à la merci du vent"?**
 - A) Ahl-i sunna
 - B) Jabriyyah
 - C) Mou'tazilah
 - D) Qadariyyah
5. **Quelle école juridique soutient que l'homme est le propre créateur de ses actes?**
 - A) Mou'tazilah
 - B) Jabriyyah
 - C) Khawârij
 - D) Ahl-i sunna
6. **Quelle proposition ne s'accorde pas avec la compréhension de l'Islam sur la résignation?**
 - A) L'agriculteur s'en remet à Dieu pour sa récolte après avoir arrosé son champ et ajouté des engrais.
 - B) Le malade ne suit pas bien le traitement donné par son docteur et qui dit "Je vais guérir inchAllah!"
 - C) L'élève place sa confiance en Dieu pour avoir une bonne note après avoir bien étudié ses leçons.
 - D) Un commerçant souriant qui ouvre sa boutique après avoir prononcé la formule de la basmala.
7. **Quelle de ces propositions ne rentre pas dans le concept de la résignation?**
 - A) S'efforcer de réunir tous les moyens pour réussir
 - B) Ne pas oublier que Dieu est notre Secours
 - C) Être satisfait du décret divin qui advient
 - D) Ne rien faire Laisser une chose à l'appréciation de Dieu

8. Quelle proposition n'est pas dans l'opinion fondée par les sunnites sur le concept de la subsistance?

- A) C'est Dieu qui crée la subsistance.
- B) Dieu est l'Unique Pourvoyeur.
- C) Un bien illicite n'est pas une subsistance.
- D) Chacun utilise de sa propre subsistance.

9. "..... croient au destin; quant aux..... et ils n'en croient pas" Quels termes conviennent aux pointillés?

- A) Qadiriyyah, Jabriyyah, Mou'tazilah
- B) Sunnites, Mou'tazilah, Qadiriyyah
- C) Sunnites, Mou'tazilah, Jabriyyah
- D) Qadiriyyah, Jabriyyah, Qadiriyyah

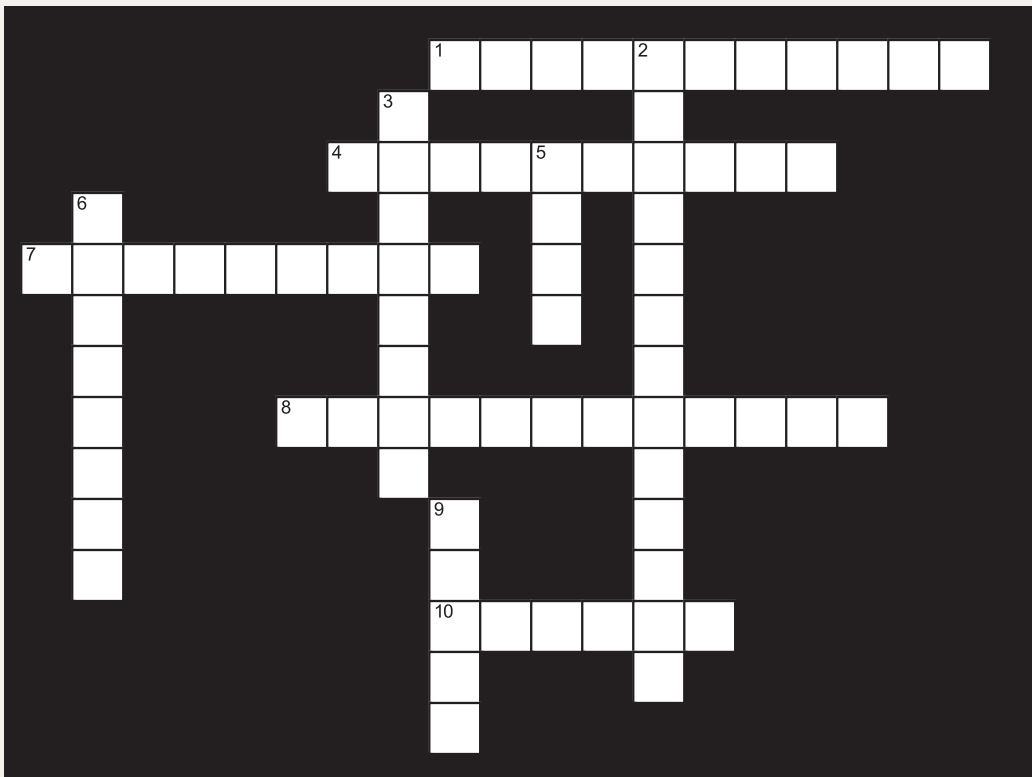
10. Lequel de ces éléments est faux?

- A) Maturidi et Ach'ari sont des écoles juridiques de Ahl-i sunna.
- B) La Science Divine embrasse tout ce que font les hommes.
- C) Les Mou'tazilites ne considèrent pas le bien illicite comme subsistance.
- D) L'homme peut comprendre la réalité du destin s'il réfléchit profondément.

11. Quelle proposition est juste?

- A) L'homme n'a aucune part de volonté sur les faits qui se produisent.
- B) La subsistance n'englobe que les choses licites.
- C) Le choix des actions est du ressort de l'homme, tandis que leur création revient à Dieu.
- D) Les actes qui ressortent du "Destin absolu" sont d'abord voulus par l'homme puis créés par Dieu.

MOTS CROISÉS



Verticalement

1. c'est la loi qu'Allah impose à la nature.
4. Selon cette secte qui nie le destin l'homme est maître de ses actions.
7. École juridique fataliste qui assimile l'homme à une feuille morte livrée au vent.
8. Ils ne considèrent pas les biens illicites comme étant de la subsistance.
10. Évaluation de Dieu avec Sa Science de tout ce qui se produira.



Horizontalement

2. c'est la fin de l'existence des hommes et toutes les autres créatures.
3. S'en remettre à Dieu et de laisser une chose à Son appréciation après avoir réuni tous les moyens matériels et immatériels nécessaires pour atteindre un objectif.
5. Provision et bien procurés par Dieu à l'être humain pour qu'il vive.
6. Prière de nuit volontaire.
9. Autre nom du Décret Divin évoqué quand tous les événements prédestinés ont lieu.

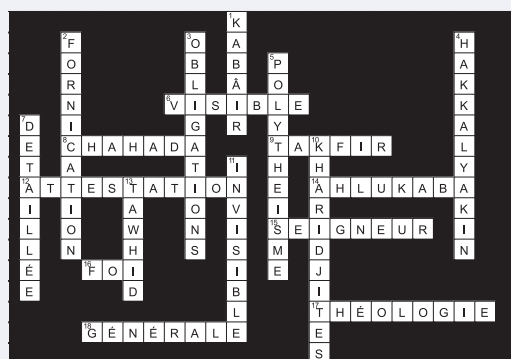
RÉPONSES AUX QUESTIONS

CHAPITRE I LA FOI (IMAN) ET LA MÉCRÉANCE (KUFR)

CHOIX MULTIPLES

1. C 7. B
2. B 8. B
3. C 9. C
4. B 10. B
5. B 11. A
6. A 12. D

MOTS CROISÉS

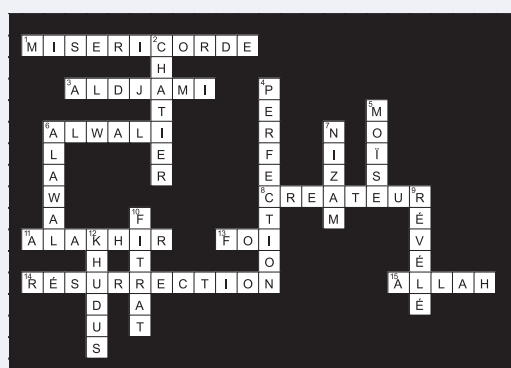


CHAPITRE II LA FOI EN DIEU

CHOIX MULTIPLES

1. D 8. D
2. B 9. A
3. D 10. A
4. A 11. B
5. B 12. C
6. D 13. C
7. C

MOTS CROISÉS

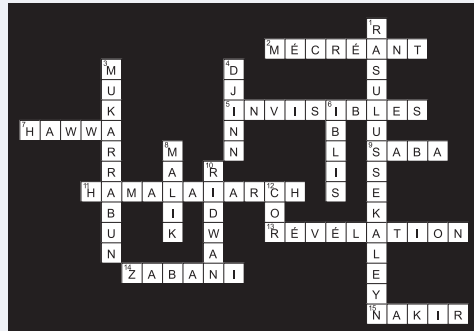


CHAPITRE III LA FOI AUX ANGES

CHOIX MULTIPLES

1. A 6. A
2. A 7. A
3. B 8. D
4. C 9. B
5. C 10. D

MOTS CROISÉS

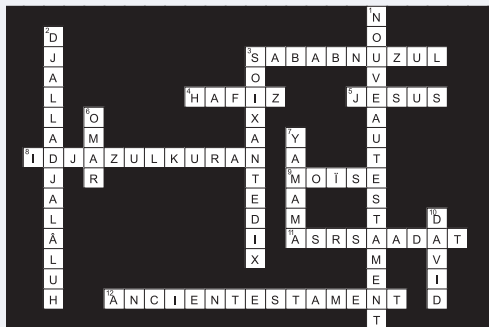


CHAPITRE IV LA FOI AUX LIVRES RÉVÉLÉS

CHOIX MULTIPLES

1. C 7. C
2. B 8. D
3. D 9. A
4. C 10. D
5. A 11. C
6. B

MOTS CROISÉS

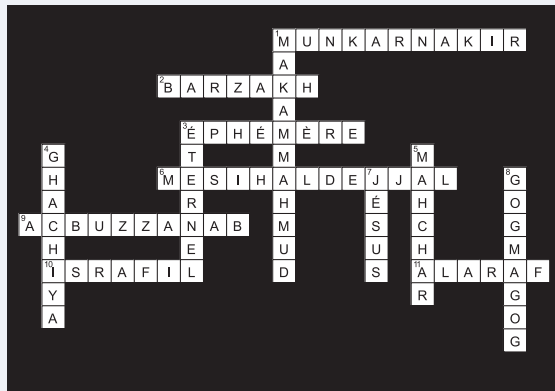


CHAPITRE VI LA FOI DANS L'AU-DELÀ

CHOIX MULTIPLES

1. C 8. D
2. A 9. C
3. A 10. B
4. D 11. B
5. A 12. A
6. C 13. A
7. B 14. D

MOTS CROISÉS



CHAPITRE VII LA FOI EN LA PRÉDESTINATION ET AU DÉCRET DIVIN

CHOIX MULTIPLES

1. A 7. D
2. D 8. C
3. C 9. B
4. B 10. D
5. A 11. C
6. B

MOTS CROISÉS

